



Sunanta FABRE

Le Siam dans l' Opinion Française de 1815-1868



Avec le soutien de l' Ambassade de France en Thaïlande
Service de coopération et d' Action Culturelle pour le Centre
Franco-Haut Mékong de Coopération Académique de
l' Université Mae Fah Luang

ISBN 974-93194-6-X

2005

Sunanta FABRE

**Le Siam
dans l' Opinion Française
de 1815-1868**

Avec le soutien du Ministère des Affaires Etrangères,

des Services culturels

de l' Ambassade de France à Bangkok

1999

บทนำ

ปีค.ศ. 1662 มิชชันนารีสองคน คือ M. Pallu และ M. de la Motte Lambert เป็นผู้เริ่มสร้างความสัมพันธ์กับประเทศสยาม อีกสามปีต่อมา M. de Bourges นำจดหมายจากพระสันตปาปาและจากพระเจ้าแผ่นดินฝรั่งเศสมาถวายพระเจ้าแผ่นดินสยาม ปีค.ศ. 1680 ราชทูตไทยสามท่านเดินทางไปฝรั่งเศสโดยเรือชื่อ Soleil d' Orient แต่เรือได้อัปปางลงแถวฝั่งตะวันออกของเกาะมาดากาสการ์ คณะราชทูตไทยชุดที่สองเดินทางไปถึงปารีสด้วยความปลอดภัยในค.ศ. 1684

ราชทูตฝรั่งเศสชุดแรกที่มาประเทศสยามมีจำนวน 10 คน คือ le chevalier de Chaumont, l'abbé de Choisy, พระ Tachard, le comte de Forbin และพระสอนศาสนาในกายเขซุอิตอีก 6 คน ราชทูตชุดนี้เดินทางมากับคณะราชทูตสยามที่เดินทางกลับประเทศ ทั้งหมดถึงประเทศสยามในค.ศ. 1685 le chevalier de Chaumont ได้เซ็นสัญญาสัมพันธไมตรีระหว่างสองประเทศขึ้น คณะราชทูตไทยชุดที่สามเดินทางไปฝรั่งเศสอีกและกลับมาเมื่อค.ศ. 1687 พร้อมกับคณะราชทูตของพระเจ้าหลุยส์ที่ 14 (Simon de la Loubère - Claude Cébérét du Boulay) ที่นำทหารมาด้วยถึง 12 กอง ตามพระราชดำริของสมเด็จพระนารายณ์ที่มีพระประสงค์ให้มีทหารประจำตามคำแนะนำของคอนสแตนติน ฟอลคอน ที่ปรึกษาชาวกรีก

ข้าราชการชั้นสูงไม่เห็นด้วยกับฟอลคอน จึงลอบสังหารเสีย และต่อมาสมเด็จพระนารายณ์ก็เสด็จสวรรคต คนฝรั่งเศสเริ่มตั้งแต่พวกมิชชันนารี ถูกขับออกจากประเทศสยาม ตั้งแต่นั้นมา ความสัมพันธ์ระหว่างไทยกับฝรั่งเศสจึงขาดลงจนกระทั่งถึงคริสต์ศตวรรษที่ 19

สมัยครึ่งแรกของต้นคริสต์ศตวรรษที่ 19 เป็นสมัยที่มีการพัฒนาทางด้านเทคนิค ในส่วนที่เกี่ยวกับการเดินเรือ คือ เรือกลไฟเข้ามาแทนที่เรือใบ ในส่วนที่เกี่ยวกับเส้นทางคมนาคม คือ การเจาะคลองสุเอซและเปิดใช้ ต้นคริสต์ศตวรรษที่ 19 พวกมิชชันนารีและพวกพ่อค้าเดินทางมาเอเชียตะวันออกเป็นจำนวนมาก เนื่องจากประเทศสยามและประเทศฝรั่งเศสเริ่มเปิดสัมพันธไมตรีกันอีกครั้งระหว่างสมัย Restauration และค.ศ. 1868 - ปลายสมัยรัชกาลที่ 4 ที่ทรงมีนโยบายเปิดประเทศให้คนตะวันตก - เป็นสมัยที่มีผู้ศึกษาเกี่ยวกับความสัมพันธ์ของทั้งสองประเทศนี้น้อยมาก ข้าพเจ้าจึงสละเวลามาค้นคว้า

ความยากลำบากอย่างแรกที่ประสบ คือ การค้นหาข้อมูล แม้ว่าข้อมูลส่วนมากจะอยู่ที่หอสมุดแห่งชาติฝรั่งเศส แต่หอสมุดก็ไม่มีบรรณานุกรมเรื่องสยามให้¹ ยิ่งไปกว่านั้น การค้นคว้าหาเอกสารเกี่ยวกับสยามสมัยนั้นไม่ใช่เรื่องเล็กน้อย เพราะต้องค้นตามวารสารจำนวนมากที่พิมพ์ขึ้นระหว่างค.ศ. 1815 และ 1868 ดังนั้นงานชิ้นนี้จึงเป็นงานที่ต้องใช้เวลามากอย่างแรกต้องทราบแนวทางของวารสารแต่ละฉบับของสมัยที่ศึกษานี้เสียก่อน เพื่อนำมาจัดประเภทและรวมเฉพาะวารสารที่มีบทความเกี่ยวกับสยาม เพื่อให้มาถึงจุดนี้ ข้าพเจ้าต้องอ่านวารสารทั้งหมดที่พิมพ์ออกมตลอดสมัย 50 ปีที่เลือกศึกษา โดยดูแต่ละหมวด แต่ละหมู่ แต่ละปี แต่ละฉบับ และบ่อยมากที่ต้องอ่านทุกหน้า ดังนั้นข้าพเจ้าสามารถสรุปออกมาได้ว่าบทความที่เกี่ยวกับสยามมีลงในวารสารประมาณ 12 ฉบับ เป็นที่น่าเสียดายที่หอสมุดแห่งชาติของฝรั่งเศสมีไม่ครบทุกเล่มเมื่อเสร็จจากการค้นคว้าวารสารแล้ว ต้องมาค้นคว้าในหนังสือพิมพ์รายวันของสมัยนั้นด้วย ถ้าจะให้งานออกมาสมบูรณ์ ข้าพเจ้าต้องนำมาทุกฉบับ ดูทุกคอลัมน์ ซึ่งเป็นไปได้ยากเมื่อมีเวลาจำกัดมาก ข้าพเจ้าสามารถทำเท่าที่ทำได้มากที่สุด

หนังสือ วารสาร หนังสือพิมพ์ที่ได้รับการตรวจแล้ว ข้าพเจ้านำมาจัดลำดับตามปี เพื่อหยั่งถึงประชาพิจารณาฝรั่งเศสที่มีต่อประเทศไทยในแต่ละปี ข้าพเจ้าสังเกตว่า ไม่มีการเขียนถึงประเทศสยามในปีค.ศ. 1815-1818, 1821-1823, และ 1841-1843 เราจะอธิบายการขาดหายไปนี้ได้อย่างไร และทำไมภายใต้รัฐบาล Restauration - Monarchie de

1. บรรณานุกรมที่ไม่สมบูรณ์อยู่ฉบับหนึ่งของวารสาร Bulletin de la Société de Géographie ที่หอสมุดแห่งชาติของฝรั่งเศส

Juillet สยามจึงไม่อยู่ในความสนใจของประชาพิจารณ์ฝรั่งเศส ? ข้าพเจ้าว่าเราอธิบายได้สองอย่าง อย่างหนึ่งเพราะเหตุผลทางการเมือง อีกอย่างหนึ่งเป็นเหตุผลทางภูมิศาสตร์

ที่เกี่ยวกับปีค.ศ. 1815-1819 ต้องไม่ลืมว่าฝรั่งเศสอยู่ในสมัยปฏิวัติ บ้านเมืองไม่สงบ การจลาจลของพวกพรรคอิสระปีค.ศ. 1820 เป็นพยานได้ดี ปีค.ศ. 1821-1823 เป็นระยะที่ฝรั่งเศสเข้าไปบูรณาสเปน (1822) ดังนั้นดูเหมือนว่าประชาพิจารณ์ฝรั่งเศสสนใจแต่เรื่องภายในประเทศและภายในยุโรป มากกว่าที่จะมาสนใจประเทศตะวันออกไกล ในทางตรงข้าม เมื่อพระเจ้า Charles X ขึ้นครองราชย์ พระองค์มีนโยบายทางการเมืองที่สนับสนุนงานทางศาสนา เพราะ ฉะนั้นบทความจำนวนมากของมิชชันนารีที่เล่าถึงกิจกรรมทางศาสนาในต่างประเทศจึงได้รับการต้อนรับเป็นอย่างดีจากหนังสือพิมพ์และวารสารเกี่ยวกับการท่องเที่ยวจนกระทั่งถึงสมัย Révolution de Juillet ค.ศ. 1830 หลังเหตุการณ์ปี 1830 Adolphe Thiers ผู้อำนวยการหนังสือพิมพ์ National ผู้ซึ่งมีบทบาทสำคัญเกี่ยวกับงานพัฒนาการพิมพ์ โดยเฉพาะในปีค.ศ. 1835 และ 1836 พร้อมด้วยรัฐบาลฝรั่งเศสสมัย Monarchie de Juillet (1830-1848) สนับสนุนการเดินทางเรือไปทุกทิศและการค้นพบแผ่นดินใหม่ ทำให้คนฝรั่งเศสเกิดศรัทธาและเกิดความสนใจในประเทศที่อยู่ไกล สิ่งนี้นำประโยชน์มาสู่วิทยาศาสตร์ในการค้นพบอะไรใหม่ๆ และมาสู่ด้านการค้าของฝรั่งเศสที่เกิดตลาดใหม่ เมื่อคนฝรั่งเศสสนใจอียิปต์ (1840) อัฟริกา หมู่เกาะแควออสเตรเลีย อัลจีเรีย (1843) ในสมัย Monarchie de Juillet พวกเขาจะสนใจประเทศสยามน้อยแหม่นอน ดังนั้นจึงพบว่าไม่มีข้อเขียนเกี่ยวกับสยามเลยในปีค.ศ. 1833 และระหว่างปีค.ศ. 1841 และ 1843 อาจเป็นเพราะว่าสยามไม่อยู่บนเส้นทางเดินเรือของอินเดียและของจีนด้วย ประกอบกับสยามอยู่ห่างจากฝรั่งเศสถึง 10 000 กิโลเมตร ตัวเลขที่ทำให้คนขยาด ข้าพเจ้าคิดว่า ถึงแม้ว่าระยะทางจะไม่ใช่ปัญหาใหญ่สำหรับการสร้างความสัมพันธ์ระหว่างสองประเทศ แต่เวลาที่ต้องใช้อาจเป็นปัญหาได้เช่นกัน ปัจจุบันเราใช้เวลาประมาณ 12 ชั่วโมง จากกรุงเทพถึงปารีสโดยทางเครื่องบิน มีทั้งความสะดวก รวดเร็ว ง่ายและสม่ำเสมอ อันเป็นเรื่องของปลายศตวรรษที่ 20 แต่เราต้องไม่ลืมว่า สมัยต้นคริสต์ศตวรรษที่ 19 นั้น เรายังอยู่ในสมัยของเรือใบ ที่ต้องขึ้นกับความแปรปรวนของลม ของพายุ หมายความว่า จะเดินทางแต่ละครั้งต้องนึกถึงค่าสองค่านี้เสมอ คือ ความล่าช้าและความไม่แน่นอน

ค.ศ. 1815 สภาพการเดินทางเรือทะเลยังเหมือนสมัยคริสต์ศตวรรษที่ 18 อยู่ ต้องมาถึงหลังปีค.ศ. 1850 จึงมีการปฏิวัติทางการขนส่ง เราต้องไม่ลืมด้วยว่า ระยะเดินทางระหว่างสองทวีปสามารถใช้เวลาแตกต่างกันมาก เพราะเรือใบขึ้นอยู่กับลม นอกจากนั้น การข้ามมหาสมุทรแอตแลนติกและมหาสมุทรอินเดีย ยังใช้ระยะเวลาตามฤดู (ฤดูที่ดีที่สุดคือเดือนกุมภาพันธ์ มีนาคม และเมษายน) จากการที่ได้ศึกษาจากบันทึกเดินทาง จากคำแนะนำแก่นักเดินทาง ไม่ว่าจะเส้นทางไหนก็ตาม ระยะเวลาการเดินทางจากฝรั่งเศสถึงสิงคโปร์ไม่เคยต่ำกว่า 3 เดือน จากสิงคโปร์ ซึ่งเป็นท่าเรือแห่งเดียวที่สามารถต่อเรือมาสยามได้ ต้องเปลี่ยนเรืออีกลำหนึ่ง และการติดต่อระหว่างสองเมืองนี้ก็ไม่สม่ำเสมอ และไม่รวดเร็ว บ่อยครั้งการติดต่อก็หายไปเลยๆ ตามปกติแล้วจะใช้เวลา 15 วัน

ความล่าช้ามาก ๆ ในการติดต่อทางทะเลไม่ใช่สิ่งเดียวที่ทำให้คนรู้สึกว่าการเดินทางทั้งสองไกลกันมาก ความกลัวลมพายุในมหาสมุทรก็มีมากเช่นกัน เพราะคนสมัยนั้นยังไม่มีความรู้เรื่องนี้เท่าไร การใช้ชีวิตบนเรือใบ ผู้โดยสารต้องร่วมเป็นร่วมตายกับกัปตันและลูกเรือ ยังเป็นเรื่องผจญภัยที่ยิ่งใหญ่ ต้องมีสิ่งจูงใจที่สำคัญมาก ๆ มาช่วยในการตัดสินใจเดินทาง

ข่าวสารก็เหมือนกับการเดินทางของคนที่ยืนอยู่กับความล่าช้าและความไม่แน่นอนนี้มันไม่ได้ไปเร็วกว่านักเดินทางเลย บ่อยครั้งไปช้ากว่าเสียด้วย เพราะไม่มีงานบริการของรัฐบาลรับประกันให้จดหมายหรือเอกสารไปถึงได้อย่างเรียบร้อย เขาใช้วิธีการฝากฝังไปกับคนเดินทางที่เป็นเพื่อน ๆ กัน ที่จะเดินทางไปยังที่นั่นๆ หรือฝากไปกับกัปตันเรือที่ยินดีนำไปส่งให้ ส่วนมากจะรับฝากให้พวกข้าราชการ - ข้าพเจ้าส่งหีบมาหีบหนึ่ง.....กับเรือใบสยามครูสแซร์กับกัปตัน เจมส์ วอคเกอร์ ที่สิงคโปร์ ให้บริษัท HinneKindt et Cateaux อ่อนวอนให้ส่งต่อผ่านทางคลองสุเอซไปให้ M. Hatier de Bourville ผู้แทนจากกระทรวงต่างประเทศฝรั่งเศสประจำเมืองมาร์เซย ที่ข้าพเจ้าได้เขียนกำชับให้ส่งต่อไปปารีสโดยด่วนที่สุด ไม่ว่าด้วยวิธีใดก็ตาม

2. C. Lavollée, " La Politique européenne en Chine ", *Revue des deux mondes*, 21^e année, tome 9, Paris, pp. 733-745.

3. " ข้าพเจ้าได้รับรองด้วยเกียรติที่จะเรียนให้ท่านทราบว่า หลังจากที่ต่อสู้กับลมและทะเลเราเป็นเวลา 16 วัน เรือ Marceau ต้องกลับไปสิงคโปร์อีกเพื่อไม่ให้เรือล่ม....." (*Lettre de M. de Montigny au ministre des Affaires Etrangères*. Ministère des Affaires Etrangères : Siam. Mission de M. de Montigny à Siam et en Cochinchine. 1855-1857, tome I, p. 209)

4. ตั้งแต่คลองสุเอซเปิดใช้ในการเดินเรือปีค.ศ. 1869 เรือเดินทะเลไม่ต้องไปอ้อมแหลมกู๊ดโฮปอีก

ข้อความนี้บอกให้เราทราบว่า จดหมายใช้เวลาเดินทางนานกว่าข้าพเจ้าหาตัวเลขออกมาได้ว่า จดหมายที่มิชชันนารีส่งไปให้เพื่อนร่วมงานใช้เวลาโดยเฉลี่ย 2 ปีจึงถึงฝรั่งเศส จึงได้รับการพิมพ์

ระยะเวลาการติดต่ออันเนื่องมาจากความไกล เป็นอุปสรรคสำคัญในการติดต่อสื่อสารกัน ในการโฆษณาข่าวสารกัน ในการสร้างความสัมพันธ์ระหว่างสองประเทศ และยังมีอิทธิพลอย่างมากต่อประชากรฝรั่งเศสที่มีต่อประเทศสยามด้วย

ตั้งแต่ค.ศ. 1850 เป็นต้นมา ประเทศอังกฤษเริ่มมีบริการเรือกลไฟอย่างสม่ำเสมอระหว่างสุเอซและฮ่องกง โดยผ่านทางเมืองเอเดน ศรีลังกา และสิงคโปร์ ระยะเวลาการเดินทางจึงสั้นลงมาก การบริการเรือเดินทะเลเริ่มจากเมืองเซาท์แธมป์ตันหรือเมืองอาเวอร์ (ประเทศฝรั่งเศส) มาสิงคโปร์ใช้เวลา 45 วันเท่านั้น ถ้าเรือผ่านทางคลองสุเอซ แต่ถ้าผ่านทางแหลมกู๊ดโฮปใช้เวลา 57 วัน^๙ การเดินทางที่สั้นที่สุดคือ 43 วัน ถ้าเรือใช้ทางตรง และการเดินทางที่ยาวนานที่สุดคือ 61 วัน ถ้ามาทางแหลมกู๊ดโฮป จากนั้นต้องเพิ่มอีกหนึ่งอาทิตย์จากสิงคโปร์ไปกรุงเทพ ด้วยเรือกลไฟชื่อ " เจ้าพระยา " ของรัฐบาลสยาม

ความก้าวหน้าทางเทคนิคทำให้ระยะทางสั้นลง ข่าวคราวจากสยามมีมากขึ้นและนักเดินทางเพิ่มจำนวนขึ้น ปีค.ศ. 1850 เป็นปีที่ต้องจารึกอยู่ในเรื่องของความสัมพันธ์ระหว่างสยามและยุโรป ข้าพเจ้าเลือกศึกษาระยะเวลาสองตอนนี้ เพราะหลังค.ศ. 1850 การก่อตัวของประชากรฝรั่งเศสที่เกี่ยวกับสยาม มีการเปลี่ยนแปลงอย่างฉับพลันเนื่องจากที่ระยะทางระหว่างสองประเทศสั้นลง

๕. *ibid.*, p. 130

๖. ข้าพเจ้าได้ลงวันที่จดหมายไว้ในวงเล็บ ในบรรณานุกรมท้ายเล่มที่จัดลำดับตามปี

๗. E. Jurien de La Gravière, " Souvenir des côtes de Chine ", *Revue des deux mondes*, 22^e année, nouvelle période, XIII, 1852, p. 202.

๘. จาก Southamton หรือจาก Havre, ไปที่

Madrid	ใน	๘	วัน	Ile de Madère	ใน	7	วัน
Madrid - Gibralta		8	"	Madère - Iles du Cap Vert		5	"
Gibralta - Ile de Malte		4	"	Cap vert - Ile de l' Ascension		6	"
Ile de Malte - Alexandrie		4	"	Ile de l' Ascension - Cap Good Hope		11	"
Alexandrie - Aden via Suez		5	"	Cap Good Hope - Ile de la Réunion		12	"
Aden - Point de Galle (Sri Langka)		10	"	Ile de la Réunion - Sri Langka		8	"
Sri Langka - Singapour		8	"	Sri Langka - Singapour		8	"
45				57			
วัน				วัน			

๙. ตามแผนที่อาณาจักรสยาม โคชินไชน่าฝรั่งเศสและอาณาจักรเขมร โดย Malte-Brun, MDCCCXIX แผนที่นี้ใช้ประกอบงานเขียนเรื่อง ข้อสังเกตเกี่ยวกับอาณาจักรสยาม เขียนโดย M.A. Grehan กองสมุดสยามประจำปารีส แผนที่นี้อยู่ที่แผนกแผนที่และแผนที่ หอสมุดแห่งชาติประเทศฝรั่งเศส

คำนำ

ข้อหนังสืออย่างเดียวนั้นเพียงพอที่จะบอกผู้อ่านได้ถึงขอบเขตจำกัดของการค้นคว้า ข้าพเจ้าจึงขอให้รายละเอียดมากกว่านั้นถึงเรื่องที่ข้าพเจ้าต้องการจะเสนอผู้อ่าน

ดูตามชื่อเรื่องเห็นได้ว่ามีอยู่ 2 เรื่องอยู่ในนั้น คือ ประเทศไทยและประชาธิปไตยฝรั่งเศส งานของข้าพเจ้าอยู่ระหว่างจุดพบของสองเรื่องนี้ เริ่มด้วยการหาวิวัฒนาการของความสัมพันธ์ของฝรั่งเศสและประเทศไทย ความสัมพันธ์นี้ไม่สม่ำเสมอ แต่เป็นความสัมพันธ์ที่บางครั้งสนิท บางครั้งห่างเหิน และระยะทางก็แบ่งแยกความรู้สึกและความผูกพันไปตามนั้นด้วย

เรื่องแรกปีค.ศ. 1815-1868 ซึ่งเป็นระยะที่มีการคิดค้นเทคนิคใหม่เพื่อย่นระยะเวลาการเดินทางข้ามมหาสมุทร และเพื่อให้ปัญหาความล่าช้าในการสื่อสารพัฒนาขึ้น เทคนิคใหม่ยังช่วยให้คนทั้งสองประเทศใกล้ชิดกันมากขึ้น เข้าใจกันมากขึ้น

เรื่องที่สอง เป็นเรื่องของประชาธิปไตยฝรั่งเศสที่มีต่อประเทศไทย ไม่ใช่เรื่องประเทศไทยที่ข้าพเจ้าสนใจ แต่เป็นเรื่องที่ว่าคนฝรั่งเศสคิดอย่างไรกับประเทศไทย ดังนั้นการค้นคว้าของข้าพเจ้าจึงเป็นงานเกี่ยวกับประชาธิปไตย ข้าพเจ้าตั้งสมมุติฐานว่า สังคมไทยเป็นตัวสะท้อนที่ทำให้เกิดปฏิกิริยาในทางเห็นอกเห็นใจหรือในทางตรงข้าม และก่อตัวให้เกิดภาพลักษณ์ขึ้นอย่างลึกๆ ถ้าสมมุติฐานนี้เกิดขึ้น เป็นไปได้ที่เราจะวาดภาพประชาธิปไตยฝรั่งเศสที่มีต่อเรื่องต่างๆในประเทศไทยได้ การรู้จักความจริงเกี่ยวกับประเทศไทยไม่ใช่เรื่องสำคัญในงานของข้าพเจ้า ความจริงนี้ให้ประโยชน์แต่เพียงทางอ้อม ในกรณีที่น่ามาใช้ตัดสินว่าอะไรผิดไปจากที่คนฝรั่งเศสรู้สึก มันเป็นจุดยืนที่ความจริงรอบตัวมันได้บิดเบือนไปเพราะความไม่รู้ ความไม่รอบคอบในการไต่ตรอง หรือเพราะความรู้สึกผูกพัน

ความคิดที่ชนชาติหนึ่งมีต่อชนอีกชาติหนึ่งไม่คล่องจองกับความเป็นจริง เป็นเรื่องที่ทราบกันมานานแล้ว และความคิดที่มีอยู่ก่อนแล้วเป็นแหล่งที่ผู้ศึกษาเรื่องเหล่านี้มุ่งความสนใจเข้ามา เรื่องของการรู้จักนี้มี 2 ส่วน คือ ส่วนความเป็นจริง และส่วนที่เราเข้าใจผิด ข้าพเจ้าไม่เสนอให้ทราบว่าคนฝรั่งเศสเห็นประเทศไทยเป็นอย่างไรและพวกเขารู้อะไรเกี่ยวกับเราเท่านั้น แต่ยังเสนอว่าคนฝรั่งเศสคิดอย่างไรกับประเทศไทยและลงความเห็นว่าอย่างไรด้วย

ภาพรวมที่ได้มาเกี่ยวกับความเป็นจริงห่างไกลกัน สาเหตุมีหลายประการ เวลาเป็นเรื่องสำคัญ เพราะทำให้ข่าวสารข้อมูลช้าไป การเหลื่อมล้ำนี้มีมากขึ้นเมื่อไปเกี่ยวกับประเทศที่อยู่ห่างไกลกัน เราจะได้ภาพลักษณ์ในอดีตมากกว่าปัจจุบัน ข่าวสารจะอยู่กระจัดกระจายเสมอและการกระจายข่าวก็ขึ้นอยู่กับอะไรหลายอย่าง จินตนาการขึ้นอยู่กับอารมณ์และความทรงจำและข่าวที่ได้มา การบิดเบือนไปจากความจริงจึงมีมาก ความแตกต่างระหว่างความเป็นจริงและสิ่งที่เสนอออกมาส่วนใหญ่ ส่อให้เห็นแนวโน้มของความรู้สึกนึกคิดของคน การศึกษาเรื่องของข่าวที่ผิดไปจากความจริงนี้ข้าพเจ้าเข้าสู่หัวใจของการศึกษาเรื่องประชาธิปไตย

ดังนั้น ประชาธิปไตยฝรั่งเศสจึงเป็นทั้งเรื่องและจุดที่ข้าพเจ้าค้นคว้า ซึ่งเป็นเรื่องที่แปลกออกไป ปกตินักวิชาการท่านอื่นก่อนหน้าข้าพเจ้ามักสนใจเรื่องความสัมพันธ์ระหว่างสองประเทศนี้และงานที่ออกมาก็มีเป็นจำนวนมาก ล้วนเกี่ยวกับการติดต่อระหว่างฝรั่งเศสและไทย แต่ของข้าพเจ้าต่างออกไปเล็กน้อย และข้าพเจ้าคิดว่าสมควรที่จะอธิบายให้ผู้อ่านทราบว่า หนังสือของข้าพเจ้ามุ่งไปทางไหน

หนังสือของข้าพเจ้าเป็นเรื่องเกี่ยวกับประวัติความรู้สึกนึกคิดของคน ไม่ใช่ประวัติความคิดทางการเมือง ความรู้สึกนึกคิดไม่ใช่แค่ความคิดอย่างเดียว แต่ยังรวมถึงความรู้สึกเข้าไปด้วย ความรู้สึกนึกคิดนี้อาจเข้าไปเกี่ยวพันกับการเมืองของไทย หรือไม่เกี่ยวเลยก็ได้ เมื่อพูดถึงความคิดทางการเมือง ต้องคิดถึงนักคิดเรื่องการเมือง แต่ข้าพเจ้าจะไม่จำกัดการค้นคว้าอยู่เฉพาะนักเขียนกลุ่มน้อยนักหนังสือพิมพ์นักการเมืองข้าพเจ้าสนใจเรื่องความรู้สึกนึกคิดของคนทั้งหมด ถ้าจะถามว่าจะเลือกประชาธิปไตยแบบโจ่งแจ้งหรือแบบแสดงออกอย่างเจิบๆ ข้าพเจ้าเลือกเอาแบบหลัง

ประชาธิปไตยดังกล่าวนี้เป็นเรื่องในประวัติศาสตร์ที่ง่ายต่อการเปลี่ยนแปลงและการแตกแยก วิชาอื่น ๆ ก็มีความเกี่ยวพันกับประชาธิปไตย แต่คนละแง่มุมกัน M. Jean Stoezel ซึ่งเป็นผู้เชี่ยวชาญในศาสตร์นี้ของฝรั่งเศสได้อธิบาย

แยกให้เห็นว่า นักสังคมศาสตร์ " ไม่ศึกษาประชากรพิจารณาเนื้อหา แต่จะศึกษาเฉพาะรูปแบบของมันเท่านั้น " ¹ นักประวัติศาสตร์ไม่สนใจรูปแบบเลย แต่สนใจเนื้อหา นักสังคมศาสตร์ " ไม่หาสถานการณ์ทางประวัติศาสตร์.....หาแต่ลักษณะปรากฏการณ์ของประชากรพิจารณา ดังนั้น สถานการณ์ทางประวัติศาสตร์แบบไหนก็ได้ พวกเขาสนใจทั้งนั้น " ² นักประวัติศาสตร์สนใจกับสถานการณ์ทางประวัติศาสตร์ " สิ่งทั้งนักปรัชญานักจิตวิทยาและนักสังคมศาสตร์ไม่สามารถทำได้ และนักประวัติศาสตร์ทำได้สำเร็จ คือ การเห็นปัญหาที่แท้จริงของประชากรพิจารณาในเวลาที่แตกต่างกันในประวัติศาสตร์ และมีคำตอบออกมาตามสภาวะ " ³ นักประวัติศาสตร์เรียนรู้วิธีมาจากนักสังคมศาสตร์ และในทางกลับกัน งานของนักประวัติศาสตร์บางงานย้อนกลับมาช่วยงานนักสังคมศาสตร์ในการตั้งสมมุติฐาน แต่จุดสนใจยังคงต่างกัน

ประชากรพิจารณาเป็นเรื่องจริงที่มีชีวิตชีวา บางครั้งก็เป็นเหตุ บางครั้งก็เป็นผล การศึกษาเรื่องนี้จึงมุ่งลึกลงไปในเรื่องของสภาพการเมือง ปัญหาทางเศรษฐกิจ และสภาพสังคม ถ้าจะให้ดีแล้วประวัติศาสตร์ประชากรพิจารณาต้องรู้ดีเรื่องความคิด การกระทำของคนและของสภาวะตอนนั้น งานค้นคว้าเรื่องประชากรพิจารณาของข้าพเจ้าจะผิดพลาดถ้าไม่คำนึงถึงวิวัฒนาการของปัญหา และไม่สนใจเรื่องความสัมพันธ์ทางการค้าระหว่างสองประเทศนี้เลย

เช่นเดียวกับความสัมพันธ์ทางการทูต สมควรที่จะกล่าวไว้ในที่นี้ด้วยถึงวิธีที่ข้าพเจ้าวางแผนไว้ระหว่างการค้าค้นคว้าของข้าพเจ้าและประวัติศาสตร์ความสัมพันธ์ทางการทูตระหว่างไทยและฝรั่งเศส ข้าพเจ้าได้กล่าวไว้น้อยมากจนหลายคนอาจจะแปลกใจ เป็นเพราะข้าพเจ้าคิดว่า ทั้งสองอย่างนี้เกี่ยวข้องกันก็จริง แต่ความสัมพันธ์อย่างเป็นทางการของรัฐบาลทั้งสองไม่ได้มีอิทธิพลโดยตรงกับประชากรพิจารณา ขณะเดียวกัน ถ้าประวัติการทูตที่ทำการตามธรรมเนียมนั้นให้ผลที่จำกัด งานค้นคว้าของข้าพเจ้าจะศึกษาลึกลงไป ดังที่ M. Renouvin ได้วางแผนคิดไว้ในเรื่องของประวัติศาสตร์ความสัมพันธ์ระหว่างประเทศ ⁴

เมื่อมีจุดมุ่งหมายที่แน่ชัดแล้ว ทำอย่างไรจึงให้ถึงจุดนั้น ? คำตอบคือต้องรู้จักประชากรพิจารณาฝรั่งเศสที่มีต่อประเทศไทย และชี้ให้เห็นวิวัฒนาการของมัน การจะให้ได้มาซึ่งประชากรพิจารณาร่วมสมัยยังเป็นสิ่งที่ยากเย็นมาก สมัยที่ศึกษาอย่ามีอะไรเลยที่จะมาบริการเราเรื่องการหยั่งเสียงแบบในสมัยปัจจุบัน ถ้าเช่นนั้นเราใช้อะไรแทน ? เป็นไปได้ไหมที่จะหาประชากรพิจารณาขึ้นมาในระยะเวลาที่ห่างกันถึงสองศตวรรษ หรือว่าเราควรที่จะล้มเลิกความคิดที่จะศึกษาเรื่องนี้เลย ? ปัญหานี้สำคัญ

คำถามสองข้อเกิดขึ้นและดูจะไม่ลงรอยซึ่งกันและกันเลย คือ เรื่องของข้อมูล และเรื่องของการแปลความจากข้อมูล ข้อมูลชนิดไหนที่ควรใช้ ? เราควรให้ความเชื่อถือในข้อมูลแต่ละชั้นอย่างไร ? งานของข้าพเจ้าใช้ข้อมูลที่เป็นงานติดต่อส่วนตัวน้อยมาก เพราะเราจะไม่พบบรรยายของประชากรพิจารณาในงานเขียนส่วนตัว นอกเสียจากว่า งานนั้นมีมีความสำคัญเป็นพิเศษ งานติดต่อส่วนตัวนั้นเราตามวิวัฒนาการมันไม่ได้ เอกสารทางการทูตบอกถึงความเป็นจริง แต่ไม่ได้ให้เราทราบถึงความเคลื่อนไหวของประชากรพิจารณามากนัก และยังเป็นเอกสารที่อ่านกันเฉพาะคนในรัฐบาล ไม่ได้มีอิทธิพลต่อความรู้สึกของประชาชน ยกเว้นบางกรณี ซึ่งมีจำนวนจำกัดมาก ⁵ เอกสารประเภทที่กล่าวมานี้ใช้ประโยชน์ในการช่วยบอกบทบาท บอกลักษณะ หรือวิเคราะห์คำพูดของคน

เอกสารที่เป็นสิ่งพิมพ์เป็นข้อมูลสำคัญของการศึกษาเรื่องประชากรพิจารณา ที่ไหนมีการเผยแพร่ทางงานเขียน ที่นั่นมีประชากรพิจารณา และก็เป็นธรรมดาที่การศึกษาเรื่องประชากรพิจารณาในอดีต ต้องใช้ข้อมูลที่เป็นงานพิมพ์ การศึกษาประชากรพิจารณาร่วมสมัยปัญหานั้นแตกต่างออกไป การพิมพ์ไม่ได้ผูกขาดแต่อย่างเดียว ยังมีการสื่อสารสมัยใหม่เข้ามาด้วย เช่น ภาพยนตร์ วิทยุ โทรทัศน์ ในงานเขียนจำนวนมาก เราสามารถแยกออกมาได้สามประเภท คือ หนังสือและใบปลิว วารสาร และหนังสือพิมพ์รายวัน สามกลุ่มที่น่าสนใจ สามประเภทที่ให้อิทธิพลในทางที่ต่างกัน ความหลากหลายนี้เป็น

1. Jean Stoetzel, *Contribution à l' étude expérimentale des opinions*, page 9

2. *ibid.*, page II

3. Jean Stoetzel, *Esquisse d' une théorie de l' opinion*, page 378

4. Pierre Renouvin, " L' histoire contemporaine des relations internationales ", *Orientation de recherche, Revue historique*, avril-juin, pp. 233-255

5. ยกตัวอย่าง เรื่องเซ็นเซอร์หนังสือหรือวารสาร เนื่องจากหน่วยงานนี้มีจุดมุ่งหมายต่อประชากรพิจารณา หรือต้องการควบคุมให้มีอิทธิพลต่อประชากรพิจารณา เอกสารนี้ให้ข้อมูลที่มากมาย

สิ่งที่ทำให้ข้าพเจ้าต้องสำรวจตั้งแต่หนังสือไปจนถึงหนังสือพิมพ์ โดยตั้งใจดูทุกเล่ม และคิดเสนอบรรณานุกรมที่เกี่ยวกับประเทศไทยในระยะปีค.ศ. 1815-1868 ที่ค่อนข้างสมบูรณ์ สำหรับวารสาร ข้าพเจ้าศึกษาอย่างละเอียด ส่วนหนังสือพิมพ์รายวัน ข้าพเจ้าใช้การหยั่งจำนวน วิธีนี้ตั้งอยู่บนฐานของการสังเกตเบื้องต้น ที่ออกมาว่า จำนวนของข้อมูลทั้งสามประเภทมีจำนวนที่ไม่เท่ากัน ประเภทหนังสือนั้น รายชื่อหนังสือแยกเนื้อหาไปตามชื่อเรื่องอยู่แล้ว ทุกเรื่องน่าสนใจ วารสารแสดงจำนวนบทความที่เกี่ยวกับประเทศไทยเป็นจำนวนมาก หนังสือพิมพ์รายวันลงเรื่องเกี่ยวกับประเทศไทยน้อยมาก ดังนั้น ข้าพเจ้าจึงแบ่งความสนใจในการค้นคว้าไปตามจำนวนนี้

การประมาณจำนวนหนังสือพิมพ์และวารสารเป็นสิ่งที่ไม่ควรละเลย ของหนังสือและใบปลิวก็เป็นตัวนำทางที่มีค่า ข้าพเจ้าพบการอ้างอิง การอ้างถึงบทความที่พิมพ์มาแล้วในนั้นมาก เปรียบเสมือนเสียงสะท้อนจากประชาพิจารณ์ ข้าพเจ้าได้ตรวจสอบและยอมรับว่า เราสร้างการลำดับเหตุการณ์ที่เราแน่ใจว่าการศึกษาสิ่งพิมพ์ไม่ไร้ประโยชน์ขึ้นมาได้จากหนังสือ นอกจากนั้น เพื่อให้การค้นคว้ามีโอกาสพัฒนาขึ้น ข้าพเจ้าใช้การคำนวณเข้ามาช่วยวิเคราะห์ด้วย วิธีนี้ไม่ช่วยให้ข้อบกพร่องหมดไป และไม่ได้ทำให้บทความเล็ดลอดสายตาข้าพเจ้าไปเช่นกัน

เมื่อรวบรวมเอกสารเข้าด้วยกันแล้ว ในงานเขียนแต่ละงานเราต้องตั้งคำถามสองข้อ คือ อิทธิพลของงานเขียนนี้คืออะไร ? งานเขียนแสดงออกมาในรูปไหน ? คำถามสองข้อนี้เกี่ยวข้องกันอย่างมาก ในด้านประชาพิจารณ์ อะไรที่เป็นสัญญาณ เป็นเหตุด้วย และในทางตรงข้าม ผลทั้งหลายที่ออกมาส่วนมากมักเป็นเหตุ เป็นปัจจัย นี่เป็นกฎสำคัญของการศึกษาเรื่องประชาพิจารณ์ มันเกี่ยวกับเรื่องของขอบเขตอิทธิพลของประชาพิจารณ์และน้ำหนักในการแสดงออก เราต้องหาเครื่องวัดมาใช้ เพราะเหตุนี้ในงานของข้าพเจ้าจึงมีการใช้สถิติอยู่ด้วย

การคำนวณมีใช้ในสังคมศาสตร์ทุกแขนง ตัวเลขแสดงถึงความแน่นอน เป็นวิทยาศาสตร์ คัดปัญหาเรื่องการใช้ความรู้สึกส่วนตัวมาแปลความ ศาสตร์ของประชาพิจารณ์ไม่สามารถหลีกเลี่ยงความเป็นไปได้ในการเปลี่ยนปรากฏการณ์ทางจำนวนที่นับได้และนับไม่ได้ สิ่งนี้ทำให้นักประวัติศาสตร์หันมาใช้วิธีทางสถิติ

ข้าพเจ้าคิดว่าได้บอกขอบเขตของการค้นคว้าแล้ว ทุกอย่างที่เป็นจำนวน พื้นที่ จำนวนเล่ม ความบ่อย ข้าพเจ้าต้องไม่มองข้าม ยกตัวอย่าง เช่น ข้าพเจ้าต้องการรู้ถึงจำนวนการเข้ามาของคนฝรั่งเศสในประเทศไทย หรือ ต้องการศึกษถึงความสัมพันธ์ทางการค้าระหว่างฝรั่งเศส-ไทยว่ามีมากน้อยเพียงไร ตัวเลขเหล่านี้ใช้ประโยชน์เพื่อเอามายั่งเสียงประชาพิจารณ์ แต่ไม่ใช่เป็นปรากฏการณ์ทางประชาพิจารณ์ นอกจากนี้ ข้าพเจ้าใช้ตัวเลขเพื่อวัดค่าของประชาพิจารณ์ จึงน่าสนใจมากที่ต้องมีรายชื่องานเขียนเรื่องประเทศไทยที่พิมพ์ขึ้นในแต่ละปี⁶ ในประเทศฝรั่งเศส ช่วงสมัยครั้งแรกของคริสต์ศตวรรษที่ 19 และเราทำได้ไกลยิ่งกว่านั้นอีกด้วยการคำนวณการพิมพ์ซ้ำของหนังสือแต่ละเล่ม จำนวนการอ้างอิง การอ้างถึงทั้งในทางตรงและทางอ้อม ทั้งหมดเพียงแต่ใช้การคำนวณและการตีความ

เราจะใช้วิธีสถิติให้ไกลไปกว่านี้ได้ไหม ? ตามความเป็นจริงแล้ว ข้าพเจ้าว่าไม่ได้ ข้าพเจ้าไม่เชื่อว่าการใช้สถิติช่วยในการหาประชาพิจารณ์ เพราะมันไม่มีกำลังพอที่จะมาเป็นตัวสัญญาณ แม้ว่าบางทีมันเป็นประโยชน์ในการเป็นตัวเหตุ การใช้สถิติไม่ช่วยให้เรารู้ค่าของการแสดงออกของประชาพิจารณ์ งานเขียนชิ้นหนึ่งบอกถึงความเห็นของผู้เขียน หรือแปลกระแสดความคิดเห็นออกมา ? วิธีทางสถิติไม่มีทางสังเกตได้ว่าอะไรพิเศษ อะไรปกติ อีกอย่างหนึ่ง หนังสือเล่มหนึ่งมีค่าไม่เท่ากับอีกเล่มหนึ่ง งานเขียนมีค่าไม่เท่ากัน การอ้างถึงซึ่งไม่ได้ นับไม่ได้ แต่บอกถึงค่าที่คนนิยมอ่าน โบร์ชัวจำนวนแปดหน้า เขียนอย่างลวกๆ หรือบทความที่เขียนอย่างเร่งรีบ บางทีให้ประโยชน์ในเรื่องของประชาพิจารณ์มากกว่าหนังสือเล่มหนาที่เขียนโดยผู้เชี่ยวชาญเสียอีก⁷

ในสภาพแบบนี้ ทำอย่างไรจึงจะไม่ทำให้ข้อเขียนที่ไม่เข้าอยู่ในข่ายใด กระจัดกระจายหายไป ? ในงานค้นคว้าเรื่องนี้ก็เช่นเดียวกับงานค้นคว้าอื่น ๆ ทางออกก็ต้องแยกชนิด รวมพวกและเลือกแนวของงานเขียนแต่ละงานออกมา อันนี้ทำให้เข้าถึงเรื่องทั่วไปโดยไม่ต้องมองข้ามงานเขียนที่อยู่โดดเดี่ยว ยกตัวอย่างเรื่องผู้อพยพจำนวนมาก พวกนักเดินทางฝรั่งเศสในประเทศไทย กลุ่มคนไทยในฝรั่งเศส ยิ่งข้าพเจ้ามีข้อมูลมากเกี่ยวกับพวกเขาเท่าไร พวกเขาก็ยังมี

6. เราสามารถอ่านรายชื่องานเขียนได้ในบรรณานุกรม

7. ไม่คิดว่าเวลาเราเขียนถึงประเทศใดประเทศหนึ่ง ไม่จำเป็นต้องพูดถึงเฉพาะสิ่งที่อยู่ในความสนใจของเรา

ความหมายมากเท่านั้น ข้าพเจ้าจะพูดถึงความรู้สึกของผู้เขียนอย่างละเอียด ส่วนใหญ่ประวัติศาสตร์ประชากรจะไม่น่าสนใจสิ่งที่อยู่โดดเดี่ยว สนใจแต่ที่ร่วมกัน

ข้าพเจ้าพยายามตีความข้อมูล จัดประเภท แยกชนิดของสิ่งพิมพ์ บทนำ คำเตือนที่ผู้เขียนบอกคนอ่านส่วนมาก น่าสนใจกว่าตัวเนื้อหา เพราะสะท้อนให้เห็นถึงความคิดส่วนลึกที่แท้จริงของผู้เขียน⁸ และจุดนี้เป็นคำชี้แจงถึงการจัดพิมพ์ และแนวโน้มของประชากรมาพบกัน

เกี่ยวกับข้อมูลทางวรรณคดี เราต้องศึกษาเรื่องความสัมพันธ์ระหว่างสองประเทศ ข้าพเจ้านำวิชาวรรณคดีเปรียบเทียบมาใช้มาก แต่การมองปัญหาไม่เหมือนกัน วิธีการก็ต่างกัน ขอบข่ายของข้าพเจ้ากว้าง สำหรับนักประวัติศาสตร์ เครื่องกีดขวางระหว่างงานที่เป็นวรรณคดีและที่ไม่เป็น ไม่มีความหมายอะไร ทุกอย่างที่เป็นงานเขียนทั้งหมด นักประวัติศาสตร์สนใจทั้งนั้น ที่ต้องเน้นคืองานที่เป็นวรรณคดีและงานที่เกิดจากจินตนาการ

การจำกัดวิธีทางสถิติ ความจำเป็นในการรู้ประเภทของสิ่งพิมพ์ การแยกประเภท การเลือกตัวอย่างที่เด่น นำงานไปสู่จุดที่ต้องการได้ แต่ถามว่ามีทางอื่นไหม ? การศึกษาในวิชาที่มีเรื่องให้เรียนรู้มากและมีชีวิตชีวอย่างเรื่องของประชากร เราต้องสนใจชีวิตประจำวันของคนให้มาก และพยายามหาประชากรที่ซ่อนอยู่ในงานที่เขียนมาเมื่อหลายปีก่อนให้ได้

ผลงานเขียนของข้าพเจ้าเป็นไปตามความคิดที่ให้ไว้ในชื่อเรื่อง (ประชากรฝรั่งเศสที่มีต่อสยามระหว่าง ค.ศ.1815-1868) เมื่อเป็นเรื่องที่ต้องหาประชากรจากความเป็นจริง ข้าพเจ้าจะต้องศึกษาถึงสภาพที่มันเกิดขึ้นมา และความสัมพันธ์ระหว่างสองประเทศ เนื่องจากความสัมพันธ์เป็นตัวทำให้เกิดขึ้น การศึกษาประชากรที่เป็นเพียงการบรรยายทั่วไปจะอยู่ในคำนำของข้าพเจ้า ในตอนที่หนึ่งเป็นการสำรวจเอกสาร แยกตามประเภทของสิ่งพิมพ์ ถือเป็นเครื่องมือที่ประชากรฝรั่งเศสดึงออกมาจากความเป็นจริงของไทย ตอนที่สองกล่าวถึงวิธีการที่ฝรั่งเศสแพร่ข่าวเกี่ยวกับประเทศไทย ตอนสุดท้ายเป็นตอนที่เสนอปัญหาที่ละเอียดอ่อน ตอนนี้เข้าสู่หัวใจของเรื่องและส่วนลึกของการค้นคว้าครั้งนี้ ความยากลำบากของงานอยู่ที่ตัวข้อมูลและแบบของประชากร ข้อมูลของข้าพเจ้าอยู่กระจัดกระจาย ในหนังสือบ้าง ในวารสารบ้าง ในหนังสือพิมพ์รายวันบ้าง ความคิดที่แทรกอยู่ทั่วไป ข้อสังเกตที่เกิดขึ้นโดยไม่ได้ตั้งใจ คำพูดและประโยคบางประโยค เหล่านี้ส่วนมากเป็นการแสดงออกของผู้เขียนที่เป็นธรรมชาติมากกว่าหนังสือทั้งเล่มที่เขียนถึงประเทศไทย ดังนั้นฐานข้อมูลของข้าพเจ้าจึงเป็นแบบกระจาย

งานค้นคว้าชิ้นนี้เป็นเพียงการเสนอเรื่องให้เป็นแนวทางในการศึกษา เรื่องนี้สมควรที่จะได้รับการค้นคว้าต่อ ข้าพเจ้าต้องการขยายหัวข้อออกไปอีกเพื่อให้การค้นคว้าละเอียดขึ้น และรัดกุมขึ้นโดยเฉพาะในเรื่องของการหยั่งเสียง แต่มีเวลาค้นคว้าจำกัดมาก จึงไม่สามารถทำได้

แม้ว่าจะขาดอะไรบางอย่างดังที่กล่าวมาแล้ว ข้าพเจ้าก็คิดว่าข้าพเจ้าได้ให้หลายอย่างกับผู้อ่าน แม้ว่าจะเป็นการยากมากที่จะนำประชากรฝรั่งเศสที่มีต่อประเทศไทยในหลายด้านออกมาให้เห็นได้ในช่วงระยะเวลา 50 ปีนี้ก็ตาม

8. แม้หนังสือที่มีแนวทางไม่เกี่ยวกับการเมือง

AVANT PROPOS

En 1662, deux missionnaires, MM. Pallu et de la Motte Lambert, établirent le premier contact avec le Siam. Trois ans plus tard, M. de Bourges portait les lettres du Pape et du roi de France au roi de Siam. En 1680, trois ambassadeurs thaïs embarquaient sur le "Soleil d'Orient" pour la France, mais ce vaisseau fit naufrage près de la côte orientale de Madagascar. Une deuxième ambassade thaïe fut envoyée et arriva à Paris en 1684.

La première ambassade française à se rendre au Siam comptait dix personnes: le chevalier de Chaumont, l'abbé de Choisy, le père Tachard, le comte de Forbin, et six pères jésuites. Elle était accompagnée des ambassadeurs thaïs de retour de mission. Elle arriva au Siam en 1685, et le chevalier de Chaumont signa un traité d'amitié entre les deux pays. Une troisième ambassade siamoise fut envoyée en France et en revint en 1687, accompagnée d'ambassadeurs de Louis XIV (Simon de la Loubère et Claude Cébéret du Boullay) et d'un régiment à douze compagnies, dont le roi Narai avait demandé la présence sur les conseils de Constance Falcon, son conseiller grec.

Après l'assassinat de C. Falcon, à qui les dignitaires du royaume reprochaient l'importance croissante qu'il avait pris dans la direction des affaires de l'Etat, et la mort, quelques temps après, du roi Narai, tous les Français, à commencer par les missionnaires, furent expulsés du pays. Les relations avec l'occident furent dès lors interrompues, et ce jusqu'au XIX^e siècle.

Les deux premiers tiers du XIX^e siècle virent le développement de nombreux progrès techniques en ce qui concerne la navigation, qui vit la voile céder le pas à la vapeur, et ce qui concerne les voies de communication, avec entre autres l'ouverture du canal de Suez. Le début du XIX^e siècle vit aussi un regain des activités missionnaires et commerciales en direction de l'Asie Orientale. Comme les relations entre la France et le Siam ont repris et se sont multipliées entre la Restauration et 1868 - fin du règne de Rama IV, plus connu sous son nom de Mongkut, qui ouvrit largement les portes du pays aux occidentaux - et que cette période des relations franco-thaïes a été très peu étudiée, j'ai choisi de lui consacrer ce travail.

La première difficulté à laquelle je me suis heurtée pour mener à bien cette étude a été la quête de la documentation. En effet, si la plupart des documents se trouvent à la Bibliothèque Nationale de France, il n'existe pas de bibliographie consacré au Siam.¹ Aussi, la recherche des documents traitant du Siam pendant cette période n'est pas une mince à faire, car elle implique le dépouillement de la masse des périodiques ayant été publiées entre 1815 et 1868. Ceci a été un travail de longue haleine, qui d'abord m'a conduit à dégager le caractère propre de chaque publication, à les classer par genre et à regrouper toutes celles qui pourraient contenir des articles sur le Siam. Pour cela, il m'a fallu consulter les revues qui ont parues tout au long de la cinquantaine d'années concernées, et ce, série par série, tome par tome, année par année, numéro par numéro et très souvent page par page. J'ai ainsi pu noter que des

1. Il n'existe qu'une bibliographie incomplète du *Bulletin de la Société de Géographie*, qui est déposée à la bibliothèque nationale de France.

articles sur le Siam avaient été publiés dans une douzaine de revues dont malheureusement, la Bibliothèque Nationale de France ne possède que des collections incomplètes. Après avoir dépouillé les revues, j'ai entrepris le dépouillement de la masse des quotidiens publiés à l'époque. Pour bien le faire, il eut fallu que je prenne tous les journaux un par un et que je regarde chacune de leurs colonnes, ce qui était impossible à faire. Je n'ai pu dépouiller comme je le voulais, tous les journaux, et de ce fait, il se peut que le manque de temps m'ait amené à ne pas voir certains articles se trouvant dans des quotidiens que leur caractère spécifique m'a fait éliminer de mes lectures.

Ouvrages, revues et quotidiens une fois dépouillés, j'ai classé les documents recueillis par année, pour constituer une sorte de sondage annuel de l'opinion française sur la Thaïlande. J'ai pu ainsi remarquer qu'il n'y avait pas de documents pour les années 1815-1819, 1821-1823, 1833 et 1841-1843. Comment expliquer ces manques, et pourquoi, sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, le Siam était-il sorti des préoccupations de l'opinion française? Il me semble qu'on peut trouver deux explications, l'une de caractère politique, l'autre d'ordre géographique.

En ce qui concerne les années 1815-1819 il faut se souvenir que la France était en voie aux séquelles de la Révolution et de l'Empire; la révolte des libéraux, en 1820, en témoigne. Pour ce qui est des années 1821-1823, elles correspondent à l'intervention française en Espagne (1822), qui se termina par la prise de Madrid (1823). Il me semble donc que l'opinion française avait à l'époque, les yeux fixés sur les événements intérieurs et européens ce qui explique qu'elle ne se soit pas intéressée à l'Extrême-Orient. Par contre, lorsque Charles X régna sur la France, il pratiqua une politique qui s'appuyait sur l'Eglise. De ce fait, les articles des missionnaires, faisant état de leurs activités dans les pays exotiques furent bien reçus par la presse et foisonnèrent dans les revues de voyages jusqu'à la Révolution de Juillet 1830. Après l'éclipse due aux événements de 1830, Adolphe Thiers, rédacteur du journal le *National* qui joua un rôle important dans le développement de la presse, surtout en 1835 et 1836, et le gouvernement de la Monarchie de juillet (1830-1848) qui encouragea les voyages de circumnavigation et d'explorations lointaines, firent naître dans l'opinion française le goût et l'intérêt pour les pays lointains, où de hardis capitaines faisant le tour du monde², offraient à la science de nouvelles découvertes et au commerce français de nouveaux débouchés. Si les Français s'intéressaient à l'Egypte (1840), à l'Afrique, à l'Océanie, à l'Algérie (1843), ils s'intéressèrent cependant peu au Siam pendant la Monarchie de Juillet, ce qui explique qu'on ne trouve aucun écrit sur ce pays en 1833 et entre 1841 et 1843. Sans doute est-ce parce que le Siam ne bordait pas la route maritime de l'Inde ni celle de la Chine, et qu'il est à plus de 10 000 kilomètres de la France, chiffre qui, à l'époque, dissuadait, presque à lui seul le voyageur. Cependant, ce n'est pas la distance, me semble-t-il, qui était un frein aux relations entre les deux pays, mais le temps qu'il fallait mettre pour la franchir. Si aujourd'hui Bangkok est à 12 heures de vol de Paris, et si aujourd'hui on a tendance à juger les époques passées en fonction des critères de facilité, de régularité, et de rapidité qui sont propres à cette fin du XX^e siècle, il ne faut pas oublier qu'au début du XIX^e siècle ou en était encore au règne des voiliers, qui étaient soumis aux caprices des vents, aux périls des tempêtes et que les maîtres

2. C.Lavollée, "La Politique européenne en Chine", *Revue des deux mondes*, 21^e année, tome 9, Paris, 1851, p.733-745.

mots, en fait de voyage, étaient: lenteur et incertitude. En 1815 les conditions de navigation étaient toujours celles du XVIII^e siècle, et ce n'est qu'après 1850 que la révolution du monde des transports commença à se faire sentir. N'oublions pas aussi que la durée des traversées pouvait énormément varier car les voiliers étaient tributaires des vents³. D'autre part, la traversée des océans Atlantique et Indien⁴, variait suivant les saisons (la meilleure époque pour la traversée était février, mars et avril). En rapprochant les indications fournies par les récits de voyages, les guides destinés aux voyageurs ou aux migrants, et quelle que soit la route choisie, la durée de la traversée de France à Singapour n'est jamais inférieure à trois mois. De Singapour, seul port qui desservait le Siam, il fallait encore prendre un autre bateau jusqu'à Bangkok; mais les communications entre les deux villes n'étaient ni régulières - il n'était pas rare qu'elles soient interrompues - ni rapides, puisque la durée normale du trajet était de quinze jours environ.

L'extrême lenteur des liaisons maritimes n'est pas le seul élément qui ait concouru à l'éloignement relatif des deux pays. La crainte des ouragans sur un océan encore assez mal connu, et la vie sur un voilier, où le passager participait totalement à la vie de l'équipage, était encore une grande aventure, et il fallait un motif sérieux pour la tenter.

L'information était dépendante des mêmes lenteurs et incertitudes que le transport des personnes; les nouvelles ne circulant évidemment pas plus vite que les voyageurs. Elles circulaient mêmes souvent moins vite, car aucun service public n'assurait l'acheminement du courrier d'un bord à l'autre de l'océan. On confiait les lettres à un voyageur ami qui embarquait, ou on les remettait à un capitaine de navire qui consentait de s'en charger; les mieux introduits avaient recours à un personnage officiel. "J'expédie la caisse..... sur le trois-mâts siamois le *Cruiser*, capitaine James Walker, à Singapour, à la maison HinneKindt et Cateaux; avec prière qu'elle soit immédiatement réexpédiée, par la voie de Suez, à M. Hatier de Bourville, agent des Affaires Etrangères à Marseille, auquel j'écris pour qu'il en hâte par tous les moyens en son pouvoir, l'envoi à Paris."⁵ Ceci explique que les lettres mettaient plus longtemps encore à voyager que les hommes, puisque j'ai relevé que celles envoyées par les missionnaires à leurs collègues, mettaient en moyenne deux ans pour arriver en France, où elles étaient publiées.⁶

La durée du parcours, due à la distance, gêna considérablement l'acheminement de la correspondance, la propagation des nouvelles, les relations entre les deux pays, et eut une influence indiscutable sur la formation de l'opinion publique française en ce qui concerne le Siam.

3. "J'ai l'honneur de vous annoncer qu'après une lutte de près de quinze jours, contre les vents et une mer affreuse, que Marceau a dû retourner à Singapour, pour ne pas perdre son bâtiment...." (Lettre de M. de Montigny au ministre des Affaires Etrangères. Ministère des Affaires Etrangères: *Siam. Mission de M. de Montigny à Siam et en Cochinchine*. 1855-1857, tome 1, p.209.)

4. Ce n'est que lorsque le canal de Suez eut été ouvert à la navigation en 1869, que les navires n'eurent pas à emprunter l'Atlantique sud et la route du Cap.

5. *Ibid.*, p.130

6. J'ai mis les dates de rédaction des lettres, entre parenthèses, dans la bibliographie classée par année de publication.

A partir de 1850, où un service régulier de paquebots à vapeur fut établi par l'Angleterre, en passant par Aden, Ceylan, Penang et Singapour, pour relier Suez à Hong-Kong⁷, la durée et les aléas du trajet furent sérieusement réduits. Le service de navigation commençait à Southampton ou au Havre pour s'achever, au bout de 45 jours seulement à Singapour, si le navire passait par Suez; la traversée durant 57 jours⁸ si le navire passait par le Cap de Bonne Espérance. Le voyage le plus court durait 43 jours par la route directe, et le voyage le plus long 61 jours par la voie du Cap⁹. A ce trajet s'ajoutait une semaine pour aller de Singapour à Bangkok par le steamer "Chao Phya", du gouvernement siamois.

Le progrès technique raccourcit les distances, les nouvelles du Siam se multiplièrent et les voyageurs se firent plus nombreux. 1850 marque donc une date dans les relations entre le Siam et l'Europe, une date qui scinde en deux la période à laquelle j'ai choisi de consacrer ce travail, car après 1850 la formation de l'opinion publique, en ce qui concerne le Siam, subit le contre coup du brusque changement qui avait, aux yeux des contemporains, aboli les distances.

7. E. Jurien de Lagravière, "Souvenir des côtes de Chine", *Revue des deux mondes*, 22^e année, nouvelle période, XIII, 1852, p.202.

8. De Southampton ou du Havre, on va à:

Madrid	en 6 jours	Ile de Madère	en 7 jours
de Madrid à		de Madère aux	
Gibraltar	8 jours	Iles du Cap Vert	5 jours
de Gibraltar à		du Cap Vert à l'	
l'Ile de Malte	4 jours	Ile de l'Ascension	6 jours
de Malte à		de l'Ascension au	
Alexandrie	4 jours	Cap de Bonne Espérance	11 jours
d'Alexandrie à		du Cap à l'	
Aden via Suez	5 jours	Ile de la Réunion	12 jours
d'Aden à		de la Réunion à	
Point de Galle (Ceylan)	10 jours	Point de Galle	8 jours
de Ceylan à		de Ceylan à	
Singapour	8 jours	Singapour	8 jours
	<u>45 jours</u>		<u>57 jours</u>

9. Après la *Carte du royaume de Siam, de la Cochinchine française et du royaume de Cambodge* par Malte-Brun, MDCCCXIX. Cette carte a été dressée pour accompagner une notice sur le royaume de Siam, par M.A. Gréhan, Consul Général de S.M. le roi de Siam à Paris. On peut la consulter au département des Cartes et Plans de la Bibliothèque Nationale de France.

INTRODUCTION

Un titre suffisant rarement à définir l'objet d'une recherche, je ne crois pas inutile, avant d'entrer dans le vif du sujet, de donner quelques précisions sur mon propos, au risque de souligner l'écart entre l'intention initiale et le résultat final.

Le titre rapproche deux termes: la Thaïlande et l'opinion publique française. Mon projet se situe au point de rencontre de deux perspectives. Il se propose d'abord de retracer l'évolution des relations entre la France et la Thaïlande. Ces relations ne sont pas constantes, mais tantôt étroites et tantôt plus rares, et la distance relative qui sépare les esprits et les coeurs se modifie avec elles.

Dans cette perspective, les années 1815-1868 qui voient des innovations techniques réduire d'une part la durée de la traversée par mer et d'autre part les délais de communication et qui voient aussi les échanges se développer, ont-elles aussi marqué un progrès de la connaissance et de la compréhension entre les deux peuples?

Dans une deuxième perspective, il s'agit de l'opinion française sur la Thaïlande. Mais ce n'est pas vraiment la Thaïlande qui m'intéresse, sinon la représentation que s'en fait l'opinion française, non pas ce qu'est objectivement le royaume, mais ce qu'en pensent les Français. Mon étude est avant tout une étude d'opinion publique. J'émetts l'hypothèse que la société thaïe constitue une sorte de réactif qui suscite sympathie ou aversion, et cristallise des opinions profondes. Si cette hypothèse est fondée, il doit être possible, de dessiner l'image de l'opinion publique française sur laquelle les thèmes thaïs agiraient comme un "révélateur". La connaissance de la réalité thaïe n'importe donc pas essentiellement à l'exécution de mon projet: elle n'est utile qu'indirectement, dans la mesure où elle permet d'apprécier la marge d'erreur, l'écart qui la sépare de sa représentation dans l'esprit des Français: point de repère fixe dans cette navigation à l'estime, où les contours des objets réels sont déformés par les brumes de l'ignorance, des préjugés ou des passions.

L'idée qu'un peuple se fait d'un autre, ne coïncide pas avec la réalité. C'est là une évidence depuis longtemps reconnue, et son affirmation préalable est un lieu commun de toutes les études consacrées à ce genre de problèmes. C'est un cas particulier du grand problème de la connaissance, de ses voies et de ses limites. Il y a d'une part la réalité et de l'autre quelque chose que l'on sait mal définir. Je ne propose pas seulement de déterminer comment les Français voyaient la Thaïlande et ce qu'ils en savaient, mais aussi ce qu'ils en pensaient et comment ils la jugeaient.

De l'écart entre la représentation collective et la réalité qui lui sert de support, les causes sont multiples. Le rôle du temps est appréciable: l'information est naturellement en retard sur l'évolution de la réalité. Ce décalage est aggravé par la persistance des images que l'on s'est faites d'une nation lointaine et qui représentent davantage son passé que son présent. J'aurai à évaluer cette distorsion qui n'est pas constante et à calculer la vitesse à laquelle les images se renouvellent. L'information est toujours fragmentaire et sa diffusion obéit à des contingences imprévisibles. L'imagination aussi exerce son pouvoir capricieux et redoutable sur les données du souvenir et de l'information. Il faut enfin compter avec les attirances mystérieuses de la sensibilité affective. L'écart entre la réalité et sa représentation

est en grande partie la conséquence des tendances de l'opinion un reflet de ses aspirations et de ses dispositions. L' étude de cette déformation me place au coeur de l'opinion.

L' opinion publique française est donc à la fois la matière et l' objet de mon étude: elle en fait l' originalité relative. Assurément d'autres avant moi s' intéressèrent aux relations des deux peuples et les travaux sont nombreux, ne serait-ce que sur les rapports entre la Thaïlande et la France. Mais ma perspective est un peu différente de la leur, et je crois utile de préciser en quoi mon orientation se distingue précisément de celle de travaux relevant de genres voisins, un genre se définissant autant par ses rapports avec ses proches que par sa nature propre.

Il s'agit de l' histoire de l'opinion et non de l'histoire des idées politiques. L'opinion, je viens de le suggérer, ce ne sont pas seulement des idées, ce sont aussi des sentiments, des tendances à peine formulées, tout un contenu affectif. Cette opinion peut souvent n'avoir qu'un rapport assez lâche, ou même pas de rapport du tout, avec l'aspect politique de l'expérience thaïe. Enfin, qui dit idées politiques sous-entend ordinairement penseurs politiques, or je n'entends absolument pas limiter le champ de mon enquête au petit groupe d'écrivains, de journalistes et d'hommes politiques-on dirait de nos jours d'intellectuels; c'est l'opinion toute entière qui m'intéresse. Si la distinction que l'on pose quelquefois entre une opinion éclairée et une opinion instinctive avait quelque sens, et qu'il me fallût choisir entre elles, c'est à cette dernière qu'irait ma préférence.

Cette opinion n'est en effet ni immuable, ni homogène: c'est le propre de l'intelligence historique d'être sensible au changement et à la diversité. D'autres disciplines s'occupent aussi de l'opinion et se consacrent à son étude, mais elles le font de points de vue différents: telle la sociologie de l'opinion. M. Jean Stoetzel qui fut en France un précurseur de cette science, a fort bien indiqué ce qui séparait la sociologie de l'opinion telle que je la conçois. Le sociologue "ne se propose pas d'étudier les opinions dans leur contenu, mais seulement dans leur forme."¹ L'historien ne se désintéresse pas absolument de la forme, mais s'intéresse bien plus encore au contenu et à ses variations. Le sociologue "ne cherche nullement à faire le point de certaines situations historiques.....recherche essentiellement les caractères des phénomènes d'opinion. Dès lors, n'importe quelle situation historique sera bonne."² L'historien s'attache à la singularité des situations historiques." Ce que ni le philosophe, ni le psychologue, ni le sociologue ne peuvent espérer achever, l'historien a la tâche de le réaliser: rendre compte des problèmes concrets d'opinion aux différents moments de l'histoire, et des réponses qui leur sont apportées dans les diverses circonstances."³ Il ne s'interdira pas de prendre des leçons de méthode auprès du sociologue, et en retour certaines de ses études iront peut être nourrir la synthèse du sociologue, mais leur point de vue restent distincts.

L'opinion est une réalité vivante, tantôt cause et tantôt effet, dont l'étude ne peut être détachée d'un large contexte. Elle plonge ses racines dans une situation politique, une conjoncture économique, une société déterminée. L'histoire de l'opinion devrait, pour bien

1. Jean Stoetzel, *Contribution à l'étude expérimentale des opinions*, p. 9

2. *ibid.* page II

3. Jean Stoetzel, *Esquisse d'une théorie de l'opinion*, p. 378

faire, tout savoir des idées, des activités, des hommes et des circonstances. Mon étude de l'opinion serait singulièrement faussée si elle ignorait tout de l'évolution de la conjoncture et se désintéressait complètement des relations commerciales entre les deux pays.

De même pour les relations diplomatiques. Il convient à ce propos de dire un mot de la façon dont j'ai conçu les rapports entre ma recherche et l'histoire des relations diplomatiques franco-thaï. J'ai fait à celle-ci une place qu'on s'étonnera peut-être si réduite: mais il semble, sauf à de rares moments où les deux histoires se rejoignent, que les relations officielles entre les deux gouvernements n'ont pas d'influence directe sur la nature et la tendance de l'opinion. Cependant, si l'histoire diplomatique conçue de façon traditionnelle ne m'apporte qu'une contribution limitée: mon enquête s'inscrit dans l'étude de ces forces profondes auxquelles M. Renouvin assigne une place de choix dans une conception élargie de l'histoire des relations internationales.⁴

L'objectif défini, comment l'atteindre? Il s'agit de connaître l'opinion française sur la Thaïlande et de retracer son évolution. Pour saisir l'opinion de l'époque contemporaine, la tâche ne serait déjà pas si facile. Or il n'existe rien pour cette époque qui ressemble de près ou de loin à un sondage d'opinion ou qui puisse rendre des services équivalents. Par quels instruments le remplacer? Est-il possible de reconstituer cette opinion à deux siècles de distance ou faut-il désespérer de l'entreprise? La question est d'importance.

Deux problèmes indissociables se posaient: la documentation et son interprétation. A quelle sorte de documents recourir? Quel crédit accorder à chacun? Mon étude utilise fort peu les documents d'archives. Les faits d'opinion ne laissent guère de traces dans les archives, à moindre de prendre une ampleur exceptionnelle: les archives ne me permettent donc pas ni de les saisir ni de les suivre. Le cas des archives diplomatiques illustre cette vérité: d'une part elles ne révèlent pas grande chose des mouvements d'opinion, d'autre part les dépêches d'ambassadeurs destinées à être lues des seuls hommes d'Etat n'exercent pas d'influence appréciable sur le sentiment public. Sauf dans un petit nombre de cas bien limités:⁵ les documents d'archives n'ont été que des auxiliaires pour préciser le rôle d'une personnalité, éclairer sa physionomie, ou critiquer ses déclarations.

Le document imprimé est la source essentielle de toute étude d'opinion: il n'y a d'opinion publique que là où il y a diffusion d'écrits, et le mode normal de publication dans les siècles précédents est l'impression. Pour une étude de l'opinion contemporaine le problème serait différent, l'impression ayant perdu son monopole, il faudrait inclure dans l'enquête les moyens de communication modernes, cinéma, radio, télévision. Dans l'énorme masse d'imprimés, on peut distinguer trois grandes familles: les livres et brochures; les périodiques; les quotidiens. Trois lots distincts, trois catégories dont les influences suivent des chemins différents. Cette diversité a inspiré mon attitude: je suis allée des livres aux journaux.

4. Pierre Renouvin, "L'histoire contemporaine des relations internationales", Orientation de recherche, *Revue historique*, avril-juin 1954, pp.233-255

5. Par exemple, ceux de la censure des livres ou des périodiques, parce que cette institution avait précisément pourbut d'agir sur l'opinion ou de la préserver des influences qui pouvaient s'exercer sur elle: sur plusieurs points, ces documents ont apporté de précieux renseignements.

Je me suis faite une règle tous les livres et brochures, et je pense présenter une bibliographie assez complète de ce qui a paru sur la Thaïlande pendant la période 1815-1868; dans les revues, j'ai mené des prospections approfondies; pour les journaux, je m'en suis tenue à des sondages. Cette méthode est fondée sur une observation élémentaire: la richesse très inégale de ces trois catégories de sources. Dans les livres, puisque leur liste est déjà le produit d'une sélection en fonction du sujet, tout peut être intéressant. Les périodiques présentent une proportion encore élevée d'articles concernant la Thaïlande. L'apport des quotidiens est extrêmement faible. J'ai donc proportionné mon attention au rendement décroissant de la recherche.

Il ne pouvait être question d'abandonner au hasard la direction des sondages dans les journaux et périodiques. Pour cette prospection aussi les livres et brochures ont été un guide précieux. J'y ai trouvé une masse imposante de références, renvois, allusion à des articles de presse. On n'y perçoit les échos des controverses qui agiterent l'opinion publique. J'ai admis, et vérifié, le principe qu'il était possible, à partir des livres, d'édifier une chronologie des moments où l'on avait la certitude que la prospection dans la presse ne serait pas vaine. J'ai délimité des secteurs autour desquels j'ai rayonné assez largement. En outre, pour laisser une chance aux bonheurs fortuits de la recherche, j'ai combiné avec ces explorations orientées, des sondages à intervalles réguliers s'inspirant des procédés analytiques dérivant du calcul des probabilités. Cette façon de faire n'élimine assurément pas les lacunes, elle n'écarte pas l'éventualité que de nombreux articles m'aient échappé.

La documentation rassemblée, pour chacun de ces écrits se posent deux questions conjointes: quelles furent leurs influences? dans quelle mesure expriment-ils l'opinion? Les deux questions sont intimement liées: en matière d'opinion, ce qui est signe est aussi cause et réciproquement; et tout effet est généralement facteur. C'est un principe fondamental des études d'opinion. Il s'agit donc à la fois l'étendue d'une influence et d'évaluer son caractère représentatif. C'est poser la question des instruments de mesure et des échelles de référence. Il me faut dire un mot de mon attitude à l'égard des procédés statistiques et du cas que j'en ai fait.

Les mathématiques exercent sur toutes les sciences sociales une séduction aisément compréhensible: le langage des chiffres présentent une apparence de certitude scientifique et paraît soustraire l'appréciation des faits à l'arbitraire des interprétations personnelles. Les sciences de l'opinion publique n'ont pas échappé à la possibilité de transformer des phénomènes d'opinion en quantités mesurables et dénombrables, je dirai franchement mon sentiment sur les services que l'historien de l'opinion peut attendre des méthodes statistiques.

Je les crois limitées. Assurément je n'aurai garde de m'en passer partout où j'aurai affaire à des quantités, des surfaces, des volumes, des fréquences: par exemple pour dresser la courbe de la migration française à destination de la Thaïlande ou pour étudier les fluctuations des relations commerciales franco-thaïes; mais ces données, utiles à connaître pour reconstituer le contexte de l'opinion, ne sont pas des phénomènes d'opinion. Je mettrai encore à contribution les chiffres pour mesurer les influences qui ont pu s'exercer sur l'opinion: il

est par exemple intéressant de dresser une liste,⁶ année par année, des ouvrages parus en France sur la Thaïlande et de calculer leur taux d'augmentation dans la première moitié du XIX^e siècle. On peut même, allant plus loin, essayer de mesurer l'influence effective de tel ou tel livres, d'après leur diffusion, ou d'après les allusions, les références ou les emprunts explicites ou implicites, dont ils ont été l'objet. Il suffit de les recenser et de les interpréter.

L'utilisation des méthodes statistiques peut-elle aller beaucoup plus loin? En vérité, je ne le pense pas. Je ne crois pas, en particulier, qu'elle puisse servir à reconstituer l'opinion, car, utile peut-être pour les phénomènes d'opinion considérés comme causes, elle est impuissante à les saisir comme signe; elle est incapable de déterminer la valeur représentative des déclarations où s'exprime une opinion: tel écrit ne représente-t-il que le point de vue de son auteur ou traduit-il un large courant d'opinion? Les méthodes statistiques n'ont guère le moyen de distinguer ce qui est exceptionnel ou normal. Pour elles, un ouvrage en vaut un autre. Or, précisément un ouvrage n'en vaut pas un autre: les écrits ne sont pas des valeurs équivalentes et interchangeables. Les citations ne se pèsent ni ne se comptent: elles s'apprécient. Telle brochure de huit pages, écrites à la diable, ou tel article rapide auront plus d'intérêt pour la connaissance de l'opinion que tel gros in-octavo d'érudit.⁷

Dans ces conditions, comment éviter de se disperser dans la multiplicité infinie des cas individuels? Ici, comme en d'autres sortes de recherche, la solution me semble être de distinguer des genres, de constituer des types et de choisir pour chacun d'eux des cas exemplaires et représentatifs. Elle permet d'atteindre à la généralité sans méconnaître la singularité des cas particuliers. Par exemple, je ramènerai à quelques-uns la multitude de migrants, la foule de voyageurs français en Thaïlande, la diversité des Thaïlandais résidant en France. Soit que je dispose sur eux d'une documentation plus abondante, soit qu'ils m'apparaissent plus significatifs. Je traiterai avec plus de détails de telle entreprise de colonisation ou de l'évolution des sentiments de tel écrivain. En principe, l'histoire de l'opinion n'a pas à considérer les cas individuels, elle ne connaît que ensembles: cependant, elle aurait grand tort d'ignorer les cas isolés, mais il suffit qu'elle choisisse avec discernement ses exemples et qu'elle s'assure qu'ils représentent plus qu'eux-mêmes.

J'ai essayé d'interpréter les documents, de distinguer les genres, classant notamment les ouvrages en un certain nombre de catégories. Les préfaces, avertissements au lecteur ou avant-propos, sont souvent plus intéressants par leurs arrière-pensées et leurs préférences politiques que le texte lui-même.⁸ C'est aussi là que se rencontrent des indications sur les circonstances de la publication, les tendances de l'opinion, son attente et ses préjugés.

Dans les sources littéraires des romans, il s'agit d'étudier les rapports entre deux pays. Aussi ai-je fait de nombreux emprunts aux études de littérature comparée. Mais mon propos est différent du leur, mes perspectives ne sont pas les mêmes, mes méthodes non plus. Mon domaine est vaste: pour l'historien, la barrière entre ce qui est littéraire et ce qui n'est pas digne de ce nom n'a point de sens: tout ce qui est écrit l'intéresse. La distinction serait plutôt entre ce qui est littéraire et ce qui est l'oeuvre d'imagination.

6. On trouvera cette liste dans la bibliographie.

7. Sans compter qu'on ne parle pas toujours d'un pays uniquement selon l'intérêt qu'il inspire.

8. Même pour les ouvrages dont la nature semble exclure les préoccupations politiques.

Les limites de la méthode statistique, la nécessité de distinguer les genres, de constituer des types, de choisir des exemples jugés représentatifs, laissent une large part à l'initiative, au discernement, peut-être à l'arbitraire. Mais le moyen de faire autrement? L'étude d'une matière aussi riche, aussi vivante que l'opinion exige une familiarité quotidienne avec les méthodes délaissées et une intuition constante pour dégager l'opinion sous-jacente des écrits amassés des années durant.

Mon plan découle logiquement de la conception du sujet que j'ai présenté. Puisqu'il s'agit de reconstituer l'opinion dans sa réalité vivante, j'étudierai les conditions de sa formation et les relations entre les deux peuples, puisque celles-ci la conditionnent totalement. L'étude de l'opinion n'est que description superficielle et aventureuse: cette enquête dont le champ reste extérieur à mon sujet me semble néanmoins fondamentale, car elle distingue l'essai hâtif ou arbitraire, de la recherche historique véritable. Ce sera l'objet de mon introduction. La première partie sera consacrée à dresser l'inventaire, par genre, des éléments de la connaissance et de leurs apports respectifs. Ce sont ces matériaux dont l'opinion française tirera représentation de la réalité thaïe. La deuxième partie exposera la diffusion des informations sur la Thaïlande. La dernière partie pose un délicat problème d'exposition. Là, j'entre dans le vif du sujet et je touche le sens profond de mon entreprise. La difficulté tient à la fois à la nature de la documentation et à la configuration de l'opinion. Ma documentation est extrêmement dispersée: dans les livres, dans les revues, dans la presse. Réflexions éparses, remarques incidentes, allusions, sont souvent plus révélatrices et riches de substance dans leur spontanéité que les ouvrages tout entiers consacrés à la Thaïlande. Ma base de documentation est fragmentaire.

Ce travail n'a été possible que grâce au conseil de mon professeur, Monsieur Lafont et Monsieur Gilles Delouches qui m'ont constamment guidée tout au long de ma recherche. Sans la formation préalable que m'avait apporté Monsieur Charles-Robert Ageron, le goût de l'étude de l'opinion publique ne m'aurait jamais touchée. Je remercie également Madame Nicole Bergerot et Monsieur Philippe Fabre d'avoir corrigé mon français.

CHAPITRE I

Les sources d'information sur la Thaïlande

Les éléments de l'information

L'étude des relations franco-thaïes n'a que suggéré certaines indications sur l'opinion, mais n'a guère instruit de ce que le peuple français savait précisément et pensait effectivement de la Thaïlande. Aussi est-il impossible de conclure avec certitude quelle influence ont eu les relations franco-thaïes sur l'opinion. Nous n'avons donc encore fait que tracer le cadre où s'inscrit l'histoire de l'opinion. Nous franchissons le seuil qui en garde l'entrée.

Avant d'entreprendre de la reconstituer, une démarche s'impose encore: l'opinion ne peut être atteinte que par des voies indirectes. Elle requiert de multiples préparations, elle suppose connue la réponse à toute une série d'interrogations préalables: cette opinion, comment se forme-t-elle? Où trouve-t-elle sa matière première? A quelles sources puise-t-elle les données de son information? De quels matériaux dispose-t-elle? Ce n'est que lorsque nous aurons la réponse à ces questions qu'il nous deviendra possible de mesurer le degré de son élaboration et de pénétrer son secret. Il nous faut donc en premier lieu dresser un tableau d'ensemble de l'information sur la Thaïlande, mis à la disposition de l'opinion française entre 1815 et 1868.

A ce point de l'évolution des moyens de diffusion, l'information dont disposaient les Français consistait presque exclusivement en imprimés. Mais, malgré l'invention de l'imprimerie, la transmission orale n'avait pas entièrement disparu, car nous avons relevé des indices de sa survivance.

Il est certain que la transmission orale a perdu son antique prééminence, dans une civilisation où l'imprimé et la lecture du journal avaient remplacés le conteur. Et l'on peut affirmer que dans cette première moitié du XIX^e siècle, l'imprimé avait un quasi monopole. Seuls lui échappaient, les relations orales faites à leurs proches, par les voyageurs qui revenaient de Thaïlande; et les correspondances manuscrites adressées à leurs parents et amis restés en France, par ces mêmes voyageurs ou par les émigrés. Les lettres, qui passaient de main en main, dont certains passages étaient lus ou commentés devant un auditoire, ont, elles aussi, joué un rôle important dans la formation de l'opinion locale. Mais leur rayonnement était limité à un cercle étroit: la famille, l'entourage immédiat, le village, parfois ses environs. Trois lettres seulement furent publiées: celle de M. Boucho, missionnaire apostolique dans la mission de Siam, en 1828, adressée à Mlle Lasalle¹, en 1844, celle de Mgr. Pallegoix à M. Mallat, directeur de l'Hôtel-Dieu, à Beaune² et celle de M. Clémenceau, missionnaire apostolique de la congrégation des Missions étrangères, à ses parents.³

1. "Lettre de M. Boucho à Mlle Lasalle, à St-Sulpice, près Libourne" *Annales de la Propagation de la Foi*. Tome 2, XI, 1827, pp.304-310.

2. "Extrait d'une lettre de Mgr. Pallegoix, Evêque de Mallas. Vicaire apostolique de Siam, à M. Mallat, directeur de l'Hôtel-Dieu, à Beaune", *Annales de la Propagation de la Foi*, XCIV, 1844 (mai), 16, pp.266-270.

3. "Extrait d'une lettre de M. Clémenceau, Missionnaire apostolique de la Congrégation des Missions étrangères, à ses parents" *Annales de la Propagation de la Foi*, XCIV, 1844 (mai), 16, p.279.

L'imprimé, était donc bien la source essentielle d'information. Il présentait des formes diverses, allant de l'unicité au périodique, du format in-32 aux in-folio, de l'oeuvre d'imagination au grand ouvrage de synthèse, de la description vive et alerte, (en vente chez les marchands de nouveautés, orné de plaisantes lithographies) jusqu'aux doctes études. A cette immense littérature s'ajoutent les journaux, les revues de toutes opinions, et l'illustration. Tels étaient les éléments d'informations proposées à l'opinion française. Nous disons bien "proposé" car on ne peut dire, sauf grands risques d'erreurs, que ce qui était imprimé et publié est devenu connaissance et savoir pour l'opinion. En effet, tout ouvrage mis en vente n'est pas toujours un ouvrage vendu, et même tout ouvrage vendu n'est pas obligatoirement un ouvrage lu. On doit donc attirer l'attention une fois pour toutes sur le fait que nous ignorons complètement de quelle manière avaient été diffusés les ouvrages que nous avons étudiés. Dans notre bibliographie, le classement par l'année des ouvrages parus pendant la période étudiée est indispensable, précieux à certains égards, mais incomplet, car il ne permet pas de savoir ce qui a été lu. Or ce qui nous intéresse c'est la transformation de l'information en fait d'opinion.

Impuissants à distinguer entre ce qui est lu et ce qui ne l'est pas, les recensements bibliographiques n'en sont pas moins utiles pour montrer ce qui est offert aux lecteurs à une certaine époque. Mais là encore, ils ne permettent pas de fixer à quel moment l'ouvrage a eu son influence, car le lecteur à l'époque étudiée, donnait peut-être ses faveurs, plutôt qu'à un livre paru entre 1815-1868, à un ouvrage plus ancien qui avait eu déjà la faveur de ses parents; la "durée" d'un livre étant chose infiniment variable, puis qu'il peut aussi bien "disparaître" après quelques mois, que survivre à son auteur. C'est ainsi par exemple, que les *Mémoires sur le Siam* de l'abbé de Choisy, édités en 1741, furent à nouveau publiés en 1828 et par deux fois⁴; que le livre du comte de Forbin sorti des presses en 1729 fut réédité en 1853⁵; que la "Lettre sur le royaume de Siam" de Mgr. Bruguière publiée en 1831, dans les *Annales de la Propagation de la Foi*⁶ fut reprise en 1832 dans les *Nouvelles Annales des Voyages*⁷ et que les articles "L'Ambassade de Siam au XVII^e siècle. Le royaume Thaï ou de Siam aujourd'hui" de Etienne-Gallois parus en 1861, dans *Le Moniteur Universel*⁸ furent représentés en in-16 au public en 1862⁹.

Les comptes-rendus d'ouvrages intéressent aussi l'historien. Leur nombre, leur longueur, leur ton, donnent une idée du retentissement qu'a eu un livre et de l'accueil que lui a fait l'opinion qualifiée. Ils éclairent aussi sur ce que les contemporains ont retenu de l'oeuvre,

4. "Mémoire de Choisy", dans la *Collection des mémoires de Petitot et Monmerqué*. LXIII, Paris, 1828 (Journal Manuscrit du P. Bouvet) et *Mémoires de l'abbé de Choisy* (Ap. Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France), LXIII, Paris: Foucault, 1828.

5. Forbin: *Voyage du comte de Forbin à Siam, suivi de quelques détails extraits de mémoires de l'abbé de Choisy, 1685-1688*. Paris: Hachette, 1853, in-16, IV-177 p.

6. Tome 5, 1831, pp.37-44, 49-52, 63-144, 151, 205, 215.

7. Tome LV, 1832, pp.223-242 et tome LVI, pp.134-333.

8. Des 27, 28, 31 juillet; 4, 21, 29, 30 août et 1^{er} septembre 1861.

9. Etienne-Gallois: *L'Ambassade de Siam au XVII^e siècle. Le royaume Thaï, ou de Siam aujourd'hui*. Paris: E. Panckoucke, 1862, in-16, VI-195 p.

c'est à dire sans doute, sur ce qui répondait aux préoccupations propres de l'époque.

Une dernière indication sur l'information, la plus suspecte apparemment par son caractère incertain mais pourtant la plus sûre malgré son imprécision, nous est fournie par les publications elles-mêmes dans la mesure où l'on mène une recherche attentive, méthodique, fidèle à l'ordre chronologique et aussi complète que le permettent l'infinité des recoupements bibliographiques et la limite de la recherche. Elle seule, permet en effet de retrouver les influences que des auteurs plus anciens ont pu avoir sur les contemporains de l'époque étudiée et de démasquer les emprunts, parfois de longue durée, on est étonné de constater que ce sont des livres que l'on croyait depuis longtemps tombés dans l'oubli, qui n'ont cessé d'être consultés et exploités.

L'utilisation de ces divers moyens d'approche dont aucun n'est inédit, et la convergence de leurs apports doivent permettre de donner une réponse vraisemblable aux trois questions suivantes: Entre 1815 et 1868, que les écrits laissaient les Français à propos de la Thaïlande? Quelles étaient les sources de leur information? Que leur apprenaient-elles de la Thaïlande?

Pérennité de certains éléments de l'information.

L'opinion d'une génération ne se forge pas uniquement avec les apports qu'elle reçoit au hasard des circonstances. Ses jugements sont orientés d'avance par certains témoignages qui lui sont antérieurs. Et l'expérience prouve que l'opinion fait de préférence crédit à ce qui est conforme à ses connaissances et à des notions acquises antérieurement. Aussi ne doit-on pas sous-estimer dans la formation qu'une opinion à une époque donnée, l'influence d'idées ou de notions héritées du passé et qui proviennent d'ouvrages qui ne sont pas toujours ceux que l'on aurait cru pouvoir résister au temps. C'est ainsi, par exemple, qu'après 1815 on relève rarement des emprunts ou des références à Turpin¹, ou au Père Tachard², bien qu'à leur parution leurs ouvrages aient été très lus. Est-ce parce qu'ils étaient devenus pratiquement introuvables et n'avaient été réimprimés? (On peut d'ailleurs se demander pourquoi?) Quelle qu'en soit la raison, un fait est à noter: tout ne suivit pas à son époque, il est des ouvrages qu'on cesse de lire alors que d'autres continuent à influencer les générations suivantes.

Tous les auteurs qui après 1815, écrivirent sur la Thaïlande, puisèrent tous généralement dans ce qu'on pourrait appeler un tronc commun, c'est à dire dans quelques ouvrages anciens publiés par un petit nombre d'auteurs, toujours les mêmes; pieusement cités, dévotement reproduits, et dont l'avis continuait de faire autorité trente ou cinquante années après qu'ils aient été publiés: Bruguière qui donnait une information générale sur la Thaïlande et qui s'attachait au caractère des gens de ce pays dans ses lettres³; Pallegoix dont la magistrale "Description du royaume Thaï ou Siam"⁴ était une source précieuse et largement mise à contribution; Léon de Rosny pour ses notes sur le parlé et l'écriture⁵ et H. Mouhot pour le récit de son voyage au Siam et en Indochine.⁶

Indépendamment de l'influence persistante qu'ont eu sur l'opinion ces quelques grandes oeuvres, une multiplicité de facteurs ont travaillé à consolider les images de la Thaïlande issues d'ouvrages anciens et à faire obstacle à leur renouvellement. Citons en premier lieu la négligence des écrivains de seconde ou troisième main à rajeunir leur information, car il est plus commode de reproduire les dires de ses prédécesseurs que de les mettre à jour. Ainsi, telles compilations d'Amédée Gréhan⁷ et d'H. Mouhot⁸ répétaient en 1868 le chiffre de

1. *Histoire civile et naturelle du royaume de Siam*. Paris: Costard, 1771

2. *Voyage de Siam du Père Tachard et des Jésuites par le Roy au royaume de Siam*. Amsterdam, 1869.

3. "Lettre de Mgr. Bruguière, évêque du Capse à M. Bousquet, vicaire général d'Aire", *Annales de la Propagation de la Foi*, V, 1831, pp.37-44, 49-52, 63-144, 151-215. A paru aussi en version abrégée sous le titre Lettre sur le Royaume de Siam dans *Nouvelles Annales des Voyages*, LV, 1832, pp.223-242; LVI, 1832, pp.134-333.

4. Jean-Baptiste Pallegoix: *Description du Royaume Thaï ou Siam*. Paris: au profit de la mission de Siam, 1854, 2 vol., pp.488, carte et plan.

5. Léon de Rosny, "Quelques observations sur la langue siamoise et sur son écriture", *Journal asiatique*, 5^e série, 6, 1855, pp.45-46.

6. Alexandre-Henri Mouhot, "Voyage dans les royaumes de Siam, de Cambodge, de Laos et autre parties centrales de l'Indochine (1858-1861)", *Le Tour du Monde*, Paris: Hachette et C^{ie}, 8, 1863, pp.219-337.

7. Amédée Gréhan: *Le Royaume de Siam*. Paris, 2^e édition, 1858, p.6.

8. Alexandre-Henri Mouhot: *Voyage dans le royaume de Siam, de Cambodge, de Laos et autres parties centrales de l'Indochine*. Paris: Hachette, 1868, in-16, carte, p.VIII-335.

population de la Thaïlande donné par Mgr. Pallegoix en 1854⁹; or en quatorze ans la démographie avait évolué.

Citons aussi l'absence de scrupule des éditeurs (et parfois des auteurs) qui réimprimaient après un long laps de temps des ouvrages d'écrivains censés parler de ce qu'ils venaient de voir et qui revendiquaient l'autorité du témoin. Comment la persistance d'une vision périmée du pays ne pouvait-elle pas survivre, alors que des oeuvres, censées informer des derniers développements de la Thaïlande, étaient réimprimées sans être mises à jour? Citons à titre d'exemple le *Voyage de comte de Forbin à Siam, suivi de quelques détails extraits des mémoires de l'abbé de Choisy, 1655-1688* paru chez Hachette, en 1853 et qui n'était qu'une réédition d'un livre publié en 1729. On comprend mieux à l'aide de cet exemple, qui n'est malheureusement pas unique, que se soient perpétués certains thèmes, certaines images; et par quels enchaînement une génération resta à son insu tributaire de la précédente: dans son information, sa manière de voir et jusque dans ses jugements.

Une autre cause de la stabilité des images, vint de ce que le public français n'avait connaissance des ouvrages anglo-saxons qu'à travers les citations qu'en faisant les auteurs français, or celles-ci parvenaient à l'opinion que longtemps après que l'ouvrage de référence ait été écrit, ce qui enlevait aux citations leur valeur d'actualité. Or grande est l'importance du temps pour l'opinion. Ainsi Dubois de Joncigny se référait à George Finlayson, édité en 1826¹⁰ et à John Crawford, publié en 1830¹¹ dans sa compilation publiée en 1850¹²; en 1857, C. Lavollée avait choisi l'oeuvre de Crawford pour la *Revue des deux monde*¹³; et J. Umery, dans "Notice sur la Chronologie Siamoise", citait aussi l'ouvrage de Crawford¹⁴. Le simple décalage entre la parution de l'original et la citation qui en était faite transformait un jugement de fait en jugement de valeur et conduisait le lecteur du domaine de la constatation à celui de témoignage orientant l'opinion.

9. *op.cit.*, p.8

10. George Finlayson: *The Mission to Siam and Hué, the capital of Cochin China, in the year 1821-2*. London: J.Murry, 1826, in-8° XXXI-428 p.

11. John Crawford: *Journal of embassy from the governor-general of India to the court of Siam and Cochin China, exhibiting a view of the actual state of those Kingdoms*. London: H. Colburn and R. Bently, 2^e édition, 2 vol., in-8°, 1830, pp.325

12. M.A. Dubois de Joncigny: *Japon, Indochine, empire birman (ou Ava), Annam (ou Cochinchine), péninsule malaise, etc*. Paris: Firmin didot frère, 1850, pp. 665.

13. C. Lavollée. "Le Royaume de Siam et une ambassade anglaise à Bangkok", *Revue de deux mondes*, 6, 1857 (15 Novembre), pp.336-366.

14. J. Umery, "Notice sur la Chronologie Siamoise", *Revue Orientale et Américaine*, VI, 1862, p.136.

LES TEMOIGNAGES DES THAIS SUR EUX-MEMES A TRAVERS LEUR LITTERATURE

La littérature d'un pays apporte aussi son propre témoignage. Elle est l'un des éléments les plus précieux pour la connaissance d'un peuple. Fidèle ou déformé, elle donne toujours un reflet du pays qui la produit et les lecteurs étrangers vont y chercher l'image d'une société différente de la leur. Mais, sauf lorsqu'ils ont eu l'occasion de visiter le pays, ils n'ont aucun moyen de contrôler l'exactitude des images offertes. Or ces images peuvent ne pas correspondre à la réalité. En effet, à l'inévitable et naturelle interprétation de la réalité que comporte toute création littéraire, se suppose une autre cause de déformation. La littérature d'un pays ne parvenait toujours à cette époque, que largement tronquée à l'étranger, car sa transmission obéissait aux caprices des circonstances (expression qui cache une multiplicité de causes, les unes aussi fortuites que le voyage à l'étranger d'un auteur et sa rencontre inopinée avec un critique réputé ou l'action personnelle que jouent les intermédiaires qui introduisent et éditent dans leur pays des lettres étrangères; les autres essentielles et qui tiennent au génie propre des deux peuples mis en rapport).

La littérature thaïe n'étant que comme un miroir reflétant l'image du Siam et de son peuple. Quelle vision de la Thaïlande l'opinion française pouvait-elle retenir? Le public français, entre 1815-1854, ignorait à peu près complètement la littérature thaïe¹, et c'est Mgr. Pallegoix qui donna au public français, en 1854, un recueil d'apologues en langue thaïe. Il traduisit en français une fable "Le loup et le Chasseur"² qui est une condamnation de l'avidité: un chasseur voulait tuer un éléphant pour nourrir sa femme et ses enfants. Sous l'effet de la douleur par la flèche du chasseur, l'éléphant se précipite sur le chasseur pour le tuer. Celui-ci se réfugie sur une fourmilière où se trouve une vipère qui le mord. Il meurt, son arc encore bandé à la main. Un loup, à la recherche de nourriture, se jette avec avidité sur l'éléphant, le chasseur, le serpent et même la corde de l'arc. Mais, en mordant cette dernière, l'arc se détend et brise la tête du loup qui périt sur le champ. En 1868 Amédée Gréhan³ républia cette fable dans son livre en signalant qu'elle était à l'origine d'une de ses fables les plus philosophiques de la Fontaine.

La littérature thaïe du fait du peu de choses qu'en a connu le public français, n'a pas eu sur celui-ci un impact important, car il n'a eu que peu l'occasion de se familiariser avec elle et à travers elle avec la société thaïe et ses institutions. Pratiquement, l'opinion française n'a pas pu trouver une réponse à ses interrogations sur le Siam à travers les bribes de littérature thaïe qui lui sont parvenues. Tout au plus l'opinion savait-elle que cette littérature existait puisque Gréhan⁴ en avait parlé:

1. Des extraits en avaient été publiés pour la première fois en 1691 par de la Loubère: *Description du Royaume de Siam*. Paris (Jean Baptiste Coingnard), 2 vol., 1691, 555+404 p.

2. op. cit.

3. Amédée Gréhan: *Le Royaume de Siam*. Paris, 2^e édition, 1868, p.62.

4. op. cit., p.62.

"Sa littérature ne manque ni de charme, ni de profondeur. Ce qui en fait la base se compose de livres philosophiques et religieux ayant trait à la religion bouddiste Les annales siamoises offrent caractères précieux, à plus d'un titre, d'une narration courte, nette et précise. On sent que cela est vrai. C'est la simplicité même."

Documentation Française de l'Epoque

C'est à la documentation publiée en France et en français, que l'opinion française s'intéressait en priorité lorsqu'elle recherchait les éléments de son information. Aussi est-ce à travers celle-ci que l'on pourra le mieux saisir le reflet fluctuant de sa curiosité, de ses engouements ou de son désintérêt.

Quand on regarde la bibliographie que nous avons dressée, on a un aperçu quantitatif de ce qui a été écrit en France à propos de la Thaïlande. En un peu plus de quarante années, il en a publié sur ce pays quatre-vingt écrits environs,¹ soit une moyenne annuelle de deux. Encore cette liste n'enregistre-t-elle pas, à l'exception de ceux qui faisaient l'objet de tirages à part, les articles de journaux, petits ou grands, dispersés dans des centaines de publications, durables ou non, obscures ou réputées, trop nombreuses pour être dénombrées, peut-être même pour être toutes retrouvées. Des centaines d'écrits, c'est un chiffre qui impressionne, surtout lorsque tout à sa recherche, on a tendance à ne considérer qu'elle. Aussi doit-on, pour revenir à une appréciation plus correcte de la documentation recueillie, revenir à quelques données numériques, en raisonnant sur des cas précis. Ainsi en 1828, année moyenne que rien ne distingue particulièrement, on voit paraître: une information sur la mission catholique au Siam²; deux mémoires de l'abbé de Choisy³, un compte-rendu de *Journal d'une ambassade à Siam*, par John Crawford⁴; une lettre de Bruguière qui compte 37 pages de descriptions sur la Thaïlande.⁵ Si l'on prend une autre année, elle aussi moyenne, 1854, mais représentative d'une autre époque, celle où le steamer a remplacé le voilier, on voit que le nombre des publications a pratiquement doublé par rapport à la précédente. Citons: dans les *Nouvelles Annales des Voyages* en bibliographie, la *Description du royaume Thaï ou Siam* de Pallegoix⁶; un mémoire sur la mission catholique⁷; un ouvrage en deux volumes du même Pallegoix⁸; une information géographique⁹; une carte de la Thaïlande avec l'itinéraire de l'auteur¹⁰ et un récit

1. Je ne propose pas de chiffre plus précis parce que le total varie sensiblement, selon qu'on y inclut ou non, séparément, les articles de périodiques tirés à part et conservés avec les imprimés.

2. "Mission de Siam", *Annales de la Propagation de la Foi*. Tome 3, n° XV, 1828, p.233.

3. "Mémoires de Choisy", dans la Collection des mémoires de Petitot et Monmerqué", LXIII, Paris, 1828. (Journal Manuscrit du P.Bouvet). et dans la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, LXIII, Paris: Foucault, 1828.

4. "Journal d'une ambassade à Siam par John Crawford, membre de la société royale, de la société linnéenne et celle de géologie", *Bulletin de la Société de Géographie*, 1^{re} série, X, 1828, pp. 57-69.

5. "Lettre de M. Bruguière, missionnaire apostolique, à M. Langlois, supérieur du séminaire des Missions Etrangères", *Annales de la Propagation de la Foi*, tome 3, n° XV, 1828, pp. 234-271.

6. "Bibliographie: Description du royaume Thaï ou Siam, comprenant la topographie, histoire naturelle, mœurs et coutumes, etc., avec carte et gravures. Par Mgr. Pallegoix, évêque de Mallos, vicaire apostolique de Siam. Paris, 1854, 2 vol., in-18, 10 fr.", *Nouvelles Annales des Voyages*, 5^e série, 39, 1854, p.381.

7. Pallegoix, "Mission de Siam: Mémoire sur la Mission de Siam, adressée à Messieurs les Conseils centraux de Lyon et de Paris", *Annales de la Propagation de la Foi*, 26, 1854, pp.18-47.

8. Pallegoix: *Description du royaume Thaï ou Siam*. Paris, 1854, 2 vol., 488 pages.

9. Pallegoix, "Le Royaume de Siam. Notions géographiques, historiques, et statistiques", *Nouvelles Annales des Voyages*, 5^e série, 40, 1854, pp.35-69.

10. "Carte du royaume de Siam, dressée sous la direction de Monseigneur Pallegoix, évêque de Siam, d'après ses itinéraires et divers documents, par Charles Géographe, 1854, Paris". *Journal asiatique*, ext. n° 4 (1855), 5^e série, pp.305-308.

de voyage.¹¹ Ces onze écrits, qui présentaient des récits de voyage, des souvenirs, des mémoires, des essais, des informations religieuses, etc.,..., totalisaient entre cinq ou six cent pages. C'est un nombre non négligeable mais malgré tout modeste, si l'on le comparait à celui des écrits publiés sur le Viet-Nam, le Laos et le Cambodge pendant les deux années prises en référence.

Si l'on délaisse l'aspect quantitatif pour s'intéresser aux sujets abordés par les auteurs, car ceux-ci peuvent donner d'utiles indices sur l'intérêt et la curiosité de l'opinion à l'égard de la Thaïlande, on constate que les publications qui ont paru en 1828 et en 1854 -et qui ont citées précédemment, sont représentatives de ce qui a été écrit au cours de la période que j'étudie. Il n'est donc pas pensable que j'examine, pièce par pièce, chacun des éléments de ce tout; il n'est pas même concevable que je les énumère tous car ils sont trop nombreux et cette étude ne suffirait point à les contenir, aussi ne puis-je que renvoyer aux tables bibliographiques. Mais, il est cependant indispensable de donner un aperçu substantiel de la nature et de la variété de cette littérature, car c'est le moyen le plus sûr de faire connaissance avec ce qu'on proposait à l'opinion comme information sur la Thaïlande.

Ces oeuvres se regroupent dix ou douze catégories assez nettement individualisées, que différencient leur destination, le public qu'elles visaient, leurs procédés d'écriture, leur contenu et les thèmes qu'elles développaient. Ces catégories sont comme autant de genres littéraires, assujettis à des règles fixes, avec leurs conventions et leurs lieux communs.

Chacun de ces genres eut aussi une histoire et une existence propre: telles les relations de voyage, dont le rythme ne se ralentit guère tout au long de la période. En 1834-1839 ou en 1848, la floraison de ces textes caractérisa l'information proposée. Elle révéla également une des formes momentanées de la curiosité française à l'égard de la Thaïlande, mais avec des images liées directement aux changements des rapports diplomatiques, à la fluctuation des sentiments, à l'évolution des idées politiques et des caprices de la mode. Aussi l'étude de ces genres n'intéresse pas seulement l'histoire de l'information, car elle donne déjà directement accès à la connaissance de l'opinion.

Les ouvrages des voyageurs (1820-1848)

La nécessité de faire le point sur l'opinion au début de la période envisagée exige que l'analyse des ouvrages de ce genre prenne place en tête de l'étude.

Des ouvrages s'instituant "Aperçu", "Description", ou portant des titres voisins, se proposaient de brosser un tableau d'ensemble de la Thaïlande. Le succès de ces ouvrages correspond à la période allant de 1820 à 1848. En effet, entre 1815 et 1819, aucun ouvrage ne parut sur le Siam, aussi l'opinion ne fut-elle pratiquement plus informée sur ce pays, bien que sa curiosité semble avoir été grande.

11. "Lettre de M. Pailegoix", *Nouvelles Annales des Voyages*, 1854 (janvier), p.5-28.

Un capitaine de navire fut le premier à dépeindre ce pays dont il décrivit le gouvernement et le commerce.¹² Puis Mgr. Bruguière, qui venait d'arriver en Thaïlande, donna du pays une image peu reluisante: pour lui, tout y était malpropre et malsain¹³; le tableau qu'il corrigea trois ans plus tard dans deux "Lettres" sur le sol, le climat et la faune.¹⁴ Mgr. Pallegoix, les premières années de son séjour s'intéressa à l'économie: ce fut l'objet de sa première publication¹⁵, suivit de l'étude des limites territoriales du Siam.¹⁶ L'année suivante il traça une monographie de la province de Chanthaburi et de la tribu des Tchongs.¹⁷ Enfin, neuf ans plus tard, son "Origine des Siamois" fit connaître aux Français l'histoire du pays et les origines de ses habitants.¹⁸

Qu'ils aient pour auteurs des Français ayant longtemps résidé en Thaïlande ou n'ayant que peu séjourné, les tableaux et aperçu échappent rarement à la tentation de blâmer ou de justifier; les auteurs mêlant l'appréciation à la description et la statistique; et le jugement à l'information. En fait, le renseignement porte déjà la marque des inclinations et des préférences de l'opinion.

Qui écrivait sur le Siam

L'amélioration progressive des liaisons maritimes entre les deux continents multiplia le nombre de ceux qui se rendaient au Siam. Une fois revenus dans leurs pays, ils publiaient généralement des récits sur leur séjour à l'étranger. Ceci explique que pendant la période 1815-1868, une multitude de récits fleurirent dans une foule de publications périodiques et apparurent aussi quelques ouvrages.

L'influence de ces récits fut de première importance, car l'opinion française y puisa le fond de ses notions et de ses jugements. Quant aux autres genres littéraires, ils y trouvèrent leur matière première. Ces récits de voyage présentent encore un autre motif d'intérêt, car indépendamment de leur valeur de témoignage, comme source de l'opinion, ils livrent quantité d'indications sur les voyageurs et sur les motifs qui les conduirent en Thaïlande. Ils sont aussi un témoignage, au même titre que ceux des missionnaires, de l'attrait que la Thaïlande exerçait sur l'opinion française. Aussi ne nous a-t-il pas semblé inintéressant de donner une vue

12. "Royaume de Siam", *Nouvelles Annales des Voyages*, 4, 1820, pp.443-445.

13. "Lettres de M. Bruguière, missionnaire apostolique, à M. Langlois, supérieur des missions étrangères", *Annales de la Propagation de la Foi*, 3, n° XV, 1828, pp.234-271.

14. "Lettre de Mgr. Bruguière, évêque du Capse à M. Bousquet, vicaire général d'Aire", *Annales de la Propagation de la Foi*, V, 1831, pp.37-215 et "Lettre sur le royaume de Siam par Bruguière, évêque de Capse", *Nouvelles Annales des Voyages*, LV, 1832, pp.223-242; LVI, 1832, pp.134-333.

15. "Extrait de deux lettres adressées à la société de géographie par M. Pallegoix, missionnaire français à Siam", *Bulletin de la Société de Géographie*, 2^e série, tome 2, 1834, pp.44-53.

16. "Lettre de M. Pallegoix, missionnaire français, pro-vicaire de Siam", *Bulletin de la Société de Géographie*, tome 10, 2^e série, 1838, pp.100-118.

17. Pallegoix, "Relation d'un Voyage à Chanthaburi, suivi d'un aperçu sur la tribu de Tchongs." *Bulletin de la Société de Géographie*, tome 12, 1839, pp.169-181.

18. Pallegoix, "Sur l'Origine des Siamois", *Bulletin de la Société de Géographie*, 3^e série, IX, 1848, pp.369-372.

sommaire des catégories de Français, pour autant qu'il soit possible de la reconstituer à partir de ce qu'ils confient d'eux-mêmes, de leurs pensées et de ce qu'étaient leurs projets, car l'éventail des récits de voyage n'offre qu'un reflet fortement déformé de ces voyageurs qui s'embarquaient du Haver ou de Marseille à destination de la Thaïlande.

Certaines catégories socio-professionnelles sont à peine représentées dans notre inventaire, mais il faut dire que tous ceux qui voyageaient n'écrivaient pas. Ceci explique sans doute que nous n'avons, pour ainsi dire, pas de récits de négociant, bien que les voyageurs qui se déplacèrent pour des raisons commerciales aient été de toute évidence un des groupes les plus nombreux; mais ils devaient avoir d'autres soucis que de rédiger leurs impressions. La correspondance commerciale, les livres de comptes et les carnets de commandes devaient bien plus les préoccuper.

Deux autres groupes socio-professionnels, qu'on aurait pu s'attendre à voir figurer en bonne place sur la liste des voyageurs-écrivains français, brillaient encore curieusement par leur absence, ce sont les journalistes et les diplomates. Le silence des premiers s'explique sans doute par le fait qu'à cette époque les journaux n'avaient ni correspondants permanents en Thaïlande, ni envoyés spéciaux ou reporters occasionnels; donc leur correspondance sur la Thaïlande a toujours été de seconde mains. Nous en voulons pour preuve, l'article d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire qui décrit les frères siamois dans le *Moniteur* du 29 octobre 1829; l'article sur l'armée de femmes siamoises, dans le *Moniteur de l'armée* de 1856; l'article sur la politique du roi de Siam, dans la *Presse* du 25 mai 1858; l'article sur l'ambassadeur siamois venu en France, du *Moniteur* du 28 juin 1861; l'article sur l'audience donnée à M. Chesne de Bellecourt (consul général de France) par le roi de Siam, paru dans le *Moniteur Universel* du 6 février 1868.

Le silence des diplomates s'explique pour des raisons autres: celle de leur fonction, qui est liée à une obligation de réserve et à des règles de discrétion. Mais on se demande pourquoi, de retour en Europe, si peu entre eux ont rédigé des souvenirs. Nous n'avons trouvé d'écrits popularisés que de quatre d'entre eux: A. Heurtier, consul de France en Thaïlande en 1857 et F. de Castelnau, consul de France en Thaïlande en 1858-61, qui donnèrent des informations générales sur la Thaïlande¹⁹; Ed. du Hailly, qui porta des lettres de Napoléon III aux deux rois de Siam, qui publia ses souvenirs d'Extrême-Orient²⁰; et Amédée Gréhan qui composa un ouvrage qui fut très lu.²¹ Ces textes d'ailleurs étaient surtout descriptifs et n'engageaient guère la personnalité de leur auteur. Mais si du fait de leur silence, l'historien n'a pas à tenir compte de leurs sentiments, il doit cependant chercher à connaître leur état d'esprit, car le refus de compréhension de certains diplomates qui avaient pour mission de faire connaître au gouvernement français au point de vue thaïe, n'a pas toujours été sans conséquence sur le cours des relations entre les deux pays.

L'ouverture du Siam aux étrangères, attira dans ce pays peu connu toute sorte d'hommes

19. "Note sur le royaume de Siam d'après les communications de MM. A. Heurtier et F. de Castelnau", *Nouvelles Annales des Voyages*, III, 1859, pp.225-232.

20. "Souvenir d'une campagne dans l'Extrême-Orient", *Revue des Deux Mondes*, du 15 septembre 1866, pp.383-410.

21. *op. cit.*

de science qui allaient la curiosité à l'esprit d'aventure et à l'amour du risque. C'est le cas de H. Mouhot qui quitta sa famille pour aller trouver la mort au Laos, après avoir parcouru la Thaïlande. Les naturalistes étaient d'ailleurs nombreux parmi les scientifiques et jouèrent un grand rôle dans les échanges intellectuels entre les deux pays, comme le prouve cette lettre de Montigny, correspondant du Muséum d'histoire naturelle:

"Les deux roi de Siam ont réuni et offrent à Sa Majesté l'Empereur, quatre jeunes éléphants de bans, choisi par moi, deux mâles et deux femelles, un superbe Tapir, un taureau et une vache blancs à bosse et de très grande taille, un bouc et des chèvres du Thibet entièrement blancs, trois énormes Ourangoutangs, un Casoar noir de Bornéo à la tête cornée et ayant une membre rouge et blanche à la tête et au cou, deux Ours du Laos, deux babouins et plusieurs autres animaux rares."²²

Le même Montigny envoya aussi des animaux rares de grande taille²³. Comme Larnaudie, correspondant du même Muséum, qui éleva une panthère pour l'envoyer en France.²⁴ Quant à Mouhot, naturaliste français réputé, venu en mission grâce à la société de géographie de Grande Bretagne en 1858-1861, il parcourût la Thaïlande ainsi que les autres pays d'Indochine, et donna un récit de son voyage au journal "Le Tour du Monde."²⁵

"M. Mouhot voyageait surtout en naturaliste, et ses collections,sont d'une extrême richesse; mais il savait aussi voir et décrire ce qu'un pays peu connu offre de curieux à l'observateur. Nos lecteurs ont pu juger de l'intérêt de ses journaux en même temps que de la beauté des dessins dont il avait formé un riche portefeuille."

Cinq ans plus tard, ses carnets étaient republiés et le furent à nouveau, par la suite.²⁶

Un autre groupe, celui qui écrivit le plus souvent sur le Siam: les missionnaires. Leurs écrits étaient principalement dans les revues, depuis le début de la période envisagée jusqu'en 1854. De 1855-1868, ils laissèrent la place pour des écrivains de secondes mains dont je parlerai plus bas, car ils comprirent, dès l'arrivée de Montigny au Siam, que la politique étrangère de la France avec le Siam glissait vers l'intérêt économique et politique. Une preuve avait paru, dans la lettre de Montigny au ministre des Affaires Etrangères: ".....qu'il était de mon devoir de rechercher avec soin et d'envoyer en France les richesses alimentaires des pays entièrement inconnus que je parcours.....pour faire diminuer le prix des céréales et autre éléments de alimentation actuelle."²⁷ Les envoyés du gouvernement français eurent besoin de renseignements sur la richesse du pays mais "Il resort pour moi de la lettre de ce prélat (Pallegoix) qu'il n'a pas compris toute l'importance de la démarche que je lui demandais de faire et qu'il n'en a pas parlé aux Souverains Siamois,..... Je le regrette peu et préfère ne me servir que de ses connaissances en linguistique les autres services qu'il eut pu me rendre

22 Ministère des Affaires Etrangères: *Siam.Mission de Mr. de Montigny à Siam et en Cochinchine*. Tome I, 1855-1857, p.147.

23. *loc. cit.*

24. Ministère des Affaires Etrangères: *Correspondance Commerciale*. Tome. I, 1857-1868, p.218.

25. *op. cit.*

26. Ils l'ont été, en anglais, en 1867, par C. Pym.

27. Ministère des Affaires Etrangères, *op. cit.*, p.128.

laquelle il me semble beaucoup plus rationnel qu'il ne paraisse s'occuper que des affaires religieuses de son vicaire."²⁸

Revenons à notre sujet: que les écrivains, de premières mains et de secondes mains, écrivaient-ils sur le Siam? Deux écrits principaux étaient introduits: l'information géographique et les itinéraires pour migrants.

D'abord, l'information géographique. Nous découvrons que les ouvrages de géographie sont tout des récits de voyage. Assurément, il existe des différences de nature entre les deux genres: les premiers se présentent sous des dehors plus austères. Ils attestent des préoccupations scientifiques bien souvent étrangères aux voyageurs français. Mais la parenté n'en est pas moins évidente: que feraient les géographes sans les voyageurs (ce sont quelques fois les mêmes) et sans leurs descriptions? La demi-ignorance qui enveloppe encore un pays lointain, rend l'état de la connaissance géographique étroitement tributaire des courses des voyageurs. Le géographe n'a pas toujours été doublé de l'explorateur. Il cherche principalement à reconnaître et à décrire, rarement à expliquer.

Il n'est, pour s'en assurer, que de parcourir les publications périodiques qui font régulièrement le point des connaissances géographiques. Ces publications n'incluent presque que des récits de voyages. Trois surtout: les *Annales de la Propagation de la Foi* dont la parution débuta en 1822; à partir de 1819, les *Nouvelles Annales des Voyages*; et, en 1822, le *Bulletin de la Société de Géographie*. La géographie de la Thaïlande y occupait certaines années une place considérable: en 1831, 32 pages des *Annales de la Propagation de la Foi* sur 145 pages; 10 pages des *Nouvelles Annales des Voyages* sur 29 pages en 1860; et 8 pages sur 12 du *Bulletin de la Société de Géographie* en 1839.

Non loin des traités de géographie, je trouve une variété d'écrits: les itinéraires pour migrants. A vrai dire, il n'existe rien de comparable à ce que l'on connaît aujourd'hui sous ce nom. Les itinéraires s'adressaient tous, non seulement à des voyageurs mais à des lecteurs qui auraient l'intention de s'établir à demeurer en Thaïlande. Les migrants français, comparés à leurs homologues britanniques, étaient peu nombreux et la plupart de ces écrits mêlaient étroitement publicité et propagande. "Lettre sur le royaume de Siam" de Bruguière, publiée en 1832, et un singulier mélange d'arrière-pensées politiques et de publicité commerciale:

"Tel est l'état actuel du royaume de Siam, qui offre aux Européens une mine assez riche à exploiter, soit pour des importations, soit pour des exportations. La compagnie anglaise des Indes a déjà commencé à trafiquer avec cette nation, avec laquelle elle augmente chaque jour ses relations commerciales."²⁹

C. Lavollée avait bien raison de dire que l'esprit d'aventure ou l'ardeur de la propagande religieuse au XIX^e siècle conduirent les intérêts commerciaux, à ouvrir de nouveaux marchés, et à conquérir de nouveaux clients.³⁰ "Relation d'un voyage à Chanthaburi" de Pallegoix était aussi de ce genre. Cette relation attirait les commerçants. Il n'avait montré que la richesse

28. *ibid.*, p.109.

29. *op. cit.*, p.333.

30. C. Lavollée, "Le Royaume de Siam et une ambassade anglaise à Bangkok", *Revue des Deux Mondes*, tome 6 (15 novembre), p.336.

de chaque endroit où il était passé, par exemple, l'île Si-Chang:

"..... je vis que ces rochers n'étaient que comme une croûte extérieure qui recouvre un beau marbre à veines blanches, rouges, et bleues, auquel, dans certains endroits, le flux de la mer a donné un poli aussi beau que pourrait le donner la main de l'homme. Le gouvernement siamois n'a pas encore songé à exploiter ces carrières abondantes."³¹

En plus, ce même Pallegoix avait donné une nouvelle carte détaillée de la Thaïlande (hasard ou l'intention?): " cette carte offre un vif intérêt pour l'étude du Siam, et une grande utilité pour les voyageurs européens que la science ou l'industrie peut attirer dans ces contrées."³²

Que ses desseins intéressés fussent avoués ou non, qu'elle obéît à des arrière-pensées ou qu'elle fût purement commerciale, cette littérature publicitaire pour migrants avait trouvé d'autres lecteurs qu'un petit nombre de candidats à la migration, mais elle avait souligné fortement certains des thèmes qui composaient l'image de la Thaïlande, celle d'une libérale.

Valeur du témoignage des récits de voyage.

Bien qu'appartenant à des groupes socio-professionnels peu nombreux, les voyageurs-écrivains présentaient une grande diversité d'individualités du fait de leurs motivations, de leurs sujets d'intérêt et de leur humeur. Aussi leurs jugements et leurs appréciations variaient-ils en fonction de la personnalité de chacun.

Et cependant, il existe entre tous ces récits des analogies, une sorte de marque commune qui semble propre à l'opinion de l'époque. La plus visible est un certain ton, lié à un tour d'esprit qui l'impression, en lisant les relations d'une même génération, qu'elles sont pétries d'une même matière. C'est ainsi que les récits parus sous la Restauration, conservent tous comme un parfum du siècle précédent, un goût commun pour la nature, un certain air de philanthropie naïve, une façon particulière d'évoquer l'Etre suprême ou de parler de morale; cela joint à une précision dans l'observation et à l'exactitude dans l'expression.

Les plans sont aussi les mêmes: ils sont étroitement calqués sur l'itinéraire suivi par le voyageur. D'ailleurs certains des écrits portaient même le nom d' "Itinéraire". Sans doute, en raison de l'absence de "Guide" ou de documentation, les auteurs de ces relations croyaient devoir donner toutes les indications qui leur semblaient utiles à leurs futurs lecteurs, poussant la minutie jusque, dans des notes de rédaction, à calculer pour les prix en ticaux leur équivalence en monnaie française³³, ou à signaler les curiosités que le voyageur se devait de voir³⁴, ou

31. Pallegoix, "Relation d'un voyage à Chanthaburi, suivi d'un aperçu sur la tribu des Tchongs", *Bulletin de la Société de Géographie*. Tome 12, 1839, p.169.

32. Rosny (Léon de) : *Extrait d'un rapport fait à la société asiatique sur une nouvelle carte du royaume de Siam dressée sous la direction de Mgr. Pallegoix*. Paris: Imprimerie impériale, 1855, p.4 Voir aussi dans le *Journal Asiatique*. Extrait n° 4 (1855), 5^e série, pp.305-308.

33. "Journal d'une ambassade à Siam par John Crawford.....", *Bulletin de la Société de Géographie*, 1^{re} série, X, 1828, p.67.

34. "Note sur un voyage à Pak-phreek" (Extrait d'une lettre de M. Clémenceau, missionnaire apostolique à Bangkok, à M. Langlois, écrite le 3 novembre 1838), *Bulletin de la Société de Géographie*, 2^e série, 13, 1840, pp.35-37.

encore à débiter leur récit par quelques réflexions générales³⁵ des observations d'ensemble³⁶ ou une notice historique élémentaire.³⁷

Ces récits avaient donc bien des défauts, dont la moindre n'était pas la banalité. Et ils étaient loin de proposer une image exacte du Siam. Tous ceux qui pensaient avoir quelque raison de connaître la Thaïlande, les rendaient d'un commun accord responsables de la mauvaise information de l'opinion et des préjugés, bienveillants ou hostiles, que celle-ci entretenait à l'égard de la Thaïlande.³⁸

Il est utile de vérifier le bien-fondé de ces accusations pour étudier l'opinion, et de savoir quelle est la valeur des témoignages envisagés.

Certains écrits portant des appréciations sur le Siam et ses habitants, pêchent, il faut le reconnaître, par la mauvaise connaissance qu'avaient leurs auteurs du pays dont ils parlaient et qu'ils jugeaient. Comme l'a écrit M. Clémenceau³⁹ avant de juger les gens. "il faut avoir passé parmi eux plusieurs années." Malheureusement, les écrivains n'avaient pas tous les scrupules de Mgr. Courvézi, sous la plume de qui on peut lire: "Je suis trop peu de temps ici, pour pouvoir vous écrire des choses intéressantes et curieuses du pays; je vois que rien n'y ressemble à ce qui est en Europe."⁴⁰ En effet, sur dix écrivains-voyageurs pris au hasard et dont j'ai calculé le temps de séjour, cinq avaient passé plus de dix ans au Siam, trois plus de trois ans et deux moins d'un an. Or ce n'étaient pas ceux dont le séjour avait été le plus bref qui émettaient des jugements avec la plus prudence. Ainsi, le capitaine d'un navire qui avait transité par Bangkok pour décharger des marchandises, formula dès son arrivée, des jugements définitifs sur le Siam. Mais, il faut aussi reconnaître qu'un long séjour ne garantit pas à coup sûr l'intérêt d'un récit, ce qui est important pour l'impact qu'il aura sur l'opinion. Ainsi, Bruguière qui passa plusieurs années en Thaïlande n'a laissé que des textes platement descriptifs dont l'influence paraît avoir été la plus limitée.

Autre à noter: la plupart des écrivains-voyageurs qui ont influencé leurs contemporains n'ont connu du Siam que des zones géographiques limitées, habituellement des villes, et principalement Bangkok. Très peu, en effet ont pénétré dans le pays, c'est à dire dans la réalité thaïe de l'époque, puisque plus de 90% de la population était composée de paysans. Ils n'ont donc eu pour leur presque totalité, qu'une vue des citadins qui étaient loin d'être tous thaïs. Nous ajouterons, que les voyageurs dont j'ai tenté de reconstituer l'itinéraire, ont pratiquement tous suivi les mêmes routes, qu'ils arrivent par mer ou par terre. Les premiers partaient de Singapour, passaient obligatoirement à Pak-Nam et de là, allaient débarquer à Bangkok. Les

35. "Royaume de Siam", *Nouvelles Annales des Voyages*, 4, 1820, pp.443.

36. "Lettres de M. Bruguière, missionnaire apostolique à M. Langlois" *op. cit.*

37. *op. cit.*

38. Le comte de Forbin (*op. cit.*) nous semble avoir été le premier à avoir émis ce genre de critique.

39. "Extrait d'une lettre de M. Clémenceau, missionnaire apostolique de la Congrégation des Missions Etrangères, à ses parents", *Annales de la Propagation de la Foi*, XCIV, 1844 (mai), 16, p.279.

40. Lettre de M. Courvézi, évêque de Bide, à l'Evêque de Chartres", *Annales de la Propagation de la Foi*, tome 7, 1834-1835, p.395.

seconds, partaient aussi de Singapour et remontaient la presqu'île malaise en faisant étape aux mêmes endroits. Ceci avait d'ailleurs été remarqué par Malte-Brun que cite Mouhot⁴¹: "Les vastes régions qui, sous la figure d'une double péninsule, s'étendent entre le golf du Bengale et la mer de Chine, ne sont guère connues que par leurs côtes, l'intérieur présente un champ de conjectures inutiles et fastidieuses."

Une fois à Bangkok, les voyageurs allaient tous visiter quelques villes, toujours les mêmes, situées non loin de la capitale, ainsi que les ports et les cités historiques. On trouve en effet sans cesse mentionnés sous leur plume, les noms de Chanthaburi ou Chantaboun et celui d'Ayuthia. Or il est bien évident qu'une telle vue du pays enlève beaucoup à la valeur des témoignages. A les lire, on croirait d'ailleurs que le Siam n'était qu'agglomérations, séparées par des espaces sans intérêt. Ainsi, lorsqu'on parla de l'itinéraire qu'avait suivi Mouhot, on ne se référa à nouveau qu'à des villes: ".....Henri Mouhot, qui remonta le Ménam et continua par terre jusqu'à Korat, Tchaiapoun"⁴² comme si ce dernier n'avait rien vu sur le trajet de ses étapes, comme si ce naturaliste n'avait point eu son regard attiré par la nature encore sauvage qu'il avait traversé. Mais sans doute, l'utilisation des auberges, les incidents de route, donnèrent des occasions nombreuses aux voyageurs-écrivains d'entrer en communication avec le peuple thaï et de se faire ainsi une opinion directe et personnelle, au contact même de la réalité siamoise. On peut prendre le cas de Pécot comme exemple⁴³: "Il (le gouverneur de Trang) m'offrit deux maisons. l'une dans un village éloigné, et l'autre à sa porte, tout près des hôpitaux. J'acceptai celle-ci, pour être plus à portée des personnes que je voulais voir et connaître."

Il faut dire que pour entrer au contact de la réalité d'un pays et en communication avec son peuple, il ne suffit pas d'y avoir séjourné ou l'avoir parcouru. Il faut avant tout parler sa langue. Encore, "Le Thaï est très difficile à apprendre et à parler correctement; aussi, faut-il environ dix ans à un Européen pour en acquérir la connaissance"⁴⁴ Or, j'ai remarqué que bien des voyageurs qui ont écrit sur la Thaïlande l'ignoraient; entre autres, je citerai Bruguière et Ed. du Hailly. Mais alors comment communiquaient-ils avec les Thaïs?

Ceux des voyageurs qui se cantonnaient dans les villes, recherchaient la fréquentation des citadins qui connaissaient une des langues véhicule." On parle plus de vingt langues différentes dans le royaume de Siam, les plus répandues sont le portugais, l'anglais, le malais et le siamois."⁴⁵ Or il n'y avait qu'une minorité parlant des langues étrangères et cette minorité n'était pas représentative de l'ensemble de peuple, mais de certains milieux d'affaire et du palais; milieux qui abandonnaient le portugais et le malais au profit de l'anglais, que les rois successifs privilégiaient.⁴⁶

41. Henri Mouhot, *op. cit.*, p.219.

42. Parias (L.H.) : *Histoire universelle des explorations*. Paris, tome IV, p.130.

43. "Mission de Siam", *Annales de la Propagation de la Foi*, I, n° VI, 1825 (août), p.76.

44. Pallegoix: *Mémoire sur la Mission de Siam*. Paris, 1853, p.21.

45. Bruguière, "Lettre sur le royaume de Siam", *op. cit.*, p.332.

46. "La conservation s'échange en anglais, que le roi parle facilement" Ed. du Hailly, *op. cit.*, p.392.

".....J'ai dû traduire en anglais toute ma volumineuse correspondance avec les deux rois et leurs ministres" écrit de Montigny. *op. cit.* Tome I, p.239.

"Les deux lettres dont j'étais porteur pour Sa Majesté ont d'abord été envoyées à Mgr. Pallegoix pour être traduites

Quant aux voyageurs qui recherchaient un contact avec le peuple, comme la quasi-totalité ne parlait pas thaï, elle devait avoir recours à des interprètes. Ainsi, Bruguière écrit: "... je sais assez de portugais pour leur être utile en cas de besoin; je prends avec moi un Chinois et le fais travailler à la conversation de ses compatriotes qui sont en grand nombre dans le royaume de Siam Je me propose de plus un Siamois chrétien qui me rendra le même service auprès des Malais et des Siamois chrétiens"⁴⁷ Mais on peut se demander quelle pouvait être la valeur des relations lorsque le ou les interprètes étaient eux-mêmes des étrangers au pays. Elles devaient se réduire à bien peu de chose: "L'un de mes domestiques était Cambodgien, l'autre Annamite, chrétiens tous deux et connaissent quelques mots de latin et d'anglais, qui, joints au peu de siamois que j'avais déjà pu apprendre, devaient me suffire pour me faire généralement comprendre."⁴⁸

En les lisant, on voit que bien les voyageurs français -comme bien d'autres sans doute- ignoraient le thaï⁴⁹ et n'étaient pas toujours des familiers de l'anglais, ce qui ne doit pas étonner lorsqu'on sait que les langues vivantes ne tenaient à cette époque, qu'une infirme dans l'enseignement⁵⁰, puisqu'il en fut purement facultatif jusqu'en 1829.

Quel qu'ait été le périple géographique des écrivains-voyageurs ou leur connaissance de langues, la qualité de leur témoignage ne dépend, en définitive, que de leur aptitude à témoigner. Or beaucoup n'ont été intéressés que par les anecdotes piquantes, mais sans intérêt, ou n'ont eu de regard que pour l'étrange. Le pittoresque était alors à la mode, aussi n'est-il pas étonnant que ce soit lui, plus que toute autre chose, qu'aient recherché nos auteurs. A l'époque, cet exotisme se résumait en deux mots: la nature et la civilisation thaïe. Or le voyageur qui venait de débarquer avait à portée de la main un décor naturel des plus riches avec la forêt tropicale, des serpents de toutes sortes, des oiseaux multicolores, des crocodiles, des éléphants, des rhinocéros, etc., et les animaux leurs faisaient oublier les hommes.

Mais voir ne suffit pas. Il faut encore savoir décrire avec vraisemblance, saisir le détail juste, comprendre et interpréter avec exactitude. Or, plus d'un rapportaient avec honnêteté des faits effectivement observés, mais sans en avoir saisi la signification, ce qui les entraînait à donner des explications de leur cru, au lieu de rester sur une prudente réserve: "Le luxe des Siamois n'est pas dans la richesse des habits mais dans les pierreries et bijoux de toute espèce, ils portent des anneaux au nez et jusqu'aux doigts des pieds."⁵¹ Ajoutons que

en siamois. Mr. Larnaudie était absent, elles ont été traduites par Mr. Clémenceau. Rien de mieux, mais il a pris fantaisie à Sa Majesté de faire traduire vos lettres en anglais, alors elles ont été présentées à plusieurs personnes pour les faire traduire. C'est Mr. Duclos de la maison HenneKind&Catteaux qui a fait ce travail. Il est résulté de cela qu'une des personnes à laquelle vos lettres ont été montrées, les a fait mettre dans le journal de Singapour" (Montigny, *Ibid.*, p.476).

47. "Lettres de Bruguière....à M. Langlois.....", *op. cit.*, p.234.

48. Henri Mouhot, *op. cit.*, p.16.

49. L'ambassadeur anglais alla au Siam au règne du roi Nang Klao qui ne parla pas du tout anglais: "Sir John s'adressait en chinois mandarin à un lettré de sa suite; le lettré traduisait la phrase en chinois de Canton; un Cantonais la transmettait en Chinois de Fokien; un Fokienois la rendait en siamois. On se figure ce que pouvait devenir la pensée de deux interlocuteurs à la suite de ces transformations presque aussi nombreuses que celles de Bouddha." (C.Lavollée, *op. cit.*, p.350).

50. Octave Gréard: *Education et Instruction*. Tome III, Annexe: Les plan d'étude de 1791 à 1886. Paris, 1887, pp. 247-267.

51. Bruguière, "Lettre sur le royaume de Siam", *op. cit.*, p.316.

le souci de satisfaire le lecteur et de lui fournir le pittoresque qu'il attendait beaucoup de voyageurs à outrer l'exotique au dépens de la réalité et donc de la simple vérité. Enfin, la personnalité, la possibilité de s'adapter et de comprendre de chacun, pour un monde totalement différent, pouvait entraîner deux auteurs à analyser un fait identique, l'un avec bienveillance, l'autre avec hostilité, ce qui enlevait leur objectivité à beaucoup de récits.

Si l'on ajoute que les récits de première main étaient par la suite compilés par des éditeurs qui n'avaient jamais quitté la France, et qui ne publiaient d'eux que textes choisis plus en fonction des goûts du public que par souci d'information exacte, on comprendra que l'image de Siam offerte aux Français était souvent déformée.

Constituant le fonds le plus important de la littérature sur le Siam, mais aussi fournissant leur matière à la plupart des autres genres, les récits des voyageurs ont eu sur l'opinion française une influence de première grandeur, et de ce fait ont souvent été responsables des préjugés de celle-ci à l'égard du Siam.

LES FANTAISIES DE L'IMAGINATION

Les ouvrages des voyageurs avaient presque tous pour auteurs des hommes qui connaissaient personnellement le Siam, avaient vu ce qu'ils décrivaient, avaient réuni sur place les éléments de leur informations. Quelques-uns, diplomates ou explorateurs, y avaient fait une partie de leur carrière, le plus grand nombre y avaient séjourné; dans l'hypothèse la plus défavorable, ils y avaient au moins relâché. De ces circonstances leurs écrits, que ce fussent des documents bruts ou des ouvrages élaborés, firent toute autorité, apanage naturel de la production de témoins directs. A l'intérieur de ce genre la vérité dans l'information est une règle universelle.

De plus la réalité thaïe y est l'objet principal: il s'agit essentiellement d'informer, d'expliquer, de faire comprendre un pays étranger. Les opinions personnelles, les sentiments sont généralement contenus dans des limites assez strictes. Dans ce mélange inévitable d'information et d'opinion que constitue le moindre témoignage, dans cette collaboration intime de la réalité objective et de l'esprit, sur laquelle repose nécessairement toute information, la part de l'observation positive et du fait est nettement prépondérante, celle du jugement de valeur et de l'appréciation subjective, secondaire. Ces centaines d'écrits ménageaient au lecteur français curieux de connaître l'expérience thaïe une matière première pas trop dénaturée et une vue relativement objective du cadre naturel, des hommes et de la société. Contact direct, vérité, objectivité, voilà les caractères communs à l'ensemble de ces écrits.

Il ne manque qu'un autre groupe d'écrivains consacré à la Thaïlande: c'est celui de ceux qui laissent libre cours à leur fantaisie et leur imagination et qui fait un contraste marqué avec le groupe précédent. En premier lieu, différence capitale, les autres n'étaient jamais allés au Siam: ce qu'ils en savaient, ce qu'ils en disaient, c'était par ouï-dire, au hasard des lectures, ils le tenaient de témoignages intermédiaires, d'indications glanées ici ou là. D'autre part ce n'étaient plus des gens à critiquer leurs sources: incapables de juger de la vraisemblance des récits, de l'honnêteté des témoins, ils se firent aveuglement à ceux que le hasard avait mis sur leur chemin, ou au livre qui leur tomba sous la main. Sans grand discernement, il leur arrivait même de mal comprendre ce qu'ils lisaient, le citant inexactly ou ne s'en souvenant que très confusément. Indirecte, leur information était aussi composite et de valeur très inégale. Enfin, presque tous publicistes et compilateurs, ils ont un faible pour le pittoresque et ce qui flatte l'imagination ou émeut la sensibilité: les ouvrages colorés eurent pris le pas, dans leur esprit, sur les études probes et sérieuses. N'écrivant pas non plus ni pour informer ni pour instruire, mais pour distraire ou attendrir, ils furent soucieux de plaire par-dessus tout, pratiquant des genres où l'imagination est reine, ils proposent ce qu'ils pensent que leurs lecteurs souhaitent ou escomptent.

Ainsi, à mesure que notre itinéraire nous éloigne de la réalité thaïe, la part de l'élaboration inconsciente augmente. On a le sentiment que la part du sujet et celle de l'objet, celle de l'information et celle de l'opinion, évoluaient en sens inverse. Peu à peu l'image du Siam se brouille, les lignes se déforment, les proportions se dénaturent. Les lecteurs qui cherchaient seulement à connaître la réalité thaïe pouvaient en avoir leur propre image. Pareillement, à travers le flot des ouvrages qui devaient faire connaître la Thaïlande, à mesure qu'augmente la part de la réfraction à travers l'opinion, on commence à en déchiffrer le reflet.

Les compilations

Nous arrivons à un genre d'écrits que la grande littérature désavoue en raison du contenu composite des ouvrages qui s'y portent. C'est cependant un genre bien distinct, réalité qu'on ne saurait mettre en doute dès qu'on en a rencontré quelques échantillons: sauf l'unité de composition et de style, il a proprement tous les attributs d'un genre libre: un public, des auteurs, des intentions, des procédés.

Un public d'abord: c'est en effet la donnée première. Avant même d'exister, la pensée du public précéda l'oeuvre: l'auteur répondait à ses goûts présumés, le texte se modéla sur ses désirs. Il s'agissait d'une littérature essentiellement mercantile. Presque le but était de faire de l'argent, on s'adresserait à la clientèle la plus vaste possible: par leur ton et leur composition, cette sorte d'ouvrages visait donc un public plus populaire que celui des genres précédemment recensés, plus proche par conséquent de cette opinion à la recherche de laquelle nous sommes engagés. La primauté du souci commercial entraîne une autre conséquence, une sorte de renversement des perspectives: jusqu'à présent il y avait en premier une expérience personnelle, des impressions de voyage, une interprétation que l'auteur se proposait d'exprimer et de communiquer, le préoccupation du public ne venait qu'ensuite. C'est désormais l'inverse: le public est premier, on cherche à le satisfaire. Si l'on croit qu'il peut désirer de la Thaïlande, on lui donne de la Thaïlande; mais la Thaïlande importe peu. Tout autre royaume ferait aussi bien l'affaire.

A commencer par celle des autres préposés à ces tâches. L'un d'eux n'eut ni leurs scrupules, ni leur modestie: Léon de Rosny. La liste de ses productions occupait une place considérable au catalogue des imprimés de la bibliothèque nationale. Lui-même n'était témoin oculaire que pour quelques livres, mais, pour plus que la moitié, il n'avait écrit que d'après ses lectures. C'était un homme s'intéressait à tous. Il s'était notamment fait une manière de spécialiste de pays comme le Japon, la Russie, l'Espagne, etc., et la Thaïlande ne lui était pas inconnue. Tous les compilateurs, anonymes ou connus, n'eurent pas autant de reproductions que lui, mais tous usaient des mêmes procédés, se proposant les mêmes résultats.

Leurs ambitions étaient quasi encyclopédiques; il fallait répondre à la curiosité universelle d'un public qui nourrissait l'illusion de tout savoir. Il leur fallait tout dire du pays qu'ils avaient choisi, tout traiter: de son histoire, de sa géographie, de ses institutions, des mœurs de ses habitants, et de bien d'autres choses encore. C'était la formule. Le public n'avait pas le temps de consulter de gros ouvrages, il fallait satisfaire son désir de s'informer à peu de frais. Ces ouvrages étaient donc tous des abrégés, et puisqu'ils étaient composés, pour l'essentiel, d'emprunts aux auteurs, d'extraits de textes dont il ne peut être question de reproduire de longues citations, Joncigny a formulé la théorie que ce genre de recueils n'est pas sans faire penser, par plus d'un trait, à nos modernes "digests": c'est rendre service aux auteurs de les mettre à la portée de tous, et il est de fait que cette sorte d'écrit a rendu accessibles à un public plus étendu les textes où elle puisait. Volume réduit, contenu encyclopédique, l'association de ces deux caractères constitue l'originalité et fournit la plus juste définition de ce genre apparemment hybride, mais trop abondamment représenté pour n'avoir pas correspondu à un besoin réel et à un goût déclaré du public de l'époque.

Dans la prétention que cette sorte d'écrits affichent à instruire, tout n'est pas prétexte ou vantardise. Certes la volonté de faire court conduit à des absurdités comme par exemple: "Les individus plus âgés se contentent de porter une touffe de cheveux au sommet de la tête, qui, partout ailleurs, est complètement rasée. Les Siamois qui s'adonnent à la funeste habitude de prendre de l'opium, sont condamnés par les lois du pays à conserver leurs cheveux assez longs pour en former une queue, comme celles des Chinois de la dynastie actuelle."⁵²

Assurément les compilations et les comptes-rendus ne font pas oeuvre originale; mais en a-t-on le loisir quand on publie au rythme d'un ou deux livres par an? L'éditeur n'attend pas, il faut faire vivre. Ils puisent donc largement dans leurs prédécesseurs, prenant d'ailleurs de toutes mains, mais où est le mal, s'ils s'informent à bonne source? Pour quelques brochures qui sentent trop la hâte, la plupart ne sont pas mal faites, et il est manifeste que les auteurs savent leur métier. Rien que des noms avantageusement connus de voyageurs, d'historiens. Assurément de loin en loin quelque erreur se glisse dans leur travail, mais elles ne sont pas si nombreuses au total.

Et cependant, bien que leurs sources soient généralement les ouvrages qui par leur exactitude ont été rangés dans le premier groupe, ces écrits proposent de la Thaïlande une image qui ne coïncidait plus aussi exactement avec la réalité thaïe. L'écart variait selon les ouvrages, mais tous s'étaient éloignés de leur objet. Plusieurs procédés concouraient à cette déformation de la réalité et tendaient à substituer à l'image originelle une création imaginaire. Rappelons pour mémoire les effets inévitables de toute abréviation. Il y avait ensuite l'indifférence manifeste de ces tâcherons de lettres à l'égard de la chronologie et de la suite des temps. Toujours était-il que ces écrivains ne parlaient que des auteurs relativement anciens: les noms qui revenaient à chaque page étaient ceux de l'abbé de Choisy, Forbin, père d'Orléans, Koempfer, de Guignes, Turpin, Burny, Finlayson, Richardson, Crawford, et de leurs contemporains. Ils prolongent ainsi la survie de cet héritage du passé dont j'ai indiqué la persistance.

Un autre trait commun à tous ces écrits: sincèrement désireux d'instruire, ou feignant seulement de l'être, ces auteurs entendaient le faire en divertissant. N'oublions pas qu'ils visèrent à atteindre un large public. Recherche de l'étrange, du curieux, de l'exotisme, au détriment du vrai, peut-être du vraisemblable: on s'attachait à décrire de la Thaïlande à ce qu'elle avait de plus différent de l'Europe. De là l'importance accordée aux habitants et leurs moeurs, aux forêts, aux animaux, aux arts et à la société.

La composition de ces écrits, observait un certain nombre de règles: un peu d'histoire, (et de la plus narrative) du dévouement pour édification du public, un peu de morale, d'ethnographie, des curiosités naturelles, beaucoup de moeurs, et peut-être quelques lignes pour relever la fadeur de l'ensemble.

Assurément ces ouvrages étaient de qualité fort inégale, mais ils exercent tous leur influence dans le même sens. Une influence qu'on se gardera bien de sous-estimer. Parlant plus à l'imagination qu'à la raison, davantage préoccupées de piquer la curiosité que de nourrir l'intelligence, toutes ces influences concourent à composer une image de la Thaïlande

52. Léon de Rosny, "Etude sur le royaume de Siam", *Nouvelles Annales des Voyages*, 6^e série, IV, 1860, p.216.

désuète, exotique et "primitive": domaine de l'étrange, du bizarre, de l'insolite, avec des animaux fantastiques, une prodigieuse variété de curiosités naturelles. Analyser les ingrédients de ces écrits, en vérité, c'est examiner les matériaux qui alimentaient la mémoire imaginative du lecteur français, c'est déjà assister au travail de l'imagination collective et c'est pénétrer dans le secret du laboratoire où s'opère la mystérieuse naissance de l'opinion publique.

CHAPITRE II

La diffusion des informations sur la Thaïlande

La presse et les revues. Les sources de leur information et la représentation des nouvelles.

L'inventaire de l'information n'est pas encore complet: notre enquête doit maintenant s'étendre aux périodiques. Leur influence, plus diffuse et plus continue que celle des ouvrages épisodiques, concourt puissamment à l'information et à la formation de l'opinion: assidûment dépouillés, correctement interprétés, journaux et revues proposent aussi notre regard un reflet plus fidèle des tendances et des variations de l'opinion. En épousant au jour le jour ses contours et ses caprices, les périodiques constituent une des sources les plus précises pour son étude. Remettant à plus tard d'en tirer des enseignements pour la connaissance de l'opinion, nous les examinerons dans la même perspective que celle des écrits non périodiques, comme moyen d'information pour les contemporains. Nous les soumettrons à la même question: qu'apprenaient-ils au public français de l'expérience thaïe? Nous en formulerons d'autres qui découlent de la nature propre des périodiques; du fait de sa continuité chronologie, un périodique est comme un être vivant, avec sa personnalité. Il fallait le considérer dans son unité organique et se demander pour chacun d'eux, comme on le ferait pour tout individu un écrivain de formation politique, quelle était sa tendance générale à l'égard de la Thaïlande, sympathie ou défiance, et quelle place les nouvelles de la Thaïlande y tenaient-elles?

Nous distinguerons entre journaux et revues. Le rythme de la parution, quotidien pour les uns, mensuel ou bi-mensuel pour les autres, n'est pas la principale différence entre eux: plus exactement celle-ci bien qu'extérieure engendre à son tour des conséquences autrement décisives pour l'information de l'opinion. Le journal ne peut guère que reproduire les faits: il a rarement le loisir, ou la place, en un temps surtout où le format est petit et le nombre des pages réduits, de juger de haut une évolution, de prendre du recul ou d'établir des comparaisons. La revue, dont l'intermittance interdit de concurrencer le journal sur le plan de l'information quotidienne, trouve sa raison d'être dans une observation plus libre de la durée et une réflexion plus approfondie sur la signification des événements. Ils s'instituent aussi spontanément une réparation naturelle des tâches entre les deux groupes de périodiques: au quotidien les faits et l'information au jour le jour, à la revue les analyses, les explications, les interprétations et les jugements aussi. Les revues s'intercalent entre les livres et les journaux: elles établissent une transition entre le point de vue plus intemporel des uns et les impressions fugitives des autres. La rigueur de cette distinction est tempérée par le fait qu'à l'époque le journalisme est toujours engagé et que la part des nouvelles, au moins celles en provenance de la Thaïlande, se réduit souvent à fort peu de choses.

La presse. Les sources de leur information

Qui dit information pense d'abord à celle diffusée par la presse. Du simple point de vue quantitatif, le volume et la surface imprimée des informations en provenance de la Thaïlande reproduites à longueur d'années entre 1815-1868 par la presse française ne sont pas en grand nombre.

Les journaux sont la principale source d'information de l'opinion sur les événements contemporains, mais cette source n'est elle-même qu'un reflet: les journaux de l'époque prennent eux-mêmes leurs informations auprès d'autres sources. Les conditions dans lesquelles se faisait alors la transmission des nouvelles établissent une différence essentielle avec la presse d'aujourd'hui. De nos jours les journaux ont le choix, pour recevoir des informations d'un pays étranger, entre trois procédés qu'ils utilisent parfois concurremment: s'abonner à une agence de Presse, entretenir sur place un correspondant permanent, dépêcher un envoyé spécial. A l'époque étudiée, il n'existait pas encore d'agence de Presse, la plus ancienne, l'agence Havas, issue de la correspondance Garnier, a ses débuts qui remontent seulement à 1832, et il se passera des années avant que la Thaïlande entre dans son réseau. Quant à entretenir sur place un correspondant ou envoyer à grands frais des "reporter", aucun journal n'y songea. Aucun n'en avait peut-être les moyens, et surtout la Thaïlande était encore trop éloignée des préoccupations quotidiennes de l'opinion française.

A l'époque étudiée, les journaux français empruntaient à la Grand-Bretagne la substance de leurs informations sur l'Asie. Très peu de choses sur le Siam; la première nouvelle ne paraissant qu'en 1829. C'était un article d'une page entière de Geoffroy Saint-Hilaire sur deux frères siamois attachés ventre à ventre depuis leur naissance et dont ce journal annonce l'arrivée en France.¹

Le progrès des relations maritimes attirait l'attention des Français vers le Siam. Les journaux français cherchèrent des nouvelles pour les lecteurs mais comme ils n'avaient toujours pas de correspondants dans le pays, la fréquence de la présentation des nouvelles était basse. En 1853, le *Moniteur Universel* publia un article sur l'expédition de Siam au XVII^e siècle d'Etienne Gallois,² un écrivain qui n'était jamais allé au Siam.³ Ce journal montrait aux lecteurs que la France et le Siam avaient déjà eu des relations à la fois politique et spirituelle au XVII^e siècle. Ce contenu tint une bonne place pendant quatre jours. Trois ans plus tard, dans le même journal, le traité du 15 août 1856 était publié⁴ en disant que tous les Français seraient protégés par le consul français à Bangkok, que les missionnaires avaient le droit de prêcher en toute liberté, de construire des églises et des écoles sur le territoire thaï, à condition de se conformer aux lois du pays et que les Français jouissaient de la liberté du commerce.

1. *Moniteur Universel* du 29 octobre 1829

2. *Moniteur Universel* des 10, 11, 12, et 13 août 1853

3. Voir dans l'introduction de son livre, *L'Ambassade de Siam au XVII^e siècle Le royaume Thaï, ou de Siam aujourd'hui*. Paris: E. -Panckoucke, In-16, VI-195 P.

4. *Moniteur Universel* du 15 août 1856

C'est encore le même journal, en 1858, qui donna au public le détail du traité⁵ et la même année, un écrit propagande de Léon de Rosny parût dans la première page de *La Presse*.⁶ Il parla des intérêts français au Siam.⁷ Un autre article de l'année 1858 donna quelques informations sur "Amazone", une armée de femme-soldat du roi de Siam dans le *Moniteur de l'armée*.⁸ Le 16 décembre 1858, le *Moniteur Universel* donna la nouvelle de l'audience du roi de Siam à M. de Castelnau, consul de France au Siam.⁹ En 1861, un événement qui fit grand bruit en France: la visite des ambassadeurs siamois à Paris. Pour l'audience que Napoléon III lui avait donné au palais de Fontainebleau, le *Moniteur Universel* avait consacré la première page et les jours suivants leurs nouvelles se trouvaient dans les "faits divers".¹⁰ En même temps, dans le même journal, un article d'Etienne Gallois "Les relations de la France et le Siam au XVII^e siècle. Le royaume Thaï, ou Siam aujourd'hui" occupait la dernière page.¹¹

La présentation des nouvelles

Même reçues directement de Thaïlande, les nouvelles ne parviennent en France qu'au terme d'un délai qui a varié au cours de la période, mais qui ne s'est jamais abaissé au-dessous d'un mois. Un exemple, M. Aubaret, consul de France au Siam, avait déposé une lettre pour M. le Ministre des Affaires Etrangères en avril et sa lettre datée le 7 mai 1864 dit ".....j'avais tout lieu de la croire partie, lorsqu'il m'a été rappelé le lendemain du départ de la malle de Singapour.....mon paquet n'était point parti. Ce fâcheux contre-tems n'est pas l'un des moindres inconvénients de ce pays, surtout si l'on considère la difficulté extrême des communications."¹²

Nous avons dit un mot des effets d'un délai aussi long sur la transmission des nouvelles; il a aussi des conséquences sur l'accueil qui leur est fait. Une information que l'on sait vieille d'un mois éveille des sentiments différents de ceux qui accompagnent l'annonce d'un événement plus récent: d'ordre secondaire, elle est purement et simplement passée sous silence; qu'elle se rapporte au contraire à quelque événement tenu ou à raison pour important, la pensée de ce mois tout rempli de fait déjà accomplis dont on ne sait rien, le sentiment de ce décalage entre l'information et l'événement tiennent la curiosité en haleine et stimulent l'esprit. L'imagination s'échauffe et travaille dans le vide, sur des données restreintes: c'est, avec l'éloignement géographique et la connaissance ordinairement grossière de la Thaïlande, le secret de bien des manques de nouvelles.

5. *Moniteur Universel* du 11 janvier 1858

6. *La Presse* du 25 mai 1858

7. que maintenant les Français pouvaient entreprendre avec sécurité le commerce dans le royaume de Siam, grâce au consulat de France, que les Français pouvaient exporter pour ce royaume les principales marchandises comme étoffes de coton, fer armes ainsi que divers instruments ou machines et déjà les Anglais et les Américains, les Portugais avaient commencé à établir des comptoirs à Bangkok et que pour raccourcir la circulation maritime entre le Bengale et la mer de Chine, l'Angleterre et la France étaient en train de discuter pour la question du percement de l'isthme de Kra.

8. *Moniteur de l'armée* du 1 juin 1858

9. *Moniteur Universel* du 16 décembre 1858

10. *Moniteur Universel* des 28 juin; 11, 17, 19, 21, et 30 juillet; 5, 13, 22 août 1861

11. *Moniteur Universel* des 27, 28, 31 juillet; 4, 21, 29, 30 août et 1 septembre 1861

12. Ministère des Affaires Etrangères. *Correspondance Commerciale. Bangkok. 1857-1865*. Tome 1, p.264.

Les revues

On sait l'importance, toute nouvelle, du rôle joué par les revues: les années 1820-1868 ont vu éclore plusieurs de ces revues d'intérêt général qui ont exercé sur le public cultivé une grande influence. Nous dirons un mot de l'apport des principales d'entre elles à la connaissance de la Thaïlande.

La plus ancienne est *Nouvelles Annales des Voyages* qui commença à paraître en 1819. C'est une revue de géographie et d'histoire de tous les coins du monde. *Annales de la Propagation de la Foi* avait paru pour la première fois en 1822. Elle marqua un intérêt religieux. En 1822 commença *Bulletin de la Société de Géographie*, une revue de voyage et de géographie. Un an après paraissait *Revue des deux mondes* qui s'intéressait à tous. *Revue de l'Orient et l'Amérique* de Léon de Rosny en 1859 marqua l'intérêt politique et économique. *Tour du Monde*, le journal des voyages et des voyageurs, parut en 1860. La revue d'ethnographie, *Revue américaine et orientale* naquit en 1862.

Caractères et Lacunes de l'Information Française

Sans doute il me faut redire, au moment de clore une enquête fondée sur la recherche des genres, la part de construction délibérée qui entre dans une classification de ce type: dans la pratique -on s'en est probablement rendu compte -les choses sont souvent moins simples et moins claires, les chevauchements ne sont pas rares. Où ranger par exemple tel ouvrage qui se pare du titre d'un récit de voyage,¹ alors qu'il ne fait que plagier (de façon éhontée) un ouvrage paru l'année précédente?² D'autre part certains genres entretiennent entre eux des relations plus étroites qu'avec d'autres, tels par exemple les récits de voyage et les compilations, celles-ci vivant sur le fonds des premiers. De même encore la frontière n'est pas toujours nette entre l'ouvrage de pure information et ce-lui qui implique ou manifeste déjà une certaine prise de position. Rien, à propos de la Thaïlande, n'est plus exceptionnel que l'apolitisme pur, rien de plus rare qu'une vue absolument désintéressée, parfaitement objective, exempte de toute arrière-pensée: c'est une des conclusions provisoires les plus fermes de l'enquête, que l'expérience thaïe introduit un élément passionnel propre à altérer le sang-froid des esprits les plus objectifs.

Et cependant, ces difficultés de classement ne doivent pas masquer la réalité profonde de ces distinctions: nous n'avons pas obéi, en établissant cette classification, au préjugé scientifique qui veut qu'il n'y ait connaissance valable qu'à partir du classement méthodique, ni au désir spontané de l'esprit d'introduire un ordre rationnel dans le désordre des faits. Ces distinctions correspondent bien à des catégories différentes surtout, et c'est leur principale raison d'être, à des sentiments différents du public, et à autant d'étapes dans la naissance d'une opinion publique: curiosité instinctive, désir de savoir, complaisance de l'imagination, passion politique.

Autre observation qui a son importance: puisque notre enquête reposait sur l'analyse des textes, nous n'avons pu considérer que ce qui était écrit: seul compte ce qui s'énonce. Mais les silences sont souvent aussi instructifs que les paroles: il est même des lacunes très révélatrices. Notre inventaire, pour être complet, doit aussi comporter une table d'absences. Deux absences, de nature différente, sautent aux yeux de qui s'interroge sur les omissions et les silences.

L'une est relative à l'identité, plus exactement au sexe, de ceux qui écrivent sur la Thaïlande et sur les Thaïs: il n'y avait pas du tout de femmes écrivains pendant la période étudiée. Leur absence apparaît mieux encore si l'on recherche parmi les voyageurs. La littérature française sur la Thaïlande était une littérature masculine. Le fait est-il sans conséquence? Nous ne le croyons pas. Est-il par exemple sans intérêt que les hommes soient seuls à parler de la condition des femmes dans un pays étranger? Il y a aussi, dans la psychologie et les mœurs d'un peuple, certains traits que seule pénètre l'intuition d'une intelligence féminine. Qui sait, du reste, s'il n'y a pas d'une relation entre l'intérêt que les observateurs français

1. Ed. du Hailly, "Souvenir d'une campagne dans l'Extrême-Orient. II: Une visite à Siam", *Revue de deux mondes*, 15 septembre 1866, pp.383-410.

2. Jean-Baptiste Pallegoix: *Description du royaume Thai ou Siam*. Paris, 1854, 2 vol., pp.488, carte et plan.

consacrent presque exclusivement aux institutions, au détriment des moeurs, et la prédominance, presque exclusive, des observateurs masculins?

La seconde lacune apparaît aussi par comparaison avec une autre époque. De nos jours, la Thaïlande, les Thaïs et la vie thaïe, sous tous leurs aspects, mythiques ou réels, fournissent à la littérature populaire quelques-uns de ses thèmes les plus éprouvés et les plus rentables. Aujourd'hui par le truchement conjugué du cinéma, de la télévision et la radio, les lecteurs et les spectateurs français entrent en communication avec l'image de la vie thaïe. Mais, il y a un siècle ou un siècle et demi, on ne constate rien de semblable: à défaut d'audiovisuel, aucun genre littéraire, aucune grande expression, n'emprunte ses thèmes aux situations thaïes. Cette différence avec le présent a une conséquence d'importance: seuls les genres les plus littéraires, qui s'adressent à un public cultivé et choisi, traitent des thèmes thaïs. De ce fait, la Thaïlande est pratiquement absente de la littérature et partant, de l'opinion populaire.

Une connaissance plus approfondie de la Thaïlande, une notion plus exacte de son originalité, une image plus juste et plus précise de ses institutions et de ses moeurs, cela reste encore le privilège du public qui lit.

Place et Caractère des Illustrations

Par delà les très réelles différences que séparent les principales catégories de notre inventaire, livres, journaux, revues, un trait leur est commun: elles appartiennent toutes à une même famille, celle de l'imprimé. Tous ces écrits s'adressent à un public qui lit. Cette parenté marque aussi l'influence de leur rayonnement: ils sont lettre morte pour l'immense multitude de ceux qui n'ont pas appris à lire. Ceci est d'une extrême importance dans une société où savoir lire est encore le privilège de la minorité. Sous la restauration, on estime qu'un tiers au plus des adultes savaient lire et écrire. La loi Guizot (1833) a la première posé le principe: une école par commune, mais en 1848 la génération qui a commencé à recueillir le bénéfice de son application, arrive à peine à l'âge d'homme et ne compte encore que pour une part infime dans la composition de l'opinion publique. Quant à l'enseignement secondaire, il n'est fréquenté que par les enfants de la bourgeoisie et de la classe moyenne: l'effectif total s'élève à 116 000 en 1842, en additionnant collèges royaux, collèges municipaux et institutions privées. La diffusion des écrits, quel qu'ils soient, se heurte de ce fait à un obstacle insurmontable qui en limite au départ l'influence directe au tiers de la population.

Est-ce à dire que leur influence indirecte est enfermée dans le cercle de ceux qui savent lire? Si tranchée que soit la frontière entre ces deux mondes elle n'est pas rigoureusement imperméable: les illettrés ne sont pas emprisonnés dans un monde clos sur lui-même; de multiples contacts étendent le rayonnement des écrits bien au-delà du public qui lit.

Même si l'imprimé restait inaccessible à de larges couches de l'opinion, la partie illettrée disposait d'un recours: elle avait un moyen d'information: l'illustration. Aujourd'hui aussi l'illustration tient une place importante dans l'opinion, mais son rôle s'est modifié: elle accompagne généralement le texte, elle complète le texte, elle l'illustre, et s'adresse à un public capable de comprendre également l'un et l'autre; au siècle dernier, la séparation est presque absolue entre le texte et l'image; celle-ci, étant le seul langage compris du public auquel elle s'adresse, doit se suffire à elle-même. Autre différence: l'illustration, de nos jours, c'est essentiellement la photographie, fixe ou animée avec le cinéma; la photographie n'apparaît qu'à la fin de la période étudiée, et ne s'utilise encore qu'à titre exceptionnel, pour le portrait; c'est une rareté, un procédé expérimental. L'illustration, c'est alors l'estampe ou la lithographie: la différence n'est pas seulement entre les procédés techniques, entre le burin ou la pellicule; elle affecte la vision mêmes des choses. Si grande que soit sa faculté d'interprétation, la photographie reste un art de reproduction: l'estampe est un art de création et d'imagination. La conséquence est décisive quand ces moyens différents s'appliquent à la représentation d'un pays étranger: aujourd'hui, penser à la Thaïlande, c'est évoquer les toits pointus des pagodes et des palais royaux, autant de décors popularisés par le magazine, le film ou la photographie, reproduits à des millions d'exemplaires. Mais dans les œuvres où les nécessités techniques laissent à l'imagination de l'artiste une place beaucoup plus grande, la réalité en occupe naturellement une plus restreinte: l'écart entre le modèle thaï et l'opinion française s'en accroît

d'autant.¹ La photographie contribue puissamment aujourd'hui à ajuster la vision à la réalité; l'illustration, dans la première moitié du XIX^e siècle, tend plutôt à nourrir la légende, à prolonger la survie de certains thèmes, parfaitement anachroniques ou totalement imaginaires, elle grossit la part du mythe. On va le constater en recensant les principaux thèmes de l'iconographie thaïe.

Première constatation, dont l'évidence s'impose au terme d'une investigation assez scrupuleuse des collections d'estampes et de caricatures, c'est la faible place des thèmes thaïs dans l'iconographie du temps. Les Thaïs ne sont couramment présentés. C'est un effet de l'éloignement et le signe de la difficulté que les Français ont alors à se présenter le pays et les hommes. Il y a même des absences dont la constatation ne cesse pas de la surprendre: nous nous étions, par exemple, juré de percer le secret de la naissance du type physique des Thaïs dans les caricatures des livres.

Parmi images des Thaïs, dans *Description du royaume Thaï ou Siam* de Pallegoix, on voit un homme thaï, assis sur un tabouret. Il est de taille moyenne, a les membres inférieurs forts et bien faits, les épaules larges, le cou court et la tête bien proportionnée. La partie supérieure du front est étroite; le visage, entre les pommettes, larges, et le menton étroit, les narines larges, les lèvres épaisses. Il garde les cheveux en touffe sur le haut de la tête, le reste de la chevelure est rasé. Il n'a pas de barbe. Son costume n'a que le langouti attaché par devant. Il ne met pas de chemise, juste une étoffe autour du cou. D'autre part, leur pieds sont nus,² et aucune d'image de femme chez Pallegoix, mais une jeune fille de quatorze ans habillée richement, parée de bijoux au cou, aux poignés, aux pieds et aux oreilles. Elle met une écharpe en sautoire autour de la poitrine, de manière à ce qu'une des extrémités retombe sur l'épaule en arrière, l'autre est laissée nue. La partie du bas est une étoffe peinte ou tissée, mais les lecteurs ne voient pas clairement sa façon de la porter, parce qu'elle est assise à la manière thaïe, par terre avec les jambes pliées et superposées. Elle a un toupet sur la tête, piqué par une épingle. Sa taille est un peu exagérée. Il me paraît que la taille d'une jeune fille thaïe de quatorze ans devait être moins grande que celle dans l'image que l'artiste a

1. Quelques fausses images dans l'oeuvre de Pallegoix: une petite image d'une Européenne assise sur une chaise posée tout simplement sur le dos d'un éléphant, un oiseau à la main, un esclave indigène tient un parasol derrière elle. Le dos de l'éléphant couvrit par une étoffe dont les noeuds s'attachent sous son ventre. La queue de l'éléphant ressemble à la queue de cochon. Il y a un singe suspendu à son derrière et près des ses pattes on voit une souris. En réalié, on ne peut mettre une chaise ordinaire sur le dos des éléphants. Il faut avoir une chaise spéciale en forme rectangulaire pour cet animal. On étalait simplement l'étoffe sur le dos de l'éléphant sans jamais y faire le noeuds. L'image "Joseph Xom et François Kéo, jeunes siamois amenés en France par monseigneur Pallegoix, en 1852" peut tromper les Français qui ne savaient pas lire, car on voit sur cette image de deux garçons 'siamois' comme l'auteur dit qu'ils ne s'habillent pas la même façon et qu'ils ne portent pas l'habillement thaï non plus: l'un a le toupet comme tous les enfants siamois mais son costume est mi-européen, mi-chinois, l'autre s'habille comme un garçon malaisien avec une écharpe autour de la tête. Pour ceux qui savaient lire, cette image n'est pas bien claire. Elle ne complète pas le texte qui décrit "Les petits garçons et les petites filles conservent jusqu'à l'âge de douze à treize ans ce toupet de cheveux bien peigné, pommadé, artistement noué et retenu par une belle épingle en or ou en argent, que les pauvres remplacent par un piquant de porc-épic". (Images se trouve dans les pages 198 et 224. Pallegoix: *Description du royaume Thaï ou Siam*.). Mouhot a voulu une série d'illustrations très complètes dans le but de toucher tous les publics même celui rebuté par la lecture. Ce qui a conduit à de fausses interprétations chez les analphabets qui prenaient par exemple les danseurs assis, la tête ornée d'une coiffe, pour l'audience royale. Ou encore les iconographies des peuples laotiens, cambodgiens, etc. pouvaient être confondues avec celles des Siamois.

2. page 201

imaginé et qu'il a pris la taille d'une fille française comme exemple.³

Mouhot donna l'image du roi Mongkut et sa reine au public pour la première fois. Tandis que l'image des femmes siamoises, "Types siamois: Femmes de Bangkok",⁴ montre que les femmes sont aussi fortes que les hommes. Leurs visages sont moins fins que ceux des femmes européennes. Elles ont le toupet sur la tête. Elles sont nu-pieds. Leurs costumes sont peu compliqués: une pièce d'étoffe, qu'elles relèvent par derrière et dont elles attachent les deux bouts à leurs ceintures. Elles ont une écharpe comme sur celle de Pallegoix.

Encore d'autres titres: "Talapoin en méditation", "Groupe de petites filles d'une école chrétienne à Bangkok", "Groupe de petits garçons d'une école chrétienne à Bangkok", et "Costume d'une femme chrétienne; sa posture à l'église" de Pallegoix en 1853; "Génie tutélaire" dans "La chronologie siamoise" de J. Umery en 1862. Mouhot donna des images plus que les précédents. Il commença depuis "Le roi de Siam et la défunte reine", "Jeune prince royal", "Portrait du second roi de Siam", "Femmes du roi de Siam dans leur intérieur", "Comédienne de la troupe du roi", "Femmes siamoises au dîner".

La seconde catégorie de documents iconographiques est formée des vues de paysages ou de monuments: elle est assez abondante, constituée principalement de hors-textes ou d'illustrations en marge des récits de voyage. Cette série s'ordonne aussi autour d'un petit nombre de thèmes, où les curiosités naturelles sont à l'honneur: Vue d'une pagode royale, à Bangkok, vue de Paknam, vue générale de Bangkok, canal d'Ayuthia, ruines des temples et d'une statue de Bouddha, à Ayuthia, rives du Ménam, etc., sont aussi parmi les sujets le plus souvent représentés. L'invention du navire à vapeur a inspiré plusieurs reproductions.

Mouhot qui a presque toujours été un très fin observateur, a pourtant été lui-même induit en erreur dans quelques rares circonstances. Dans certaines illustrations, par exemple dans la page 255, le bouddha couché a été redressé dans une position singulière ou encore la grande balançoire brahmane a été présentée comme monument religieux des Chinois de Bangkok (page 292).

En marge de ces documents imagés, il convient d'accorder une mention aux panoramas. Déroulant sur une large surface les surprises et le pittoresque de décors naturels, usant de toutes les ressources qu'offraient les procédés contemporains d'éclairage, les panoramas ont connu entre 1853-1868 une vogue continue: ils avaient l'attrait d'un spectacle et s'adressaient à un public plus étendu, plus populaire aussi que celui des lecteurs de récits de voyage. De ces panoramas, quelques-uns empruntent leur sujet à la Thaïlande et transportent en France des paysages ou des scènes de la vie thaïe, tel "Grande pyramide en l'honneur de Bouddha, à Bangkok, 300 pieds de haut", "Sucrerie de Paklat sur le bras du Ménam qui conduit à Bangkok", "Rocher au sommet du mont Prâbat", etc.

3. page 203

4. Alexandre-Henri Mouhot, "Voyage dans le royaume de Siam, de Cambodge, de Laos et autres parties centrales de l'Indo-Chine", *Le Tour du Monde. "Asie"*, tome VIII, 1863, p.227

Les illustrations présentées par

Mgr. Pallegoix

1854



Groupe de petits garçons d' une école chrétienne à Bangkok.



Sceau du premier roi, représentant la couronne pyramidale et les parasols royaux à étages.



Sceau du second roi, représentant une aiguille de tête posée sur des vases d'or et les parasols royaux à étages.



Talapoin en méditation.



Costume et pose d' un homme du peuple à Siam.



Costume et pose d' une jeune Siamoise de 14 ans.



Costume d' une femme chrétienne; sa posture à l' église.

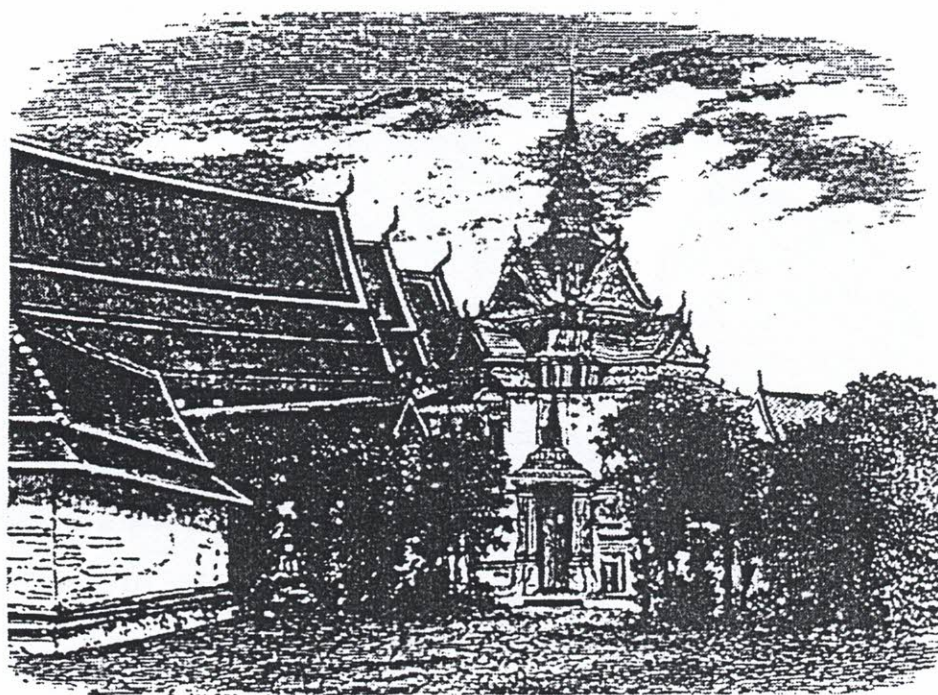


Joseph Xom et François Kéo, jeunes Siamois amenés en France
par monseigneur Pallegoix, en 1852.

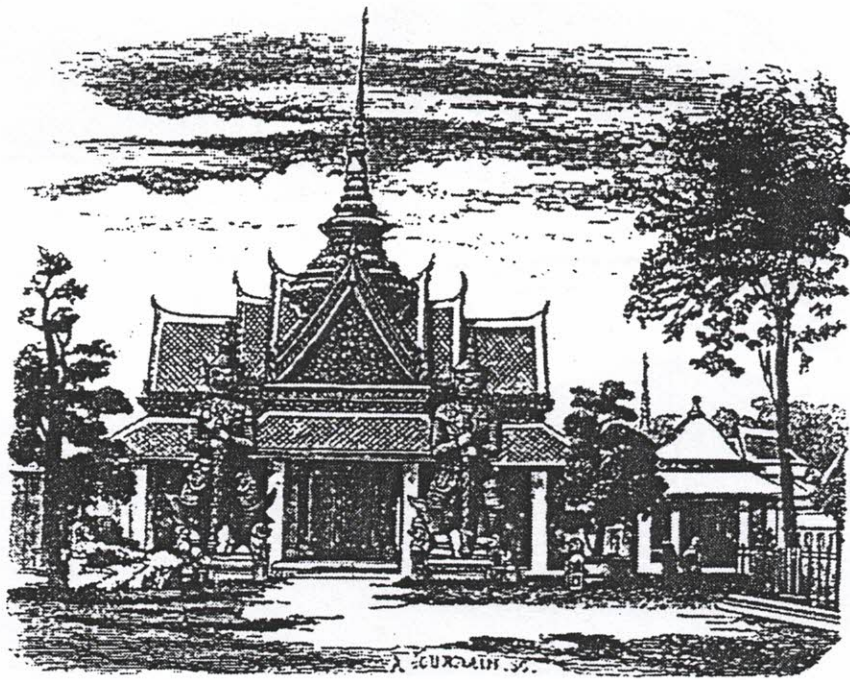




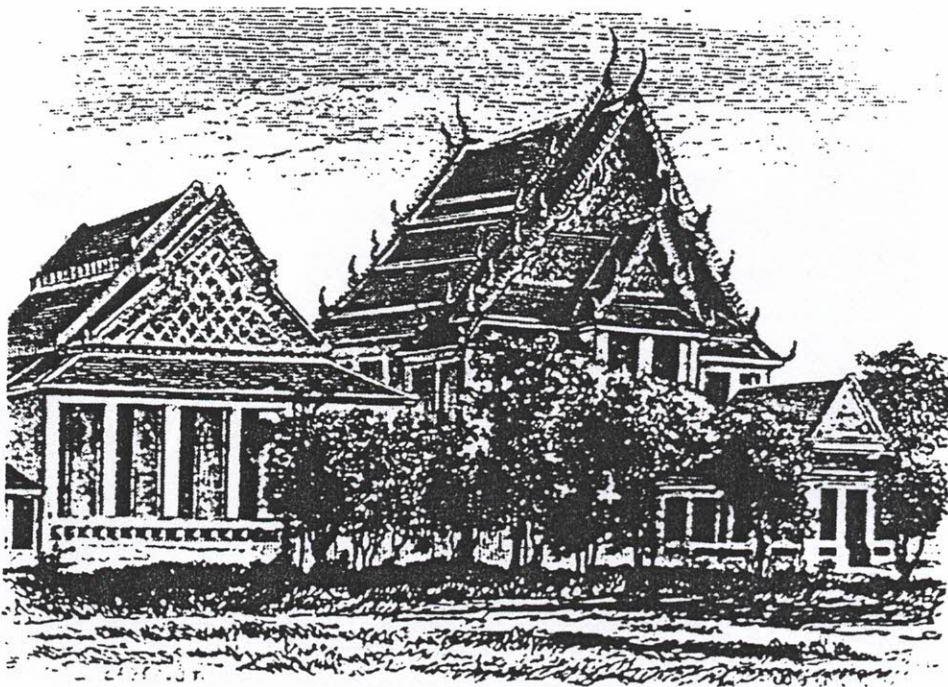
Grande pyramide en l'honneur de Bouddha, à Bangkok, 300 pieds de haut.



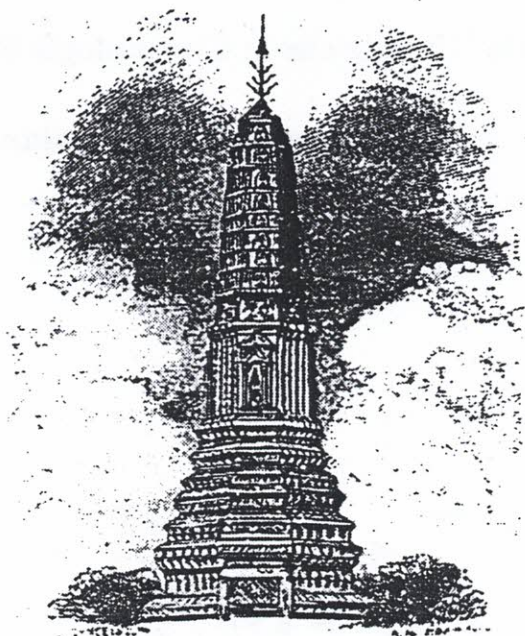
Entrée du palais de Siam; la salle d'audience.



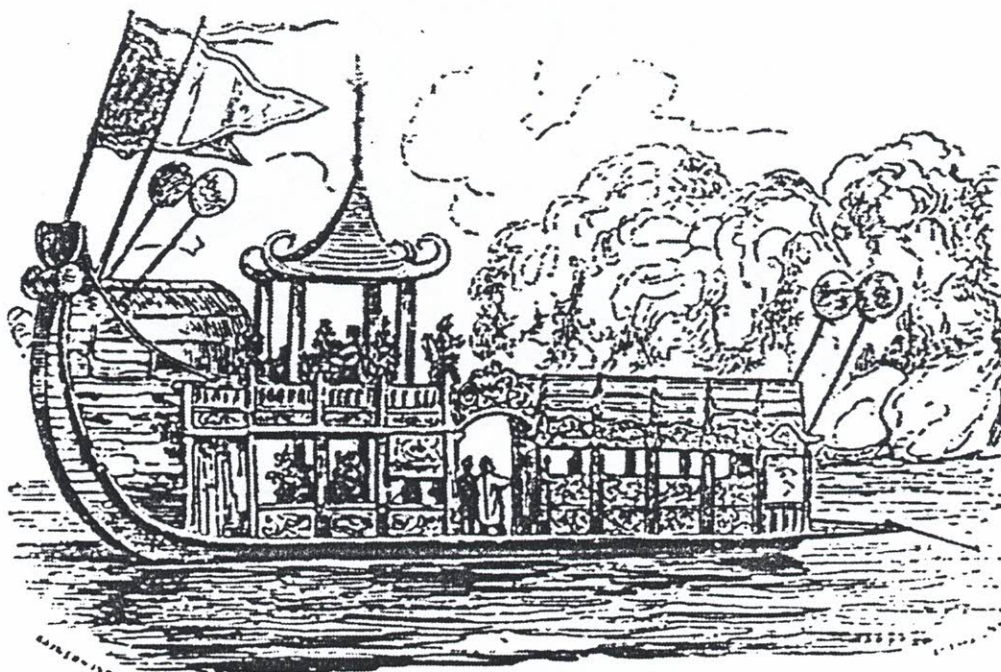
Entrée d'une pagode; deux statues de géants en granit.



Vue d'une pagode royale, à Bangkok.



Prang ou pyramide où sont renfermées des reliques
de Bouddha, à Bangkok, 200 pieds de haut.



Les illustrations présentées par J. Umery
dans la " Notice sur la Chronologie Siamois",

Revue orientale et américaine.

1862



Génie tutélaire, d'après un manuscrit siamois appartenant à M^r de Rosny.

Les illustrations présentées par Henri Mouhot

1863



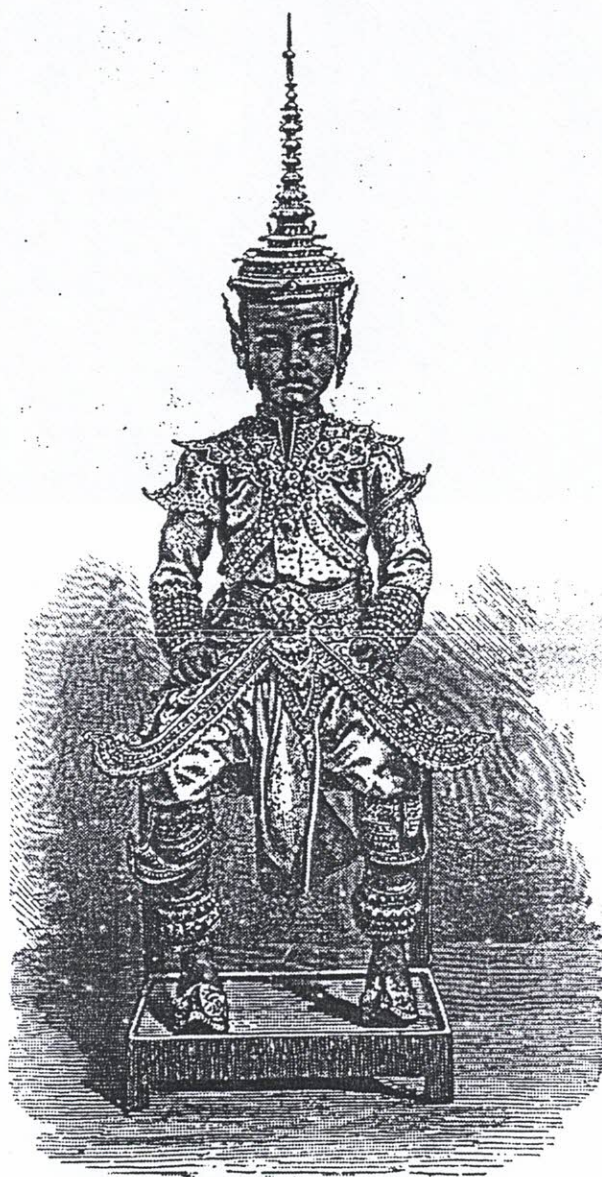
Le roi de Siam et la défunte reine. - Dessin de E. Bocourt d'après une photographie.



Portrait du deuxième roi de Siam. - Dessin de E. Bocourt d'après une photographie.



Femmes du roi de Siam dans leur intérieur. - Dessin de H. Rousseau d'après une photographie.



Jeune prince royal (voy. p.228). - Dessin de E. Bocourt d'après une photographie.



Artistes dramatiques siamois. - Dessin de E. Bocourt d' après une photographie.



Artiste funambule siamois et combodgien. - Dessin de E. Bocourt d' après une photographie.



Comédienne de la troupe siamoise - Dessin de E. Bocourt d'après une photographie.



Amazone de la garde du roi de siam. - Dessin de H. Rousseau d'après une photographie.



Favorite du roi de Cambodge. - Dessin de Pelcoq d'après M. Mouhot.



Homme de Laos. - Dessin de Janet-Lange d'après M. Mouhot.



Femme de Laos. - Dessin de Janet-Lange d'après M. Mouhot.



Portrait du deuxième roi de Cambodge, en 1859, aujourd' hui premier roi.



Un page du roi (Siam et Cambodge). - Dessin de Janet-Lange d' après une photographie.



Un chef de village steing. - Dessin de H. Rousseau d'après M. Mouhot.



Sauvage stein. - Dessin de Janet- Lange d'après M. Mouhot.



Portrait de Khrôme Luang, frère des deux rois de Siam. - Dessin de E. Bocourt d'après une photographie.



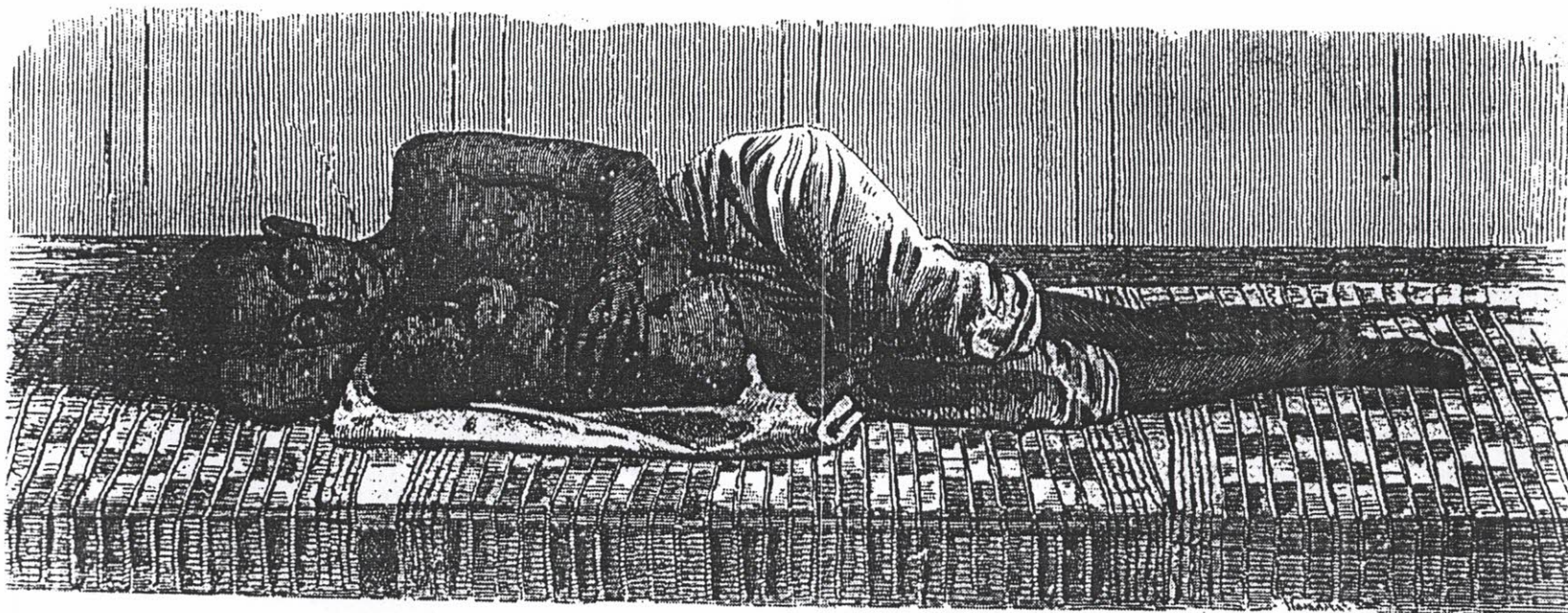
Kun Mote, noble et savant siamois. - Dessin de H. Rousseau d'après une photographie.



Le mandarin chef des chrétiens à Bangkok. - Dessin de E. Bocourt d'après une photographie.



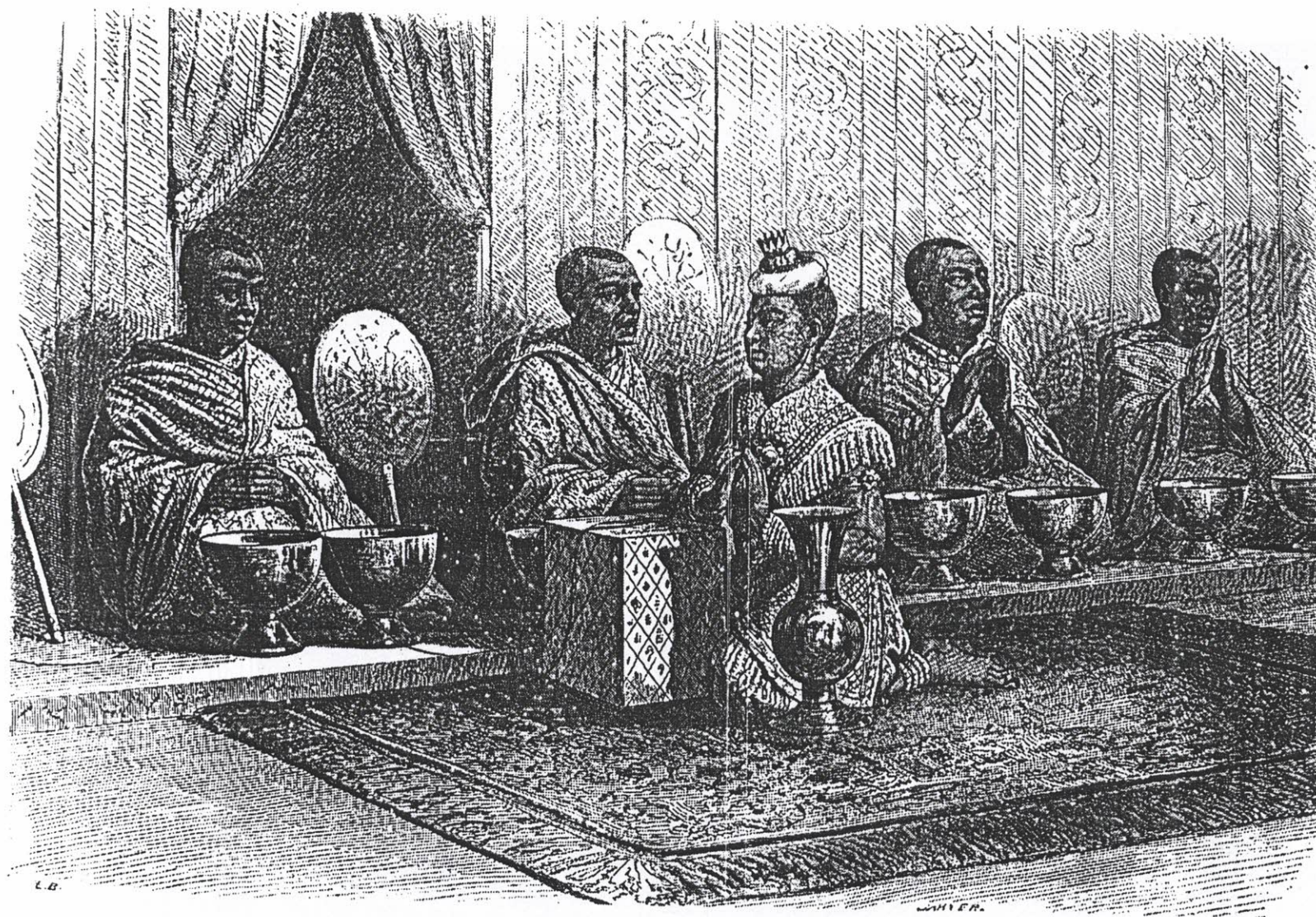
Domestique siamois. - Dessin de E. Bocourt d'après une photographie.



Nourrice siamoise et son nourrisson. - Dessin de E. Bocourt d'après une photographie.



Femme de la race laotienne, vivant de Petchabury. - Dessin de E. Bocourt d'après une photographie.



Cérémonial de la tonsure du toupet (voy. p.323). - Dessin de E. Bocourt d'après une scène esquissée chez le kalahoum ou premier ministre,
par M. Bocourt aîné.



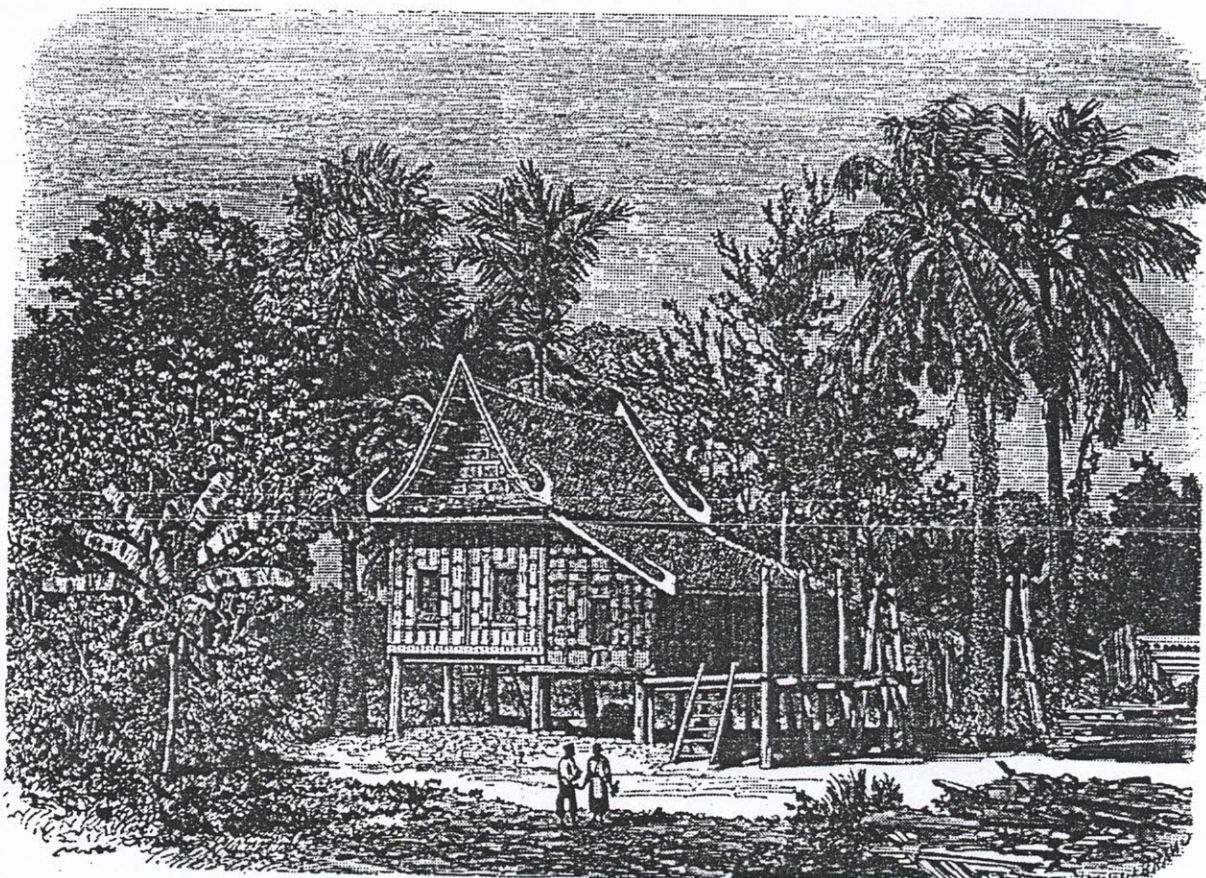
Réception du voyageur par les rois du Laos. - Dessin de Janet-Lange d'après M. Mouhot.



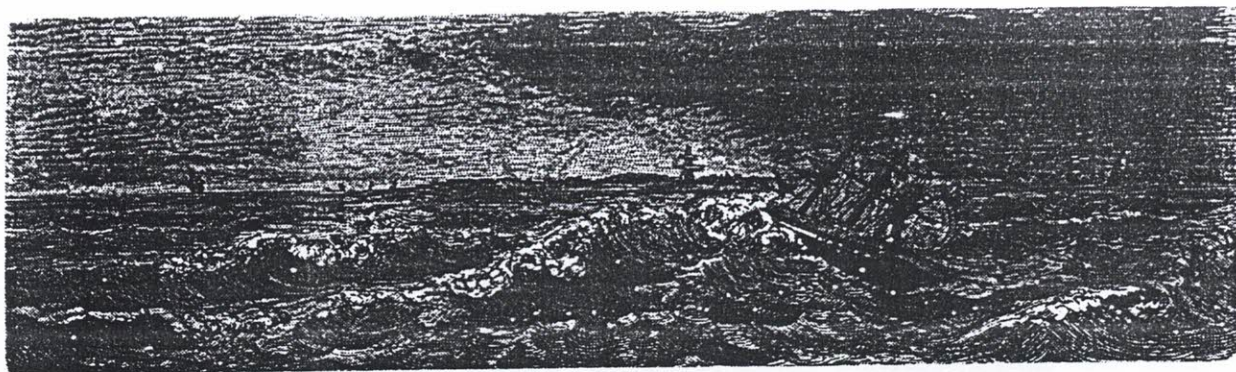
Dîner de dames siamoises. - Dessin de E. Bocourt d'après une photographie.



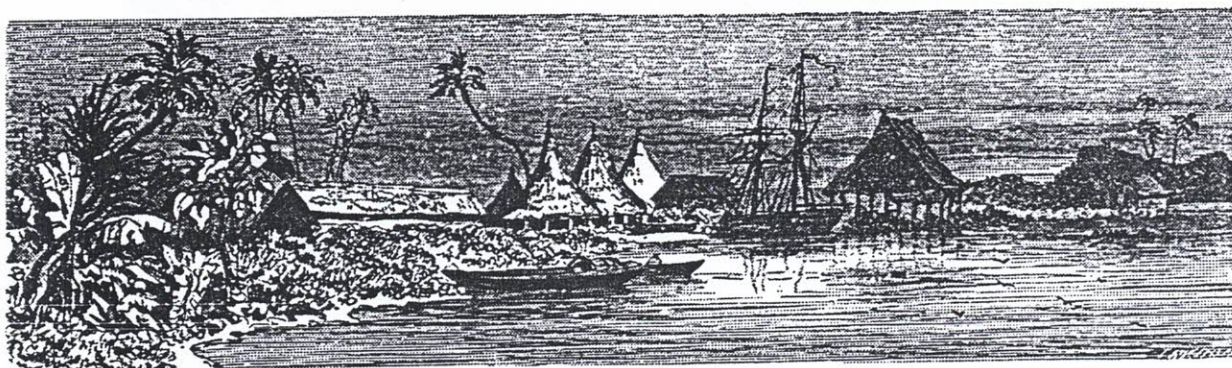
Types siamois : Femmes de Bangkok. - Dessin de E. Bocourt d'après une photographie.



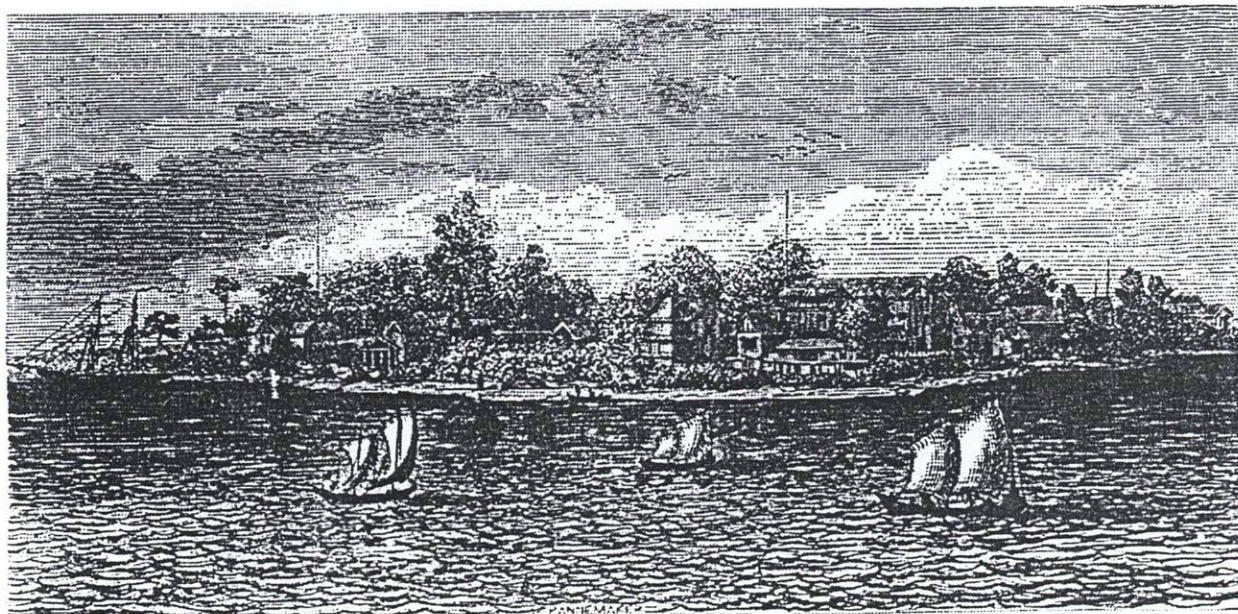
Habitation du chef de talapoins. - Dessin de Thérond d' après une photographie.



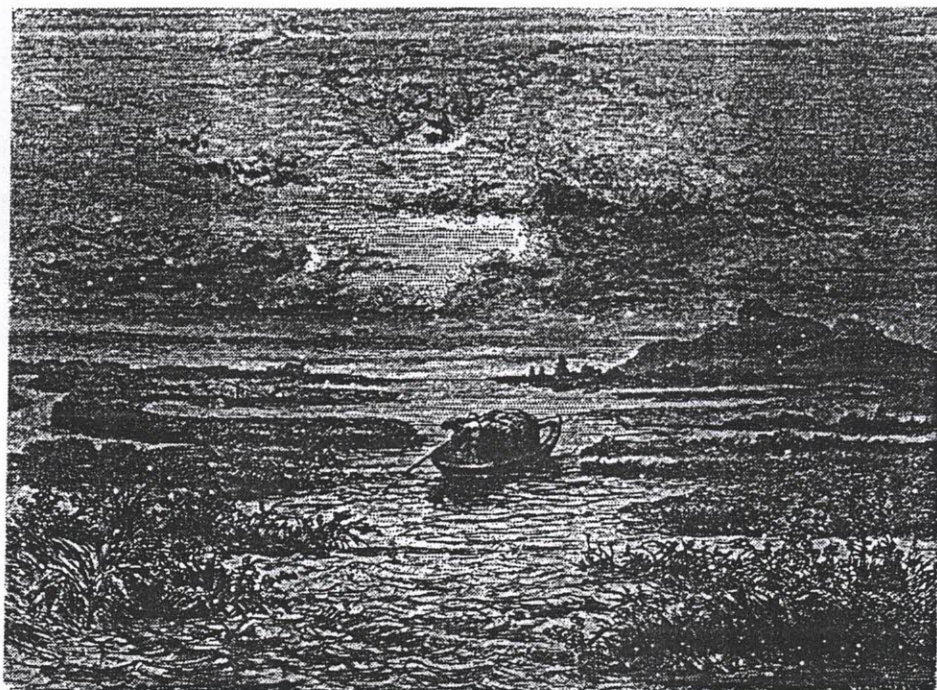
La barre du Ménam, vue prise du pont du *Kusrovie*. Dessin de Sabatier d'après M. Mouhot



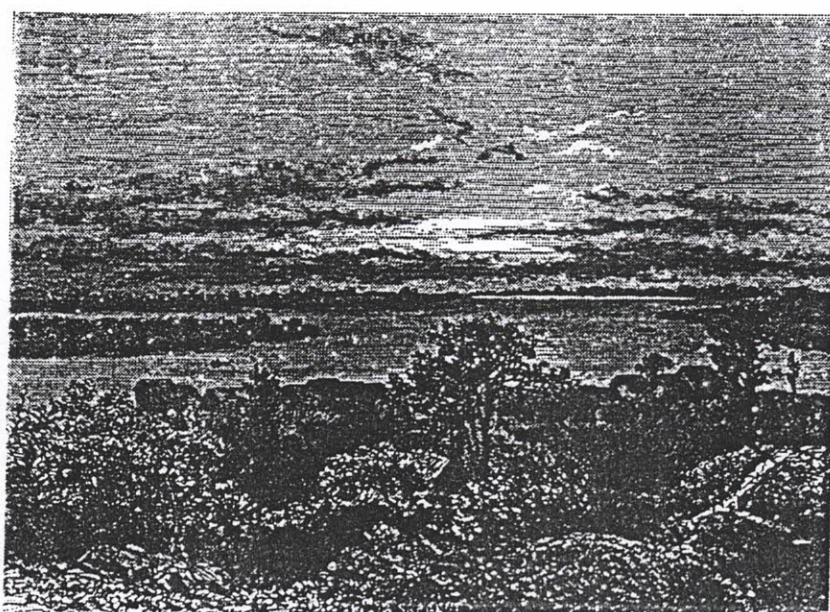
Sucrerie de Paklat sur le bras du Ménam qui conduit à Bangkok (voy. p. 222). - Dessin de Sabatier d'après M. Mouhot



Vue de Paknam. - Dessin de Sabatier d'après M. Mouhot



Scène d' inondation dans le delta du Ménam. -Dessin de Sabatier d' après M. Mouhot



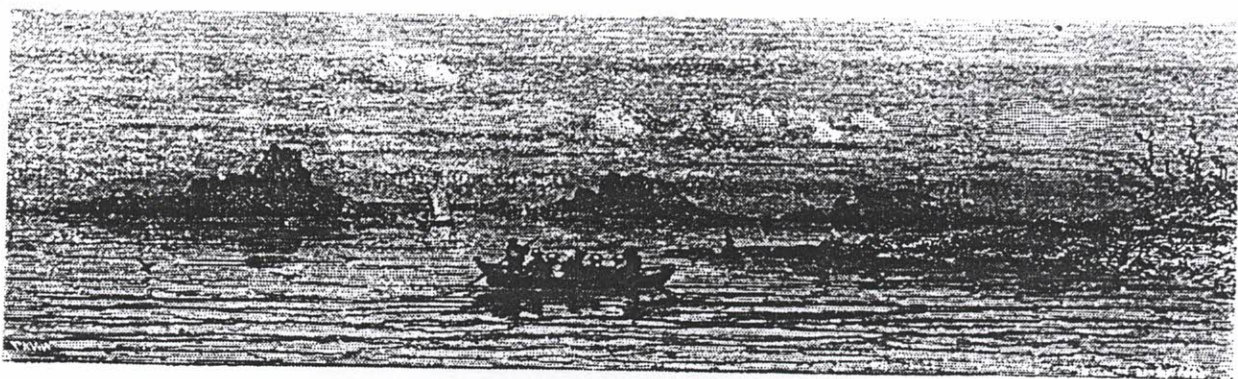
Confluent du fleuve et du chenal du lac Tonli-Sap. - Dessin de Sabatier d' après M. Mouhot.



Talapoin dans sa bargue. - Dessin de Sabatier d'après M. Mouhot



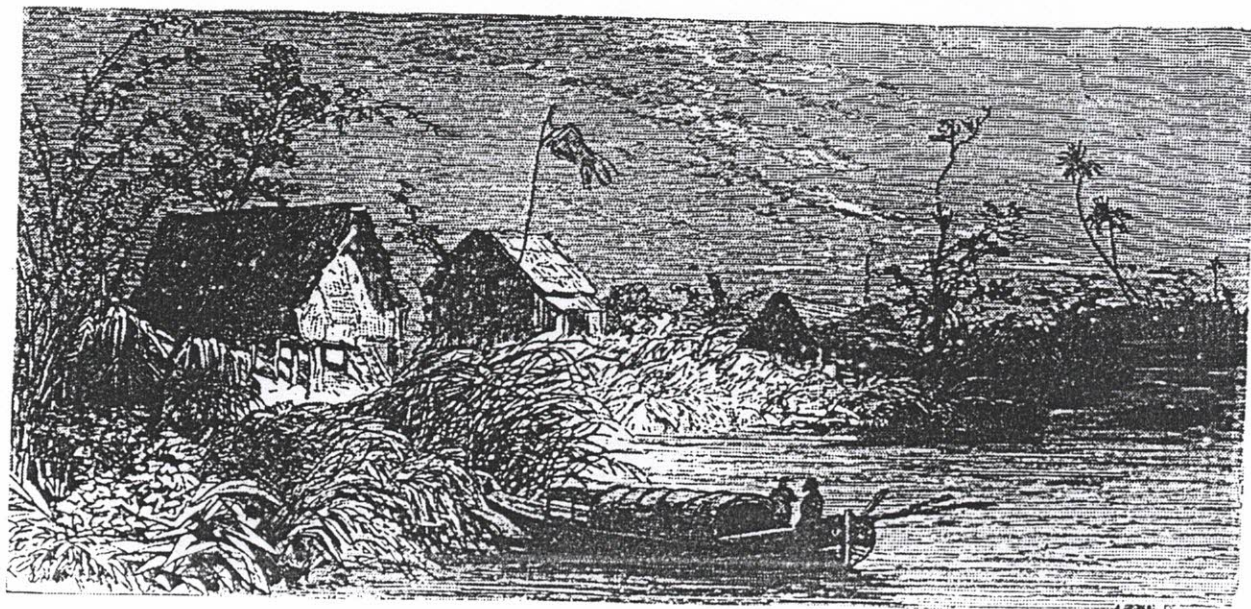
M. Mouhot naviguant entre les îles du golfe de Siam. - Dessin de Sabatier d'après M. Mouhot.



Vue des îles du golfe du cap Liaut (voy. p. 259). - Dessin de Sabatier d'après M. Mouhot.



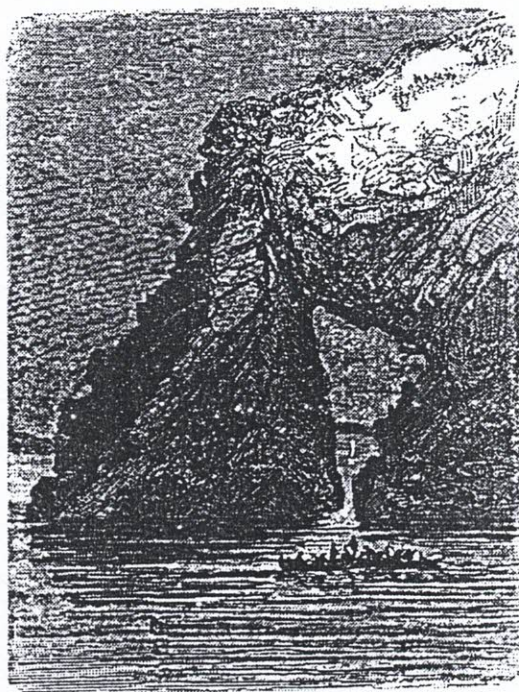
Pêcheurs d'holothuries dans le golfe de Siam. - Dessin de E. Bocourt d'après M. Mouhot.



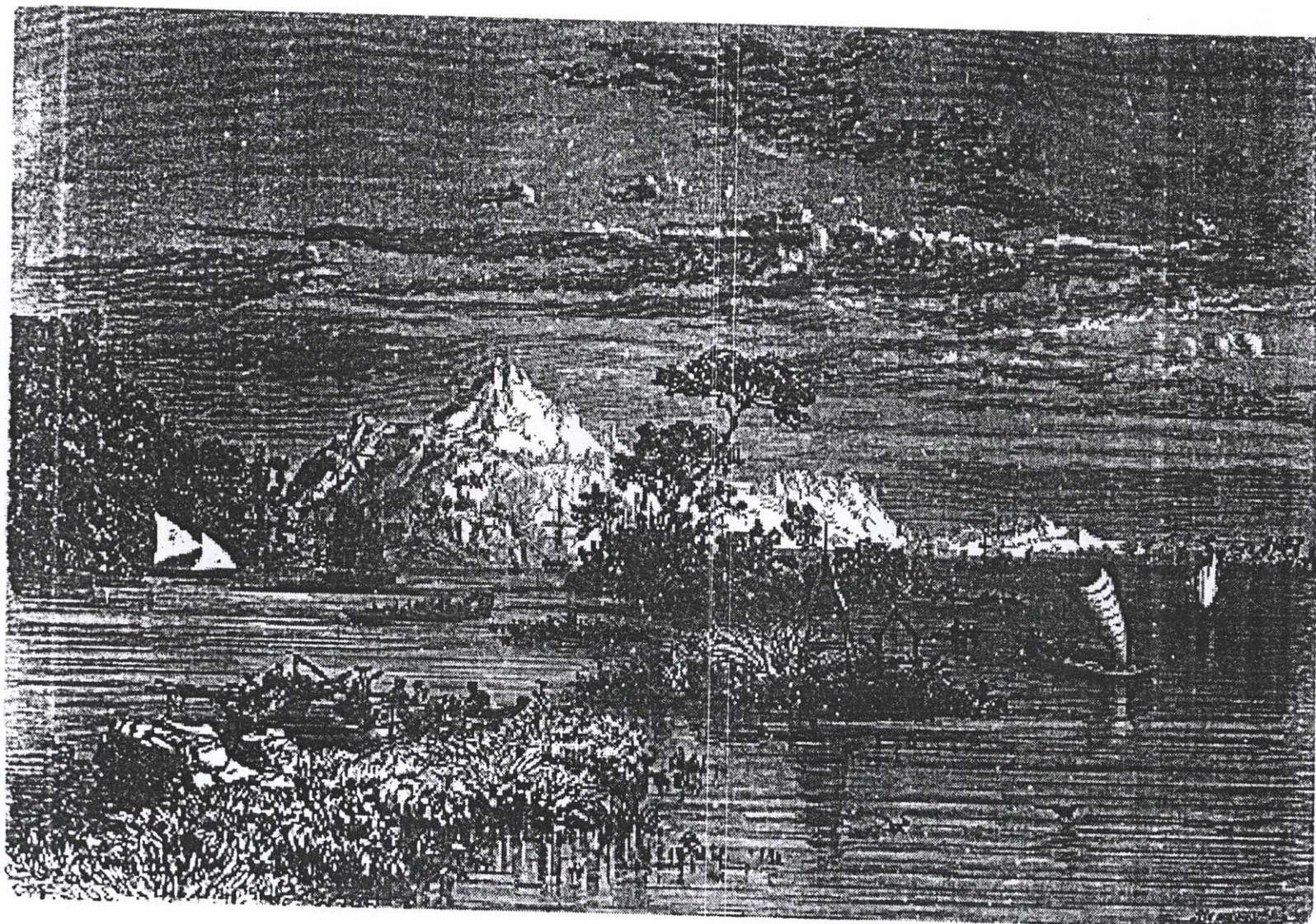
Mission catholique à Pinhalù (Cambodge). - Dessin de Sabatier d'après M. Mouhot.



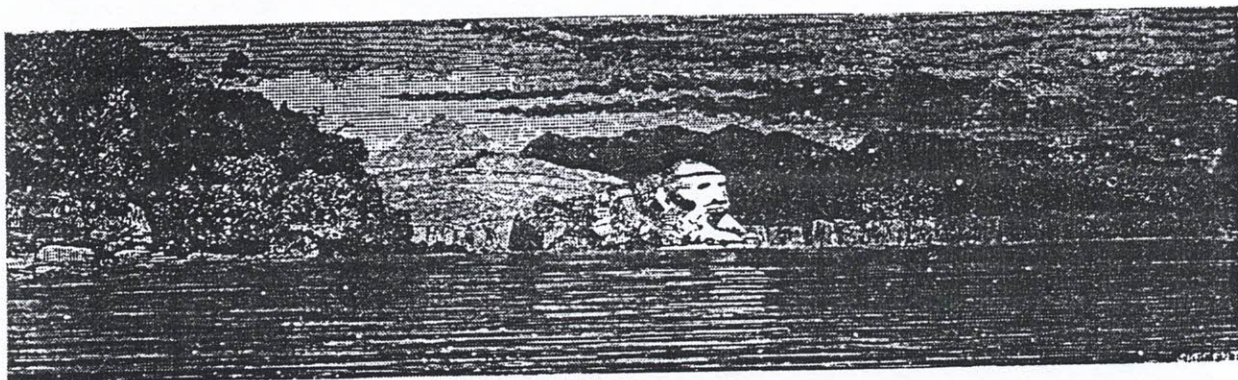
Rives du Ménam. - Dessin de Sabatier d' après M. Mouhot.



Rocher percé de Thoulou, golfe de siam. - Dessin de Sabatier d' après M. Mouhot.



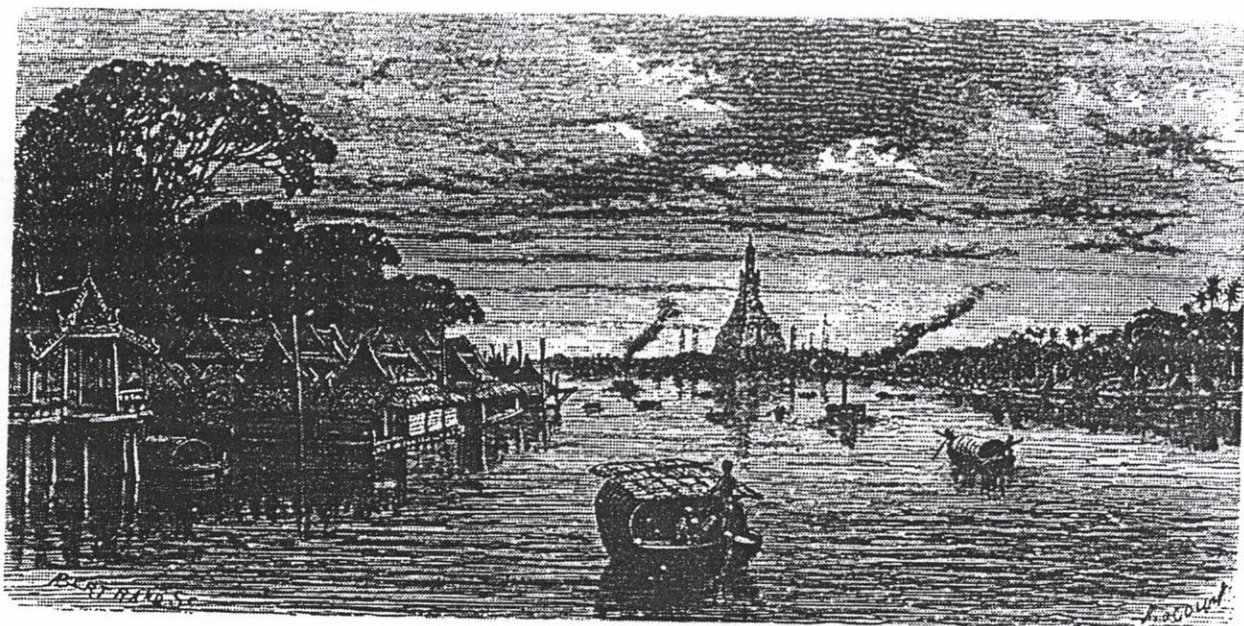
Vue intérieur de la baie de Chantaboun. - Dessin de Sabatier d'après M. Mouhot.



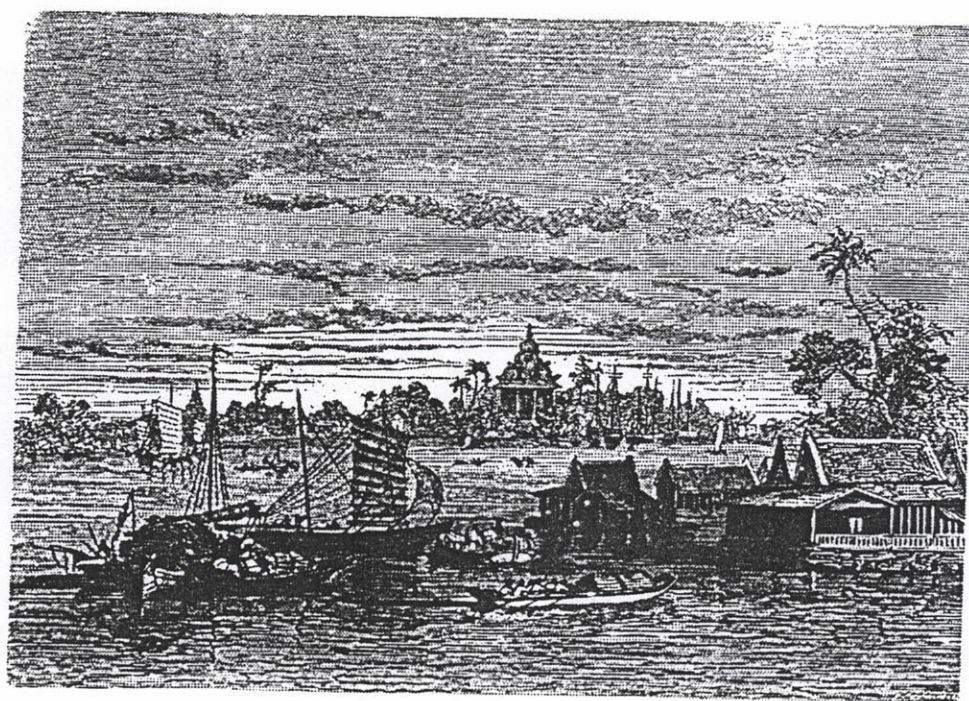
La roche du Lion devant le port de Chantaboun. - Dessin de Sabatier d'après M. Mouhot.



Village d'Annamites chrétiens, à Chantaboun ou Chantabury. - Dessin de Sabatier d'après M. Mouhot



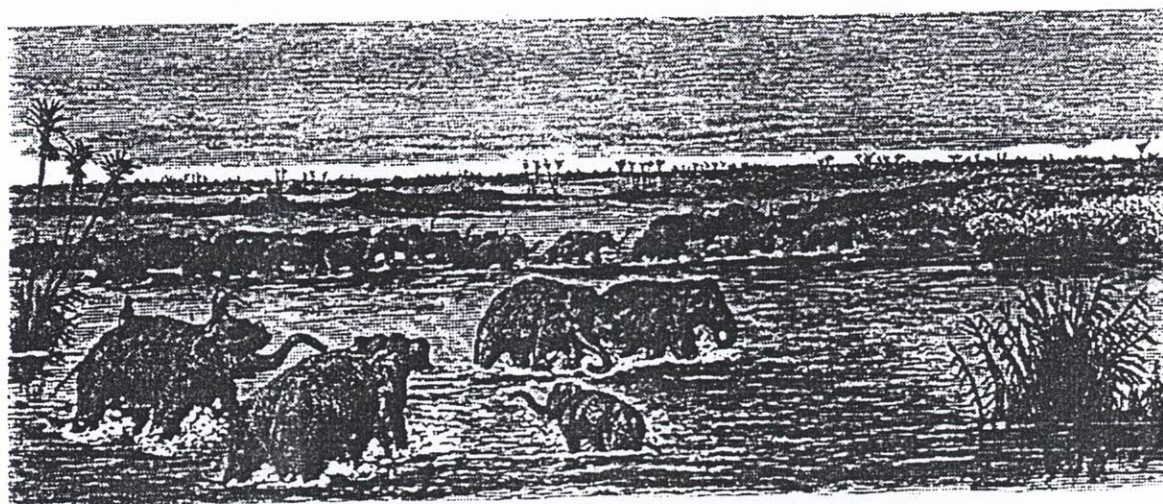
Vue générale de Bangkok. - Dessin de E. Bocourt d'après une photographie.



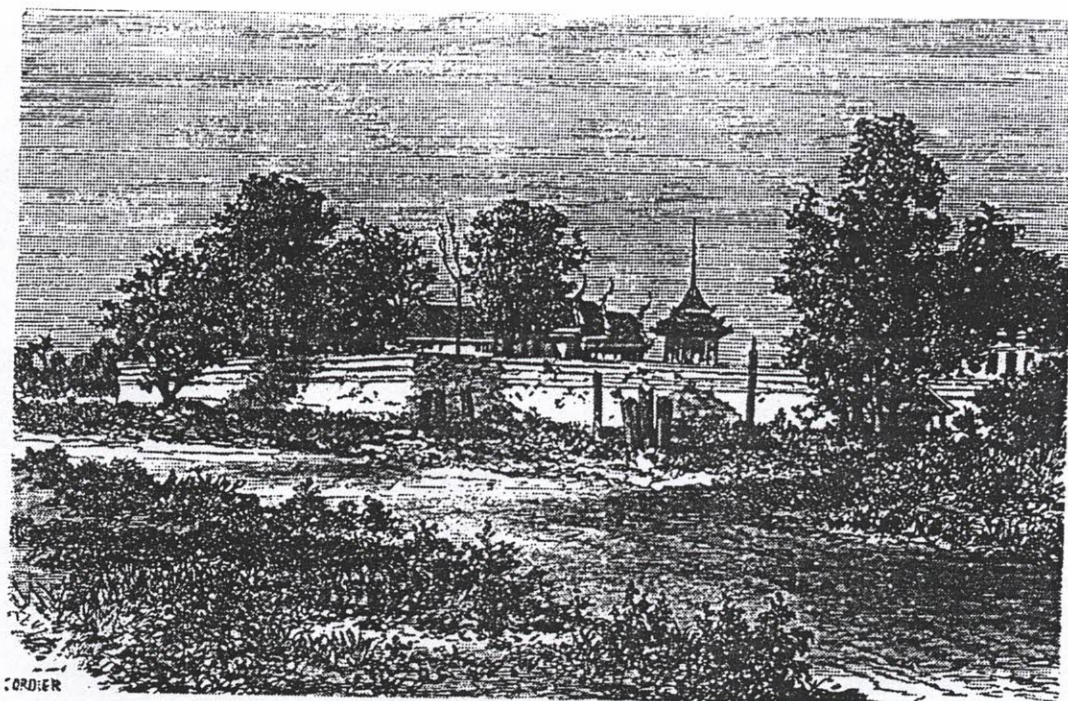
Vue du port et des docks de Bangkok, prise d'un bateau en face de l'église des Missions. - Dessin de Sabatier d'après M. Mouhot.



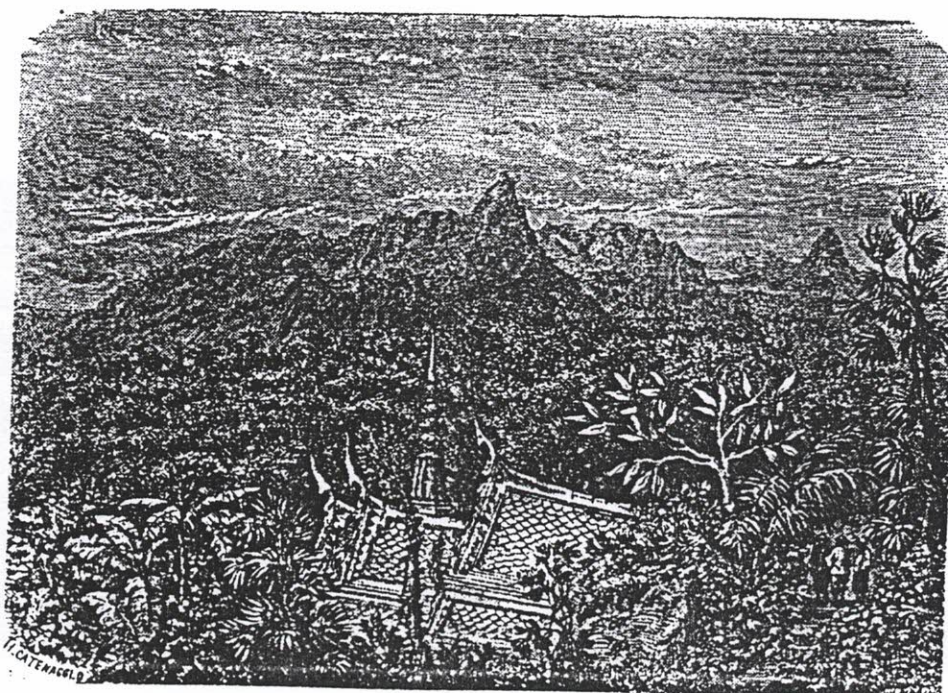
Canal d' Ajuthia. - Dessin de Théron d' après une photographie.



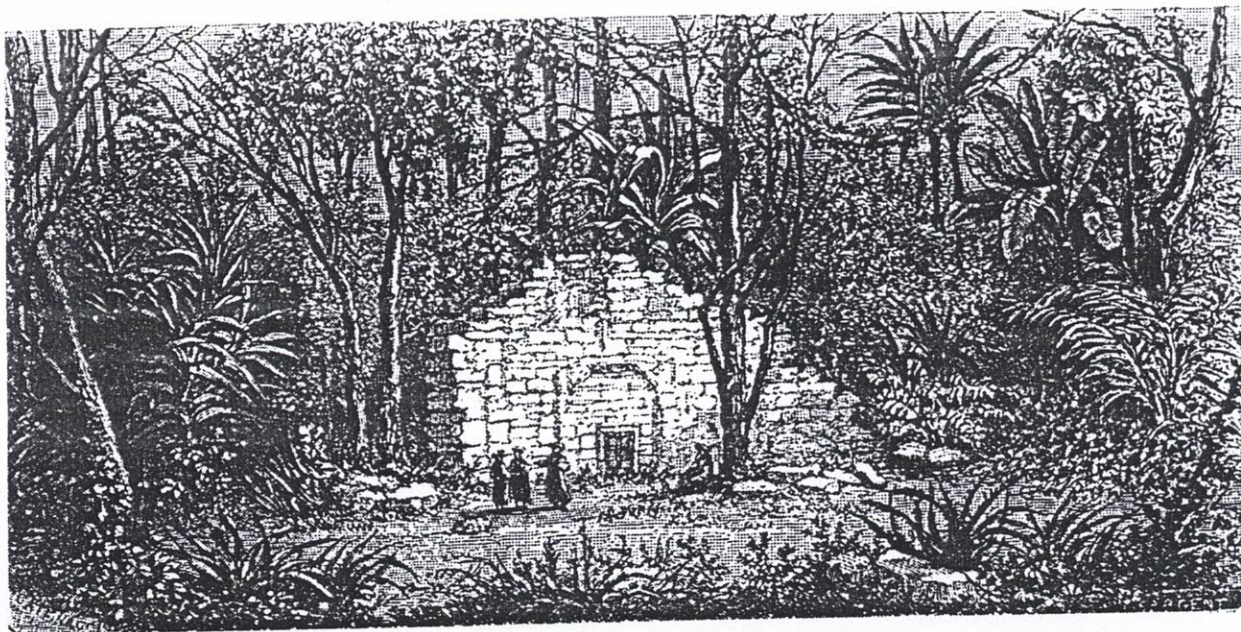
Eléphants sauvages au kraal d' Ajuthia. L'inondation. - Dessin de E. Bocourt d'après M. Bocourt aîné.



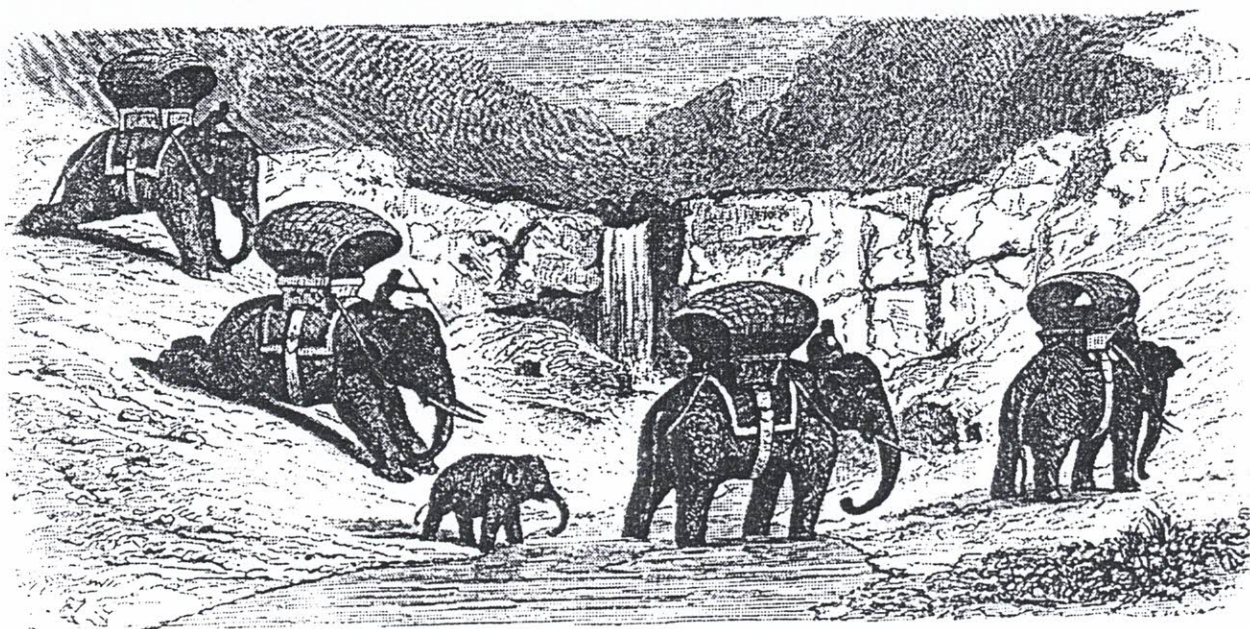
Kraal ou parc aux éléphants, à Ajuthia (Vue extérieure). - Dessin de Thérond d' après une photographie.



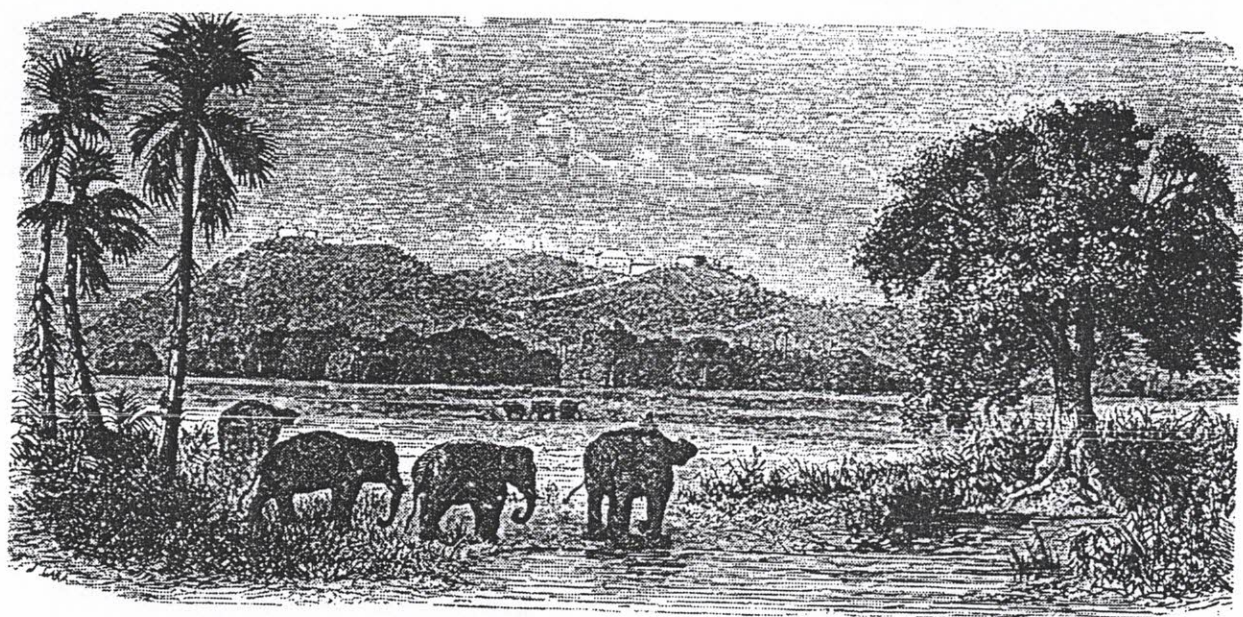
Vue des montagne des Kôrat, prise de Patawi. - Dessin de Catenacci d' après M. Mouhot.



Ruines de Pranbrang, district de Tchaïapoune, province de Kôrat. - Dessin de Catenacci d'après M. Mouhot.



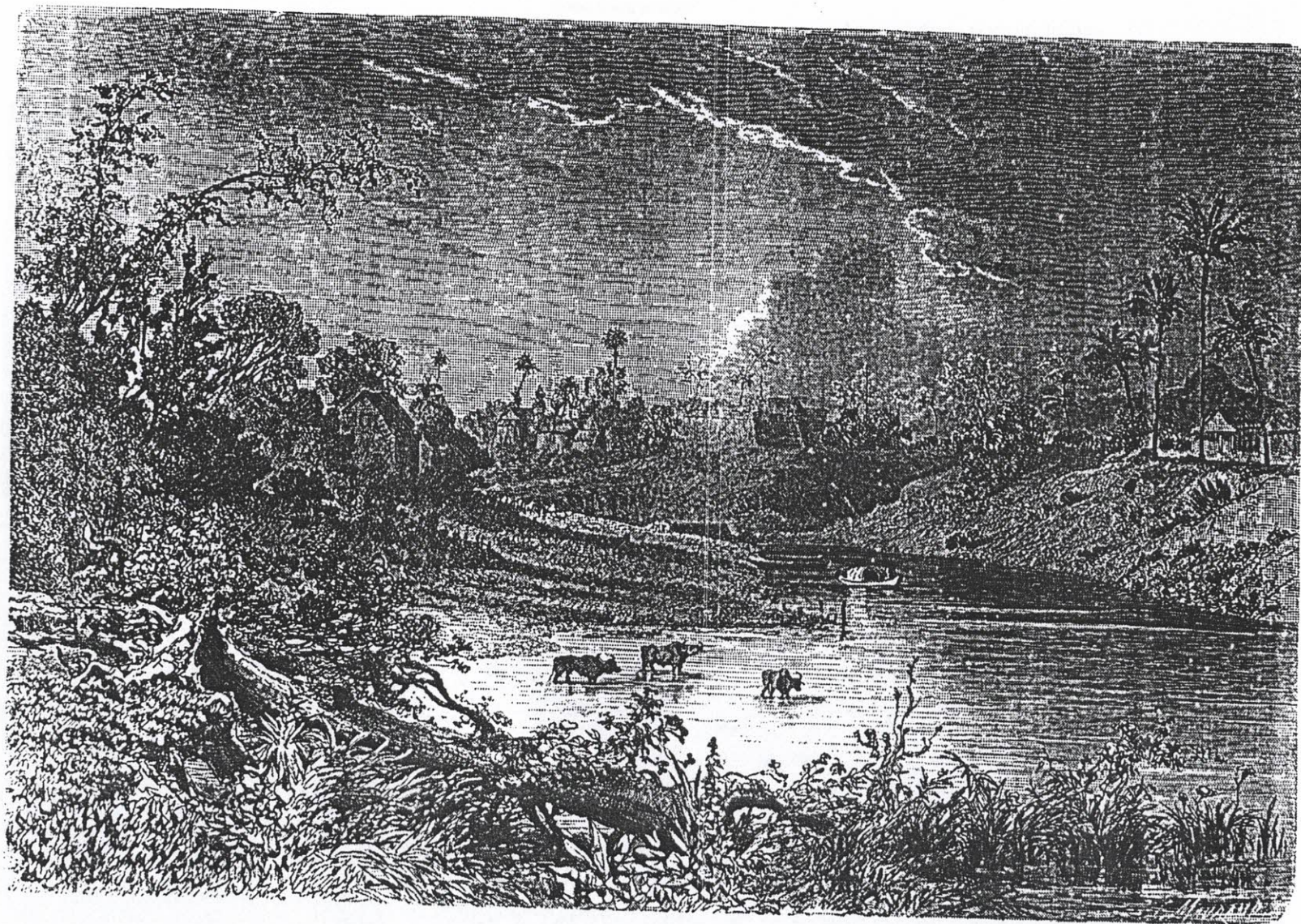
Caravane d'éléphants traversant du Laos. - Dessin de E. Bocourt d'après M. Mouhot.



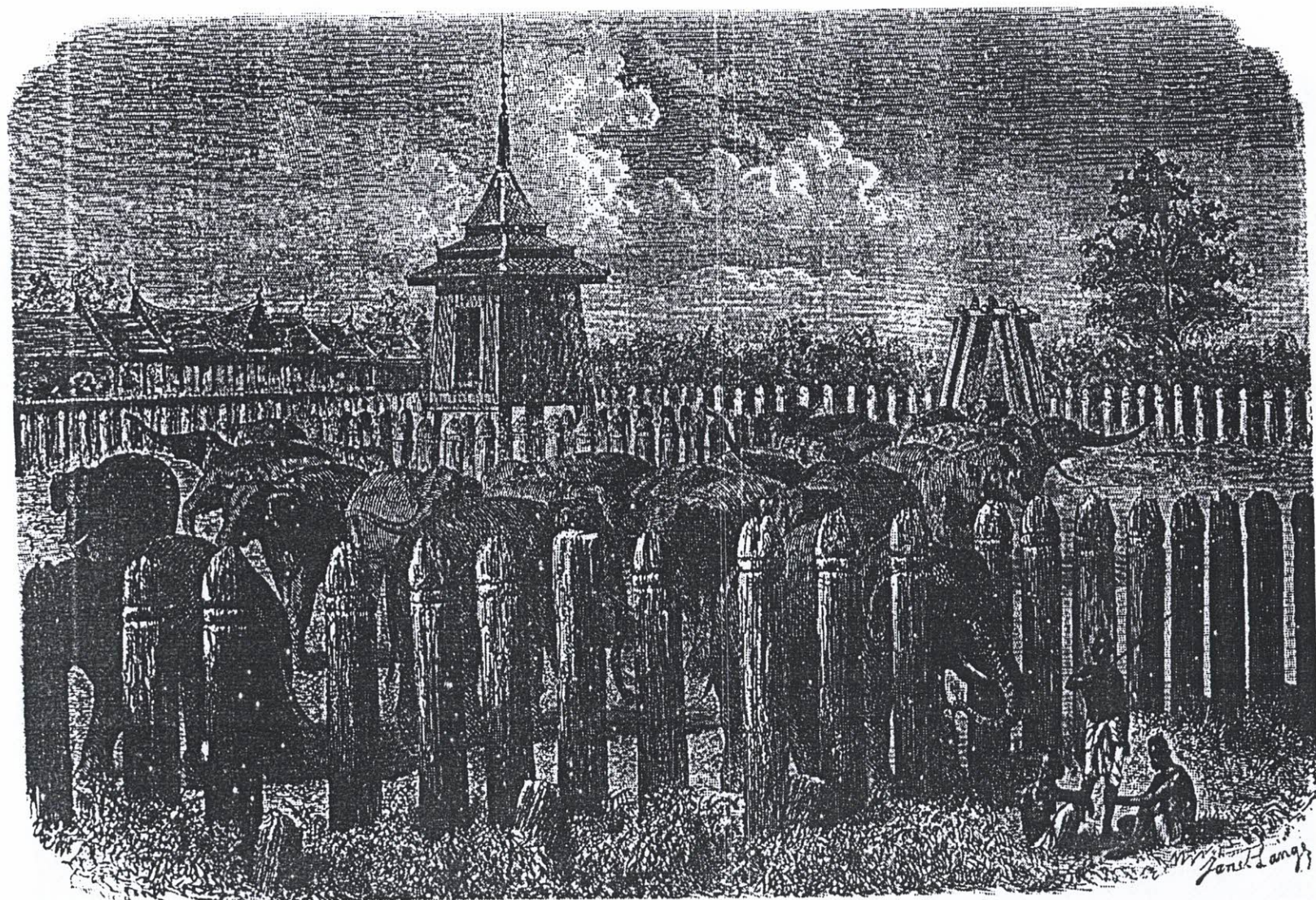
Vue de la montagne et du monastère de Petchabury. - Dessin de E. Bocourt d'après une aquarelle de M. Bocourt le naturaliste.



M. Mouhot bivaquant dans les bois du Laos. - Dessin de E. Bocourt d'après une aquarelle envoyée par le voyageur à sa famille quelques jours avant sa mort.



Vue de Batambang. - Dessin de Sabatier d'après M. Mouhot.



Intérieur du parc aux éléphants d' Ajuthia. - Dessin de Janet-Lange d' après M. Bocourt aîné.



Sunanta FABRE

Le Siam dans l' Opinion Française de 1815-1868



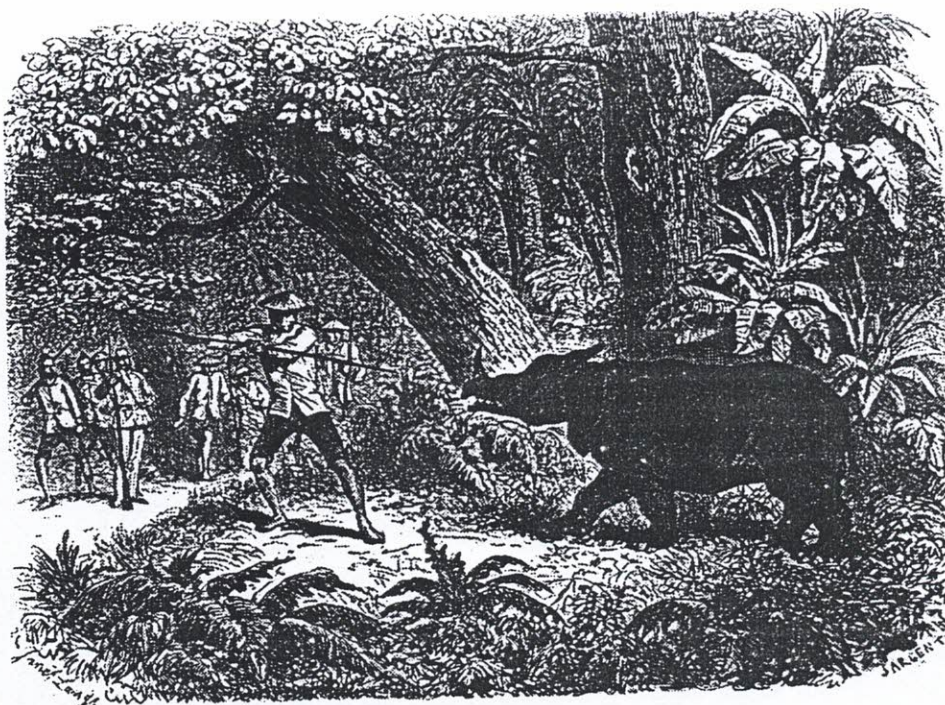
Avec le soutien de l' Ambassade de France en Thaïlande
Service de coopération et d' Action Culturelle pour le Centre
Franco-Haut Mékong de Coopération Académique de
l' Université Mae Fah Luang

ISBN 974-93194-6-X

2005



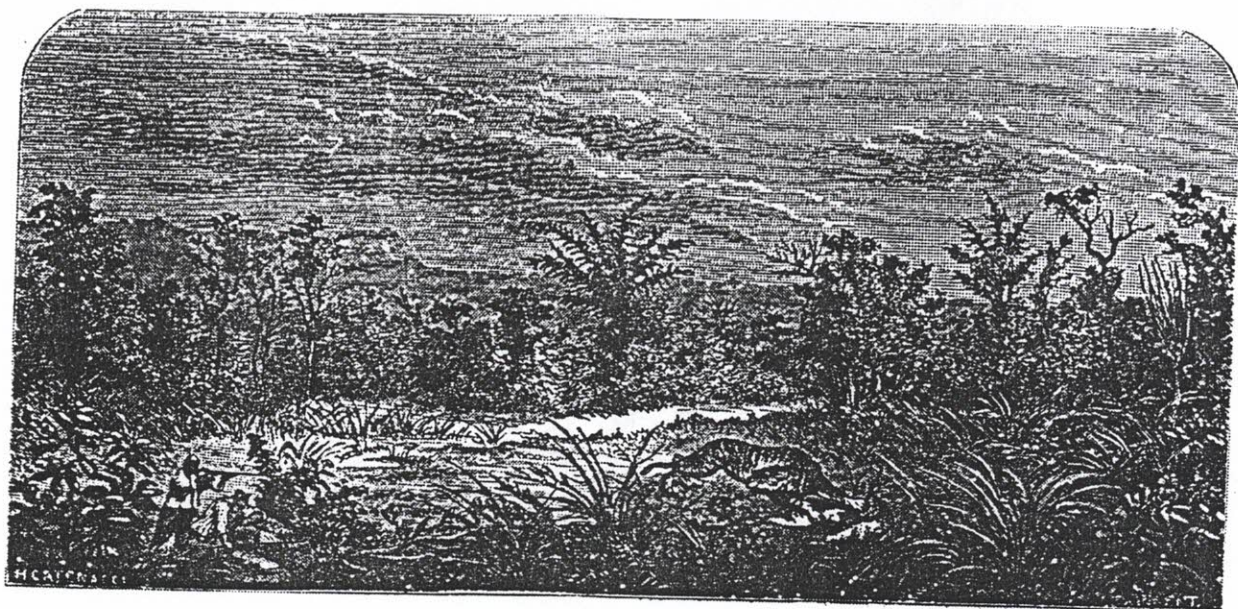
Vue de la vallée de Khao-Koc. - Dessin de Sabatier d'après M. Mouhot.



Un chef laotien chassant le rhinocéros (voy. p. 351). - Dessin de Janet-Lange d'après M. Mouhot.



Une visite pendant la sieste. - Dessin de E. Bocourt d'après M. Mouhot.



Les jungles (pays des Stiengs). - Dessin de Catenacci d'après M. Mouhot.



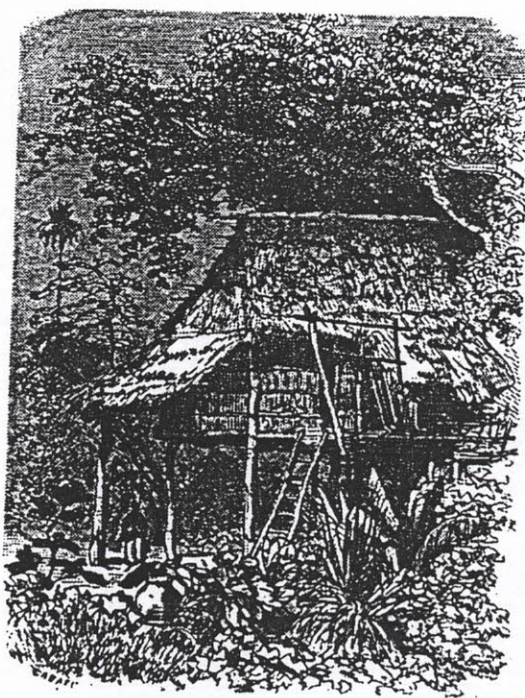
Labour et semailles chez les sauvages stiengs. - Dessin de E. Bocourt d'après M. Mouhot.



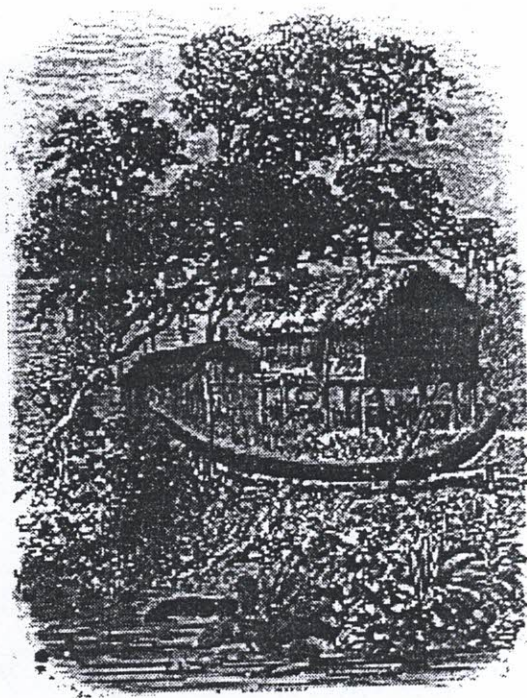
Singes jouant avec un crocodile, dans la rivière de Chantaboun. - Dessin de E. Bocourt d'après M. Mouhot.



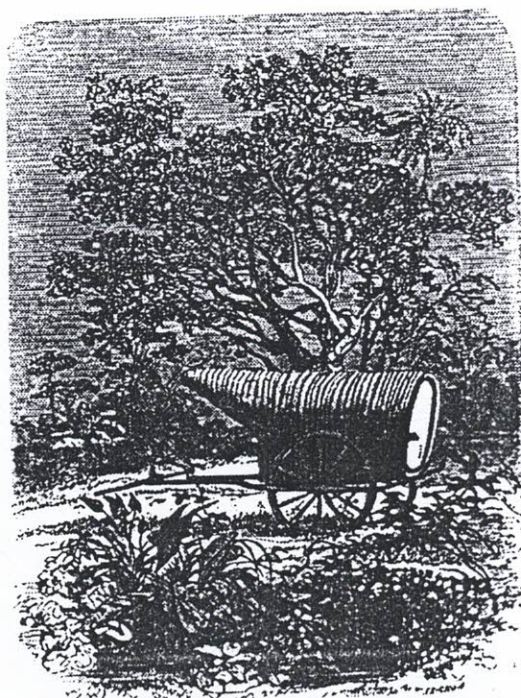
Halte du voyageur dans les jungles, entre Battambang et Bangkok. - Dessin de Catenacci d'après M. Mouhot.



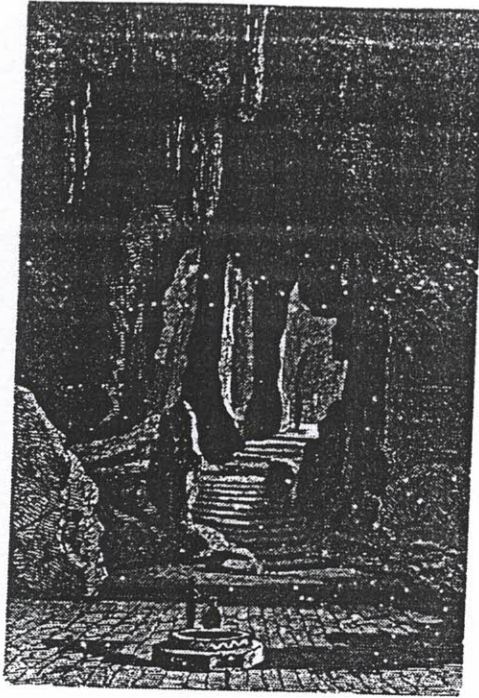
Cabane laotienne. - Dessin de Sabatier d'après M. Mouhot.



Hutte cambodgienne. - Dessin de Sabatier d'après M. Mouhot.



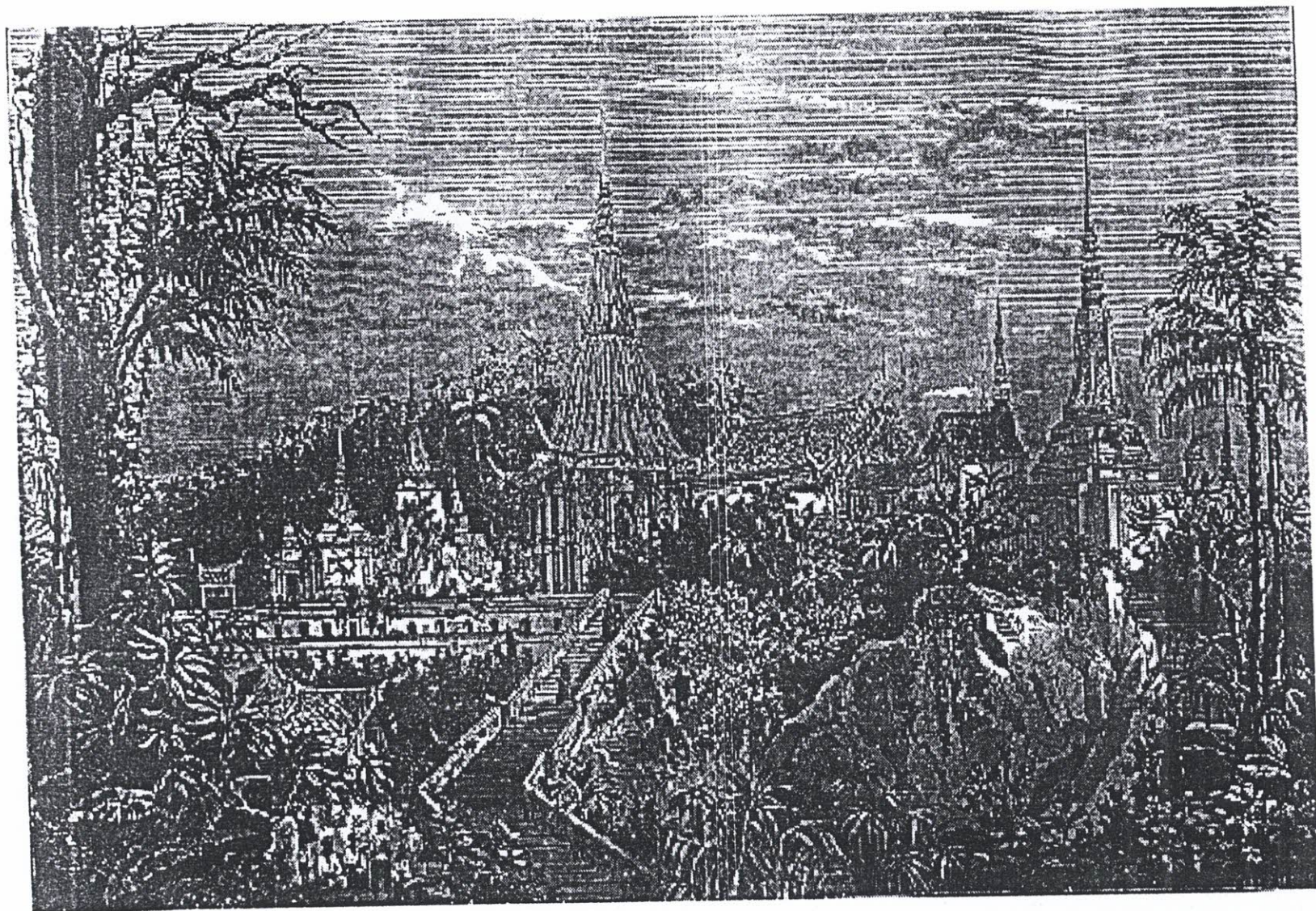
Chariot cambodgien. - Dessin de Sabatier d'après M. Mouhot.



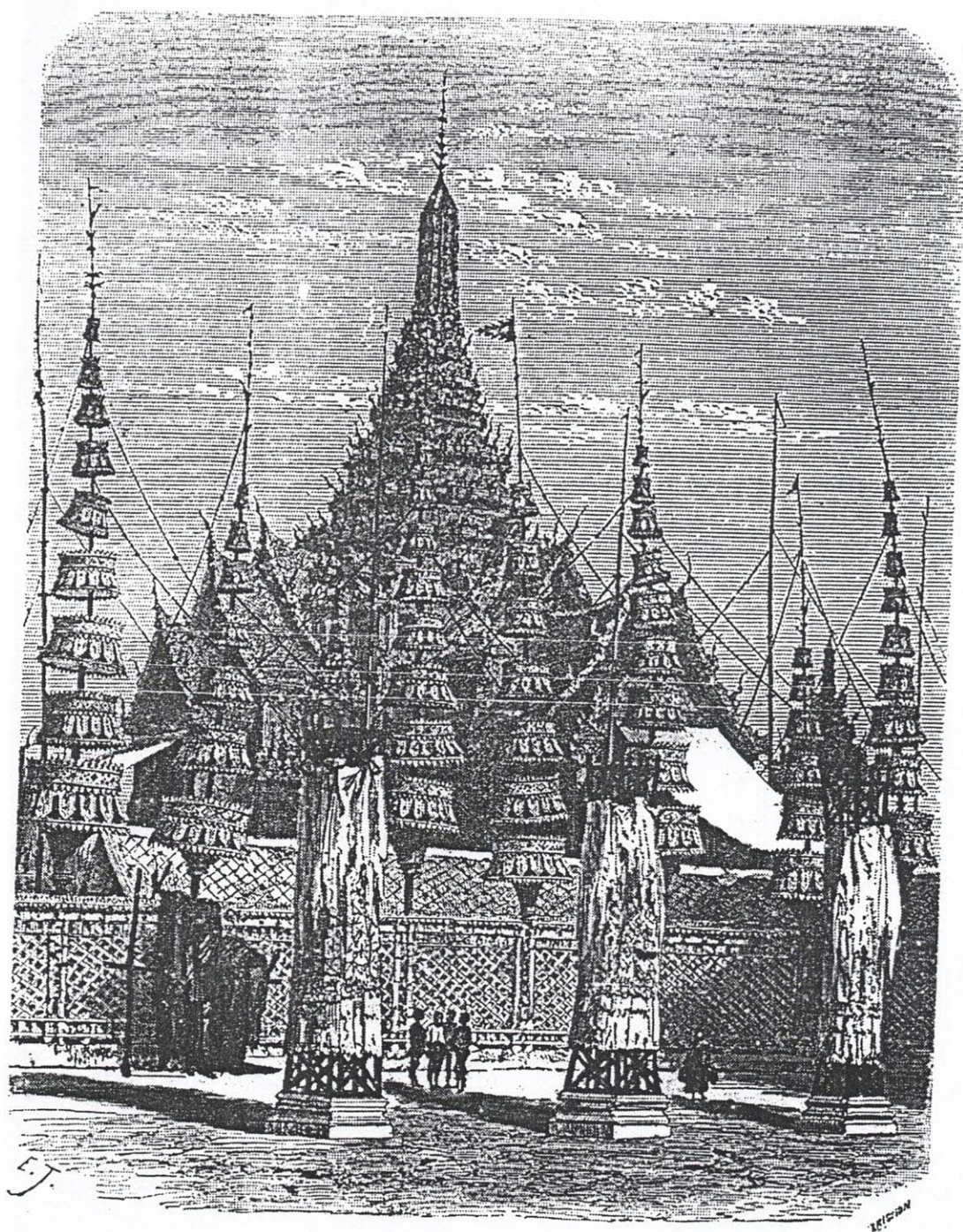
Caverne près de Petchabury. - Dessin de E. Bocourt d'après une photographie.



Rocher au sommet du mont Prâbat. - Dessin de Catenacci d'après M. Mouhot.



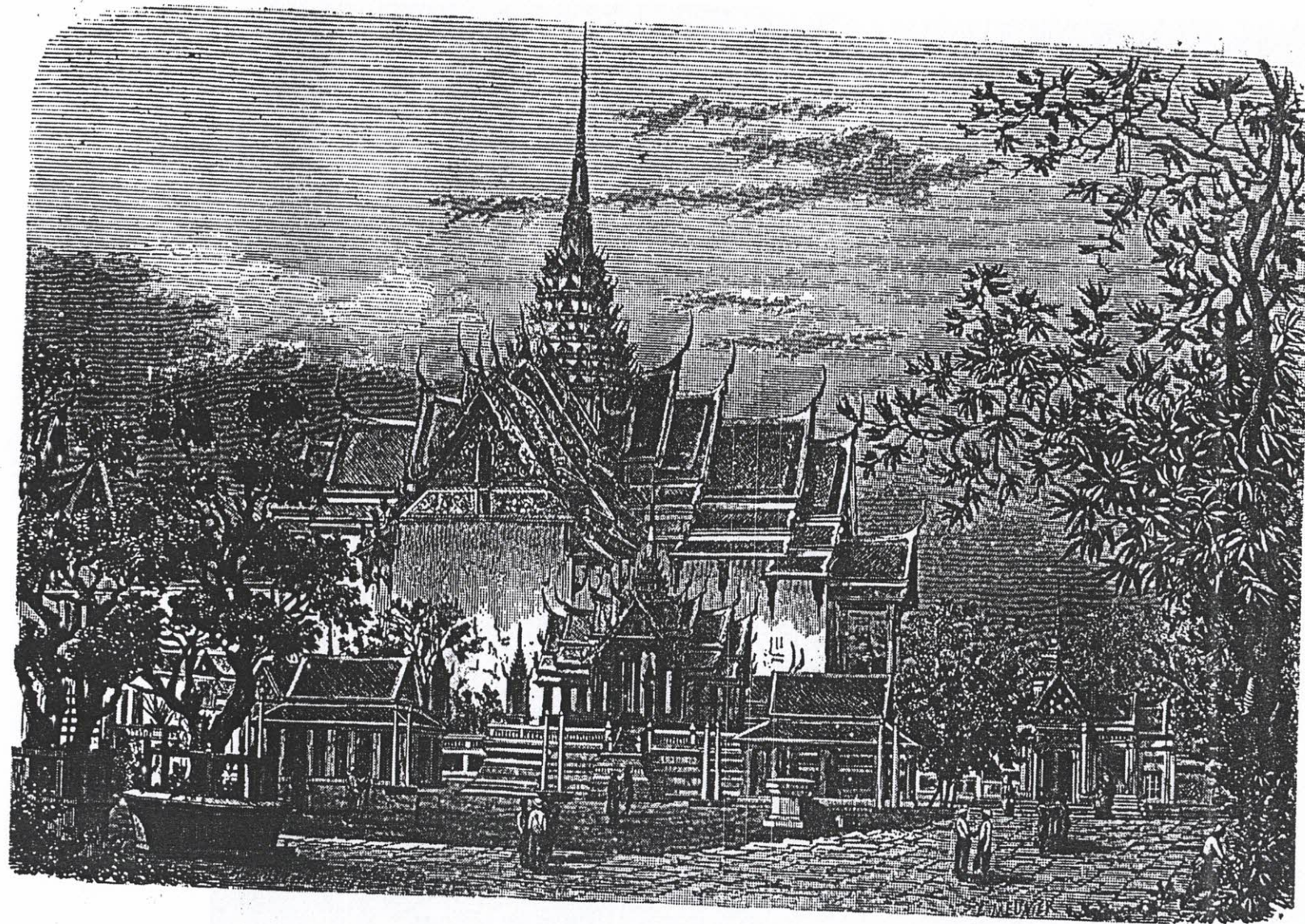
Vue du manastère bouddhiste de Prâbat. - Dessin de Catenacci d'après M. Mouhot.



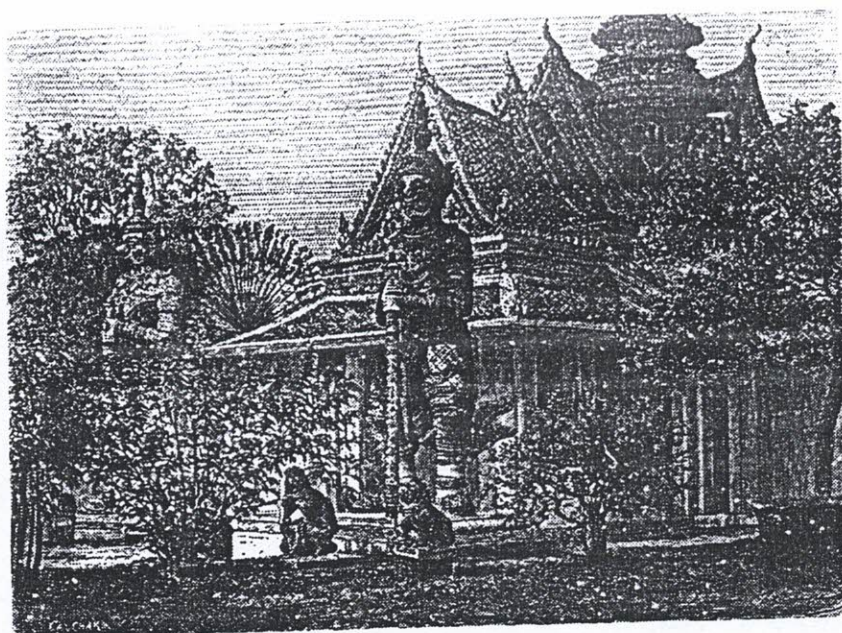
Catafalque pour les funérailles royales. - Dessin de Thérond d'après une photographie.



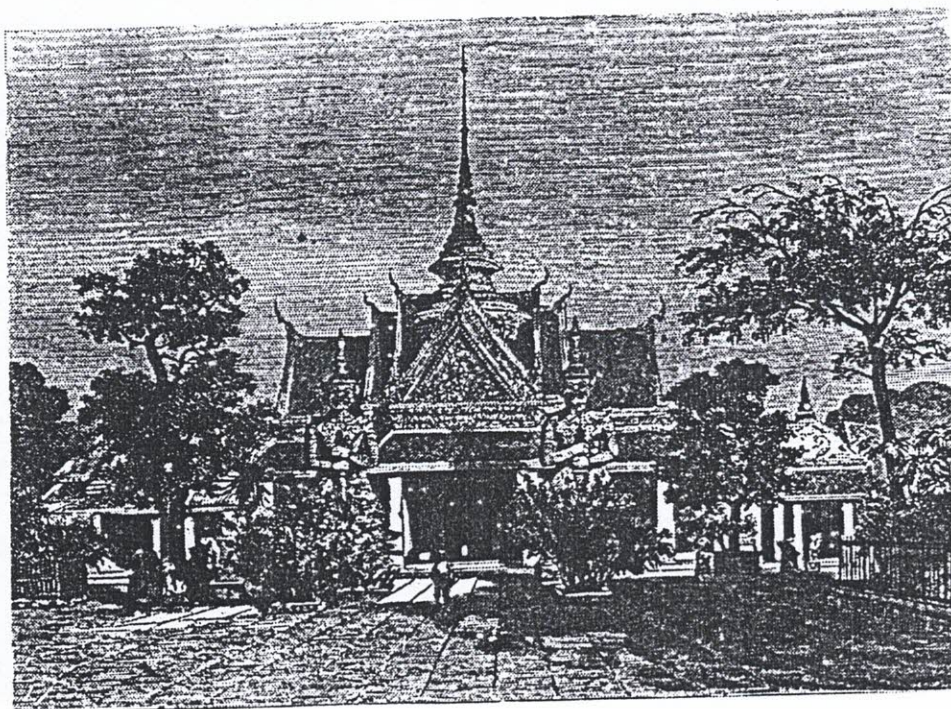
Construction élevée pour les funérailles de la reine. - Dessin de H. Catenacci d'après une photographie.



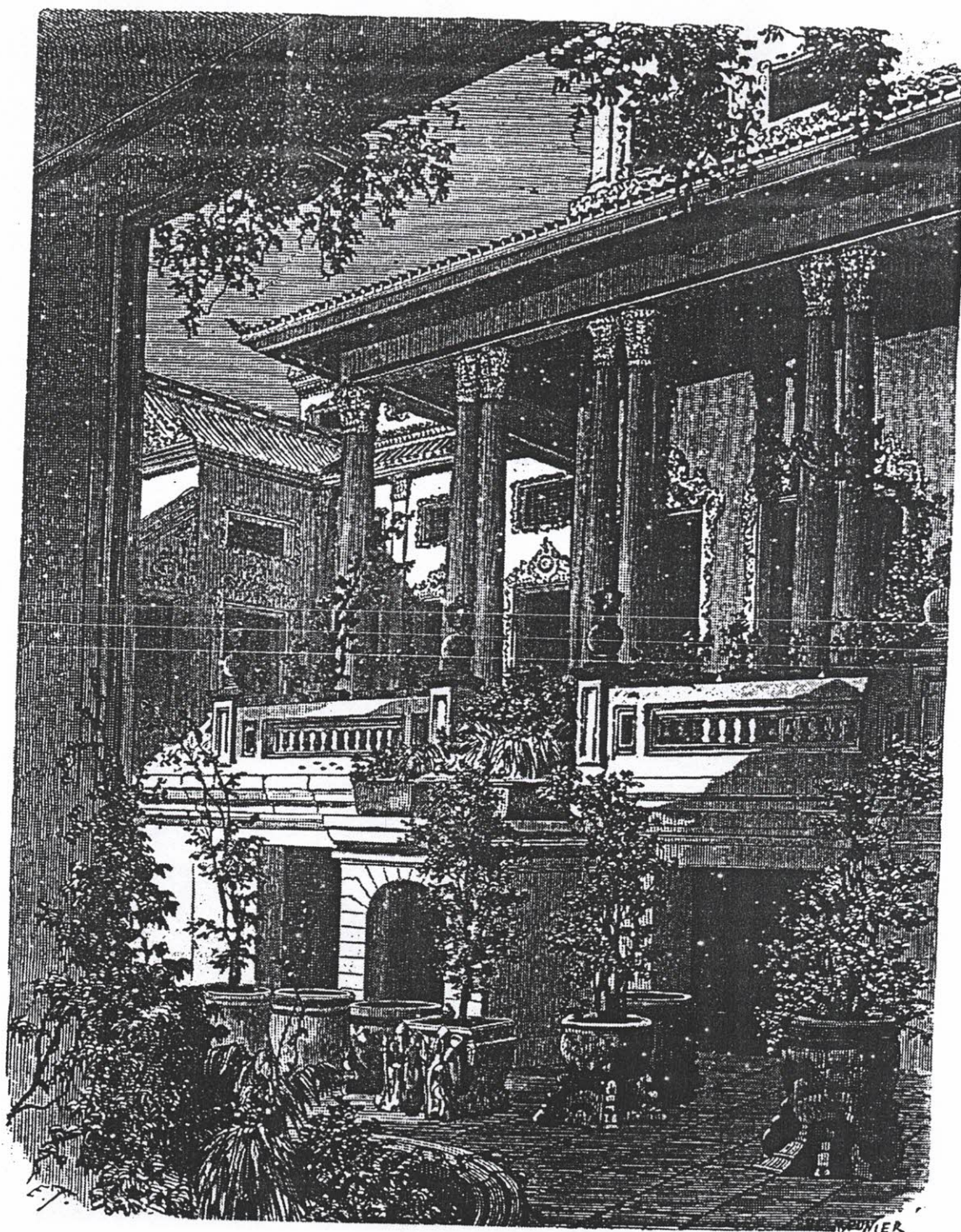
Jardins du palais : Pavillon contenant les cendres du dernier roi de Siam. - Dessin de Théron d'après l'album de M. Mouhot.



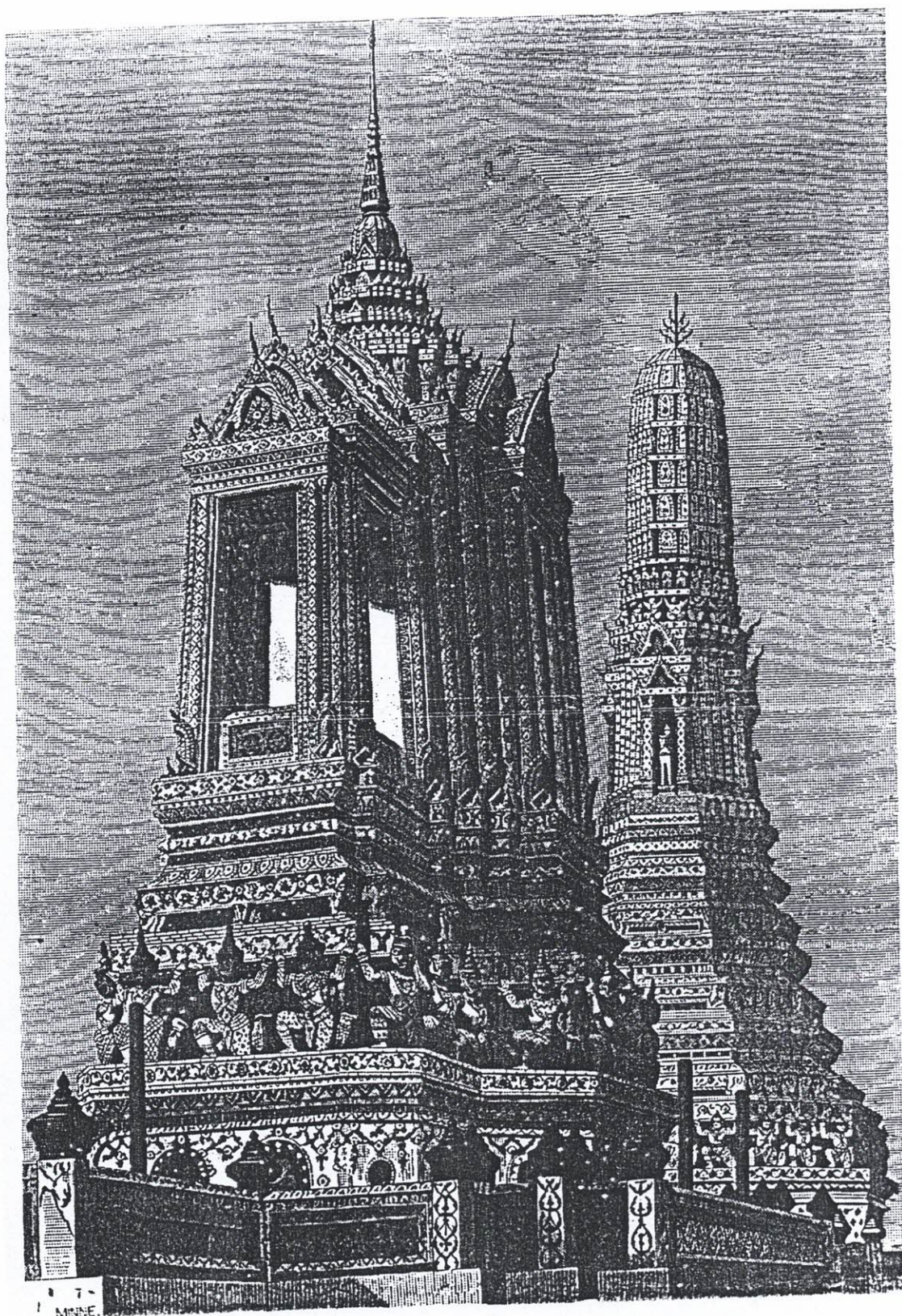
Les gardiens de la salle d' audience, statues en granit (voy. p. 231). - Dessin de H. Clerget d' après une photographie.



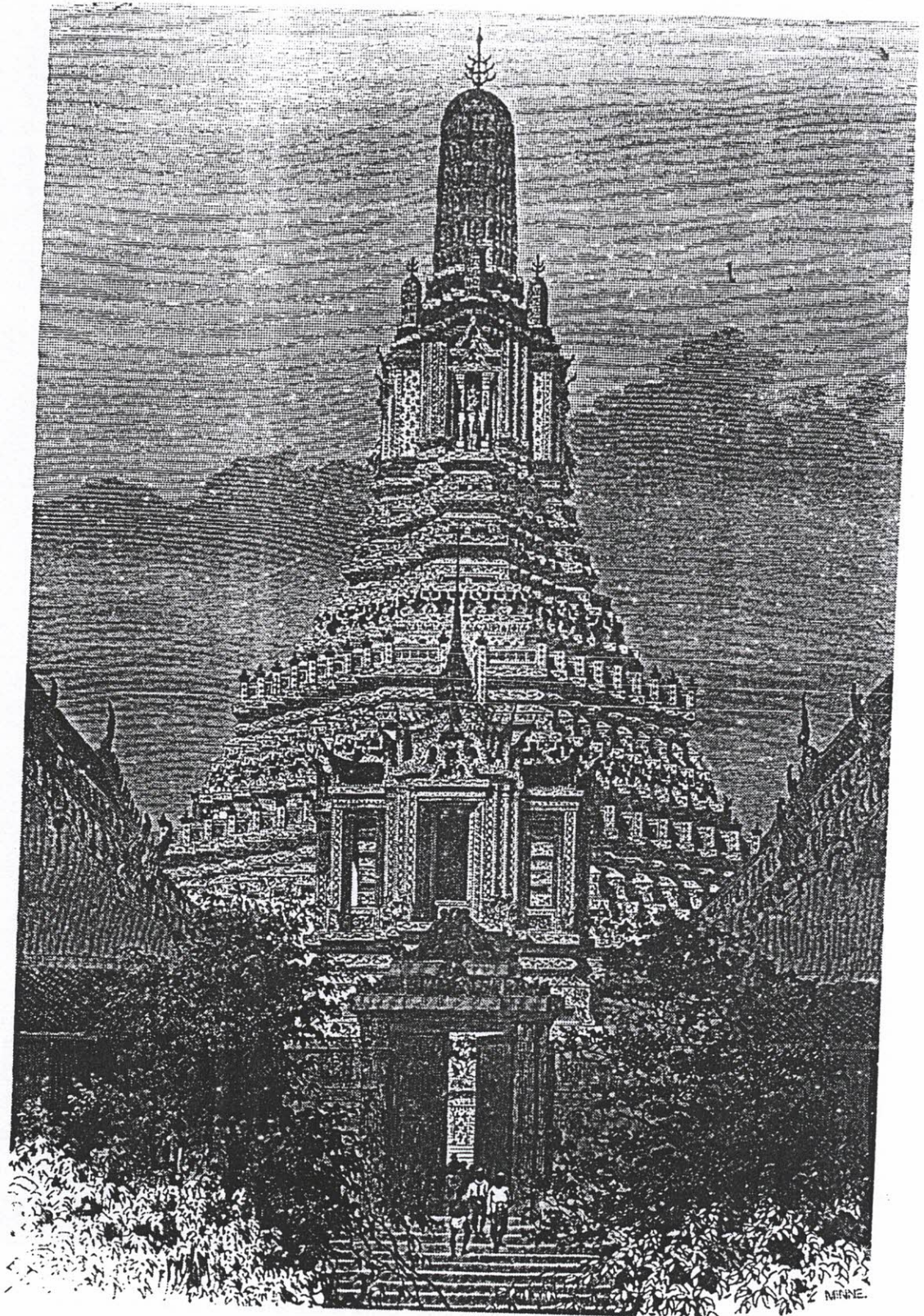
Portail de la salle d' audience au palais royal de Siam. - Dessin de Théron d' après une photographie.



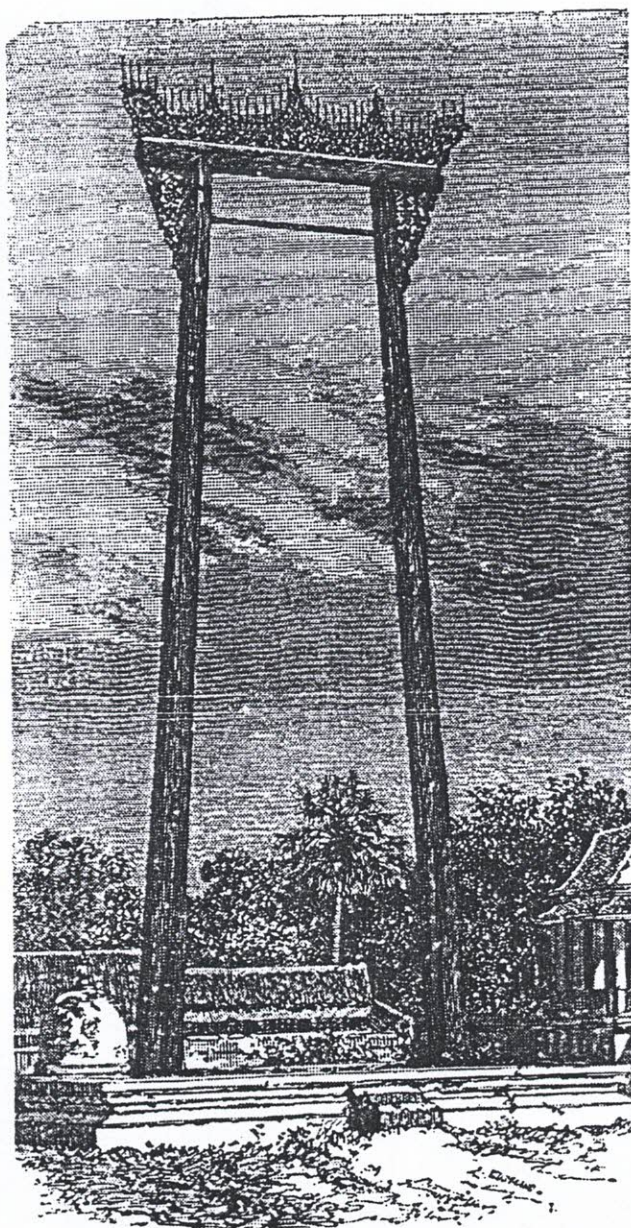
Palais du roi de Siam : Pavillon de plaisance ou des récréations royales (p. 234). - Dessin de Théron d'après une photographie.



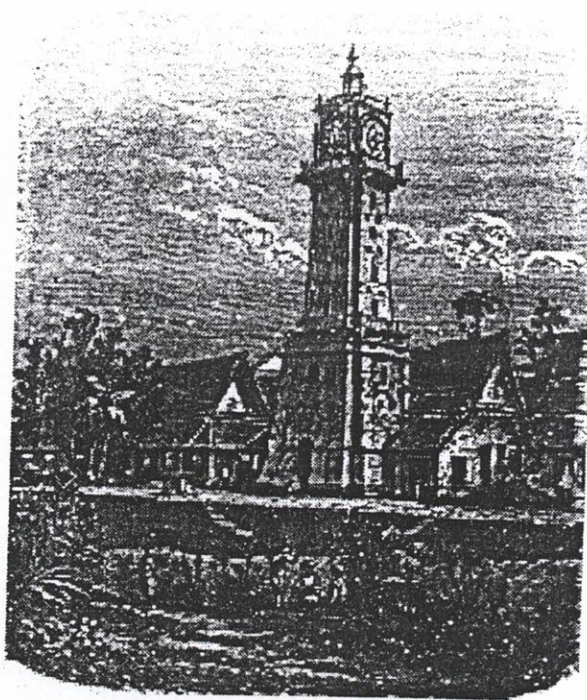
Détails et clocheton de la pagode de Watt-Chang. - Dessin de E. Bocourt d'après une photographie.



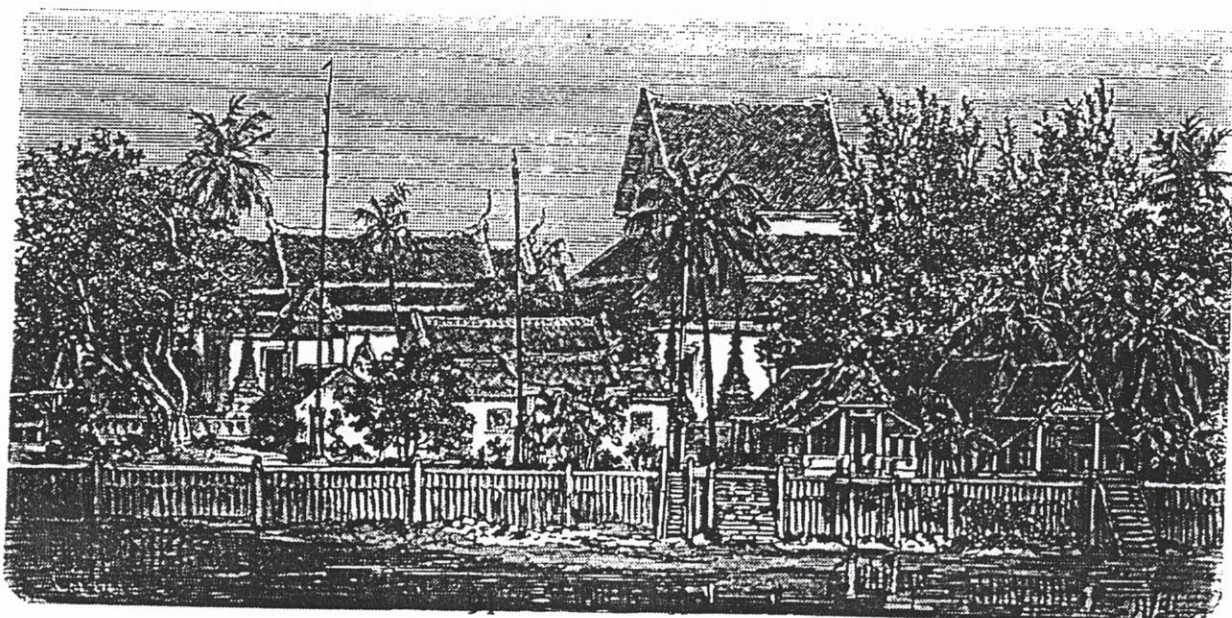
Portail de la grande pagode de Wat-chan, à Bangkok. - Dessin de Thérond d' après une photographie.



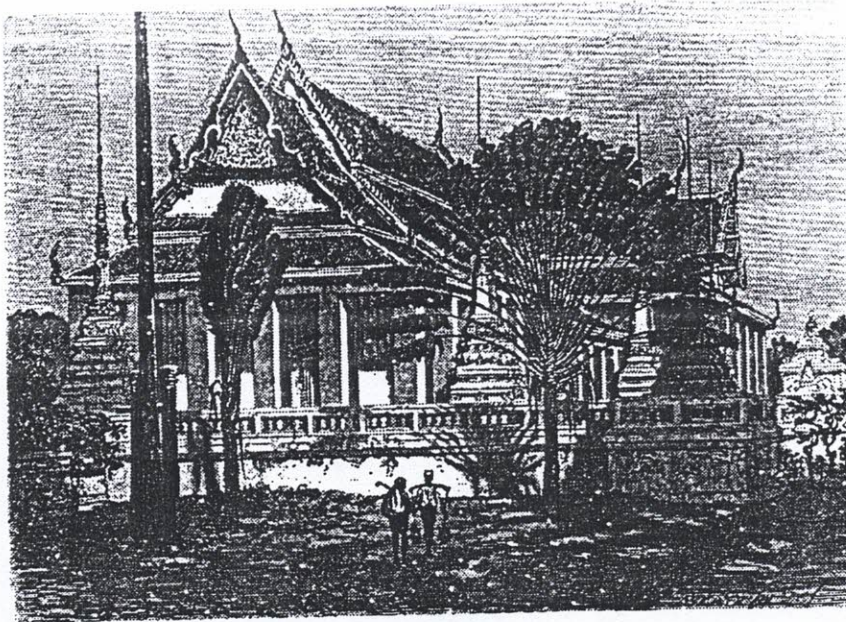
Monument religieux des Chinois de Bangkok. - Dessin de Théron d'après une photographie.



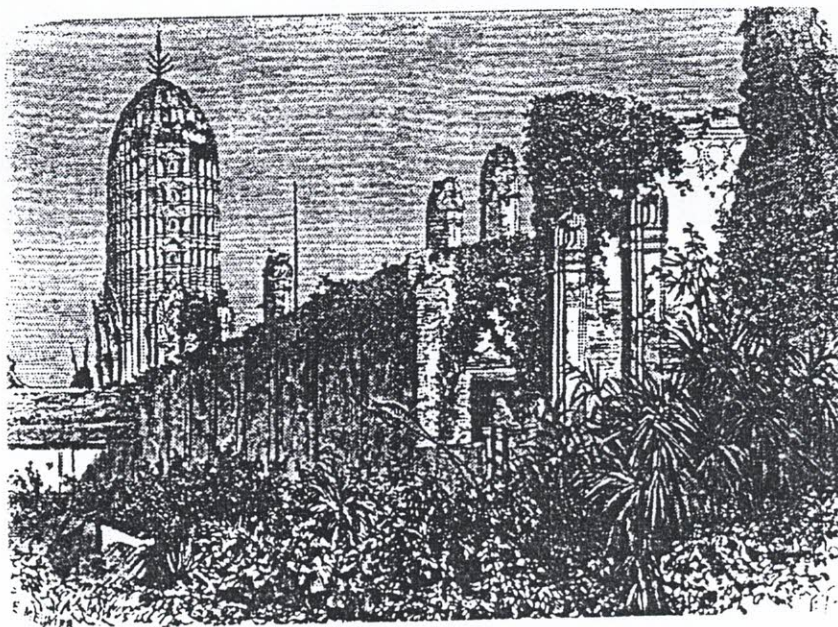
Tour de l'holorge, à Bangkok. - Dessin de Catenacci d'après une photographie.



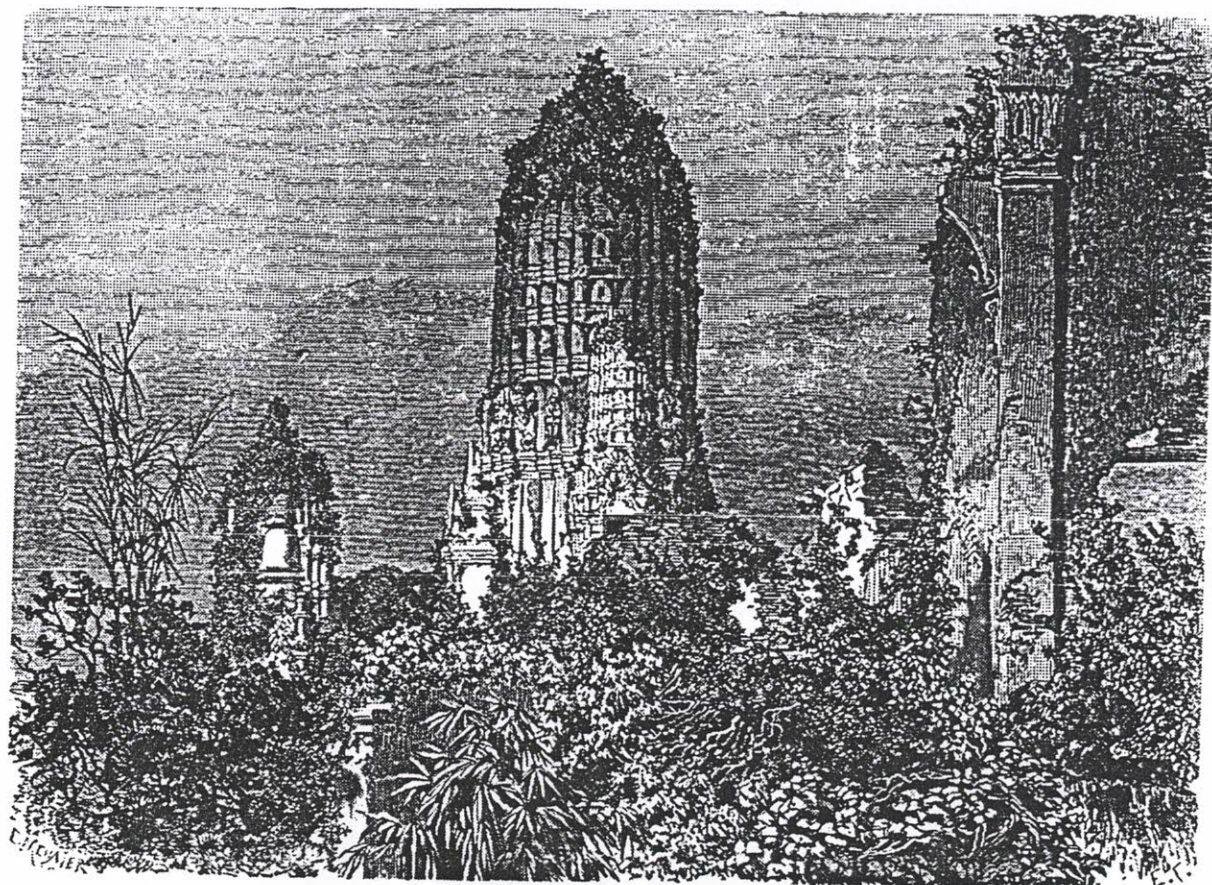
Débarcadère d'une pagode moderne d'Ajuthia. - Dessin de Théron d'après une photographie.



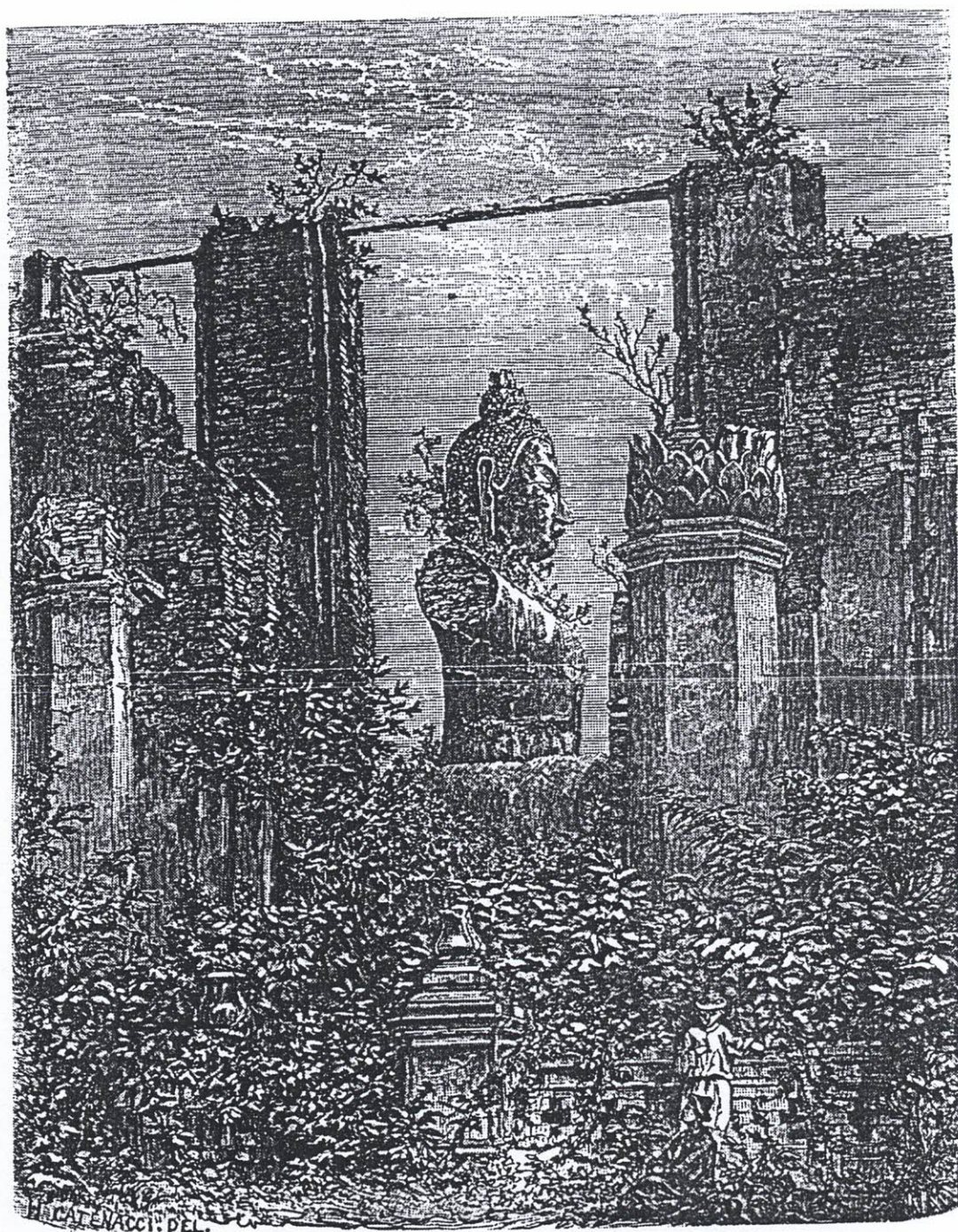
Pagode moderne, à Ajuthia. - Dessin de Théron d'après une photographie.



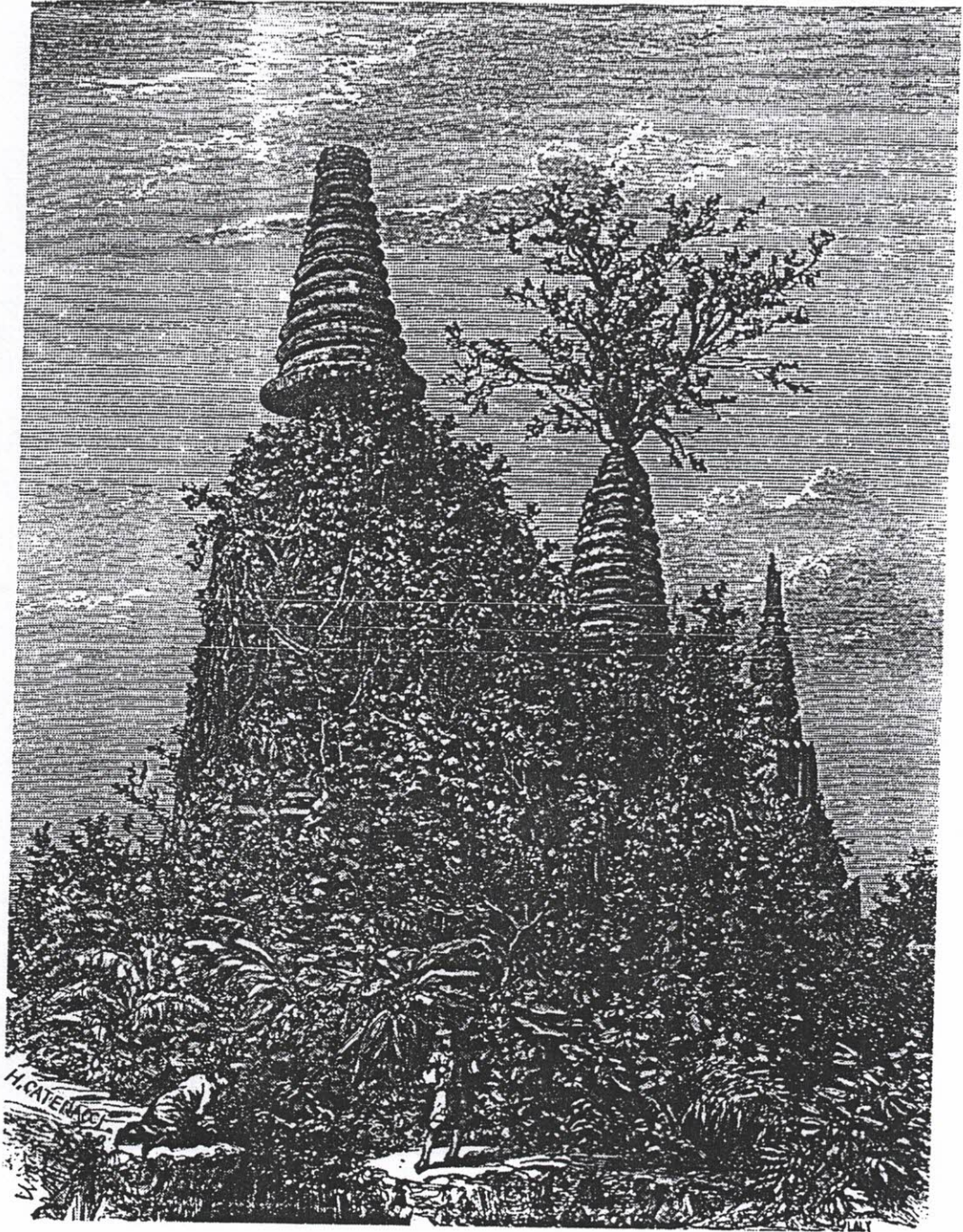
Ruines à Ajuthia. - Dessin de Théron d'après une photographie.



Ruines, à Ajuthia. - Dessin de Théron d'après une photographie.



Ruines du temple et d' une statue de Bouddha, à Ajuthia (voy. p. 244). - Dessin de Catenacci d' après une photographie.



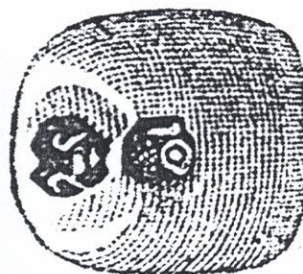
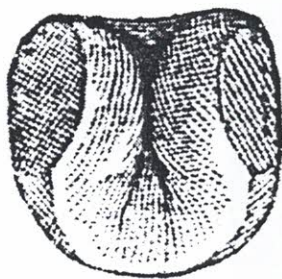
Pyramides ruinées d' Ajuthia. - Dessin de Catenacci d'
après une photographie.



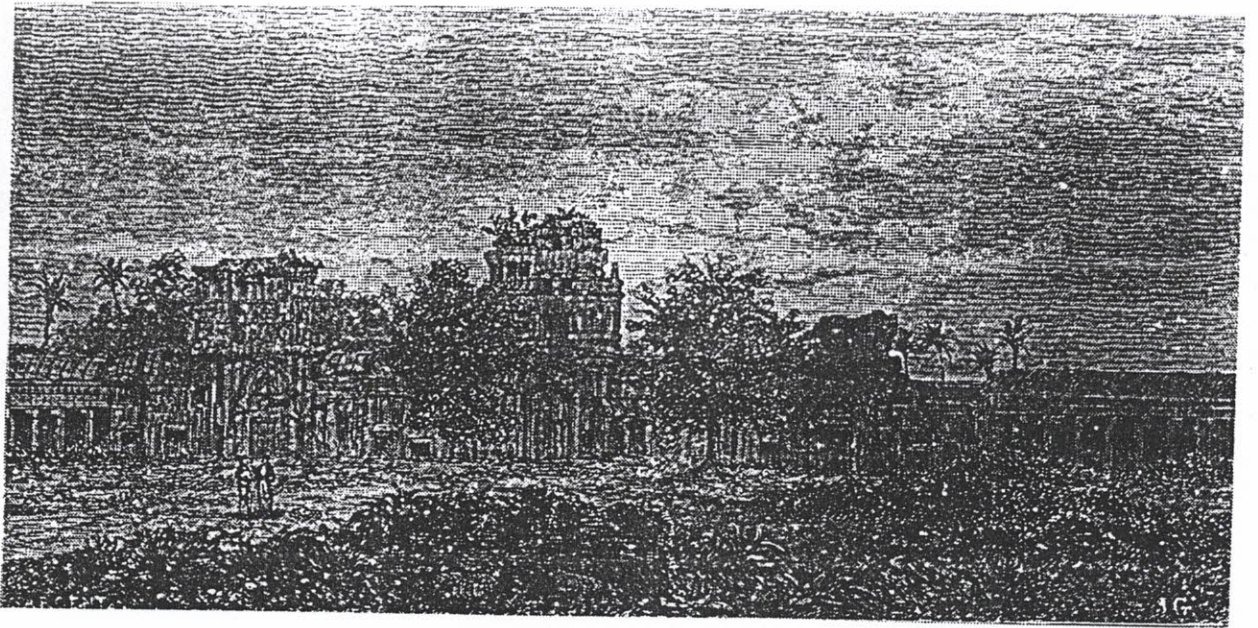
Reliques en argile mêlée de cendres royales et trouvées au mont Prabat. - Dessin de Catenacci d'après M. Mouhot.



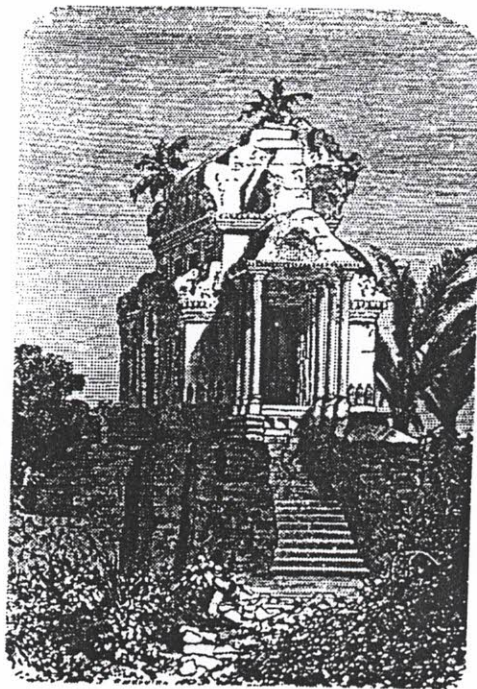
Monnaies nouvelles de Siam.



Naines ou lingots servant de monnaies.



Façade orientale du grand temple d'ongkor. - Dessin de Guiaud d' après M. Mouhot.

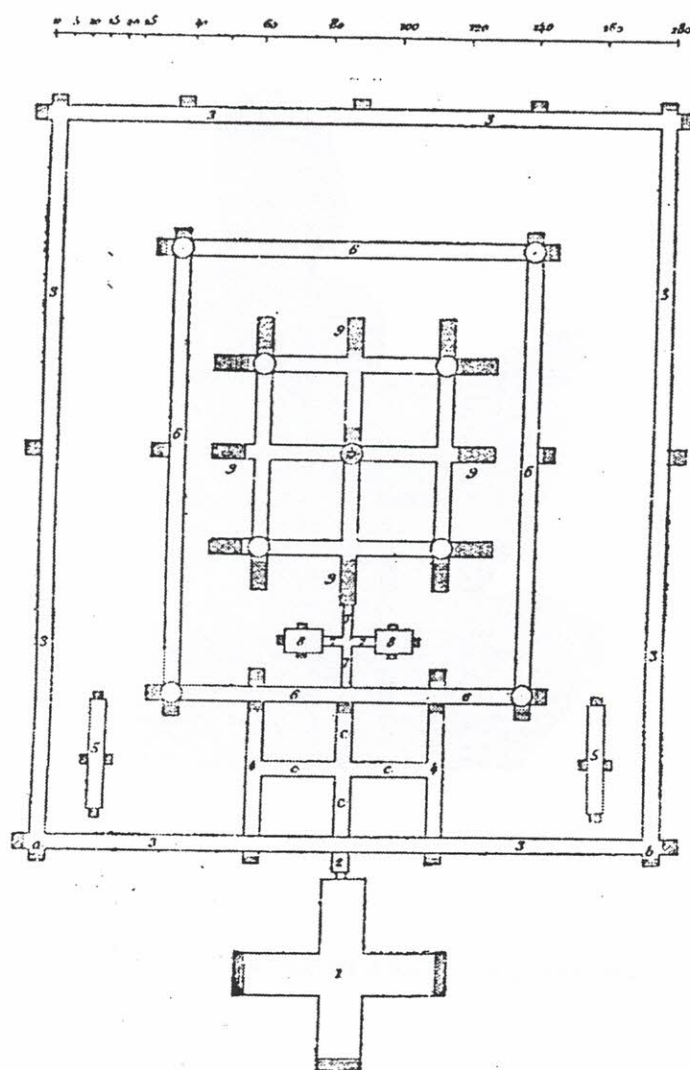


Pavillon central d'ongkor-Wat. - Dessin de Thérond d' après M. Mouhot.

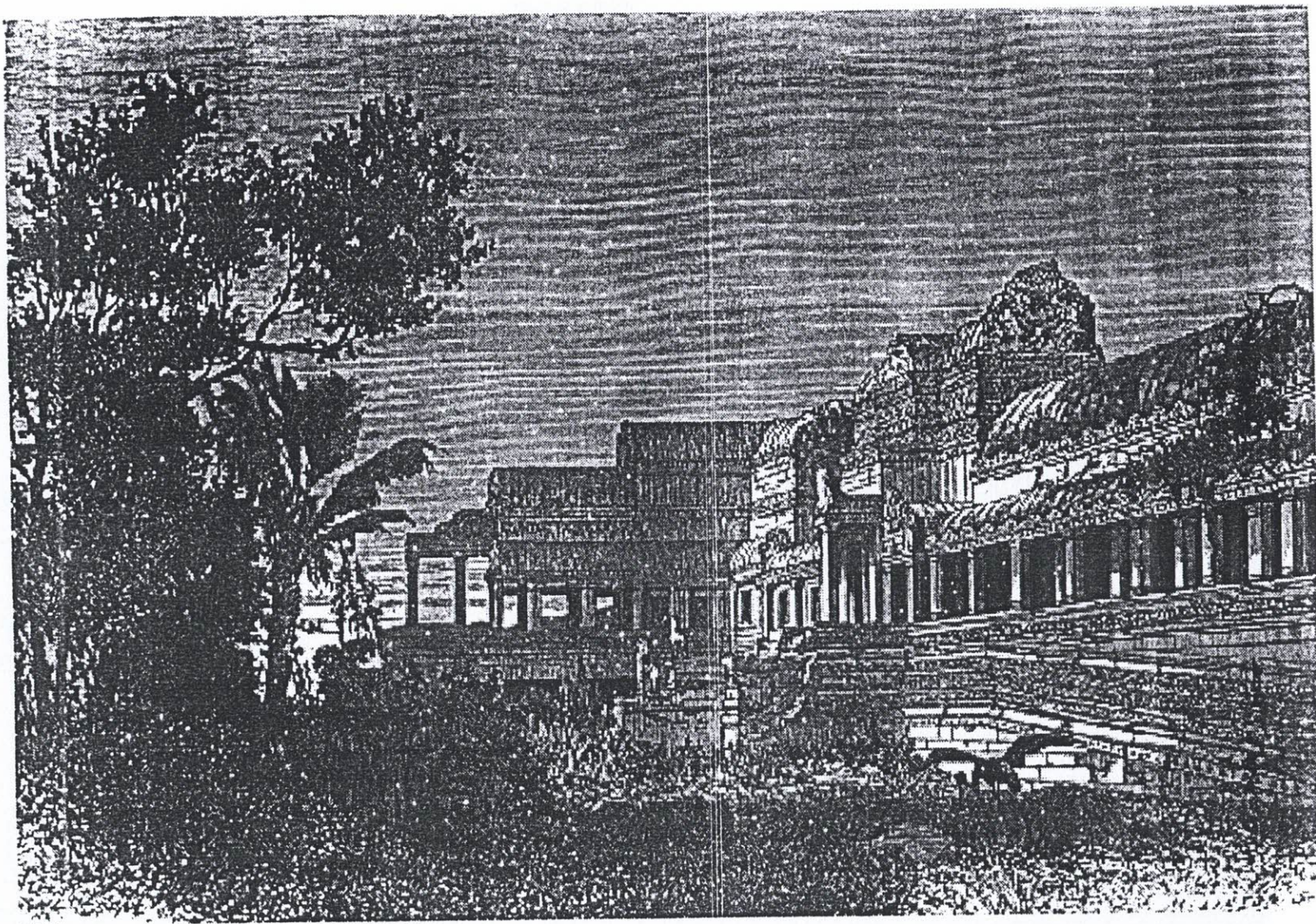


Statue du roi lépreux. - Dessin de Théron d' après M. Mouhot.

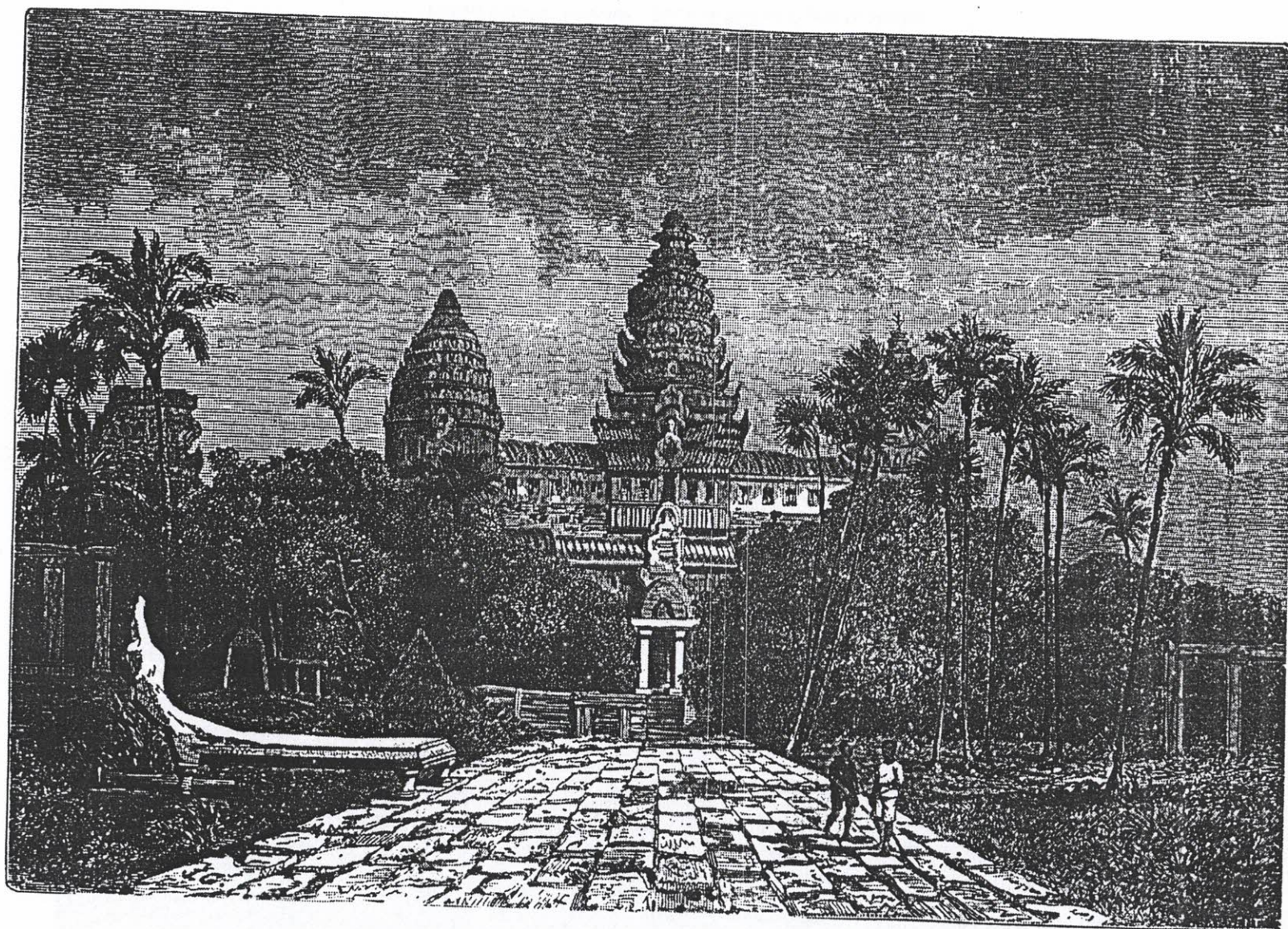
PLAN DU TEMPLE D'ONKOR.
Echelle en mètres.



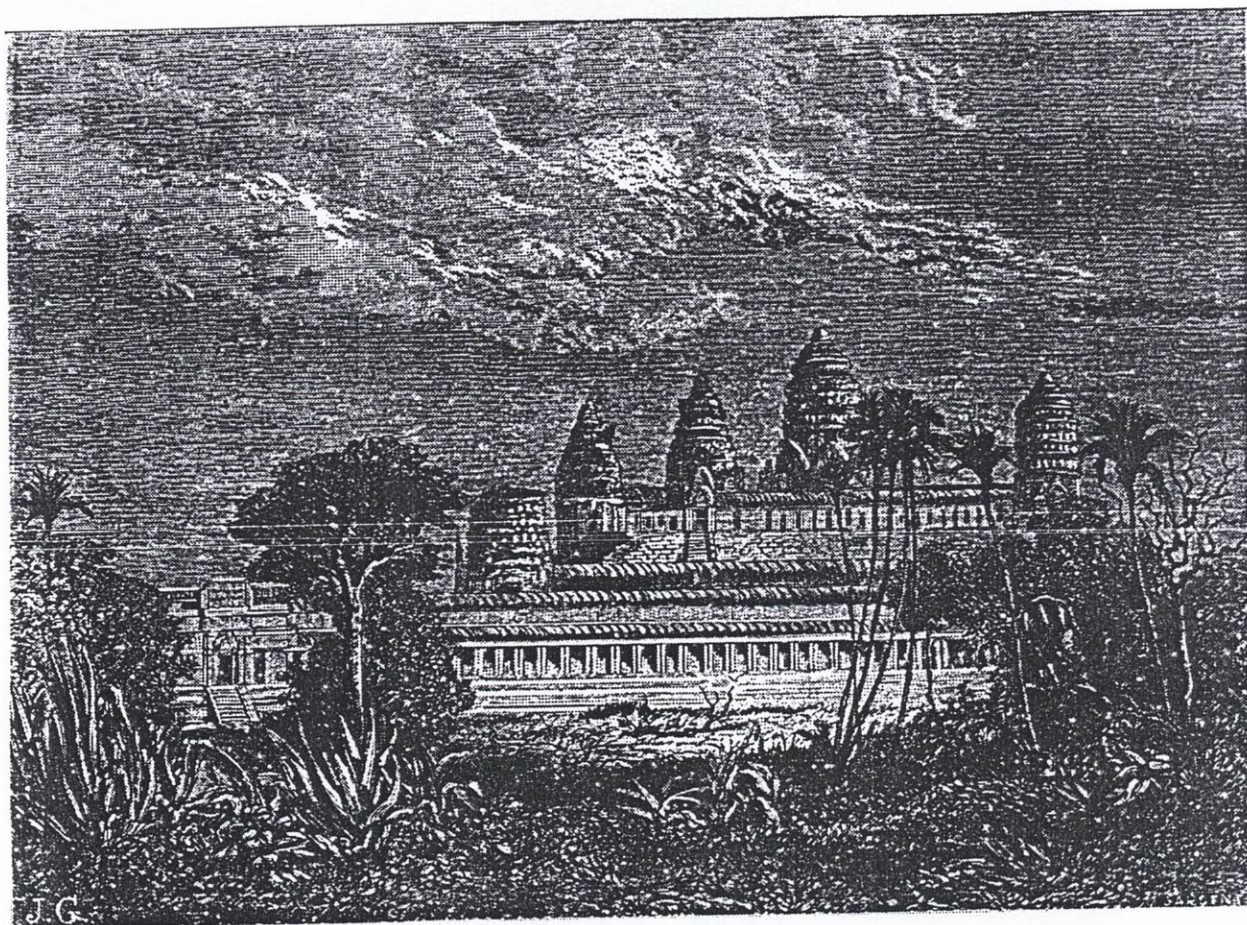
1. Espanade en forme de croix menant au portique d'entrée. 2.-3. Galerie extérieure. - 4 et c Péristyle entre les deux galeries. - 5 Pavillons. - 6 Galerie intérieure. - 9 Terrasse élevée portant le pavillon central.



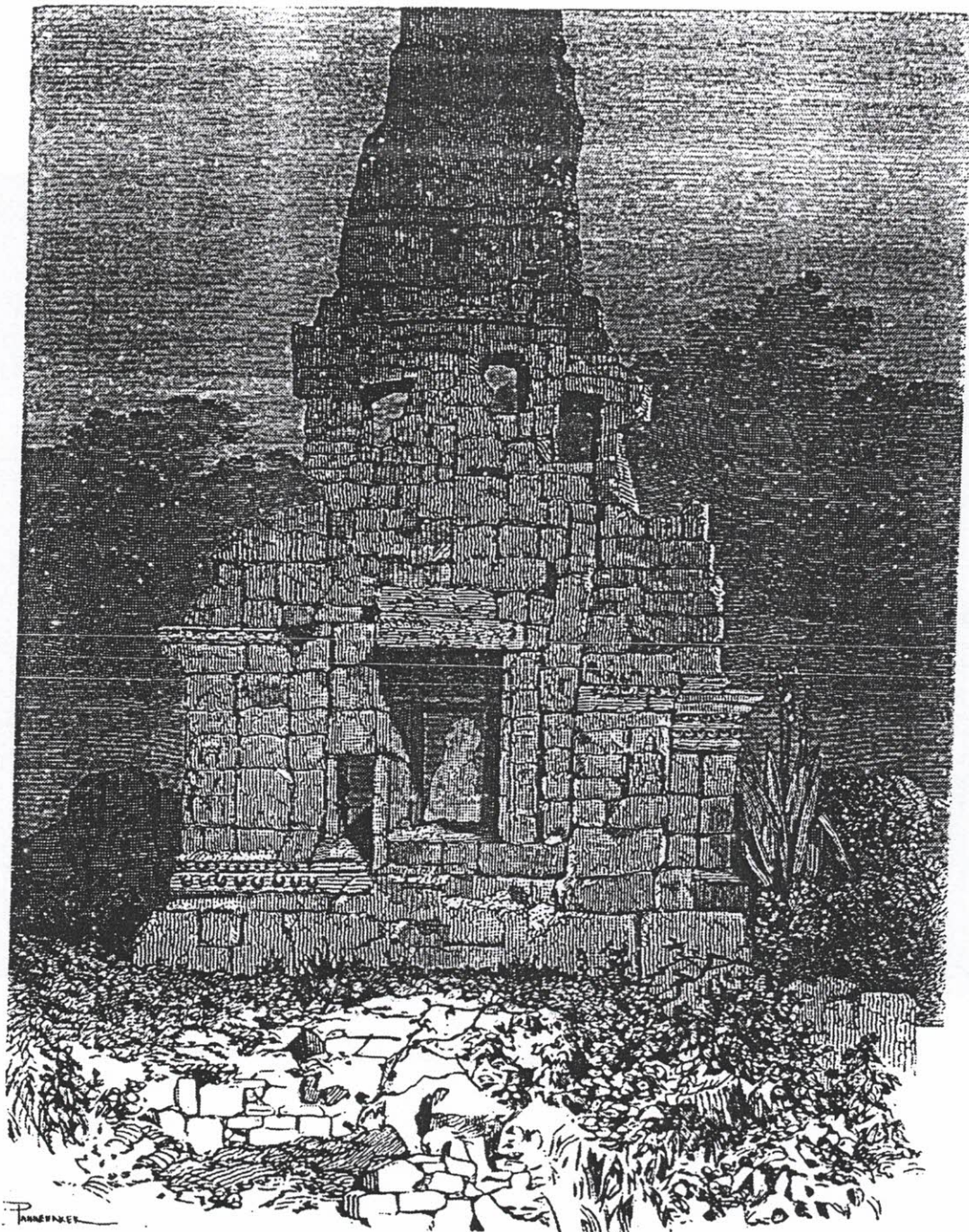
Portique central d' Onkor-Wat. - Dessin de Théron d' après M. Mouhot.



Chaussée et entrée principale d' Ongkor-Wat. - Dessin de Guiaud d'
après M. Mouhot.



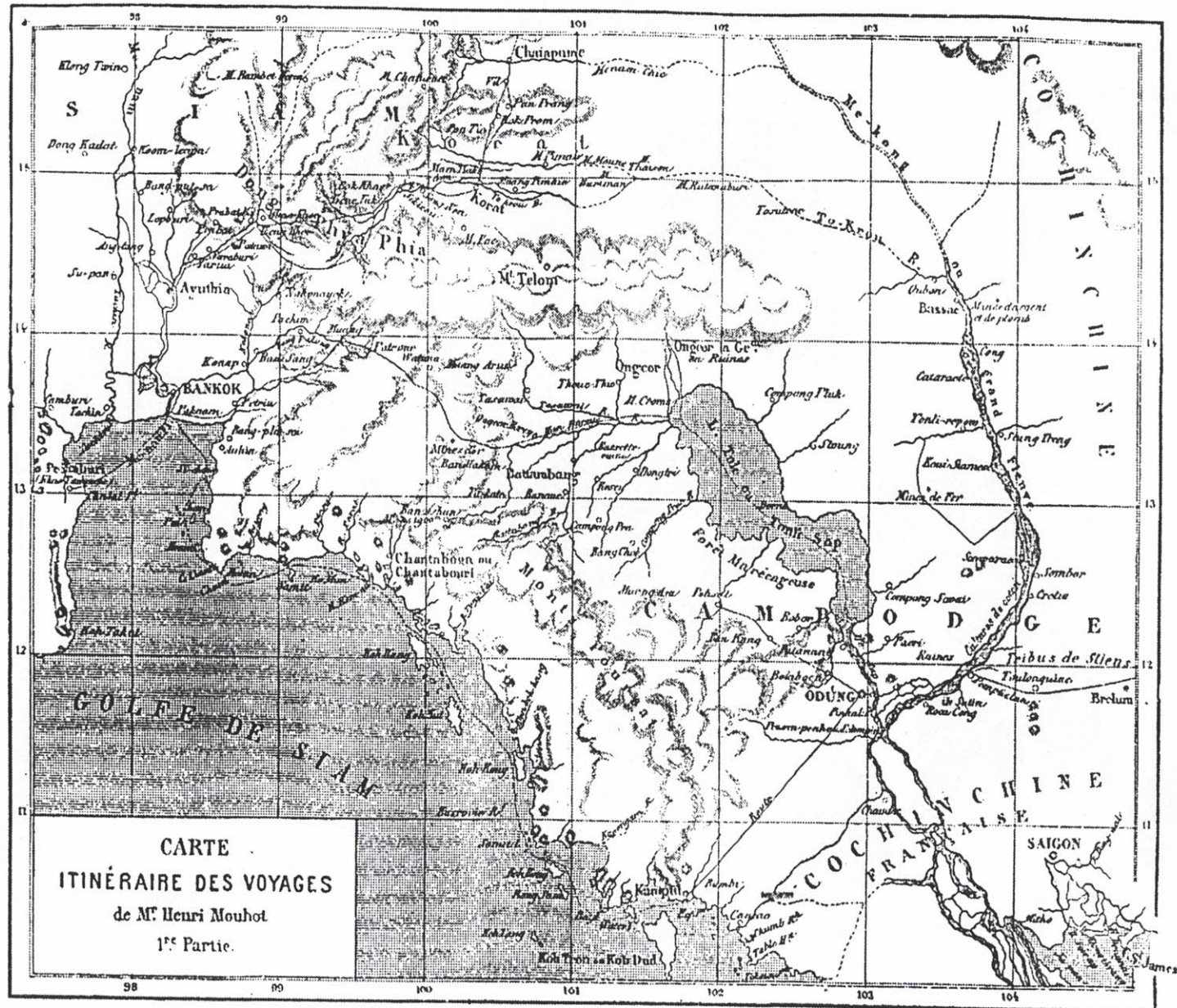
Façade septentrionale d' Ongkor-Wat. - Dessin de Guiaud d' après M. Mouhot.



Tour de Banome, près de Battambang. - Dessin de Thérond d'après M. Mouhot.



Armes, ornements et ustensiles sculptés sur les parois d' Ongkor-Wat, et encore en usage parmi les Cambodgiens et les tribus des montagnes.

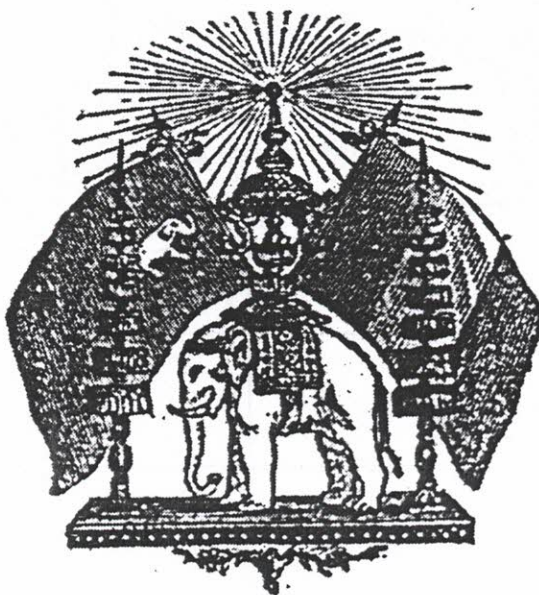


Les illustrations présentées par Amédée Gréhan

dans *le Royaume de Siam*

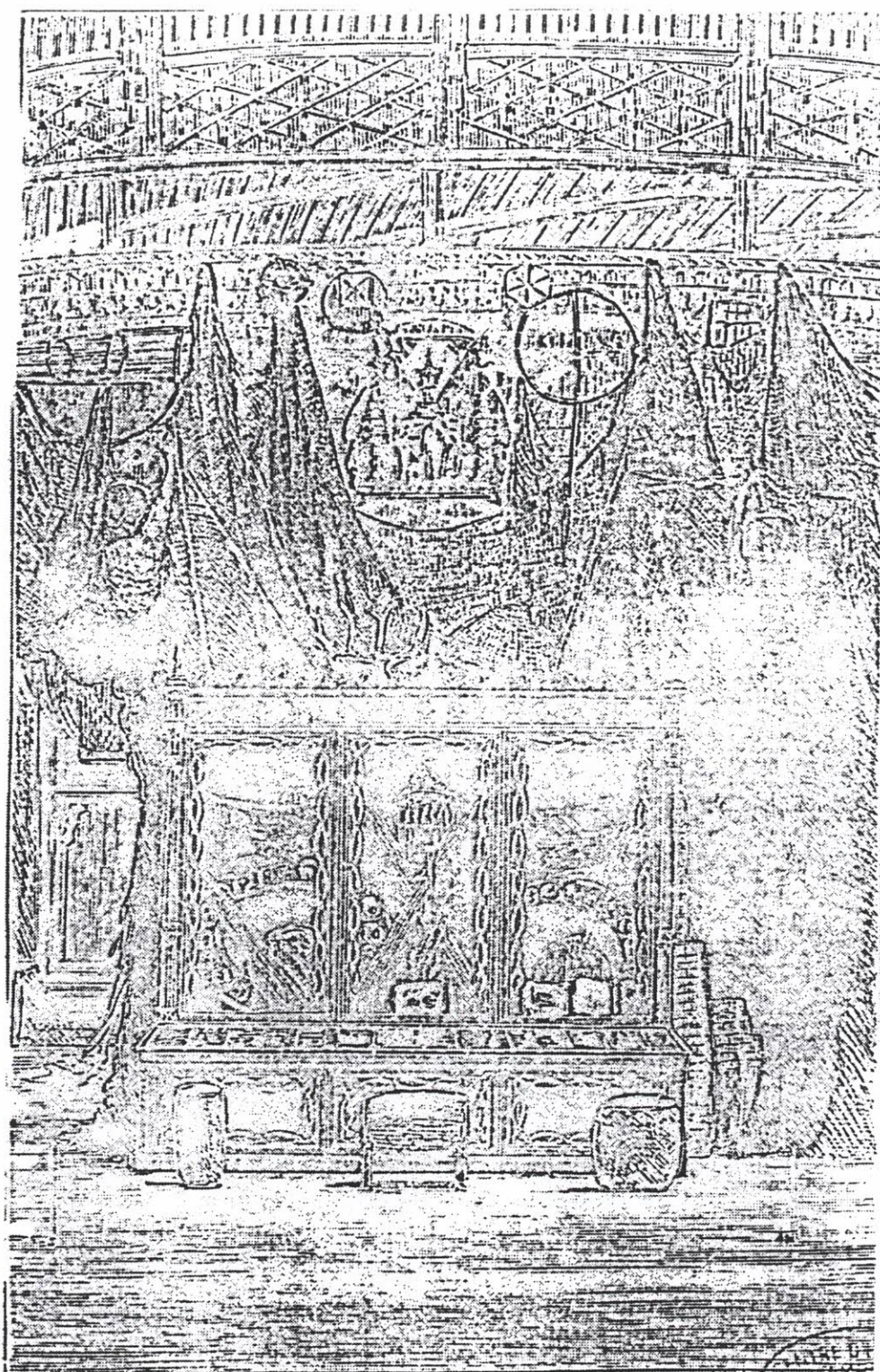
1868

(Le pavillon siamois à l' Exposition Universelle de Paris, en 1867. Le royaume de Siam a obtenu une Médaille d' Or pour ses tabacs, cotons, graines, engins de pêche et autres produits, et une Médaille d' honneur pour ses spécimens de pirogues royales. Le jury international lui a en outre, décerné trois Mentions Honorables pour ses armes, éventails et nids d' hirondelles. Une autre Exposition : Exposition Maritime Internationale du Havre, en 1868, le royaume de Siam a obtenu un Diplôme d' honneur et une Médaille d' Or décernés par un jury international.)

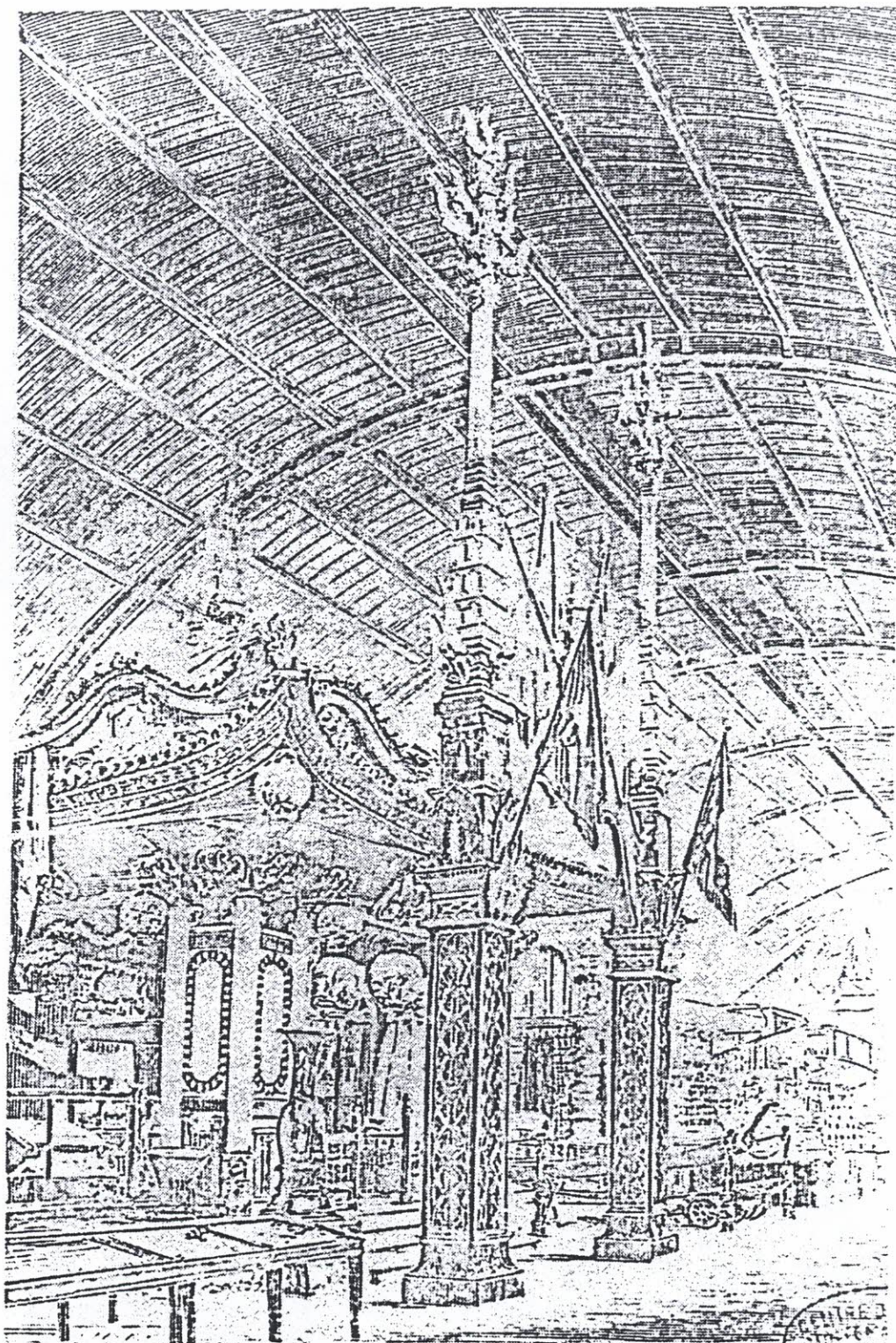




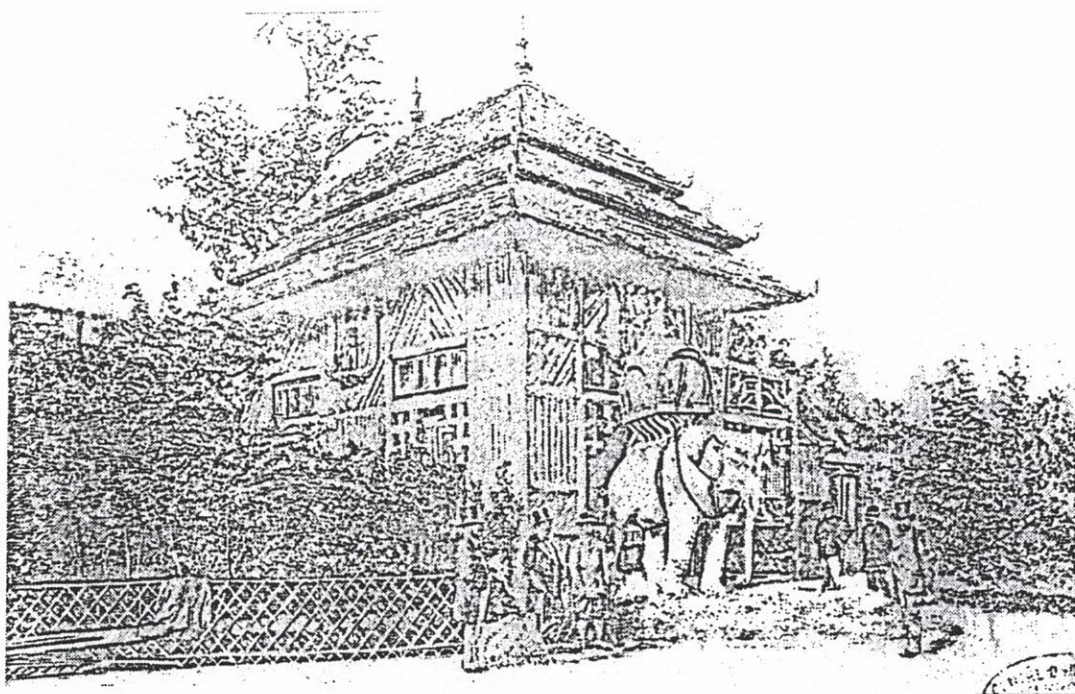
Somdetch Pra Paramendr Maha Mongkut. Suprême roi de Siam. Par Riou.



Section des instruments de musique et engins de pêche.



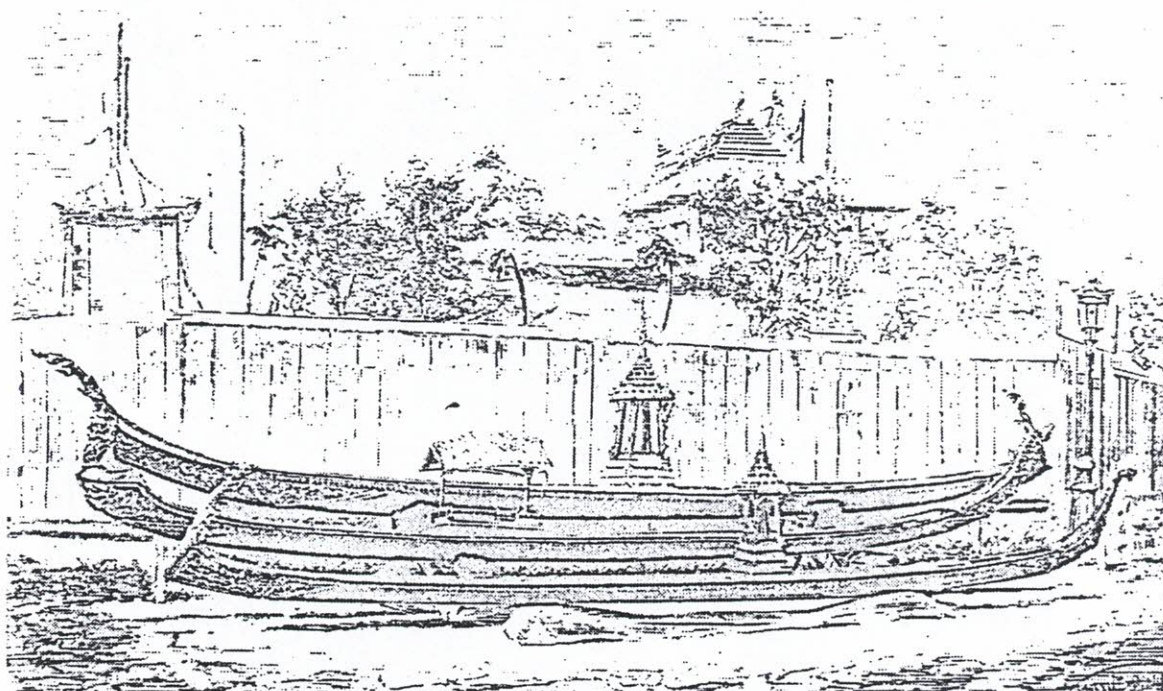
Arc de Triomphe de l'exposition siamoise.



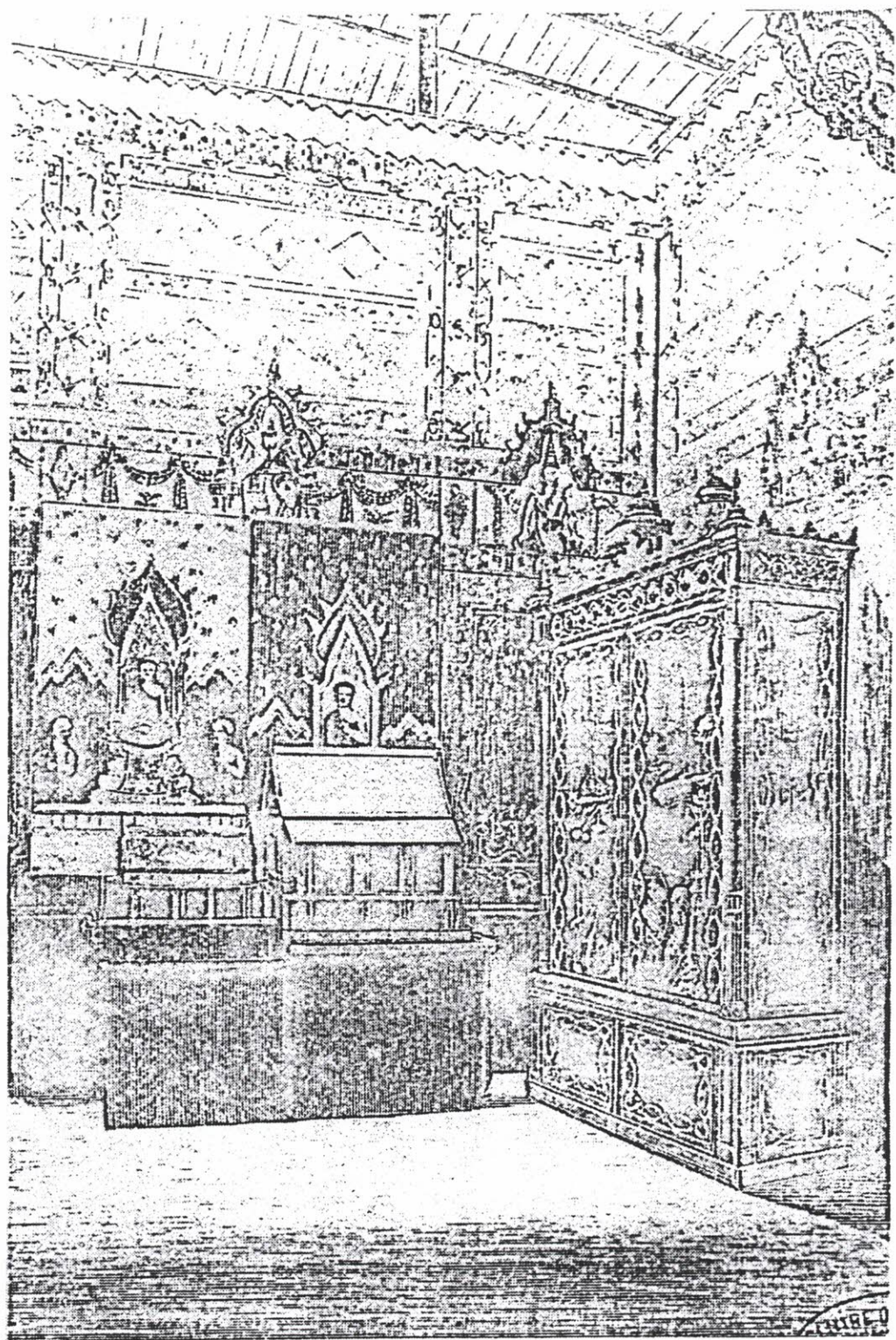
Habitation des éléphants.



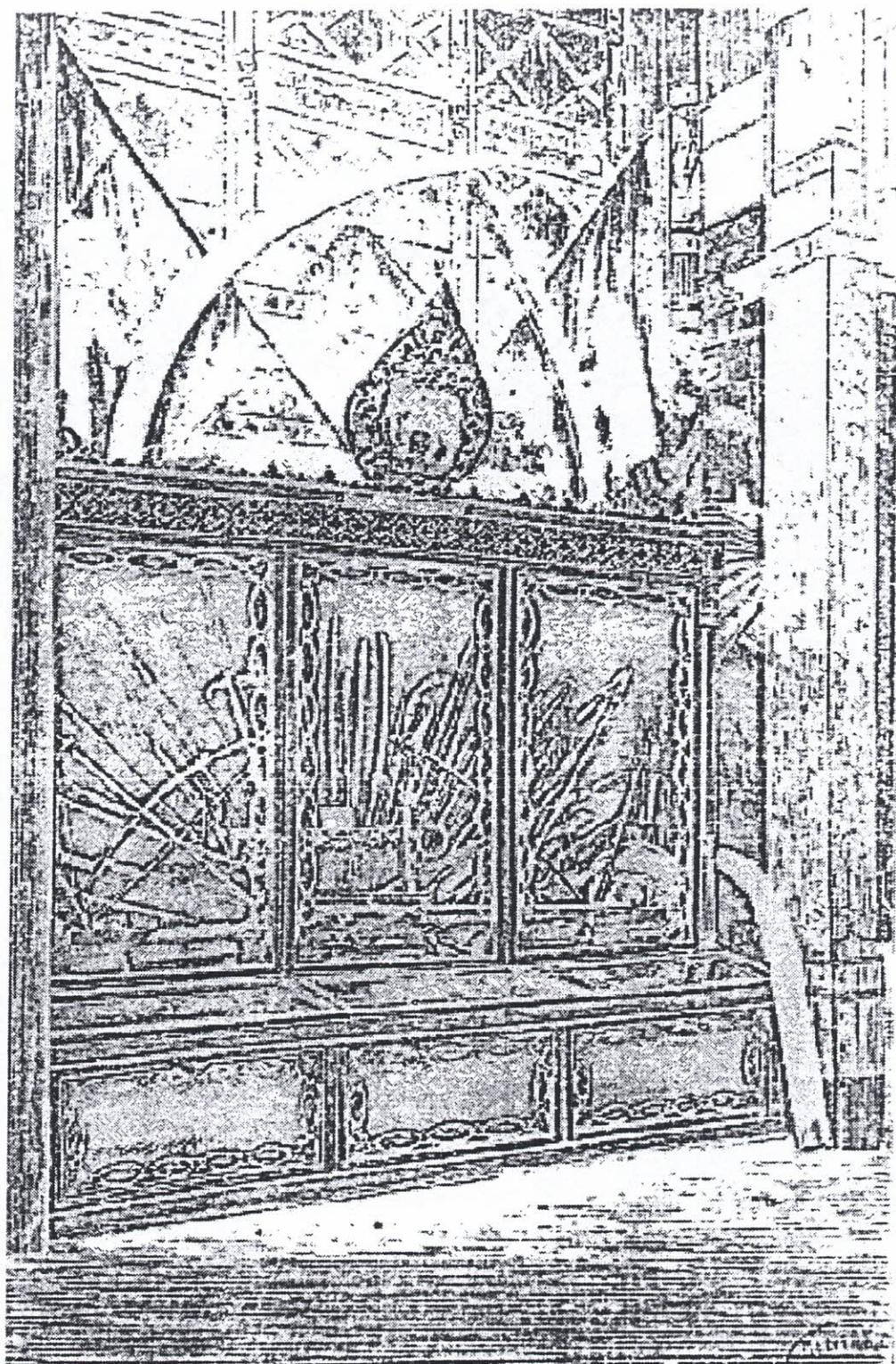
Chevaux siamois.



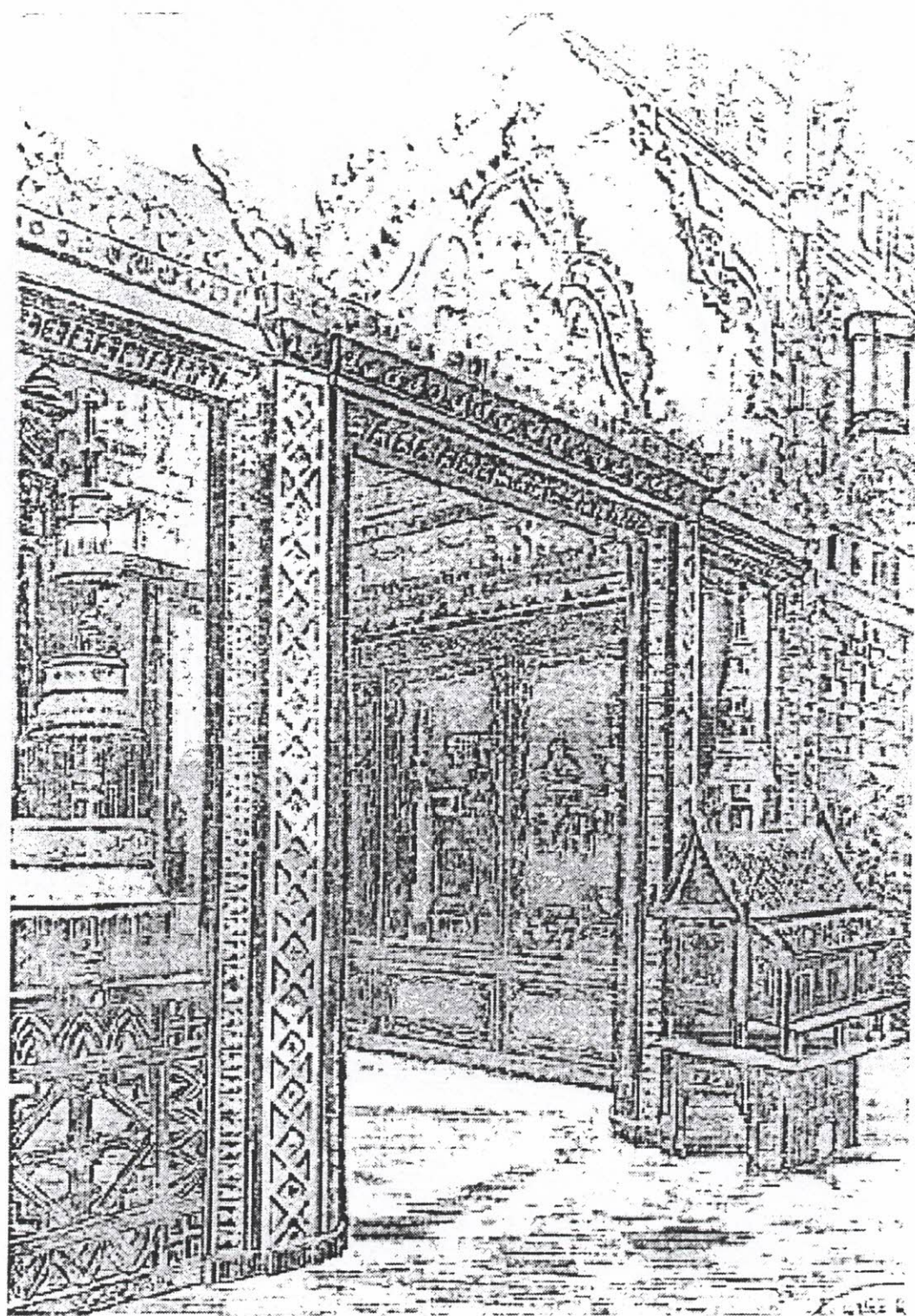
Spécimen de barques royales



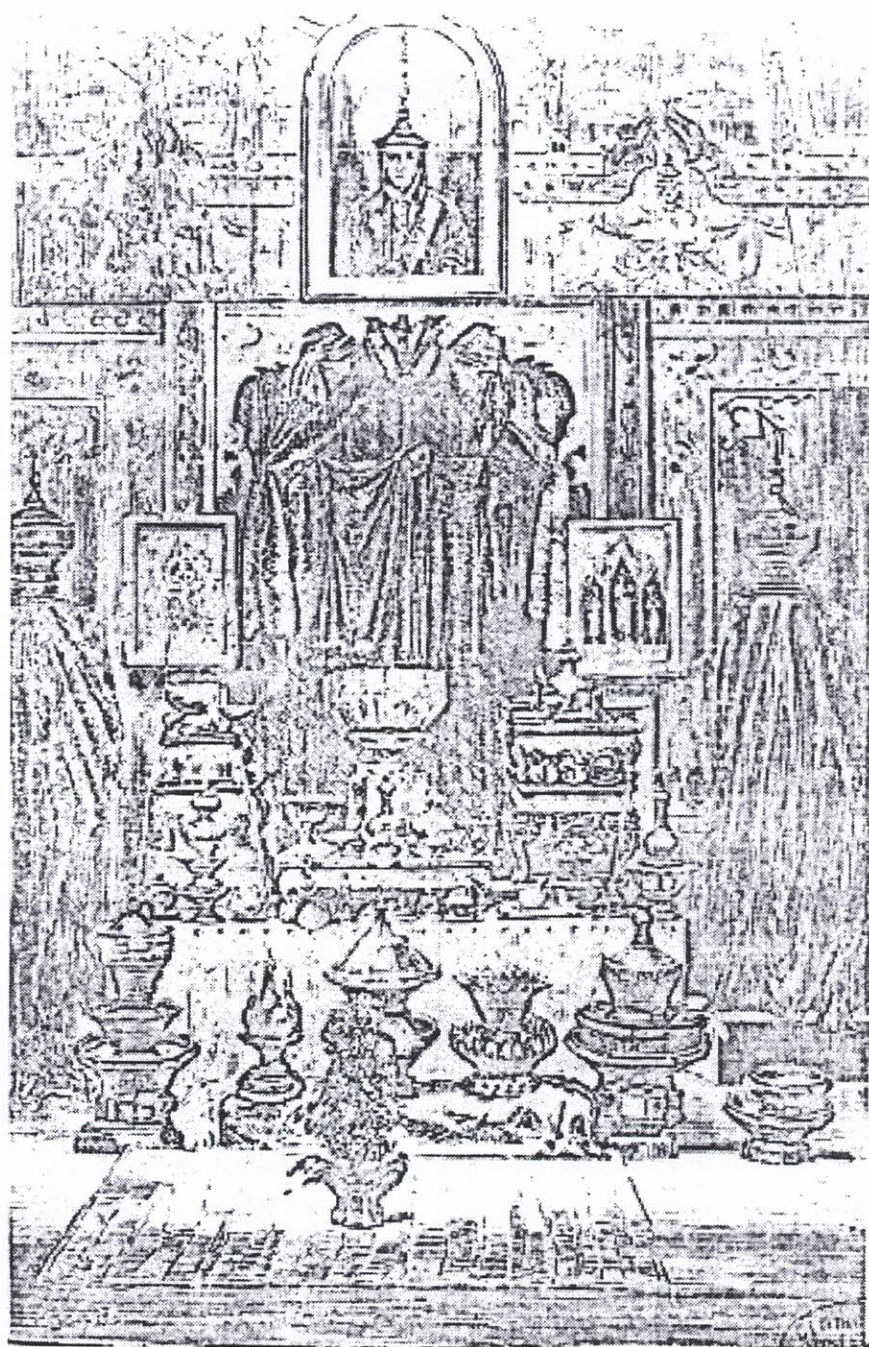
Troisième salon de Siam.



Collection des armes et défenses d'éléphant.



Entrée du salon des objets précieux.



Salon royal.

CHAPITRE III

La vision française de la Thaïlande

Préambule

Les thèmes

Les deux chapîtres précédents nous ont déjà initiés à la connaissance de l'opinion. Il nous faut maintenant étudier l'image de la Thaïlande en France.

Étroitement tributaire de ses sources d'information, naturellement influencée par le volume ou la nature des relations, située au point de convergence de multiples influences, l'opinion ne découlera pas mathématiquement, ni de la combinaison de leurs apports, ni de l'addition arithmétique d'influences, ou d'un système de forces mécaniques. Sa formule relève davantage des lois de la biologie que de celles des sciences physiques. La logique de son développement l'apparente aux êtres organisés plus qu'aux corps physiques. Il y a dans l'opinion à la fois plus et autre chose que dans les matériaux qui la composent; cette part irréductible est l'apport propre et le produit spécifique de l'opinion. L'image, toute usée qu'elle soit, de l'abeille faisant son miel avec le pollen d'innombrables espèces, est encore celle qui exprime le mieux la nature du travail accompli: de l'infinie diversité des matériaux, l'opinion élabore une construction originale. Au départ: une poussière d'apports qui décourage presque l'analyse; au point d'arrivée: une construction qui a ses lois. De plus, l'information est presque toujours un apport individuel, alors que l'opinion est une création collective. L'imagination et la mémoire des peuples transforment les éléments qui leur sont proposés (faits, chiffres, notions), par une mystérieuse alchimie. C'est de cette transmutation qu'il nous reste maintenant à reconstituer le délicat mécanisme, en pénétrant dans les arcanes du laboratoire où se distille ce produit subtil et mouvant qu'est l'opinion elle-même.

Le travail qui nous attend est essentiellement un travail de synthèse, venant après les tâches d'analyse et d'inventaire qui nous ont précédemment retenus. Synthèse dans la conception, synthèse aussi dans l'exposition des résultats de notre investigation. Bien que le lecteur n'ait pas, en règle générale, à entrer dans les difficultés auxquelles l'auteur s'est heurté et qu'il ne doive juger l'oeuvre qu'au résultat, nous prendons, pour instant, la liberté de l'associer à nos préoccupations, en raison du lien très étroit qui associe les questions de plan et de composition, aux problèmes de fond soulevés par l'opinion même.

On a le choix, pour une telle synthèse, entre plusieurs plans, qui correspondent à autant de points de vue essentiels. Le premier qui se présente à l'esprit c'est celui qui du reste est le plus communément adopté dans les études de ce genre par ceux qui nous ont précédés. Il s'ordonne autour des thèmes. L'expérience montre en effet que l'opinion, qui est loin de tout retenir de ce qu'on lui propose, obéit, dans son processus d'élaboration, à une sorte de loi d'attraction: idées, notions, images, s'ordonnent autour d'un certain nombre de thèmes majeurs. Ces thèmes correspondent, à première vue, aux principaux secteurs de la réalité thaïe ou à des aspects contestés. L'inventaire des genres littéraires fait assez bien pressentir ce que serait le catalogue de ces thèmes: il existe en effet des corrélations assez

étroites entre les thèmes et les familles d'écrits. Les écrits politiques soulignent généralement le caractère libéral des institutions, la douceur du gouvernement ou son efficacité, selon le cas. Les études économiques révèlent la notion d'une société laborieuse, accroissant constamment sa richesse. Il en est de même pour beaucoup d'autres thèmes. Liberté, bonheur, prospérité, efficacité, voilà parmi tant d'autres quelques thèmes auxquels il est tentant de réduire l'opinion. Ainsi conçue, la description de l'opinion se présente comme un répertoire de thèmes dont l'analyse donne lieu à de pénétrantes études et fournit matière à de brillants exercices de style. À parcourir cette galerie d'idées minutieusement recensées, ou éprouve, en quelque sorte, le plaisir du collectionneur qui contemple avec amour ses trésors soigneusement classés, correctement étiquetés.

Le plan par thèmes n'aurait que des avantages si les produits de l'esprit se prêtaient aux manipulations avec autant de docilité que les cailloux ou les fossiles. Mais les idées vivent, et la tâche de l'historien qui entreprend de ressusciter le passé, n'est pas exactement celle du conservateur musée. Principalement parce que les idées ne vivent pas détachées les unes des autres: tantôt par commodité, tantôt par impuissance à les saisir toutes ensemble; c'est nous mêmes qui les séparons et les décomposons. Leur conférant une individualité, nous les amputons de leurs prolongements naturels, nous méconnaissons leur coexistence. Dans la pratique, il n'est d'idées qui ne soient groupées; les thèmes ont entre eux des affinités; ils s'attirent ou se repoussent, forment des combinaisons. L'opinion, et à sa suite l'histoire de l'opinion, ne connaît guère que des constellations de thèmes. L'historien doit donc se faire une règle de reconstituer les familles de thèmes, en rétablissant leurs enchaînements logiques, mais aussi leurs associations éventuelles.

Les liaisons qui unissent les thèmes sont loin d'obéir aux seules lois de la logique. D'une part des notions souvent contradictoires cohabitent dans les mêmes esprits: la tentative de clarifier et de classer ne doit pas aller jusqu'à imposer de l'extérieur un ordre arbitraire. D'autre part, qui dit opinion, ne dit pas seulement connaissance rationnelle et objective, mais sous-entend affectivité, jugement. Notre enquête ne doit donc pas se limiter à ce que l'opinion française a connu de la Thaïlande, mais inclure aussi ce qu'elle en pensait. Or précisément, les thèmes auxquels l'opinion identifie la Thaïlande sont rarement des notions parfaitement rationnelles, de purs éléments de connaissance, ou des données absolument objectives. Les sentiments y sont mêlés; ils prennent place dans un contexte psychologique fortement teinté d'affectivité dont le parti pris, favorable ou non, est rarement absent. L'étude des sources d'information nous a déjà permis de faire à plusieurs occasions une telle observation: il n'y a guère d'écrits où, sous la relation, ne transparait le jugement; et l'on connaît peu d'informations où l'indifférence feinte de l'auteur ne laisse deviner qu'il en est le partisan ou l'adversaire. Ceci est encore plus vrai en ce qui concerne l'opinion commune, incapable souvent de l'effet d'objectivité que s'imposent nombre d'observateurs: toute opinion est "orientée" si peu que ce soit. La conséquence de cette interprétation de la connaissance et du sentiment, on la devine: chacun des thèmes auxquels on envisageait de réduire l'opinion française sur la Thaïlande donne lieu à deux, parfois à plusieurs interprétations divergentes. Par exemple, tout le monde s'accorde à reconnaître l'activité, l'ardeur au travail des Thaïs, mais alors que les uns y voient une raison supplémentaire d'admirer une société qui fait du travail une vertu, d'autres blâment au gain, l'indifférence à tout ce qui ne se compte pas ni

ne se mesure, en un mot, le matérialisme de ce peuple. Ainsi, du même trait de caractère, on tire deux jugements de sens contraire, le même fait, sert de preuve à deux représentations opposées de l'expérience thaïe. Dans ces conditions, comment considérer les thèmes indépendamment des tendances de l'opinion française? On n'étudie pas les idées en dehors des hommes qui les conçoivent, les propagent, y croient. La description et l'inventaire des thèmes, sont inséparables d'une topographie politique de l'opinion française relativement à la Thaïlande. Voilà un second principe de classement concevable.

La diversité de vues

L'opinion se décompose en plusieurs secteurs. Plusieurs principes de division conjuguent leurs effets. Une première échelle d'opinion est approximativement proportionnelle au niveau d'instruction: il est clair que le paysan illettré d'un village perdu ne pouvait se faire de la Thaïlande la même représentation que le négociant en relation d'affaires régulières avec ses clients de Thaïlande, ou même tout simplement que le bourgeois bien instruit et lisant quotidiennement son journal. Le premier n'aurait probablement pas été capable de situer la Thaïlande sur une carte, alors que le second aurait pu citer les noms de plusieurs Thaïs marquants.

Second facteur de différenciation: la diversité des tempéraments. Pour rendre sensible l'importance des goûts personnels et des hasards que comportent les destinées individuelles, je rapprocherai plusieurs cas pris dans une même génération et chez des hommes de culture supposée comparable, les écrivains romantiques. Leur étude a un double avantage: d'une part il nous est assez facile de connaître leurs sentiments et d'autre part ils ont eu de l'influence sur leurs contemporains. Voilà un groupe d'homme qui se connaissaient, se fréquentaient, qui ont eu entre eux beaucoup de points communs, de lectures, de goûts littéraires, de curiosités. La comparaison de ce qu'ils savent et pensent de la Thaïlande doit être pleine d'enseignements. Prenons deux cas: Mouhot est attiré par la nature et la vie sauvage, le pittoresque des paysages, le mystère de la forêt du Siam. Par contre, Gréhan ne s'intéresse qu'aux institutions politiques. C'était le despotisme et la société que Gréhan voyait au Siam. Voilà deux visions du Siam qui ne se recouvraient presque sur aucun point: la nature et la société, la forêt et le gouvernement. Le Siam apparaissait comme un vaste réservoir où chacun puisait ce qui répondait à ses préoccupations ou correspondait à ses goûts.

Troisième facteur de différenciation de l'opinion: la diversité des tendances politiques et religieuses. Ce facteur n'est pas le facteur le moins décisif pour les différences d'opinion: selon qu'on est de gauche ou de droite, libéral ou ultra, protestant ou catholique, on inclinera vers la sympathie ou l'hostilité à l'égard de la Thaïlande. Par exemple, Etienne-Gallois qui est libéral parle du gouvernement du roi Mongkut comme meilleur gouvernement; Léon de Rosny qui avait des sentiments monarchistes flétrit généralement cette civilisation. Or ni l'un ni l'autre ne connaissaient personnellement le Siam.

Le renouvellement de l'opinion

En plus des thèmes et des tendances, une troisième perspective ne doit pas être omise: celle du changement d'opinion au cours des temps; la représentation collective d'un pays dans l'imagination d'un autre pouvant se modifier assez sensiblement. Bien sûr, dans le cadre d'une période courte, le changement est moins important et se laisse moins aisément saisir, mais il n'en existe pas moins. Notre travail ne couvre qu'une cinquantaine d'années, mais c'est assez pour déceler une certaine évolution à la fois des thèmes et des tendances de l'opinion.

Les thèmes? L'opinion peut ne pas changer et rester fidèle aux thèmes traditionnels; c'est là une des raisons les plus décisives du décalage entre la représentation de l'opinion et la réalité. Cependant elle est bien obligée de temps à autres d'introduire quelques éléments nouveaux et de réajuster sa vision des choses. Ces révisions se font sous la pression de deux sortes de changements: dans la réalité elle-même (le développement économique par exemple, ou l'accession au trône du roi Mongkut), ou dans le point de vue des observateurs (après la parution d'une étude qui propose une nouvelle interprétation du Siam).

La vitesse de renouvellement des notions, des thèmes, des images n'est ni constante, ni égale. Elle n'est point constante car l'image reste fixe un temps assez long, puis se modifie brusquement. C'est ce qui se produit par exemple pour la plupart des notions liées au Siam dans la conscience des Français, entre 1815-1850: l'image que la France se faisait du Siam n'avait guère varié, puis tout à coup l'accession au trône du roi Mongkut et le changement de régime en France entraînèrent un réajustement des sentiments et des idées. Surtout, la vitesse de renouvellement des notions n'est point égale et elle varie d'un thème à l'autre: tel thème est resté constamment actuel et vivant d'un bout à l'autre de la période, tandis que d'autres se périmeaient et disparaissaient ou surgissaient. Ces différences de rythme entraînent évidemment d'inévitables décalages.

Ainsi, trois points de vues intéressent l'opinion et trois plans sont susceptibles d'en traiter. L'un de type analytique, classe et recense les thèmes; le second fixe les positions des groupes et la carte de l'opinion publique française; le troisième introduit la dimension de temps.

I. Une Vision élémentaire du pays

L'ignorance des Français en fait de géographie est depuis longtemps proverbiale et l'exemple de la Thaïlande vérifie l'exactitude de l'adage.

Pour l'homme de la rue, il n'y avait pas de différence entre Siam et Chine, car pour lui, tous les pays d'Asie extrême orientale étaient partie de la Chine. Il faut dire, à sa décharge que certains auteurs ne faisaient aucun effort pour rétablir la réalité des faits. Nous en voulons pour preuve la lettre de Mgr. Courvézi qui, bien qu'ayant une bonne connaissance du Siam, n'hésite pas à employer l'expression "les peuples d'Asie"¹ au lieu et place du mot "les Siamois."

Sans doute l'alphabet siamois a-t-il beaucoup gêné les Français qui s'intéressaient au pays et a-t-il été cause de bien des transcriptions inexactes. Nous citerons pour mémoire อโยธยา (Ayuthaya) que l'on trouvera parfois noté "Ayuthia" et d'autres fois "Juthia", เจ้ากรมเขต (Chao Kromakhet) transcrit "Echou-Gromaket",² ce qui n'était pas fait pour aider les lecteurs. Nous pourrions encore citer les graphies de M. Clémenceau qui pourtant habitait le Siam depuis plusieurs années,³ et à l'opposé celles de Mgr. Pallegoix qui, lui, cherchait à rendre fidèlement la prononciation (ainsi พงสวาทวงกรุงศรีอยุธยา est transcrit par lui "Phongsavadankrung Siajuthia").⁴ On comprend, au vu des contradictions et des inexactitudes qui émaillent les textes de ceux qui auraient dû informer, ce que pouvait être l'ignorance de leurs lecteurs et à plus forte raison de ceux qui ne lisaient point.

Le cadre: une géographie sentimentale

De tous les noms estropiés se détachent quelques notions mieux assurées, quelques noms qui résument toute la Thaïlande pour l'opinion française. Celui de Bangkok, capitale du Siam, était le plus familier aux voyageurs et au public français. Les auteurs ont, en effet, aimé et célébré la beauté et la prospérité de ses pagodes et de ses palais royaux, le charme de ses boutiques flottantes et de ses canaux: "Elle offre un aspect très pittoresque; de tous côtés on y voit s'élever dans les airs des flèches dorées, des dômes, des pyramides d'une structure admirable, garnies de dessins de porcelaine de toutes couleurs, les toits étagés des pagodes ornés de belles dorures....."⁵ Noyée dans les arbres, sillonnée de canaux, parsemée de monuments, tout cela, pour les auteurs, "donne à cette Venise de l'Orient un aspect pittoresque et même un air de magnifique"⁶ Toujours dithyrambiques, les auteurs français n'ont cessé de donner des descriptions de la ville à leurs lecteurs, ce qui explique qu'ils les

1. "Lettre de M. Courvézi, évêque de Bide, à Mgr. L'Evêque de Chartres", *Annales de la Propagation de la Foi*, 7, 1834, p.393

2. "Royaume de Siam", *Nouvelles Annales des Voyages*, 4, 1820, p.44

3. "Note sur un voyage à Pak-Phreck (Extrait d'une lettre de M. Clémenceau, missionnaire apostolique à Bangkok, à M. Langlois, (écrit le 3 novembre 1838)," *Bulletin de la Société de Géographie*, 2^e série, 13, 1840, p.36

4. Pallegoix, "Sur l'Origine des Siamois", *Bulletin de la Société de Géographie*, 3^e série, IX, 1848 (décembre), p.371

5. Pallegoix: *Mémoire sur la mission de Siam*. Paris, 3 août 1853, p.8-9.

6. "Notes sur le royaume de Siam, d'après les communications de MM. A. Heurtier et F. de Castelnau", *Nouvelles Annales des Voyages*, 6^e série, III, 1859, p.228

aient familiarisés avec elle: "Entre les deux sections des milliers des boutiques, flottant sur des radeaux, s'allongent sur deux rangées en suivant les sinuosités du fleuve que sillonnent en tout sens d'innombrables embarcations. L'animation qui règne sur les eaux est la première chose qui frappe le voyageur pénétrant au sein de cette capitale par la voie du Ménam. Bientôt, son attention est attirée par la vue des palais royaux et des pagodes.....Cette architecture des "Mille et une Nuits", la variété infinie des édifices et des costumes, indiquant la diversité des nationalités groupées sur ce point du globe, le son incessant des instruments de musique et le bruit des représentations scéniques, tout cet ensemble est pour l'étranger, un spectacle aussi nouveau qu'agréable au premier abord. En outre, ici, autre impression étrange: pas de bruit de voitures ni de chevaux;.....on n'y entend que le bruit des rames, celui des ancres, le chant des matelots ou les cris des rameurs qu'on nomme Cipayes. La rivière tient lieu de cours et de boulevards, et les canaux remplacent les rues."⁷

La Population

Ce que le public français savait de la population de la Thaïlande, c'est qu'elle se composait de plusieurs races, les unes originaires du pays et les autres venues de pays plus ou moins lointains. On lui avait aussi appris que ".....dans cette grande ville de Bangkok vivaient quatre cent mille créateurs de la race humaine",⁸ ce qui semble pour le moins exagéré, et que parmi elles se trouvaient beaucoup de Chinois, de Malais, de chrétiens et de mahométans; ".....Il y a peut-être autant de Chinois que de vrais Siamois."⁹

Pour ce qui est de l'origine des Siamois, les auteurs laissaient vagabonder leur imagination ".....les Siamois descendent d'une colonie de Birmans qui allèrent s'établir à Nakorn Sri Thammarat; de Nakorn Sri Thammarat, ils se répandirent le long de la mer, en remontant vers le nord, et fondèrent Ayuthia.....le physique, la religion, les mœurs et les coutumes chez les Siamois sont les mêmes que chez les Birmans, la langue seulement est différente."¹⁰ Par contre, lorsqu'ils traitaient du type physique de la population, leurs descriptions étaient correctes. C'est ainsi que J. Crawfurd décrit dans le Bulletin de la Société de Géographie, les Thaïs comme étant d'une taille moyenne, plus petits que les Hindous, les Chinois et les Européens mais plus grands que les Malais;¹¹ que Bruguière les présente comme étant en général bien fait, "..... sans presque aucun de ces défauts physiques si communs en Europe. Une seule province de France renferme peut-être plus d'aveugle et de boiteux que tout le royaume de Siam."¹² Et l'évêque de continuer sa description en faisant état de têtes plutôt carrées que rondes, de visages plats et en losange, de joues un peu creuses, de

7. Mouhot, "Voyages dans les Royaumes de Siam, de Cambodge, de Laos et autres parties centrales de l'Indo-Chine", *Le Tour du Monde. "Asie"*, 1863, p.223

8. "Note sur le royaume de Siam d'après les communications de MM. A. Heurtier et F. de Castelnau", *ibid.*, p.231

9. "Lettre de Mgr.Bruguière, évêque du Capse à M.Bousquet, vicaire général d'Aire", *Annales de la Propagation de la Foi*, V, 1831, p.96

10. *ibid.*, p.99

11. "Journal d'une ambassade à Siam par John Crawfurd, Membre de la Société royale, de la société linnéenne et de celle de géologie", *Bulletin de la Société de Géographie*, 1^{re} série, X, 1828, p.65

12. "Lettre sur le royaume de Siam par M.Bruguière, évêque de Capse", *Nouvelles Annales des Voyages*, 2^e série, LV, 1832, p.134

nez épatés, d'yeux noirs assez bien fendus, de cheveux très noirs, rudes et hérissés, les deux sexes se rasant la tête ou coupant les cheveux très raz, et ne conservant sur le devant qu'une touffe qu'ils relevaient un peu en arrière comme un toupet. Pratiquement imberbes, les Siamois étaient encore décrits comme ayant un teint soit rouge cuivre soit jaune citron.¹³ Mais ce n'est à partir de 1868 que les Français purent avoir des précisions sur le physique des Siamois: "Leur taille moyenne est d'environ cinq pieds deux pouces.....le corps long, les épaules larges, les membres et la poitrine bien développés, le cou court, la tête proportionnée; enfin les mains sont grandes et le teint olivâtre. La partie supérieure du front est étroite, le visage est large entre les pommettes, et le menton est étroit.....Les yeux sont noirs et bien fendus, le blanc légèrement teinté de jaune. Le nez est un peu aplati, les narines sont ouvertes, les lèvres s'avancent mais peu.....Les cheveux sont rudes et d'un beau noir."¹⁴ Il est cependant étonnant que tous ces voyageurs n'aient donné que des descriptions générales de la "race" siamoise et qu'aucun n'ait parlé ne serait-ce qu'incidemment, du physique ou du charme des femmes. Peut-être est-ce parce que beaucoup d'auteurs étaient des ecclésiastiques.

Les voyageurs s'intéressèrent aussi au caractère siamois, qu'ils ont présenté sous des couleurs assez favorables. Les voyageurs français décrivent le Siamois comme un être doux et pacifique, mais doué d'indifférence et d'une lenteur insupportable.¹⁵ Ils le présentent comme doué de bienveillance, de fidélité, de probité, de politesse et de bonté.¹⁶ "On dit qu'ils sont doux, et moins enclins au vol que les autres Asiatiques. On les accuse cependant de cacher sous les dehors de l'ingénuité un grand fond de ruse et d'hypocrisie. Du reste, ils sont comme des enfants. Tous fixent leur attention; la moindre chose les étonne. La manière de s'asseoir, de se tenir, de marcher, etc.....excite leur surprise. Ils examineront vos vêtements, leur forme, etc., vos souliers, les boutons de votre habits, et pour les mieux considérer, l'un vous prendra les pieds, l'autre les bras; viendront ensuite les demandes indiscrettes et importunes. Tout leur convient, tout excite leur cupidité, même les choses dont ils ne connoissent pas l'usage. Ils me disent quelquefois en voyant le bout des manches de ma chemise: Vous avez, à ce qu'il paroît, deux vêtements, et moi j'en ai point; il paroît juste que vous m'en donniez un. Ils sont très superstitieux, et il n'est pas aisé de les détacher de leur superstitions."¹⁷ Autre trait de caractère: ils conservent les vices de l'Inde, l'orgueil, l'instabilité, la cruauté et l'imprudicité. Ils sont légers, irréfléchis, timides, gais, paresseux et amis des plaisirs: "Le roi et le peuple aiment beaucoup les jeux de pur amusement ou d'exercice tel que la lutte....."¹⁸ Ils sont aussi spirituels et intelligents,¹⁹ ajoute Bruguière. Ils sont encore

13. *ibid.*, p.134-136

14. Amédée Gréhan: *Le Royaume de Siam*, Paris, 2^e édition, 1868, p.27

15. "Mission de Siam", *Annales de la Propagation de la Foi*, I, n° VI, 1825 (août), p.63-64

16. "The Mission to Siam and Hué in the year 1821-1822, Ambassade à Siam et à Hué, capitale de la Cochinchine, d'après le journal du feu de Georges Finlayson, chirurgien et naturaliste de l'ambassade. Londres, 1826, in-8", *Bulletin de la Société de Géographie*, 5, 1826, p.519 Voir aussi Léon de Rosny, "Etude sur le royaume de Siam", *Nouvelles Annales des Voyages*, IV, 1860, p.215

17. "Lettre de M. Bruguière, missionnaire apostolique, à M. Langlois", *Annales de la Propagation de la Foi*, 3, XV, 1828, p.265

18. "Lettre sur le royaume de Siam", *ibid.*, p.138

19. *ibid.*, p.319

dépeints comme aimant les bijoux, l'or, l'argent et en général tout ce qui brille."²⁰ De plus, le peuple de ce pays a un goût naturel pour les métiers et les arts industriels."²¹

Une image du caractère et une physionomie morale des Siamois étaient donc proposées aux Français au cours de ce demi siècle; images malgré tout assez floues et cernant mal la réalité: on peut se demander comment elles étaient reçues, bien qu'il soit très difficile de répondre à une telle question vue l'absence de documents. D'après ce qu'on peut déduire des rares commentaires qui nous sont parvenus, il semble bien de l'opinion française ait accepté passivement les images qu'on lui proposait; le contenu des récits présentant peu de divergence, ne lui fournissait en effet ni matière à discussion ni matière à nuances d'opinion.

20. Amédée Gréhan, *ibid.*, p.28

21. *ibid.*

II. Une image primitiviste

A chaque génération l'image de la réalité thaïe s'est partiellement renouvelée, mais cette porte de représentation collective n'a coïncidé qu'exceptionnellement avec son modèle dont elle s'est pratiquement toujours écartée au cours de ces cinquante-trois années, quels que soient les thèmes envisagés. Bien que la vie des idées obéisse à sa logique propre, les nécessités de l'exposé veulent que nous examinions séparément et successivement les principaux thèmes dans un ordre tenant compte à la fois de leur antériorité relative et de leur contenu rationnel.

Avant d'être aimé par lui-même, le Siam l'est pour autre chose: son étrangeté, son charme insolite et son exotisme. Il est présenté comme un vaste pays dominé par la nature, aux forêts profondes, immenses et peuplées par une faune originale. "On trouve partout de vastes plaines, des forêts immenses, des marais. Il y a peu de rivières considérables. Quelques collines ou quelques montagnes escarpées interrompant de loin en loin cet aspect monotone Dans les lieux élevés, la végétation est très-vigoureuse;..... Les arbres ne sont jamais dépouillés de leurs feuilles. A mesure les anciennes tombent, il en naît de nouvelles. Enfin j'ai vu un arbre qui perd toutes ses feuilles à la fois, et au même moment il en pousse d'autres."¹ Cette forêt, qui dans le sud possède les arbres "les plus beaux que j'aie jamais vus"², fascine tous les auteurs, que ce soit avec son feuillage toujours vert, émaillé de fleurs et de fruits et peuplé d'une multitude d'oiseaux aux mille couleurs, avec ses bouquets de bambous, ou encore avec la flèche dorée de ses pagodes qui resplendissent à travers les arbres.³

Le Français trouve dans ces images du Siam un élément de pittoresque qui parfois rejoint l'extraordinaire et même le merveilleux. Et pourtant entre le paysan français et le paysan siamois, les différences ne sont pas telles que l'imagination puisse y trouver un attrait. Mais malgré cela, un mythe est né et ce mythe a si bien survécu à tous les orages qu'on s'est même basé sur lui pour mettre en doute la supériorité de la civilisation et des civilisés. C'est ainsi qu'on peut lire dans un ouvrage qui ne fait ordinairement que refléter le sentiment commun: "Ceux que nous appelons 'sauvages' ou 'barbares', le sont bien moins que certains Européens fiers de leurs lumières, et laissent souvent éclater des sentiments remplis de délicatesse et d'honneur."

Bien que ce passage ait été écrit par un auteur, directement intéressé à présenter ses clients sous le jour le plus favorable, il est presque certain qu'il n'aurait pas développé ce thème s'il n'avait correspondu à un sentiment profond de l'opinion. Ce trait ne mériterait peut-être pas qu'on y insistât, si par un de ces transferts qui n'étonnent que les esprits enclins à imaginer que la vie des sentiments et des images a pour modèle des rapports logiques,

1. "Lettre de Mgr.Bruguière du Capse à M. Bousquet, vicaire général d'Aire", *Annales de la Propagation de la Foi*, n° V, 1831, p.69.

2. "Mission de Siam", *Annales de la Propagation de la Foi*, I, n° VI, 1825 (août), p.80-81

3. C. Lavollée, "Le Royaume de Siam et une ambassade anglaise à Bangkok", *Revue des deux mondes*, 6, 1857 (15 novembre), p.353

cette réputation bien établie de vertu et de moralité ne s'était étendue des seuls Siamois aux autres habitants du pays et n'était devenue l'apanage de tous, autochtones ou immigrants récents.

Depuis la découverte du Siam, l'Europe avait trouvé un nouveau cadre géographique, à la fois connu et inconnu, ou inscrire ce rêve de bonheur naturel qui semble correspondre à une aspiration permanente du cœur humain et à un besoin des sociétés civilisées. Les anciens auteurs comme de la Loubère, le père Tachard, et autres, avaient consacré de belles études à forger ce mirage siamois pendant trois siècles, du XVI^e au XVIII^e siècles, et au début du XIX^e siècle, ce mirage existait toujours, peut-être plus vivace que jamais, car ses couleurs gardaient tout leur éclat. Bien que des relations plus étroites entre les deux pays l'aient affaibli et qu'une connaissance plus directe de la réalité ait commencé de dissocier les deux termes siamois et état de nature, le mirage continuait de s'imposer.

Ce qu'on savait ou ce qu'on croyait savoir de la société thaïe s'accordait fort bien avec une vision archaïque, et réciproquement, la projection sur le continent asiatique du mythe antique accentuait certains traits de la réalité et renforçait une image primitiviste de la Thaïlande. Quand un Français pensait au Siam, c'était un éden qui lui apparaissait puisque "dans les forêts, les arbres sont chargés de légumes et de fruits exquis, les rivières, les lacs et les étangs abondent en poissons; quelques bambous suffisent pour la construction d'une maison. Le débordement périodique des eaux se charge dans la plaine de rendre la terre d'une fertilité extraordinaire. Ici, l'homme n'a qu'à semer et planter; il abandonne le soin du reste au soleil, et il ne connaît ni ne sent le besoin de tous ces objets de luxe qui font partie de la vie de l'Europe."⁴

Cette image s'était si bien gravée dans l'esprit des Français qu'il s'en trouvait même quelques uns pour déclarer doctement que cette nation était la plus riche et qu'elle n'avait rien à envier aux autres puisque tout y poussait sans pénible labeur et que récoltes de riz et de sucre y étaient abondantes comme celles du poivre, du sel et de l'huile.⁵ Et un inventaire des richesses de chaque région était offert aux lecteurs: l'île de Xi Xang où tous les trois mois les hirondelles de mer venaient tisser leurs nids si recherchés par les gourmets chinois; l'île de Khramme avec ses tortues de mer qui venaient déposer leurs oeufs dans son sable;⁶ l'île de Samet ou Ko Samet, ses puits d'eau douce, son étang poissonneux, ses coquillages et ses gros blocs de quartz, dont les fissures étaient garnies de cristaux de roche d'une très belle eau;⁷ la province de Chanthaburi avec son poivre, ses cardamomes, sa gomme du Cambodge, son bois d'aigle, ses ivoires, son sucre, sa cire, son tabac, ses côtes poissonneuses, ses forêts où les habitants chassaient tigres, ours, rhinocéros, buffles, boeufs sauvages et

4. Henri Mouhot: *Voyage dans le royaume de Siam, de Cambodge, de Laos et autres parties centrales de l'Indo-Chine*. Paris: Hachette, 1868, p.58

5. "Journal d'une Ambassade à Siam par John Crawford, Membre de la Société royale, de la société linnéenne et de celle de géologie", *Bulletin de la Société de Géographie*, 1^{re} série, X, 1828, p.66

6. Pallegoix, "Relation d'un voyage à Chantaboun; suivi d'un aperçu sur la tribu des Tchongs", *Bulletin de la Société de Géographie*, XII, 2^e série, 1839, p.170

7. *ibid.*, p.171

cerfs pour leur peau, richesses abondantes, qu'après la consommation locale il en reste encore assez pour remplir quatre à cinq navires à destination de la Chine;⁸ et de célébrer aussi dans la même province les trois collines de pierres précieuses, où chrysalithes, grenats, aigues-marines étaient dépeintes comme si nombreuses que pour convaincre ses lecteurs L'auteur n'hésitait pas à écrire "J'en ai trouvé moi-même plusieurs à fleur de terre."⁹ La richesse des fleuves, en particulier du Chao Phya, était décrite de telle manière que le lecteur ne pouvait qu'en rêver, "Là, le fleuve est tellement poissonneux, qu'effrayés par le bruit des rames, les poissons sautent souvent dans la barque; et pendant la nuit, le bruit qu'ils font à la surface des eaux ressemble assez à celui d'une grosse averse."¹⁰ Les voyageurs complétaient ce tableau idyllique en énumérant les mines de fer déjà exploitées de Pitsanulok, Nakorn Savan et Tak;¹¹ celles de zinc et d'autimoine de Ratburi,¹² les réserves de bois de Teck de Chieng-Mai, Lampoon, Lampang, Nan,¹³ etc., les réserves de cuivre,¹⁴ de celles d'étain des provinces de Chaiya, Chumphorn, Patani, Nakorn Sri Thammarat et Kanchanaburi,¹⁵ les gisements d'or qui se trouvaient un peu partout sur toute l'étendue du pays mais surtout dans la province de Chumphorn,¹⁶ ce qui faisait écrire à Gréhan "Ce royaume, l'un des Etat les plus riches de l'Extrême-Orient.....n'a rien à envier aux autres pays, sous le rapport des productions. Elles sont nombreuses, vigoureuses, variées....."¹⁷ Et Charles de Labarthe d'ajouter que bien que, seule la moitié de la surface du pays soit mise en valeur, cela suffisait à nourrir toute la population, mais aussi à fournir assez d'excédents pour exporter de nombreuses cargaisons vers la Chine; et cela bien que, rien dans la plaine de Bangkok, les rendements pourraient être doublés ou triplés et qu'avec une irrigation simple on pourrait faire deux récoltes, au lieu d'une seule,¹⁸ ce qui faisait dire à Pallegoix: "Je ne sais pas s'il y a au monde une contrée aussi fertile que Siam..."¹⁹, et appeler ce pays 'Le jardin de l'Inde.'²⁰ Une telle exagération donnait évidemment du pays une image déformée, que l'imagination des lecteurs français devait encore exagérer.

Autre image qui, pour les Français de l'époque, était symbole de pittoresque et d'insolite: Bangkok.

Cette ville sans rue ni voiture, traversée en tous sens par des canaux sur lesquels

8. *ibid.*, p.172-175

9. *ibid.*, p.176-177 Voir aussi M.A. Dubois de Joncigny: *Japon, Indo-Chine, empire birman (ou Ava), Siam, Annam (ou Cochinchine), péninsule malaise, etc., Ceylan*. Paris: Firmin didot frères, 1850, p.387-389 et p.400

10. "Lettre de M.Pallegoix, missionnaire français, pro-vicaire de Siam", *Bulletin de la Société de Géographie*, 2^e série, 10, 1838, p.110

11. M.A. Dubois de Joncigny, *ibid.*, p.400

12. *ibid.*

13. Pallegoix: *Description du royaume Thai ou Siam*, Paris, 1854, p.44-50

14. *ibid.*

15. Gréhan (A.): *Le Royaume de Siam*. Paris, 1868, p.9-11

16. *ibid.*

17. *ibid.*, p.5-11

18. Charles de Labarthe, "Observation sur le Royaume de Siam", *Revue orientale et américaine*, 5, 1861, p.240

19. Pallegoix: *Description du royaume Thai ou Siam*. *ibid.*, p.18

20. "Lettre du M.Bruguière, missionnaire apostolique, à M.Langlois", *Annales de la Propagation de la Foi*, 3, n° XV, 1828, p.264

naviguaient quantités de barques et de gondoles dont certaines, comme celles du Roi et des princes, étaient fastueuses et décorées, cette ville où ".....on ne peut sortir et faire des visites qu'en gondoles, il y a peu de chevaux et point de palanquins, c'est la Venise de l'Inde."²¹; cette ville où le long du fleuve Chao Phya étaient rangées le long des deux rives, des milliers de boutiques flottantes sur des radeaux et où une multitude de navires et de jonques pavoisées croissaient sans cesse: "L'animation qui pénétrant au sein de cette capitale par la voie du Ménam";²² cette ville dont les édifices aux multiples styles (indien, chinois, européen), aux nombreux étrangers vêtus chacun de son costume national, et à la population grouillante, évaluée à 500,000 habitants, était dépeinte sous le meilleur jour, et comme présentant "un ensemble aussi extraordinaire qu'attachant. Du reste tout fait de cette capitale un séjour des plus agréables."²³ Mais les auteurs attiraient du public surtout vers les pagodes, qui projetaient dans les airs, au-dessus de la végétation tropicale, leurs flèches dorées, leurs dômes vernissés, leurs hautes pyramides, sculptées à jour, découpées en guipures et reflétant tous les rayons du soleil, toutes les couleurs du prisme sur leur revêtement du cristaux et de porcelaines; pagodes pleines de magnificence car "L'or y est employé comme le fer ou le cuivre en France",²⁴ si bien qu' "il y en a qui ont coûté jusqu'à quatre-vingts et même cent quintaux pesant d'argent (plus de deux millions de francs). Pour se faire une idée d'une de ces pagodes, il faut s'imaginer un terrain assez vaste sur lequel s'élèvent une vingtaine de belvédères à la chinoise, plusieurs grandes salles en rangée sur les bords du fleuve.....; deux cents jolies petites maisons, partie en briques, partie en planches, qui sont la demeure des talapoins, des étangs, des jardins, une douzaine de belles pyramides dorées ou revêtues de porcelaine, un clocher, des mâts de pavillon.....et, aux deux extrémités du terrain, des canaux et de vastes hangars pour les barques des talapoins;"²⁵ pagodes dont l'intérieur était présenté comme resplendissant de peintures et de dorures, avec des statues de Bouddha, énorme masse d'or ornée de mille pierres comme celle de "Xétuphon",²⁶ ou dorée à la feuille comme celle de "Borovanivet" qui avait nécessité l'usage de 150 onces d'or,²⁷ ou encore ".....tapisée avec des nattes d'argent, et s'il y trouve une idole faite d'une seule pièce d'éméraude magnifique, qu'un Anglais, qui est ici, estime à 100,000 piastres (environs 500,000 francs)."²⁸ Si la description des palais laissait les lecteurs français, habitués sous la Restauration et la Monarchie de Juillet à beaucoup mieux, un peu déçus, Mgr. Pallegoix sut enflammer leur

21. "Lettre sur le royaume de Siam par M.Bruguère, évêque de Capse", *Nouvelles Annales des Voyages*, 2^e série, LVI, 1832, p.329

22. Alexandre-Henri Mouhot: *Voyage dans les royaumes de Siam, de Cambodge, de Laos et autres parties centrales de l'Indo-Chine*. Relation extraite du journal et de la correspondance de l'auteur par Ferdinand de Lanoye. Paris: Hachette, 1868, p.7

23. Amédée Gréhan: *Le Royaume de Siam*. Paris, 1868, p.21 Voir aussi Jeau-Baptiste Pallegoix: *Mémoire sur la mission de Siam*. Paris, 3 août 1853, p.9

24. "Lettre de M.Pallegoix, missionnaire français, pro-vicaire de Siam", *Bulletin de la Société de Géographie*, 2^e série, 10, 1838, p.105

25. Jeau-Baptiste Pallegoix: *Mémoire sur la Mission de Siam*. Paris, 3 août 1853, p.28

26. *ibid.*

27. Alexandre-Henri Mouhot, "Voyage dans les royaumes de Siam, de Cambodge, de Laos et autres parties centrales de l'Indo-Chine", *Le Tour du Monde*. "Asie", 1863, p.232

28. "Lettre de M.Pallegoix.....", *op.cit.*, p.105

imagination en donnant dans "Description sur le royaume Thaï ou Siam", une évocation du palais du roi Mongkut qui était, écrit-il, enfermé dans une enceinte de hautes murailles de plusieurs kilomètres de tour. A l'intérieur de cette enceinte, tout était pavé de belles dalles de marbre ou de granit, et le bâtiment où habitait le roi, le "Mahaprasat", était recouvert de tuiles vernissées, décoré de sculptures magnifiques et surmonté d'une haute flèche dorée. C'était là qu'avait été placé le roi défunt dans une urne d'or, pendant près d'un an, avant d'être brûlé. A quelque distance de là s'élevait la grande salle d'audience dans laquelle se trouvait le trône, en forme d'autel, surmonté d'un dais à sept étages, dont les portes étaient décorées de statues gigantesques en granit apportées de Chine et les murailles ainsi que les colonnes ornées de peintures et de dorures magnifiques,²⁹ bien représentatives de cet art "tout à fait caractéristique des pinceaux indigènes."³⁰ Toute cette magnificence ne pouvait que confirmer la population en cette image d'un pays particulièrement riche, d'autant que les écrivains signalaient aussi dans l'enceinte du palais l'existence de vastes bâtiments renfermant les trésors de Roi: or, argent, pierres et étoffes précieuses, ainsi que des écuries pleines de chevaux de prix, des magasins renfermant des choses de toutes sortes, et jusqu'à un pavillon style italien meublé dans le goût européen avec des meubles et bibelots de haut prix.³¹

29. Jean-Baptiste Pallegoix, *op.cit.*, p.229

30. Léon de Rosny, "Etude sur le royaume de Siam", *Nouvelles Annales des Voyages*, IV, 1860, p.220

31. Alexandre-Henri Mouhot, *Le Tour du Monde.....*, 1863, p.234

Tradition exotique

Le civilisé peut désirer quitter sa ville, l'Europe, pour découvrir d'autres types de civilisation. Or les habitants du Siam étaient proches de la nature, aussi s'enfoncer à l'intérieur du pays, n'était pas seulement tourner le dos à la civilisation, et se perdre dans la solitude, c'était aussi remonter le cours du temps et parcourir, en reculant, les étapes du développement de l'humanité. Explorer les origines des sociétés humaines, c'était une autre manière de connaître le dépaysement: le primitivisme est aussi un exotisme.³²

Le mirage primitiviste a aussi reçu le renfort de la tradition exotique, bon exemple de ce qu'apporte à l'image d'un peuple l'opinion d'un autre, l'existence d'un type humain.

C'étaient les mœurs et les coutumes des Siamois qui occupaient les pages les plus nombreuses des écrits sur la Thaïlande. Cela venait sans doute du fait que les lecteurs voulaient en savoir le plus possible sur ces gens qui mangeaient des nids d'oiseaux,³³ car les Français ne pouvaient imaginer que les nids de salanganes puissent être différents des nids d'oiseaux de France, ce qui créait une grande curiosité sur les goûts alimentaires des gens ayant d'aussi étranges mœurs, que des auteurs comme Bruguière, avaient rendues encore plus insolites: "Nos repas étoient servis, à sept heures du matin et à deux heures du soir, sur des plats qui n'étoient pas plus grands que la soucoupe d'une tasse à café, placés dans un grand vase de cuivreassis par terre, et n'ayant pour m'aider que les cinq doigts de la main. Du reste, les Siamois ne sont pas délicats sur le choix des aliments.....Ils se nourrissent de toute espèce de reptiles; prennent-ils une grenouille, ils la jettent dans le pot toute vivante, sans la vider et sans l'écorcher. Les nids d'oiseaux, les oeufs couvés avant que le poussin soit éclos, sont pour eux des mets délicieux, ils mangent les vers à soie en ragoût; ils se moquent des Européens qui se privent d'un plat si délicat; le peuple mange de la manière la plus dégoûtante, pourtant, je ne dirai pas les doigts, mais la bouche même dans le plat commun, comme le feroient des chiens; ils divisent les viandes avec leurs ongles qui ressemblent aux serres d'un vautour; ils les peignent en rouge, et c'est une beauté parmi eux d'avoir les ongles très-longes et les dents bien noires; ils ont pour tasse la moitié d'un coco ouvert, et pour plats l'écorce de l'aréquier."³⁴ Un tel tableau faisant penser au lecteur qu'il remontait aux origines de l'humanité, et les justifications de Mgr. pallegoix à certains comportements ils ne font pas de pain.....L'usage du pain ne convient point à ce pays chaud et finirait par occasionner la dyssenterie"³⁵ ou au fait qu'on mange beaucoup de viande de porc car elle est très-digeste et plus saine qu'en Europe, intéressaient moins, comme le prouvent les commentaires qui nous sont parvenus, que les mets dégustés: chair de buffle ou de boeuf séchée au soleil, tortues de mer, vers-à-soie, chauves-souris, gros rats, crocodiles, pythons et même oeufs de fourmis; toutes choses qui semblaient impensables aux lecteurs, à qui pourtant Pallegoix expliquait que la plupart des Siamois ne vivaient que de riz, de poissons secs, de bananes, de pousses tendres des arbres,

32. Gilbert Chinard: *Exotisme et primitivisme, rapport au IX^e Congrès international des Sciences historiques*. Paris. 1950, pp.631-644

33. "Lettre de M.Bruguière.....à M. Langlois", *ibid.*, p.261

34. *ibid.*

35. Pallegoix: *Description du royaume Thaï ou Siam*. 1854, p.213

de cresson et autres plantes aquatiques qu'ils trempaient dans une sauce piquante appelée 'nam-phrik'.³⁶ Plutôt que de s'arrêter à ce genre d'information bien peu exotique, le lecteur préférerait laisser vagabonder son imagination aux passages où on lui expliquait que les Siamois étaient friands de poissons à demi-pourris entassés dans une cruche en terre et recouverts d'eau salée, poissons qu'ils mangeaient avec du piment, de la menthe, des quartiers de melon cru ou des pousses tendres de manguier, d'oranger et d'autres arbres fruitiers; ou encore aux passages relatifs aux oeufs de canards, salés par enrobage dans une pâte faite de cendres, de sel et d'eau, oeufs dont Pallegoix osait dire: "plus qu'ils sont vieux, meilleurs ils sont. Ces oeufs salés sont une grande ressource pour le voyage, et je ne doute pas qu'ils ne fussent bien appréciés par les Européens pour l'usage de leurs navires, s'ils employaient la méthode dont je viens de parler."³⁷ Le fait que les Chinois du Siam mangent à l'aide de deux fines baguettes tenues dans la main droite et que les Siamois n'utilisent ni fourchette, ni couteau et se servent seulement d'une cuiller de nacre pour prendre dans les plats; les doigts leur suffisant pour tout le reste, étonnait lecteurs et écrivains, puisque Mouhot avait cru utile de donner l'image d'un repas dans son ouvrage³⁸ et que Pallegoix avait cru bon de préciser que "boire tour à tour la sauce qui est dans le plat commun, boire dans la même tasse ou dans le même bassin, n'a rien de choquant pour eux."³⁹

Que le temps du repas fut sacré pour les Thaïs; qu'on ne dérange jamais quelqu'un en train de manger, "les maîtres eux-mêmes se garderont bien d'interrompre les repas de leurs esclaves",⁴⁰ voilà aussi que étonnait et dénotait de bien étranges moeurs, tout comme cet usage du tabac que les petits garçons se mettent à fumer dès l'âge de cinq à six ans.

Autre fait étonnant à une époque où en Europe l'hygiène corporelle faisait fi des bains et douches, cette habitude des Siamois de se baigner deux à trois fois par jour, ce qui faisait dire à Pallegoix: "Ces abutions fréquentes sont très-salutaires et entretiennent chez eux une grande propreté;"⁴¹ et cette habitude de changer tous les jours de vêtements et de les exposer régulièrement au soleil, ce qui expliquait que: "les poux et les puces sont inconnus chez eux....."⁴² et justifiait cette appréciation. "En un mot, on peut dire qu'ils sont très-propres dans leurs maisons, dans leurs habits et dans leur personne."⁴³

L'accouchement et éducation des enfants étaient fait eux aussi pour surprendre. Pourquoi en effet, après la naissance, la mère se couchait-elle près d'un feu et y restait-elle pendant deux ou trois semaines? "Il est difficile de s'expliquer cette singulière coutume dans un pays où il fait si chaud; cependant tout le monde est persuadé qu'elle est indispensable, et il faut passer par là."⁴⁴ Et le fait d'allaiter les enfants jusqu'à l'âge deux ou trois ans, alors qu'ils sont déjà sevrés. Voilà encore une bien curieuse coutume, tout comme la cérémonie de la coupe

36. L'auteur donna la composition de cette sauce, *ibid.*, p.214

37. *ibid.*, p.215

38. Alexandre-Henri Mouhot, *op.cit.*, p.228

39. Pallegoix, *ibid.*, p.217

40. *ibid.*, p.218

41. *ibid.*, p.223

42. *ibid.*, p.223

43. *ibid.*

44. *ibid.*, p.223-224

des cheveux, après laquelle les parents envoyaient les garçons à la pagode pour apprendre à lire et à écrire bien que "sur cent enfants qui ont passé huit ou dix ans à la pagode, il n'y en a pas vingt qui sachent écrire quand ils sortent de ces monastères diaboliques."⁴⁵ Et les lecteurs bons chrétiens de l'époque, se demandaient ce qui avait bien pu être enseigné à ces pauvres enfants pendant tout ce temps.

Et le mariage, voilà encore quelque chose de bien étrange puisqu'il se fait sans cérémonie religieuse (n'oublions pas qu'à l'époque en France, le mariage civil n'existait pas et que seule depuis des siècles, la cérémonie religieuse, donnait naissance à une famille restreinte) et par la réalisation d'une simple avec musique, comédie, jeux divers et surtout un grand festin, qui dure jour et nuit. Et tout cela sans "danse", car elle est inconnue à Siam."⁴⁶ Mais ce qui choquait le plus les Français, tous bons chrétiens à l'époque, c'était de savoir que les Siamois brulaient le corps de leurs défunts, et ce n'est pas l'appréciation de Mgr. Pallegoix ".....c'est un spectacle horrible à voir"⁴⁷ qui allait leur faire trouver une excuse à ce comportement bizarre pour lui, de plus, "le deuil consiste à avoir des habits blancs et la tête rasée"⁴⁸ car notre évêque avait confondu deuil des Chinois et deuil des Siamois, qui eux, s'habillent en noir et ne se rasent pas, emportaient, après les avoir mises dans une urne, les cendres de leur mort dans leur demeure, et accompagnaient les funérailles de feux d'artifice et de comédies jouées nuitamment par des acteurs professionnels dans l'enceinte de la maison du mort.

Ces comportements étranges et empreints de primitivisme, le lecteur pouvait les retrouver tout au long des écrits des voyageurs, que ce soit dans l'habillement qui consistait en une toile de soie ou de coton sans couture⁴⁹ passée autour des reins et des cuisses⁵⁰ ou l'habitude de laisser les enfants de deux sexes très souvent entièrement nus jusqu'à l'âge de sept à huit ans,⁵¹ ce qui choquait tant Bruguière qui trouvait cette coutume infâme,⁵² ou les ongles d'une longueur démesurée que les Siamois laissaient croître à l'imitation des Chinois, ou encore ces dents toutes noires dues à l'habitude de les "teindre de bonne heure avec une encre indélébile."⁵³ Et tant d'autres coutumes qui évoquaient, à une époque où les études de préhistoire ressortaient encore du mythe, des comportements qu'on considérait comme directement issus des origines de l'humanité.

45. *ibid.*, p.226

46. *ibid.*, p.231

47. *ibid.*, p.246

48. *ibid.*, p.246

49. *ibid.*, p.227

50. "Lettre sur le royaume de Siam par Bruguière,.....", 1832, p.315

51. Rosny: "Etude sur le Royaume de Siam", *Nouvelles Annales des Voyages*, 1860, p.216

52. "Lettre.....par M.Bruguière.....", 1832, p.265

53. "Journal d'une ambassade à Siam....par John Crawfurd.....", *Bulletin de la Société de Géographie*, 1^{er} série,

III. Une vision de futur

Deux conceptions du bonheur: la mode de vie thaïe et la tranquillité

Entre le début et la fin de la période étudiée, la réalité thaïe évolua, et de ce fait ne correspondit plus aux premières images qui en avaient été offertes. Aussi, la représentation primitiviste de la société thaïe devait-elle être remise en cause. Certes l'opinion dans sa majorité en resta jusqu'aux dernières années de la période envisagée à une image qui avait pour elle sa cohérence interne, son caractère traditionnel et son pouvoir de séduction. Mais le décalage entre la réalité et sa représentation ne pouvait manquer d'apparaître quand des observations plus perpicaces, ou moins conformistes, firent état de l'existence d'autres aspects.

Or il se trouva effectivement quelques esprits plus pénétrants que les autres pour commencer de signaler à l'attention des lecteurs la présence au Siam d'une primitive aisance matérielle, voir même, d'une aisance relative.

Si pour Mgr. Bruguière et pour John Crawford le Siamois vit dans une pauvreté proche de la misère: "...une natte de sparterie pour s'asseoir, une claie pour dormir, une pierre au foyer pour y placer la marmite, quelques petits vases, un filet pour suspendre les petits enfants quand ils veulent dormir, voilà, tout ce qui décore l'intérieur de ces tristes réduits¹ "Les moins pauvres ont des maisons en bois, les princes quoique riches ne sont guère mieux logés, et donnent quelquefois audience sous un hangar."² "Leurs habitations en général, sont bâties simplement de bambous, et couvertes avec la feuille de palmier Nipa. Quelques maisons, dans la capitale seulement, sont construites de briques et de mortier, et recouvertes d'une toiture en tuiles. Les voûtes semblent inconnues chez eux..."³

Pour Mgr. Pallegoix et A.Gréhan, l'appréciation est différente: "Les habitations des Thaïs sont très-propres, très-saines et bien appropriées au climat...."⁴, ".....Elles sont élevées en bambous et couvertes de feuilles de palmier. Nous parlons ici des habitations du petit peuple des villes et des campagnes; celles des riches sont beaucoup plus luxueuses, bâties en briques à la façon chinoise: elles sont bien meublées et entourées de vastes jardins."⁵

Plus qu'une notion de pauvreté, c'est une notion de simplicité qui peu à peu se dégagera des écrits: simplicité dans le vêtement, comme nous avons pu le voir, simplicité dans la nourriture, simplicité dans le comportement journalier "ils passent le temps à nager et plonger comme des poissons" ou à s'amuser⁶, car "ici l'homme n'a qu'à semer et planter; il abandonne le soin du reste au soleil,⁷ grâce à l'inondation périodique qui rend la terre

1. "Lettre sur le royaume de Siam par M.Bruguière, évêque de Capse", *Nouvelles Annales des Voyages*, 2^e série, LVI, 1832, p.319-320

2. *ibid.*, p.320

3. "Journal d'une ambassade à Siam par John Crawford, Membre de la société royale, de la société linnéenne et de celle de géologie", *Bulletin de la Société de Géographie*, 1^{re} série, X, 1828, p.66

4. Jean-Baptiste Pallegoix: *Description du royaume Thaï ou Siam*. Paris, 1854, 2 vol., p.208

5. Amédée Gréhan: *Le Royaume de Siam*. Paris, 2^e édition, 1868, p.30

6. "Lettre.....par M. Bruguière.....", *ibid.*, 1832, p.266

7. Henri Mouhot: *Voyage dans le royaume de Siam.....*, 1868, p.58

fertile.⁸ Quant aux objets fabriqués, ils sont aussi des plus simples, bien que "le peuple de ce pays ait un goût naturel pour les métiers et les arts industriels."⁹

Ce goût de la simplicité découvert par les auteurs, se doublait pour Mgr. Pallegoix d'un goût affirmé pour la tranquillité ".....dans la capitale, qui est très-populeuse, il y a rarement des disputes sérieuses; un meurtre est regardé comme un accident très-extraordinaire, et quelquefois l'année entière se passe sans qu'il y en ait eu un seul."¹⁰ "Le suicide, qui est très commun parmi les Chinois, est extrêmement rare chez les Siamois"¹¹

Les Thaïs cherchent donc pour les autres, à partir d'une certaine époque la notion de bonheur d'un contenu composé de simplicité, de laisser vivre, de satisfaction. Sans doute, il ne s'agit pas d'un bonheur physique mais d'une morale de la simplicité: "Quand ils voient quelque chose de curieux entre les mains d'un étranger, ils désirent l'avoir; mais aussi, quand ils ont reçu, ils sont très-empressés d'offrir des cadeaux pour montrer leur reconnaissance."¹² ".....je ne cessais de m'étonner de la gaieté et de l'insouciance du peuple siamois, malgré le joug qui pèse sur lui et les impôts exorbitants dont il est surchargé; mais la morbidesse du climat, la douceur native des indigènes et le pli de la servitude, créés de génération en génération, font oublier à ceux-ci les soucis privés et les amertumes inséparables du régime oppresseur."¹³

Deux conceptions du devenir: fixité et mouvement

Le contraste de ces deux représentations de la Thaïlande recouvre une opposition, entre deux formes d'esprit. On se souvient du mot de Goethe au moment de la Révolution de 1830, jugeant plus important pour l'avenir de l'humanité la controverse scientifique sur l'origine des espèces entre Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire et les troupes issues de la lutte engagée entre les insurgés et les troupes de Charles X. Le débat entre fixistes et évolutionnistes ne se circonscrit pas au champ étroit des sciences naturelles. La portée déborde largement le cas des espèces animales: il met aux prises deux familles d'esprits, deux tempéraments intellectuels que sépare leur façon d'envisager le destin des sociétés; l'une s'attache à la permanence et la continuité, l'autre n'a d'yeux que pour le changement et regarde vers l'avenir de Siam.

La représentation du Siam agricole, et des Siamois va de pair avec la notion de stabilité: l'agriculture évoque irrésistiblement l'idée de fixité. Contemporaine des débuts de l'humanité, vraisemblablement appelée à durer aussi longtemps qu'elle, l'activité de l'homme

8. Pour Charles de Labarthe, "Là, l'homme se complait dans un farniente léthargique. Imbibé d'areck, de bétel et d'opium, il dort pendant que la nature travaille sans règle et sans mesure" ("Observations sur le royaume de Siam", *Revue orientale et américaine*, t.5, 1860 (octobre) -1861 (mars), p.236

9. A. Gréhan, *op.cit.*, p.28

10. Mgr. Pallegoix: *Description*....., 1854, p.205

11. *ibid.*, p.208

12. *ibid.*, p.204

13. Mouhot, "Tour du Monde.....", 1863, p.242

qui travaille la terre n'a pas d'âge, elle est de tous les temps, ou plutôt, elle n'est d'aucun, elle échappe à toute datation; le peuple qui mène cette existence et se livre exclusivement à cette occupation n'est lui non plus d'aucune époque. D'autre part l'activité du paysan comporte la répétition indéfinie des mêmes gestes à intervalles réguliers: soumise aux saisons, elle obéit à un rythme immuable qui n'a rien à voir avec l'ordre historique: éternel retour, conforme à l'ordre éternel des champs.

Or, la situation du Siam s'accordait admirablement avec cette impression de pérennité: la physionomie de sa politique intérieure en particulier avait tout pour la confirmer. Le roi était le maître absolu du pays et de ses sujets. La couronne était héréditaire. Le roi avait la faculté de choisir son successeur parmi ses fils. Quant au second roi qu'on appelait 'vangna', il était ordinairement un frère ou un proche parent du roi, élevé à cette dignité par le souverain. Une hiérarchisation en cascade assurait la stabilité du royaume. Même les villes hiérarchisées: celles appelées 'Muang-ek', ou villes de premier ordre, c'est à dire: la capitale, et toutes les villes où résidait un roi tributaire; celles appelées 'Muang-thô' c'est à dire les chefs lieux de provinces gouvernés par un 'phraja'; celles du troisième ordre ou 'Muang-tri', ayant un 'phra' pour gouverner, et celles du quatrième ordre ou 'Muang-Chatava', administrées par un mandarin d'un rang moins important, appelé 'luang'; enfin chaque village, qui était administré par un 'kamnan'. Quant à l'organisation provinciale, c'était aussi un modèle de fixité. Chaque province avait à sa tête un gouverneur qui était assisté d'un lieutenant ou 'balat', et d'un lieutenant appelé 'jakabat'; le gouverneur jouissant d'une grande autorité, car la plupart des charges étaient héréditaires, de sorte que le fils succédait à son père, à moins que la différence d'âge ou la volonté du souverain n'y mette obstacle.¹⁴

Une volonté de changement aurait impliqué l'altération de l'ordre établi. Or le Siam en fait d'avenir, ne pouvait, pensaient les voyageurs, qu'envisager de perpétuer, son organisation traditionnelle; il était donc condamné à une immuable stabilité. Cette permanence hors du temps, était l'impression qui se dégageait de la majeure partie des écrits parus entre 1815 et 1868 et consacrés au Siam. C'était le tableau qu'ils proposaient de la société thaïe.

A partir du milieu du siècle, commença à se dessiner une autre image, située à l'opposé de la précédente. Tout d'abord, sur le plan territorial, on assiste à un grand changement. En effet en espace d'une génération, les frontières évoluèrent notablement.

A l'origine, l'empire siamois comptait en plus le Siam proprement dit, une grande partie du Laos, une partie du Cambodge et certains Etats malais.¹⁵ "Avant que les Portugais se fussent emparés de Malacca, la domination du Siam s'étendait sur toute la presqu'île malaise jusqu'à Syngapour; plus tard, à l'instigation et avec l'appui des Anglais, les Etats de Djohore, Rumbo, Salangore, Pahang et Perah se sont soustraits à l'empire de leur suzerain, de sorte qu'aujourd'hui le royaume de Siam ne commence qu'à Tringanu. Il est entouré par plusieurs principautés Lao, tributaires d'Ava ou de la Chine, à l'est par l'empire Annam; à l'ouest par la mer et par les possessions anglaises de la presqu'île, et au sud par les petits

14. Pallegoix: *Description*....., 1854, p.293-294

15. "Journal d'une ambassade.....par John Crawford", 1828, p.64

16. Pallegoix: *Description*....., 1854, p.5-6

royaumes de Pahang et Perah.¹⁶ En 1867, ce territoire fut encore réduit par le traité du 15 juillet 1867,¹⁷ qui l'amputa du Cambodge; les provinces de Battambang, et d'Angkor restant tributaires du Siam, mais un amendement des Thaïs concernant les provinces de Melouprey, Selamlo, Stung-Treng, Chantaboun, Krat, Pachan Kisi Phet et Co Kong étant repoussé; et de ce fait, "les droits du Cambodge demeurent réservés pour toutes les provinces autres que celles de Battambang et d'Angkorce qui permet d'en discuter la légitimité, Ainsi, nous abandonnons les provinces de Battambang et d'Angkor, nous restons même de ce côté, armés contre toute tentative d'extension abusive des frontières siamoises."¹⁸

Autre changement, au cours de la période que nous étudions, celui de l'eupéanisation progressive de la cour, armée et de certains secteurs publics: "Il (le roi Mongkut) a fait former ses soldats à l'eupéenne; il a fait creuser des canaux, bâtir des forteresses, ouvrir des routes, construire des navires, commander des bateaux à vapeur; bien plus, il a fondé à Bangkok une imprimerie royale et a accordé la liberté de l'enseignement religieux aux diverses nations qui vivent sous sa domination."¹⁹ Le nouveau palais est aussi décoré et meublé dans le goût eupéen, ".....avec glaces, pendules, tentures élégantes de haut prix.....et l'on est assez surpris d'y voir figurer pêle-mêle des statuettes et des portraits des souverains et personnages célèbres de notre Europe....."²⁰ Quant au frère du roi, "le second roi", "il a les goûts et l'existence d'un grand et riche seigneur eupéen."²¹

Changement aussi, et changement rapide de l'économie commerciale qui évoluait du fait des liaisons maritimes avec l'Inde,²² l'Europe, l'Amérique et la Chine. Alors qu'en 1832 "A peine vient-il ici chaque année un navire de Syngapore"²³ et en 1839 quatre ou cinq navires chinois, venant vendre chaque année diverses marchandises de Chine à Chanthaburi,²⁴ en 1850 le chiffre des revenus commerciaux atteignait 78 millions de francs,²⁵ et en 1854, 81 millions.²⁶ Dès le milieu du siècle "tout est en mouvement."²⁷ Le commerce se fait avec les navires arabes dont une dizaine arrive chaque année de Surate, et de Madras et surtout avec les Chinois "A l'époque de la nouvelle année chinoise, on voit arriver de l'île d'Hainan, de Fo-Kien, ou d'autres ports de Chine, cinquante à soixante grosses sommes ou jonques, chargées de marchandises et de plusieurs milliers d'émigrants, qui viennent chercher fortune au Siam,"²⁸

17. *Moniteur Universel* du 15 juillet 1867

18. *Analyse du traité de R. de Genouilly à de Moustier, annexe à la lettre de la Marine du 12 juillet 1867. "Siam", t. IV.*

19. Henri Mouhot: *Voyage dans les royaumes de Siam, de Cambodge, de Laos et autres parties centrales de l'Indo-Chine*. Relation extraite du journal et de la correspondance de l'auteur par Ferdinand de Lanoye. Paris: Librairie de L.Hachette & C^{ie}, 1868, p.20

20. *ibid.*, p.27

21. *ibid.*, p.27

22. "Royaume de Siam", *Nouvelles Annales des Voyages*, 4, 1820, p.444

23. "Extrait de deux lettres adressées à la société de géographie par M.Pallegoix, Missionnaire français à Siam", *Bulletin de la Société de Géographie*, 2^e série, II, 1834, p.41

24. "Relation d'un Voyage à Chantaburi, suivi d'un aperçu sur la tribu des Tchongs, par Mgr. Pallegoix, évêque de Mallos", *Bulletin de la Société de Géographie*, 2^e série, XII, 1839, p.169

25. M.A.Dubois de Joncigny: *Japon, Indo-Chine, empire birman (ou Ava) Siam, Annam (ou Cochinchine), péninsule malaise, etc., Ceylan*. Paris: Firmin didot frères, 1850, p.440

26. Pallegoix: *Description du Royaume Thai ou Siam*. 1854, p.309-312

27. *ibid.*, p.309

28. *ibid.*, p.324-325

quant au commerce européen qui avait stagné jusqu'au milieu du siècle, du fait que les commerçants n'avaient pas jusque là compris comment éculer rapidement les marchandises apportées, récupérer le prix des produits vendus et trouver rapidement une cargaison de retour, il devait au cours du troisième quart de ce siècle prendre des "proportions considérables."²⁹

Dynamique aussi, et faisant éclater la statique fixité des réalités spirituelles du début du siècle, fut la vie religieuse, qui à partir du milieu du XIX^e siècle vit fleurir des publications missionnaires toutes émaillées de chiffres, sur le nombre de diocèses, sur le total de confessions sur le nombre d'églises ouvertes, sur le nombre de cathéchumènes, etc. Sans doute cet engouement pour la statistique est-il le fait d'une génération qui vient d'en découvrir les charmes et les vertus. Mais la raison profonde de cette abondance d'indications numériques est que celles-ci constituent, en fin de compte, le plus sûr moyen d'investigation et d'expression pour saisir et formuler le changement. Et, au Siam, la vie religieuse aussi est le théâtre d'importants changements.

Peut-on parler d'une dynamique détruisant la stabilité posée jusque là comme constante et future de la société et de la vie socio-économique siamoise? L'antithèse mouvement-stabilité est trop simpliste. Mais de cette société qui amorça sa mutation à partir du milieu du siècle, deux images ont été fournies à l'opinion française, et cela presque dans le même temps, deux images aussi dissemblables que possible: l'une fixiste-ce fut la première que reçut cette opinion et l'autre évolutionniste.

29. M.A. Gréhan: *Le Royaume de Siam*. Paris, 1826, p.59

IV. Une vision politique

Si pour les Français, l'Angleterre était le pays de Pitts et les Etats-Unis de Georges Washington, il fallut attendre 1854 pour que politiquement le Siam se voie attribuer une image, et ce fut celle du pays aux "deux rois."

Le despotisme (1820-1825)

"Les Européens ne peuvent commercer avec personne, ni même faire une visite à qui que ce soit, sans une permission spéciale du roi",¹ notait le capitaine d'un navire en 1820, qui ajoutait: "il fait le commerce avec la Chine"² et lui seul en a le monopole. Pour toutes les autres affaires, elles sont entre les mains d'un interprète, favori du roi, qu'on appelle 'tchouli', "Cet homme ne comprend que sa langue; il est vénal et fourbe, comme on peut le supposer, et en même temps adroit et rusé."³ Quant au roi, il se soustrait aux regards des étrangers, et partage les postes gouvernementaux entre ses nombreux enfants, dont le premier porte le titre "Echou-Cromaket (Seigneur)."⁴ Ce roi accepte que les Chrétiens pratiquent leur religion mais défend à ses sujets de l'embrasser. Voilà les informations auxquelles avait accès, par l'intermédiaire d'un marin, l'opinion française, à l'époque de la Restauration.

Le gouvernement de la cruauté

L'image du gouvernement du Siam parvenue en France entre 1826-1850, ne fut pas meilleure que la précédente. Pour le missionnaire Pupier ".....les Anglais réuniront peut-être encore à leur vaste empire le royaume de Siam, si le roi n'accepte pas les conditions qu'un de leurs ambassadeurs est chargé de lui présenter; et dans ce cas, je ne sais pas trop ce que deviendrait notre pauvre évêque de Siam, qui serait peut-être une des premières victimes que le roi sacrifierait à ses soupçons, vu la cruauté et la défiance de tous ces despostes des Indes; et alors la chrétienté de Bang-koc, sans évêque et sans prêtre, serait dans un état bien de sa ruine."⁵ Ce roi, alors ".....en guerre avec celui de Cochinchine...."⁶ ".....informé de l'arrivée des missionnaires de Cochinchine dans ses états, nous a appelé à Bang-koc;.....le roi a fait interroger par le Barcalon; son intention est de prendre des renseignements sur le

1. "Royaume de Siam", *Nouvelles Annales des Voyages*, 4, 1820, p.443

2. *ibid.*, p.443

3. *ibid.*, p.443

4. *ibid.*, p.443

5. "Lettre de M.Pupier, missionnaire apostolique, directeur du séminaire chinois établi à Pulo-Pinang, au détroit de Malacca, à M.Langlois, supérieur du séminaire des Missions étrangères", *Annales de la Propagation de la Foi*, 11, n°XI, 1826, p.298

6. "Lettre de M.Courvézi, évêque de Bide, à Mgr,l'Evêque de Chartres" *Annales de la Propagation de la Foi*, t.7, 1834-1835, p.395

roi de Cochinchine qu'il n'aime pas...."⁷ Apprenant que la Cochinchine était divisée, le roi décida de l'attaquer, ".....cinquante mille hommes partiront à pieds par le chemin du Combodge, et plus de cinquante mille par mer."⁸ Non pour l'annexer, mais pour aller y razzier des prisonniers, ce qui fit dire à Mgr. Taberd: "je déteste la conduite des Siamois, qui font la guerre comme des pirates et des brigands, et enlèvent le peuple pour le transporter chez eux et en faire des esclaves,"⁹ car les Siamois, non contents de déporter les habitants des régions qu'ils envahissaient y pratiquaient aussi ".....le vol et le pillage."¹⁰

De ce roi, dont l'opinion connaissait que la cruauté mais qui restait pour elle une abstraction, Mgr. Bruguière donna en 1832 une description, ainsi que des informations sur l'apparat dont il s'entourait. Mais cet entour insiste aussi sur le caractère féodal du gouvernement, en notant que si dans la capitale et aux environs tout se fait au nom du roi, dans les provinces éloignées, rien ne se fait qu'au nom des gouverneurs dont la dignité est héréditaire, et si le roi a la faculté de choisir son successeur parmi ses fils,"¹¹ il existe aussi à côté de lui un personnage, le 'vangna' qui ".....a plus de puissance que les anciens connétables de France, il commande en chef l'armée en l'absence du prince, il a un palais et une cour en particulier."¹²

Le gouvernement libéral

En 1852, Mgr. Pallegoix annonça: "Une autre nouvelle qui vous fera encore plus de plaisir, c'est qu'à notre vieux roi fanatique a succédé un de ses frères, prince libéral et favorable aux chrétiens."¹³ Le public français ignorait son nom mais on lui apprit qu'il était ami des arts et de la civilisation, instruit en astronomie et en géographie, possédant bien l'Anglais et sachant même un peu de latin. Bien que son pouvoir soit resté despotique,¹⁴ ce roi conformait aux règles contenues dans l'ouvrage qui réglait ses activités, que ce soit l'heure du levé du bain ou des audiences.¹⁵ Malgré tout le bien qu'en disaient les voyageurs, les Français étaient

7. "Lettre de M.Cuénot, missionnaire apostolique en Cochinchine, à MM. les Directeurs de séminaire des Missions étrangères", *Annales de la Propagation de la Foi*, t.7, 1834-1835, p.507

8. "Lettre de Mgr. Taberd, évêque d'Isaopolis, à M.Durand, curé de Saint-Irénée, à Lyon", *Annales de sa Propagation de la Foi*, t.7, 1834-1835, p.540

9. *ibid.*, p.541

10. "Extrait d'une lettre de M.Grandjean, missionnaire apostolique, à MM.Micard supérieur, Coly et Gérard, directeurs du séminaire de St-Diez", *Annales de la Propagation de la Foi*, XCIV, 1844(mai), 16, p.276-277

11. "Lettre sur le royaume de Siam par Bruguière, évêque de Capse", *Nouvelles Annales des Voyages*, 26, 1832, 2^e série, p.329-330

12. *ibid.*, p.330

13. "Lettre de Mgr.Pallegoix, Evêque de Mallos et Vicaire apostolique de Siam, à MM. les Membres des Conseils centraux de Lyon et de Paris", *Annales de la Propagation de la Foi*, 24, 1852, p.481

14. "Le roi y est craint et respecté presque comme un dieu; personne n'ose le regarder en face; les courtisans, quand ils assistent à l'audience, restent prosternés sur leurs genoux et leurs coudes; quand Sa Majesté passe quelque part, tout le monde se jette à terre, et ceux qui ne le feraient pas risqueraient bien d'avoir les yeux crevés par les archers qui précèdent et qui lancent fort adroitement des boules de terre avec l'arc qu'ils tiennent toujours bandé. (Pallegoix: *Description*....., 1854, p.259)

15. "elles n'ont lieu que pour les ambassadeurs des cours étrangères, et pour les princes envoyés par les rois tributaires pour offrir les arbres d'or et d'argent à leur suzerain" (*ibid.*, Pallegoix, 1854, p.271-272)

choqués par la manière dont ce roi exprimait sa satisfaction "en lançant par trois fois sa salive dans sa bouchée de bétel et de noix d'arec."¹⁶ Si les fils du monarque étaient traités comme auraient pu l'être des princes occidentaux, le sort réservé à ses filles soulevait, par contre, la compassion. En effet, elles devaient rester au palais et elles étaient condamnées à garder leur virginité; le roi ne devait pas avoir de gendre, car la haute position acquise à un tel mariage pouvait amener un homme ambitieux à trahir ou à s'opposer au monarque. La grande singularité du royaume de Siam était pour l'opinion française l'existence d'un 'vangna' que les auteurs qualifiaient de second roi. Le second roi qui était doté d'insignes royaux, devant le pavillon duquel le peuple devait se prosterner, qui commandait les armées en temps de guerre et qui pouvait avoir recours au trésors royal. Chaque fois qu'il en avait besoin, il ne manquait pas de poser problème à l'opinion française qui se demandait comment deux souverains pouvaient ainsi vivre côte à côte sans empiéter sur leurs prérogatives et en portant ensemble le fardeau du pouvoir suprême? "C'est un problème qui nous paraît insoluble. Quoi qu'il en soit, le fait est exact. Les deux princes qui occupent aujourd'hui le trône de Siam vivent en bonne intelligence."¹⁷ Ce problème fut éclairci en 1859 lorsqu'on sut qu' "Ici comme partout ailleurs il n'y a qu'un roi gouvernant, et, à côté de lui, un grand mandarin, son frère, couvert d'honneur et portant le titre de deuxième roi, mais sans fonction ni puissance ni initiative aucune."¹⁸

Ce n'est qu'à partir de 1854 que le public français put se familiariser avec le nouveau roi, dont il eut connaissance du nom,¹⁹ de l'âge -soixante trois ans-, des capacités intellectuelles, du savoir -sa connaissance des dialectes anciens et modernes de l'Indochine, ainsi que du latin et de l'anglais faisaient porter sur lui jugements flatteurs-, de la curiosité intellectuelle, qui expliquait la bienveillance avec laquelle il accueillait les étrangers pour s'informer de l'état des arts et des sciences dans leurs pays afin d'en faire profiter le royaume.²⁰ Ce roi était ainsi dépeint par les voyageurs comme étant immensément riche,²¹ car taxes et impôts aboutissaient dans sa cassette, de même que les présents et les versés par les rois et les princes vassaux, ainsi

16. *ibid.*, p.277

17. C.Lavollée, "Le Royaume de Siam et une ambassade anglaise à Bangkok", *Revue des Deux Mondes*, t.6, 1857 (15 novembre), p.338

18. "Note sur le royaume de Siam, d'après les communications de MM.A. Heurtier et F. de Castelnau", *Nouvelles Annales des Voyages*, 1859, 6^e série, III, p.230

19. Pallegoix: *Description*..... 1854, p.260

Phra: bat, somdet Les pieds divins, l'excellence

Phra: borom, inthra L'auguste, le parfait, le suprême

Maña makut La grande couronne

Thèphajaphong Descendant des anges

Vongsaditsara krosat Descendant des anciens rois

Nikarodom borom De la dynastie éminentissime

Maha chakraphatiraxa Des grands et puissants rois

Borom thammamika Qui à la justice parfaite

Maha raxathirat Le grand empereur

Phra: chom kloa ju hua,ek L'auguste sommet qui domine, etc.

20. Gréhan, *Ibid.*, p.15-16

21. "Le roi de Siam tire ses revenus 1° des tribus que lui paient les petits rois soumis à son empire; 2° des impôts sur les champs, les jardins et les plantations; 3° des monopoles qu'il a établis; 4° des douanes et des impôts sur les marchandises; 5° de la taxe des jonques et des navires européens; 6° des amendes et des confiscations. Parmi les petits rois qui dépendent du Siam, les uns, comme les rajahs malais, ne sont tenus qu'à offrir tous les trois ans des arbres T.S.V.Pou

que le produit des mines d'or, de cuivre et d'étain qu'il faisait exploiter à son profit. Mais en contrepartie, il avait à charge l'entretiens dispendieux de sa cour et la distribution régulière de dons à ses dignitaires et servants.²²

des fleurs d'or et d'argent avec une certaine quantité de poudre d'or; tous les autres paient chaque année un tribut considérable en ivoire, bois de teck, benjoin, gomme-gutte, laque, cardamome et autres marchandises qui sont pour le roi un objet de commerce important.....et le roi de Siam possède une douzaine de grandes jonques qui vont trafiquer en Chine, sans compter les navires à l'européenne qu'il expédie à Syngapour ou à l'île de Java." (Pallegoix: *Description*..... 1854, p.302-303)

22. "Chaque année, à la fin du mois de novembre, le roi distribue la paie à tous les fonctionnaires du royaume, ce qui dure environ douze jours. Les grands princes reçoivent chacun vingt livres d'argent, celle des phra et les luang est de cent vingt à soixante ticaux; les employés subalternes ne reçoivent que de quarante à seize; enfin, les simples soldats, satellites, médecins, ouvriers et autres, sont payés à raison de dix à douze ticaux seulement." (Pallegoix: *Description*..... 1854, p.295)

V. Une vision de la religion

La religion

Une question se posait aux voyageurs: le peuple siamois a-t-il ou non une religion? La seule réponse était que ce pays avait beaucoup de dieux de différentes formes: "Ils (les Siamois) reconnoissent un très-grand nombre de dieux. Quelques-uns de leurs idoles sont de tailles colossales, et dorées....."¹ ".....les dieux qui sont dans les temples sont grands, gros et nombreux. Le maître-dieu est assis sur l'autel: s'il étoit debout, il auroit bien 40 pieds de hauteur. Les petits dieux sont debout et de différentes grandeurs; tous sont dorées."² Mais aucun nom de dignité n'est mentionné. Quant aux croyances des Siamois, Pécot leur trouvait quelques traits de ressemblance avec la révélation, mais bien défigurés. "Ils disent qu'il y a dans le ciel une récompense pour les justes, et dans l'enfer des châtimens terribles pour les méchants. Ils attendent une libération qui doit venir du ciel vers la terre; alors le genre humain sera heureux pour toujours. Depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours, toute la nature est dans un état de gissement: les justes ne peuvent pas entrer dans le ciel; leurs âmes sont en hospitalité dans le corps des animaux, chacun selon son mérite: par exemple, les plus grands saints sont logés chez les pigeons et les rossignols. Pour cette raison, tuer les animaux est, selon leur doctrine, un péché mortel."³ G.Finlayson, chirurgien et naturaliste anglais, lui, trouvait chez les Siamois des séquelles de brahmanisme "Les Siamois laissent croître une grosse mèche de cheveux sur la tête de leurs enfants et la leur coupent solennellement lorsqu'ils sont parvenus à l'âge de onze, treize ou quinze ans. C'est le sujet d'une grande cérémonie religieuse: un brahmine est exclusivement chargé de cette opération."⁴ Quant à Mgr.Bruguière, il voyait dans la métempsycose le dogme fondamental de leur croyance.⁵ D'ailleurs pour lui, on trouvait chez les Siamois....." C'est absolument le même fonds de religion que chez les Grecs et les Romains; c'est le même code d'immoralité dans tous les temps et dans tous les lieux."⁶ Pour les auteurs de lettres et d'ouvrages, les croyances des Siamois apparaissaient comme bien complexes, avec des dieux innombrables: certains avaient prééminence sur les autres; d'autres étaient mariés, quelques-uns avaient des noms, ou étaient affublés de sorte d'anges vivants au ciel et de démons dont le chef vivait dans les enfers situés dans les espaces souterrains, comme autant d'âmes immortelles qui après la mort subissaient un jugement. Si les missionnaires étaient perdus au milieu de tant de croyances, au milieu des récits issus de

1. "Lettre de M.Bruguière, missionnaire apostolique, à M.Langlois", *Annales de la Propagation de la Foi*, 3, n° XV, 1828, p.266

2. M.Pécot, missionnaire apostolique, in "Mission de Siam", *Annales de la Propagation de la Foi*, 1, n° VI, 1825 (août), p.62

3. *ibid.*, p.63

4. "The Mission to Siam and Hué in the year 1821-1822, Ambassade à Siam et à Hué, capitale de la Cochinchine, d'après le journal de feu de George Finlayson, chirurgien et naturaliste de l'ambassade Londres, 1826, in-8°", *Bulletin de la Société de Géographie*, 5, 1826, p.518-519

5. "Lettre de M.Bruguière, missionnaire apostolique, à M.Langlois," *ibid.*, p.266

6. "Lettre de Mgr.Bruguière, évêque du Capse à M.Bousquet, vicaire général d'Aire", *Annales de la Propagation de la Foi*, V, 1831, p.102

Jatakas dont ils ne comprenaient pas la signification,⁷ ils étaient par contre toujours étonnés de voir le degré élevé de croyance des Siamois: "Je pris alors le chemin de ma barque, l'esprit triste et rêveur, déplorant l'aveuglement de ces pauvres idolâtres, qui n'hésitent pas à tout sacrifier pour le démon, tandis que nous faisons si peu pour le Dieu puissant et éternel, souverain Seigneur de toutes choses."⁸

Ce n'est que quelques années après le milieu du siècle que les Français furent enfin renseignés sur la religion du pays, sur ce bouddhisme que Mgr.Pallegoix avait étudié depuis une dizaine année, et dont il donna une bonne image, en montrant que sa fin dernière était l'anéantissement,⁹ pendant que C.Lavollée expliquait aux lecteurs français que "Le Bouddha a défendu sévèrement toute pratique superstitieuse; c'est dans le livre des brahmes que les Siamois ont puisé la plupart de ces croyances ridicules."¹⁰ Et qu'il avait péché entre autres: "Ne vous attachez par aux biens de ce monde, parce qu'ils vous échapperont malgré vous; rien dans l'univers ne vous appartient; votre personne même n'est pas à vous, puisque vous ne pouvez la maintenir dans le même état, et qu'elle change continuellement de forme."¹¹

Et ainsi, les Français du Second Empire apprirent à connaître les cinq commandements bouddhiques édictés pour les laïcs: ne pas tuer, ne pas voler, ne pas commettre l'adultère, ne pas mentir, ne pas boire de liqueur éniivrante¹² et apprirent que ".....Ce n'est pas seulement envers les hommes que les Thaïs exercent leur humanité, mais encore envers les animaux....."¹³ Ils apprirent aussi que les moines suivaient à la lettre les préceptes du Bouddha, qui voulait qu'ils vivent d'aumônes, et que la population, monarque et reine en tête, se faisaient un pieux devoir d'assurer leur subsistance. Ils apprirent enfin, qu'on faisait grand cas dans le pays des livres religieux bouddhistes: "Voyez-vous ce grand édifice à fenêtres dorées? Il y a là vingt armoires dorées aussi..... C'est la collection de leurs livres sacrés....."¹⁴ et que les habitants étaient prêts à sacrifier beaucoup de leurs richesses pour leur foi: "Nous traversâmes un pont pittoresque jeté sur un joli canal tiré au cordeau, et nous pénétrâmes dans l'enceinte d'une pagode majestueuse, resplendissante de dorures.....et à l'instant il fit appeler et questionna un secrétaire sur la quantité d'or dépensé pour embellir la pagode. Celui-ci répondit qu'on y avait déjà employé environ cinq cent mille feuilles d'or, et qu'il en faudrait en tout à peu près un million."¹⁵ Dépenses somptuaires qui ne manquaient pas de donner des vertiges comptables

7. *ibid.*, p.106

8. "Extrait d'une lettre de Mgr. Pallegoix, Evêque de Mallos, Vicaire apostolique de Siam, à M. Mallat, directeur de l'Hôtel Dieu, à Beaune", *Annales de la Propagation de la Foi*, XCIV, 1844 (mai), 16, p.270

9. Pallegoix: *Mémoire sur la Mission de Siam*. Paris, 1853, p.25

10. C.Lavollée, "Le Royaume de Siam et une ambassade anglaise à Bangkok", *Revue de Deux Mondes*, 6, 1857 (15 novembre), p.344

11. *ibid.*, p.343

12. Pallegoix, *op.cit.*, p.24

13. Pallegoix: *Description*.....1854, p.205-208. Au cours d'une conversation entre le bonze-futur roi et Mgr. Pallegoix, le prince lui demanda "Pourquoi tuez-vous les animaux? Je vous bien croire que les âmes des hommes ne se posent pas dans le corps des bêtes, mais enfin, elles ont la vie; si on les bat, elles pleurent, elles crient, elles souffrent, à plus forte raison si on les tue. N'est-ce pas une cruauté d'agir ainsi? ("Extrait d'une lettre de Mgr. Pallegoix.....", 1844, p.267)

14. "Extrait d'une lettre de Pallegoix.....", *op. cit.*, p.268

15. *ibid.*, p.269-270

à nos voyageurs: "Je ne parle pas de la valeur même des pagodes, qui doit pourtant être d'au moins 50 millions de fr. pour Bangkok seulement.....; mais l'entretien de ces 10,000 bonzes, évalué à 500 fr. par tête, s'élèvera par an à 5 millions de francs, auquel on peut ajouter une somme égale, au nom de l'économie politique, pour tenir compte de la perte de travail qu'entraîne leur oisiveté. C'est un total de 10 millions....."¹⁶

Les bonzes siamois

L'image des bonzes siamois fut fréquemment présentée au public français au cours de la période étudiée. Les missionnaires pensaient qu'ils étaient l'obstacle à la christianisation "Je réponds en peu de mots que si les efforts qu'on a fait pour convertir les Siamois ont eu peu de succès, c'est qu'ils sont ensorcelés par leurs bonzes: il y en a un nombre infini, et ils sont honorés au delà de tout ce qu'on peut dire.....En Chine, en Cochinchine et au Tonkin on ne fait presque pas attention à eux, et ils y sont en fort petit nombre: ici ils ont inventé des fables très-odieuses contre les chrétiens et contre les prêtres. Voilà, je crois, la principale cause qui empêche les Siamois de se faire chrétiens."¹⁷ "Siam est la moins florissante de nos missions. Le caractère de la nation est grossier et inepte; elle est tout entière asservie à ses talapains, les plus stupides ministres que le démon ait sur la terre."¹⁸ Estimés à plus de cent mille dans le royaume et à environ dix mille rien qu'à Bangkok,¹⁹ ces moines sont décrits comme jouissant du respect unanime: "Ils ne saluent personne; mais quand ils paroissent, les laïques doivent s'incliner et lever les mains à la manière du pays. Le roi lui-même est tenu de faire cette cérémonie; il n'y manque pas",²⁰ comme détachés des biens matériels ".....ils sont pauvres: chaque jour ils vont demander les choses dont ils ont besoin pour la journée seulement."²¹ et comme s'adonnant à des exercices spirituels: ".....ils tenaient à la main un éventail de feuilles de palmier appelé 'talapat', et ils gardaient cet éventail ouvert devant les yeux, afin de ne pas être distraits dans leurs méditations par la vue des objets extérieurs. Ils vivaient ordinairement en communauté, dans les pagodes, comme des espèces de religieux."²² Organisés hiérarchiquement avec à leur tête le roi qui porte le titre de protecteur et de conservateur du Bouddhisme, titre qui figure au premier rang parmi les nombreux appositions en tête des actes officiels, ces moines avaient, d'après les voyageurs français, qui ne parvenaient pas à se défaire de leur esprit critique, des motivations assez diverses: on est talapain par piété, par ambition pour jouir de certains privilèges et du respect attachés à l'habit ecclésiastique, par paresse pour vivre d'aumônes, ou par passe-temps, quand on n'a rien de mieux à faire."²³ Ces

16. Ed. du Hailly, "Souvenir d'une campagne dans l'Extrême-Orient...", *Revue de Deux Mondes*, 15 septembre 1866, p.394

17. "Lettre de Mgr.Florent, évêque de Sozopolis, vicaire apostolique de Siam, à MM. les directeurs du séminaire des Missions étrangères", *Annales de la Propagation de la Foi*, 11, n°XI, 1827, p.317

18. M.Pécot, missionnaire apostolique, "Mission de Siam", in *Annales de la Propagation de la Foi*, T.I, n°IV, 1824, p.127

19. C.Lavollée, *op.cit.*, p.342

20. M.Pécot, *op.cit.*, 1825, p.63

21. *ibid.*, p.63

22. "Lettres de M.Bruguère.....à M.Langlois", *op.cit.*, p.268

23. C. Lavollée, *op.cit.*, p.342

bonzes sont issus de toutes les couches sociales "On voit des riches donner la liberté à des esclaves à la condition que ceux-ci se fassent talapoins."²⁴ Ils étaient présentés comme s'adonnant à l'éducation de la jeunesse,²⁵ à la récitation de prières et à la thaumaturgie,²⁶ ce qui laissait croire à l'opinion qu'ils s'occupaient de tout et jouaient un rôle important dans la société siamoise.

L'éléphant blanc

Le Bulletin de la Société de Géographie de l'année 1826 publia un compte-rendu du livre de G.Finlayson qui répondait à la curiosité du public français sur l'éléphant blanc²⁷ présenté comme "une variété accidentelle de l'éléphant ordinaire et un véritable 'albinos'. Cet éléphant blanc attirait d'autant plus l'attention des lecteurs qu'on leur avait expliqué que le roi voyait en lui son premier aïeul²⁸ et le peuple une divinité future: "les Siamois ne reconnaissent aucun dieu, pas même Bouddha; mais comme, d'après leur système métempsycose, les Bouddhas, dans leurs générations successives, Seront nécessairement singes blancs, moineaux blancs, éléphants blancs; ils croient qu'ils sont animés par quelques héros ou grand roi qui deviendra un jour Bouddha, et qu'ils portent bonheur au pays qui les possède."²⁹ Le fait que les éléphants blancs soient logés dans un palais, gardés par un prince et servis par de nombreux domestiques, ne devait pas manquer d'étonner l'opinion française qui, bien qu'avertie du caractère sacré attribué à cet animal devait tout de même trouver étonnant que lors de la visite de l'ambassade anglaise de sir John Bowring à Bangkok: "Le roi fit distribuer aux principaux membres de l'ambassade anglaise des gravures représentant l'éléphant blanc, et il offrit à Sir John Bowring quelques poils de la queue de ce rare quadrupède; de plus, il eut soin de comprendre, parmi les cadeaux qu'il envoya à la reine d'Angleterre, une touffe de poils coupés sur la tête de l'éléphant."³⁰

La liberté des cultes

Si l'opinion était--et on la comprend--étonnée par ce que lui racontaient les voyageurs, elle devait aussi l'être par la tolérance dont faisaient preuve les Siamois sur le plan religieux, tolérance, qui, à l'époque était loin d'exister en Europe. Et pourtant cette tolérance existait bien puisque même les prêtres en parlaient: "Les lettrés acceptent volontiers la controverse: ils accordent que le christianisme renferme de grandes vérités et des enseignements sublimes; mais, suivant eux, les préceptes de Bouddha sont également digne d'admiration, et pourquoi dès-lors changer de croyance? Chaque pays a sa religion, et rien n'empêche que toutes les

24. *ibid.*, p.342

25. "Lettre de M.Bruguière.....à M.Langlois", *op.cit.*, p.268

26. *ibid.*, p.268-269

27. G.Finlayson, "The Mission to Siam and Hué.....", *op.cit.*, p.518

28. "Lettre de M.Bruguière.....à M.Langlois", *op.cit.*, p.266

29. C.Lavollée, *op.cit.*, p.344

30. *ibid.*, p.361-362

religions ne soient bonnes. Il en est de même des fruits; différents sous chaque latitude, ils peuvent avoir une égale saveur. De tels raisonnements expliquent la parfaite tolérance des Siamois et la répugnance qu'ils éprouvent à se convertir au christianisme."³¹

"De temps immémorial, le gouvernement 'thai' a eu le bon esprit de laisser chaque nation exercer librement son culte. Les Malais ont leurs mosquées, les Chinois font leurs bruyantes processions comme en Chine, les chrétiens ont leurs églises. Si quelqu'un d'entre eux venait à troubler la cérémonie, on la chasserait sans façon à coups de rotin et il se garderait bien de porter plainte à son chef payen, qui lui en donnerait dix fois autant. Telle est la liberté dont on jouit dans ce royaume sous le rapport du culte religieux."³²

31. C.Lavollée, *op.cit.*, p.344-345

32. Pallegoix: *Mémoire sur la Mission de Siam*. Paris, 3 août 1853, p.29-30

VI. Une vision de la société

De 1815 à 1832 le public français fut assez mal renseigné sur la société thaïe. Mgr. Bruguière écrivait que les Siamois s'appellent Thaï, ce qui veut dire peuple libre par excellence, alors que tous les Siamois naissent et meurent esclaves du prince et des grands mandarins, travaillent tout le jour à des ouvrages publics contre un peu de mauvais riz et quelque fois des coups de baton, et que malgré cela "ils sont contents de leur sort, ils trouvent que tout est parfait chez eux."¹

Comment l'opinion française avait-elle pu comprendre que les parents avaient le droit de vendre leurs enfants comme esclaves² car, bien qu'ils puissent les racheter en rendant le prix reçu, le système esclavagiste thaï ne pouvait aux yeux des Français être différent de celui des Etats-Unis, alors qu'ils ne pouvaient se comparer à lui.

Comment cette opinion pouvait-elle comprendre une organisation qui permettait à un homme d'avoir plusieurs femmes: "J'en connois un qui en a plus de trente"³, qui permettait de faire de la femme l'esclave de son mari⁴: "Les Siamois quant ils veulent se marier ne prennent pas une femme, ils l'achètent au prix convenu entre les parents de la future." Il fallut attendre le milieu du siècle et Mgr.Pallegoix, pour qu'une information plus équitable ou tout au moins, moins sujette à interprétation, soit offerte aux lecteurs français, pour qu'on leur explique que la situation de la femme n'est pas aussi mauvaise qu'ils pouvaient l'imaginer, puisque si le mari détenait le droit de vendre sa femme, il ne le pouvait si celle-ci avait porté une dot; que l'épouse avait le droit de demander le divorce et que le mari ne s'y opposait pratiquement jamais "parce qu'il serait presque toujours forcé par les juges à le donner; alors il rend sa dot à sa femme et ils se partagent les enfants en cette manière: la mère a le premier, le troisième et tous les autres en rang impair; le mari a le second, le quatrième et les autres en rang pair. S'il y a un enfant, c'est pour la mère",⁵ puisque en général les femmes siamoises sont bien traitées par leurs époux, elles ont beaucoup d'ascendant dans le gouvernement de la famille, elles sont honorées, elles jouissent d'une grande liberté et ne sont pas reléguées dans le sombre réduits comme en Chine. Elles paraissent en public, elles vont au marché, font le commerce, rendent et reçoivent des visites, se promènent aux pagodes, en ville, à la campagne, et n'ont rien à redouter de la jalousie de leur mari. Il n'y a de malheureuses parmi elles que celles qui tombent dans l'esclavage."⁶

1. "Lettre de Mgr.Bruguière.....à M.Langlois....", 1831, p.99

2. "Lettre de Mgr.Bruguière.....à M.Bousquet....", 1828, p.265 L'auteur jugeait que "Cette coutume, toute inhumaine qu'elle est, n'est pas aussi barbare que celle de Chinois qui étouffent leurs propres enfans....." (*ibid.*)

3. M.Pécot, "Mission de Siam", *op.cit.*, 1825, p.63

4. "Le mari qui a le droit de battre sa femme, de la renvoyer ou de la vendre comme esclave, n'a le droit de la tuer que dans un seul cas, mais la femme maltraitée empoisonne souvent son mari." ("Lettre sur le royaume de Siam.....", *Nouvelles Annales des Voyages*, 1832, p.37)

5. Pallegoix: *Description.....* 1854, p.232

6. *ibid.*, p.232-233

L'opinion française ne fut sérieusement informée sur l'organisation sociale du Siam qu'à partir de 1854. C'est en effet à cette époque qu'elle apprit que "Les chinois sont presque tous ou marchands ou planteurs; un petit nombre d'entre eux sont pêcheurs ou batteurs de fer. Quant aux 'Thaïs' proprement dits, les uns sont employés du gouvernement, les autres s'adonnent au commerce, mais le plus grand nombre cultive les jardins et les champs de riz. Ces laboureurs sont robustes, endurcis à la fatigue; ils sont beaucoup à souffrir pendant les cinq à six mois de leurs travaux, mais aussi ils se dédommagent bien et emploient les six mois de l'année aux jeux, aux fêtes et à toutes sortes de divertissements."⁷ C'est à cette époque aussi qu'une présentation globale de la société leur est offerte; que ce monde siamois qui jusque là avait pu leur paraître comme un peu confus, leur fut décrit comme divisé en cinq catégories: les soldats, les corvéables, ceux qui paient un tribut, les clients et les esclaves.⁸ Les corvéables, que les anciens voyageurs avaient considérés comme des esclaves. Ces corvéables étaient en réalité, fournis trois mois de service par an, au cours desquels on les employait à bâtir des forteresses, des pagodes, des palais, à creuser des canaux, élever des digues, tracer des chemins, en un mot à tous les ouvrages royaux ou publics. S'ils voulaient être exemptés de corvées, il leur fallait se faire racheter en payant une somme de seize ticaux (1 tical = 3 frs.) à leurs chefs qui la retenaient pour eux ou bien louaient quelqu'un d'autre à leur place: "C'est une chose avérée que les chefs, grands et petits, exemptent généralement du service royal et à leur profit, un certain nombre des gens qu'ils doivent y employer; le roi le sait bien; mais il ferme les yeux là-dessus et avec raison, parce que la modique solde que reçoivent les mandarins ne suffirait pas pour leur entretien. C'est ce qu'ils appellent proverbialement 'tham na bon lang-phrai', faire les champs sur le dos du peuple."⁹

Une partie du peuple n'était pas assujettie aux corvées, mais devait payer, chaque année, un tribut dont la valeur variait de huit à seize ticaux. Certains le payait en argent, d'autres en nature en fournissant des fûts de bois, d'autres des briques, des tuiles, de la chaux, du sable, des bambous, de la cire, du miel, du bois d'aigle, de la gomme laque, des huiles, de la résine, etc. Cette partie du peuple, était, d'après Pallegoix¹⁰ la plus heureuse, car elle était libre toute année, de faire ce qu'elle voulait, sauf en cas de guerre où elle devait fournir des contingents militaires comme les autres catégories sociales.

Les membres des familles réservées pour les services des princes et des dignitaires, que l'on appelait 'clients' ou 'lek' étaient divisées nous disent les auteurs: clients satellites et clients esclaves. Toutes les deux, en général, payaient chaque année, au trésor, une taxe variable allant de deux à quatre ticaux. Ces familles étaient au service de princes ou de hauts dignitaires, qui avaient chacun sous leurs ordres de dix à quatre ou cinq cents familles. Etant donné le nombre de leurs clients, les princes ne leur réclamaient que certains services passagers, -par exemple venir ramer sur leurs barques lors des cérémonies publiques -en plus réquisitions exigées pour le service du roi et de la taxe annuelle pour le trésor (Quant ses clients n'avaient

7. Pallegoix: *Description.....*, 1854, p.235

8. C.Lavollée dans "Le Royaume de Siam", ajoutait à ces cinq catégories, une nouvelle catégorie, celle des bonzes.

9. Pallegoix: *ibid.*, p.296

10. *ibid.*, p.297-299

pas de quoi payer, le prince leur avançait le montant de la taxe, mais s'ils ne pouvaient rembourser, il les transformait généralement en esclaves. Ces clients, lorsque celui dont ils dépendaient ne les molestait pas, étaient souvent d'un grand rapport, car il était de règle qu'ils pourvoyaient à tous ses besoins et lui apportaient de multiples présents.

Pour ce qui est de la dernière catégorie d'individus, -les esclaves- elle regroupait selon Pallegoix, au moins le tiers de la population. Ces esclaves se divisaient en trois classes: les captifs, pris au cours des guerres, prisonniers dont le roi faisait don pour partie aux dignitaires selon leur rang et leur mérite; les esclaves irrédimés, c'est à dire les enfants vendus par leurs parents dans leur bas âge avec acte de vente (ils ne pouvaient quitter leur maître); les esclaves ordinaires, habituellement de pauvres gens qui avaient été obligés de se vendre pour payer leur dettes. Tous ces esclaves pouvaient être vendus, leur prix variant selon l'âge et le sexe: de douze ans à seize ans, ils valaient de quarante à soixante ticaux, et un homme adulte se vendait de quatre-vingt à cent soixante ticaux. Ces esclaves pouvaient aussi être libérés par leur maître, qui ne manquait pas de les affranchir s'ils manifestaient leur volonté de se faire bonze. Pallegoix pensait avec juste raison "Il ne faut pas croire que les esclaves, à Siam, soient traités comme les esclaves nègres; il est vrai que certains maîtres les nourrissent assez mal, ne leur épargnent pas les coups de rotin, les injures, les malédictions; quelquefois même ils les mettent aux fers et au cachot; mais on peut dire, en général, que les 'Thaïs' ont beaucoup d'humanité pour leurs esclaves, ne les font travailler que très-modérément et les traitent souvent beaucoup mieux qu'on ne traite les domestiques en France."¹¹ Quant à C.Lavollée, il voyait dans l'esclavage au Siam une institution qui avait ses lois, ses traditions, ses usages particuliers; le code de l'esclavage formant une législation complète dans laquelle étaient prévus les plus minutieux détails. Parmi toutes les lois siamoises fixant le rang et la condition des personnes, le règlement sur l'esclavage était assurément l'un des plus curieux à étudier et cet auteur concluait que les esclaves au Siam étaient traités avec une grande douceur: "ce sont les familiers, les clients de la maison. Les moeurs, ainsi que la loi, les protègent contre toute rigueur inutile."¹² E. du Hailly allait même plus loin: "On a souvent signalé le contre-sens du nom que les Siamois se donnent de 'Thaïs', hommes libres, alors que, de l'aveu général, un tiers au moins de la population est esclave. A cela on peut répondre que cette servitude diffère essentiellement de l'idée que nous nous en faisons, elle est la plus douce et la plus mitigée qui n'est jamais existé, et de plus, elle est si bien entrée dans les moeurs de la nation, qu'une des catégories d'esclave, non la moins nombreuse, ne vit dans cette condition que par suite de ventes volontairement consenties de part et d'autre."¹³ Enfin A. Gréhan confirmait que "La situation de la population esclave n'est pas aussi pénible qu'on pourrait le supposer au premier aperçu; car les maîtres traitent avec beaucoup d'humanité, et ne font travailler que très-modérément les malheureux qu'une des deux causes précitées ont réduites en servitude."¹⁴

11. C.Lavollée, *op.cit.*, p.342

12. C.Lavollée, "Le Royaume de Siam et une ambassade.....", 1857, p.339-340

13. Ed. du Hailly, "Souvenir d'une campagne.....II. Une Visite à Siam", *Revue de deux mondes* (15 septembre), 1866, p.401

14. A.Gréhan: *Le Royaume de Siam*. Paris, 1868, p.30

En cette fin de siècle, l'opinion française se voyait donc proposer une vue assez objective de l'organisation sociale du pays. Mais les informations qui lui avaient été données à partir du milieu du XIX^e siècle avaient-elles effacé les jugements excessifs mais isolés du contexte local qu'elle avait pu lire sous la plume des voyageurs au début du siècle? Nous ne saurions trancher sur ce point.

VII. Relations franco-thaïes

Les relations entre les gouvernements français et siamois au XIX^e siècle ne remontent qu'à l'année 1851, sous le règne de roi Mongkut. C'est le 14 juillet 1852, que le Contre-amiral Laguerre commandant de la station navale française dans la mer de Chine, reçut les pleins pouvoirs de Drouyn de Lhuys pour la conclusion d'un traité d'amitié et de commerce avec le royaume de Siam.¹ Le 3 août 1852, le Ministre des Affaires Etrangères communique à son collègue de la Marine et des Colonies, Ducos, les instructions destinées au Contre-amiral ainsi que le texte du projet de traité. En même temps, Drouyn de Lhuys invita Ducos à écrire à ce plénipotentiaire pour lui donner des ordres "en l'invitant à suspendre les affaires qui n'offriraient pas un caractère d'urgence, et à se rendre aussi promptement que possible sur le territoire siamois afin d'y ouvrir les conférences."²

Mais le ministre de la Marine ne fit que transmettre au Contre-amiral Laguerre les titres qui établissaient sa mission diplomatique. Celui-ci, empêché par la guerre d'Extrême-Orient qui réclamait sa présence comme commandant en chef des forces navales françaises dans le Pacifique ne put faire usage des pouvoirs dont il était investi.

En contradiction avec ces premières décisions, le 22 février 1854, l'Empereur Napoléon III sur proposition de Drouyn de Lhuys, délégua pouvoirs de négocier avec le Siam à Mr. Bourboulon, ministre de France à Macao, sans toutefois retirer ceux accordés au Contre-amiral Laguerre. Ce projet resta une fois de plus lettre morte, par suite du retour en France de M. Bourboulon.³

Les deux amies

Sur ces entrefaites, le succès diplomatique remporté en 1855 par la Grande-Bretagne en Thaïlande inquiéta le Comte de Walewski, nouveau Ministre des Affaires Etrangères. Dans une lettre à M. de Persigny, ambassadeur de France à Londres, le 20 août 1855, il exprima son regret de l'indécision du gouvernement français "J'ai dû regretter que les agents de la France et de l'Angleterre en Chine n'aient pu se concerter pour se rendre ensemble à Bangkok et y procéder à une négociation simultanée."⁴ Le 10 octobre 1855, le Comte de Walewski désigna donc sans hésitation Charles de Montigny, alors consul de France à Changhaï, comme plénipotentiaire pour remplacer le Contre-amiral Laguerre et Bourboulon à qui le gouvernement français avait retiré les pleins pouvoirs.

1. *Lettre de Ministre des Affaires Etrangères au Ministre de la Marine et des Colonies, le 22 septembre 1853, annexe à la lettre de la Marine du 11 août 1855, "Siam", tome I.*

2. *Lettre du Ministre des Affaires Etrangères au Ministre de la Marine, le 3 août 1852, "Siam", tome I.*

3. *Lettre de Hamelin au Comte de Walewski, le 11 août 1855, "Siam", tome I.*

4. *Lettre du Comte de Walewski à Persigny, le 10 août 1855, "Siam", tome I.*

Muni d'instructions du gouvernement impérial, Ch. de Montigny quitta Paris le 30 décembre 1855, Napoléon III envisageant l'intérêt de prosélytisme religieux que présentaient des relations avec la Thaïlande, donna l'ordre au plénipotentiaire français de passer par Rome pour recevoir du Pape des instructions précises. D'autre part, à son arrivée à Singapour, il reçut de Gauthier, consul français, une dépêche du Comte de Walewski lui conférant de nouveaux pouvoirs pour négocier un traité avec le suzerain de la Cochinchine et du Cambodge.

Après une escale de longue durée dans ce port, Ch. de Montigny, escorté de la "Capricieuse", du "Catinat", et du "Marceau", partit pour la Thaïlande. Il se présenta le 9 juillet 1856 avec ses interprètes à la cour de Bangkok. L'accueil fut chaleureux et les négociations se nouèrent sous le signe de la courtoisie et de l'amitié.⁵ Un traité d'amitié, de navigation et de commerce fut conclu le 15 août 1856 entre Ch. de Montigny et les deux rois de Thaïlande, assistés de leurs ministres sur le modèle du traité anglo-thaï.

Le traité franco-thaï de 1856 réglait six questions importantes, celles des fonctions du consul français à Bangkok, de sa juridiction car le traité accordait un régime de capitulation de la juridiction locale au profit de la juridiction consulaire de la religion, de la résidence des Français en Thaïlande, du commerce, de la navigation intérieure et des douanes.

Grâce à ce traité, le commerce de la Thaïlande décupla. Le mouvement des navires augmenta d'une façon sensible. L'exportation du riz pendant la disette en Chine fut l'objet de spéculations avantageuses pour les Européens. De nombreuses transactions entre la France et la Thaïlande furent assurées depuis les ports français de Nantes, Marseille et Bordeaux par des navires et des agents de Rothschild et de Dorleencourt. Dans sa lettre du 27 avril 1857 au Comte de Walewski, Ch. de Montigny précise l'importance des transactions franco-thaïes: "Le commerce d'exportation des produits siamois et laotiens de Siam en France.....sera la source de grandes fortunes.....et deviendra l'instrument infaillible du commerce d'importation des produits français au Siam."⁶ En contre partie, de nombreux produits précieux importés de Thaïlande en France firent baisser les prix des mêmes denrées sur le marché. La Thaïlande entra, donc, dans le circuit commercial européen et Ch. de Montigny comprit que la France pourrait tirer des possibilités économiques de la Thaïlande. Le traité de 1856 aurait pu ouvrir une ère de relations amicales entre les deux pays. Mais elle fut de courte durée et des malentendus ne tardèrent pas à se faire jour.

5. ".....il a voulu dans son tout gracieux et bienveillant intérêt pour notre France, les offrir lui-même, à notre commerce, je les ai accepté avec reconnaissance, profondément touché du vif désir que ce souverain m'a à cette occasion, témoigné de voir promptement rétablies entre ses sujets et les Français, les anciennes relations qui existaient il y a déjà deux siècles." (*Lettre de Ch. de Montigny au Comte de Walewski, le 22 octobre 1856, "Siam", tome I.*)

6. *Ministère des Affaires Etrangères. Lettre de Ch. de Montigny au Comte de Walewski le 27 avril 1857 "Siam", tome I.*

Leur refroidissement. L'irréductible opposition de deux formes de pensée

Le roi Mongkut et le second roi mirent tout en oeuvre pour manifester leur satisfaction à l'établissement des relations entre les deux pays. Des animaux rares furent réunis pour être envoyés en présents à l'Empereur.⁷ Ch. de Montigny désireux de dresser un inventaire des ressources et des produits du pays, obtint l'appui des deux rois et de leur gouvernement.⁸

Afin de prouver leur sympathie à la France, les deux rois décidèrent d'envoyer à Paris une ambassade. Ch. de Montigny n'hésita pas et offrit "le Catinat" pour conduire l'ambassade à Suez. Ensuite S.A.le Pacha d'Egypte qui était magnanime avec les princes étrangers se chargerait du passage de ses Etats et une des nombreuses frégates à vapeur françaises de la méditerranée devait transporter l'ambassade siamoise d'Alexandrie à Marseille.⁹

Les deux rois, étant membres de la société asiatique de Londres, Ch. de Montigny, afin de ne pas se laisser distancer par l'Angleterre, les fit nommer membres des Sociétés Impériales d'Acclimatation centrale, d'Agriculture, d'Horticulture et de Géographie.¹⁰

Les conditions religieuses n'était pas moins favorables. Les rois étaient réputés par leur tolérance à l'égard de toute religion qu'elle fût mahométane, chrétienne ou païenne. Dès 1854, M.Pallegoix, affirmait: "Le gouvernement laissait aux chrétiens une pleine liberté pour l'exercice de la religion et cette liberté va si loin que jamais les chrétiens ne sont employés au service du roi les dimanches et fêtes, à moins qu'il n'y ait quelque ouvrage urgent à exécuter." et ".....soit dans leurs maisons ou leurs terrains, soit dans l'église ou son enclos nos chrétiens peuvent chanter, prier, faire des processions et cérémonies quelconques selon leur bon plaisir. Tous les terrains affectés aux églises et aux prêtres exempts d'impôts et jouissent même du droit d'asile, de sorte qu'on ne peut mettre la main sur quoi que ce soit dans ces lieux qui sont réputés comme sacrés et inviolables."¹¹

Quant aux commerçants et aux navigateurs, ils étaient en présence d'un pays fertile avec ses rizières capables d'alimenter une exportation de plus en plus rationnelle, et ses bois de teck. Le commerce était facilité par les excellents et les longues vallées fluviales de la Chao Phya et du Mékong, qui mettaient en relations les côtes et les régions convoitées par les Européens pour leurs richesses, le Thibet et le Yunan."¹²

Ch. de Montigny, soucieux de maintenir les excellents relations entre les gouvernements thaï et français, et voyant de près le cérémonial observé par la Grande-Bretagne dans ses rapports officiels avec le roi, pria le Ministre des Affaires Etrangères d'envoyer à Bangkok

7. Ministère des Affaires Etrangères. *Lettre de Ch. de Montigny au Comte de Walewski le 22 septembre 1856* "Siam", tome I.

8. "Mon entrevue avec S.E. le Kalaoum, fût très amicale, il m'assura que j'aurai lieu d'être satisfait de la réception qui me serait faite.....je reçu du second roi, une lettre vraiment charmante, écrite de sa main, pour me souhaiter la bienvenue...." (*ibid.*)

9. *ibid.*, le 19 avril 1857, "Siam", tome I.

10. *ibid.*, le 16 avril 1857

11. Pallegoix: *Description du Royaume Thaï ou Siam*. Paris, 1854, p.327

12. *ibid.*, p.9-18

pour échanger les ratifications du traité de 1856 Pavion, alors chancelier-gérant du consulat de Manille, avec le titre de consul honoraire. Il suggéra en même temps au Comte de Walewski qu'il voulut bien abandonner le projet de charger Moor, simple négociant portugais de l'échange des ratifications du traité franco-thaï, car ".....le Siam est un pays si important pour le commerce déjà à faire avec la France, qu'il était urgent de ne pas laisser un seul jour, nos affaires en souffrance."¹³ et ".....ce serait perdre à jamais toute notre influence à Siam."¹⁴

Comme le craignait le plénipotentiaire français, la prépondérance de la France en Thaïlande ne fut qu'éphémère. Bientôt allait commencer l'ère des fautes et des graves maladresses qui eut résultat de refroidir les relations entre les deux pays.

Le roi Mongkut fut humilié de l'indifférence avec laquelle le gouvernement impérial avait reçu ses présents. L'empereur omit de l'en remercier et de répondre à ses lettres autographes. Le Cabinet de Paris ne répondit pas non plus au sujet de l'ambassade jusqu'à ce qu'un vapeur de guerre anglais, "Encount", aille à Bangkok pour prendre l'ambassade thaïe et la conduire en Angleterre avant d'aller en France.¹⁵

La ratification du traité fut adressé par l'intermédiaire d'un navire marchand, 'l'Aigle', de Marseille, faisant escale à Bangkok, qui remit les pièces diplomatiques au roi sans aucun cérémonial.

L'effet moral fut désastreux, ainsi que l'avait prévu de Montigny. Comparé aux procédés britanniques toujours courtois et respectueux des traditions thaïes, la manière désinvolte avec laquelle fut expédié ce traité fut une atteinte au prestige français. Ch. de Montigny en fut alarmé et le notifia dans un rapport du 24 août 1857 au Comte de Walewski: "Les intérêts français si bien établis à Siam, sont à peu de chose près, ruinés à cette heure.....les deux Souverains siamois et tous leurs ministres d'Etat, prétendent actuellement qu'on les méprise et que la nation française n'est pas une grande nation et qu'on les a trompé. Déjà nos nationaux sentent la réaction qui s'est produite dans l'esprit des deux Souverains siamois et de leurs ministres sous cette fâcheuse impression, le mauvais vouloir se montre de toutes parts envers eux....."¹⁶

D'abord ému le ministre des Affaires Etrangères se contenta de transmettre l'affaire au Ministre de la Marine qui ne réagit pas.

Enfin, le gouvernement français commit une autre maladresse en ne donnant aucune lettre à Heurtier l'accréditant auprès des autorités thaïs, comme gérant de Consulat de Bangkok, alors qu'il venait prendre possession de son poste en décembre 1857. Le gouvernement thaï le reçut donc comme un simple particulier sans aucun honneur.¹⁷

13. Ministère des Affaires Etrangères, *ibid.*, le 15 août 1856

14. *ibid.*, le 27 avril 1857

15. *ibid.*, 19 avril 1857

16. *ibid.*, le 24 août 1857

17. Ministère des Affaires Etrangères. *Lettre de Comte de Castelnau au Comte de Walewski, le 20 novembre 1858 "Siam"*, tome II

Ch. de Montigny, fut remplacé par le comte de Castelnau qui arriva à Bangkok le 26 octobre 1858. Celui-ci se rendit compte de l'infériorité politique et économique de la situation de son pays. Energique et diplomate, il s'employa à obtenir une réception aussi honorable que celle qu'avait eue le Consul britannique. Il réclama les mêmes privilèges que ceux accordés au Portugal.¹⁸ D'autre part, le Comte de Castelnau rappela au Ministre des Affaires Etrangères à Paris, la nécessité de réaliser promptement le projet vieux de cinq ans du transport de l'ambassade thaïe à Paris, par un navire français. Il obtint que l'ambassade thaïe parte à bord de l'*Asmodée* qui la conduisit à Toulon où elle fut accueillie le 2 juin 1861 par le Major de la Marine et le Ch. de Montigny.¹⁹ Le 27 juin 1861, elle fut reçue avec cordialité au Palais de Fontainebleau par Napoléon III, à qui Phya Si Phi Pat, I^{er} ambassadeur, remit une lettre d'amitié des deux rois ainsi que leurs cadeaux. En retour, l'Empereur lui confia des présents destinés aux deux rois thaïs.²⁰ Malgré ces efforts, le développement des relations franco-thaïes ne fit aucun progrès car la cour de Bangkok suivait avec une inquiétude croissante la politique française dans les possessions de l'Annam, son ennemi séculaire, ainsi qu'au Cambodge.

18. *Lettre du Comte de Castelnau au Comte de Walewski, le 9 février 1859, "Siam", tome II.*

19. *Compte-rendu sur l'ambassade thaïe, par le Comte Bouët Willaumez le 2 juin 1861, annexe à la lettre de Ch. de Montigny à Thouvenel du 21 juin 1861, "Siam", tome II.*

20. *Lettre de Thouvenel à Krom Luang Wongsu, le 19 novembre 1861, "Siam", tome II.*

Conclusion

Le travail que nous venons de présenter n'est qu'un survol de la question. Il mériterait d'être continué en étendant davantage l'enquête, en la prolongeant dans des directions à peine amorcées, en affinant les sondages. Nous aurions voulu le faire, mais le temps, très limité, ne nous en a pas laissé le loisir.

Malgré les lacunes de ce travail, nous nous croyons fondée à formuler quelques conclusions, et cela, bien qu'il soit difficile de donner une appréciation unique pour l'ensemble de la période étudiée du fait de la diversité des opinions exprimées et de la multitude des thèmes énoncés pendant ces cinquante ans.

Nos conclusions les plus générales auront trait au genre dont relève cette enquête et à la méthode que nous avons dû inventer, étant donnée la relative nouveauté de cette sorte de recherche. A l'origine on pouvait légitimement s'interroger sur la possibilité de reconstituer l'opinion d'un pays lointain, à un siècle de distance. Les chances d'y parvenir paraissaient des plus douteuses si l'on convenait au départ de s'intéresser à l'opinion toute entière et que l'on refusât de la confondre avec ce cercle étroit d'hommes politiques, de journalistes parisiens et d'hommes de lettres à quoi on l'identifie souvent. Est-ce présomption de penser que sur ce point notre recherche apporte une réponse positive?

Assurément elle laisse subsister de larges zones d'obscurité ou de prénombre. L'enquête reste étroitement tributaire de la documentation écrite, c'est-à-dire en définitive des moyens d'expression des différents groupes dont les opinions propres confluent pour former l'opinion commune. Or ces groupes s'expriment de façon très inégale et certains ne le font presque jamais. Les documents imprimés nous instruisent presque exclusivement de ce que pense la bourgeoisie cultivée. Comment savoir ce que ressentent les ouvriers, ce qu'imaginent les paysans? Nous sommes le plus souvent réduit à généraliser des observations isolées et à extrapoler à partir de quelques témoignages individuels.

Peu importe donc que nous n'ayons pas décrit séparément les différents groupes sociaux, si, à défaut de pouvoir explorer le contenu spécifique de la conscience ouvrière ou paysanne à l'égard de la Thaïlande, à supposer qu'elle existât, nous avons apporté la preuve qu'il était tout à fait possible d'accéder à la connaissance de l'opinion commune, ce fonds où s'alimentent et où confluent aussi les opinions particulières, individuelles ou collectives. Que cette opinion commune ne soit pas une vue de l'esprit ou un être de raison, nous en avons acquis la conviction et nous espérons l'avoir fait partager.

On devine l'existence d'une sorte de patrimoine commun, on saisit une orientation générale dominante à chaque génération. Cette opinion moyenne est chose complexe sur la constitution de laquelle notre enquête projette quelques lumières: elle ouvre des aperçus sur les mécanismes de sa formation et sur les rapports entre la connaissance et les sentiments. Les démarches de l'opinion ne sont pas intellectuelles: elle a sa logique propre qui n'est pas celle de la raison. Elle obéit à des mouvements de sensibilité dont l'ampleur est ordinairement sans proportion avec l'importance objective des faits qui les suscitent. L'opinion s'intéresse de préférence au curieux, au pittoresque, à l'inattendu. Aussi exerce-t-elle sur la réalité objective une action déformante dont celle-ci se trouve plutôt bénéficier sur le plan des

sentiments, car c'est une erreur de penser que la connaissance tourne nécessairement en compréhension et que tout progrès de l'information entraîne un progrès de l'amitié entre les peuples.

Les variations de la connaissance et des sentiments de l'opinion française sur la Thaïlande suggèrent même une hypothèse qui fait songer à trois étapes dans la connaissance. Premier temps: la sympathie est d'autant plus vive, l'attrait d'autant plus fort, que la représentation de la Thaïlande est plus vague et plus éloignée de la réalité; l'opinion française s'étant composée de la société thaïe une image à son goût: c'est la période de 1815-1850. Second temps, à partir de 1850, l'information se précise, la documentation grossit, la connaissance progresse. Laissons Mgr. Pallegoix confirmer qu' "Après avoir passé vingt-quatre ans dans le royaume de Siam, je suis venu en France.....Mes parents, mes amis et toutes les personnes que j'ai vues m'ont accablé de tant de questions touchant cette contrée lointaine et peu connue, que je me suis déterminé à rédiger ce petit ouvrage pour satisfaire la juste curiosité de chacun....."¹ L'image que l'opinion française s'était précédemment forgée se révèle périmée. Quant au troisième genre de connaissance, il n'est ouvert qu'à un petit nombre, à qui une intelligence profonde de la réalité aide à comprendre les raisons d'être des particularités de l'expérience thaïe.

1. Dans la préface de *"Description du royaume Thaï ou Siam"* de Pallegoix, 1854

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

- Ascoli (Georges), *La Grande-Bretagne devant l'opinion française au XVII^e siècle*. Paris, 1930, 2 vol., 361p.
- Berelson (Bernard), *Content analysis in communication research*. Glencoe, 1952, 220p.
- Chinard (Gilbert), *Exotisme et primitivisme, rapport au IX^e Congrès international des sciences historiques*. Paris, 1950, pp.631-644
- Deschamps (Henri-Thierry), *La Belgique devant la France de Juillet. L'opinion et l'attitude française de 1839 à 1848*. Paris, 1956, 4°, c-561p.
- Duroselle (Jean-Baptiste), *De l'utilisation des sondages d'opinion en histoire et en science politique*. Bruxelles, 1957, 8°, 66p.
- Gréard (Octave), *Education et Instruction. Tome III, annexe: Les plan d'étude de 1791 à 1886*. Paris, 1887.
- Guyard (Marius-François), *La littérature composée*. Paris, 1951, in-12, 128p.
- Hatin (Eugène), *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française*. Paris, 1866, in-8°, CXVII-600p.
- , *Histoire politique et littéraire de la presse*. Tome VIII. Paris, 1861
- Histoire civile et naturelle du royaume de Siam*. Paris:Costard, 1771.
- Nora (Pierre), *La Russie devant l'opinion française de 1825 à 1840*. D.E.S. Paris, juin 1954, 287p. Dactylographiées.
- Parias (L.H.), *Histoire universelle des explorations*. Paris, tome IV
- Renouvin (Pierre), "L'histoire des relations internationales. Orientation de recherches." *Revue historique*, avril-juin 1954, pp.233-255.
- Sauvy (Alfred), *L'opinion publique*. Paris, 1956, in-12, 128p.
- Stoetzel (Jean), *Esquisse d'une théorie des opinions*. Paris, 1943, 8°, 456p.
- , *Contribution à l'étude expérimentale des opinions*. Paris, 1943, 8°, 152p.

Ouvrages classés par année

- 1820 "Royaume de Siam", *Nouvelles Annales des Voyages*, 4, 1820, pp.443-445 (écrit en 1819)
- 1824 "Mission de Siam", *Annales de la Propagation de la Foi*, I, n° 4, 3^e édition, pp. 127-139
- 1825 "Mission d'Asie", *Annales de la Propagation de la Foi*, I, n° VI, 1825 (août), p.1-2
- "Mission de Siam", *Annales de la Propagation de la Foi*, I, noVI (août)
- 1826 "The Mission to Siam and Hué in the year 1821-1822, Ambassade à Siam et à Hué, capitale de la Cochinchine, d'après le journal de feu de George Finlayson, chirurgien

- et naturaliste de l'ambassade. Londres, 1826, in-8°, *Bulletin de la Société de Géographie*, 5, 1826, p.517-521
- "Lettre de Pupier, missionnaire apostolique, directeur du séminaire chinois établi à Pulo-Pinang, au détroit de Malacca, à M.Langlois, supérieur du séminaire des Missions étrangères", *Annales de la Propagation de la Foi*, II, n° XI, 1826, p.296-299
- "Mission de Siam", *Annales de la Propagation de la Foi*, II, n° XI, 1826, p.292-296
- 1827 "Lettre de M.Boucho, missionnaire apostolique dans la mission de Siam, à Mlle Lasalle, à St. Sulpice, près Libourne", *Annales de la Propagation de la Foi*, 2, n° XI, 1827, p.304-310
- "Lettre de M.Boucho, missionnaire apostolique, à M.Langlois", *Annales de la Propagation de la Foi*, 2, n° XI, 1827, p.311-316
- "Lettre de Mgr.Florent, évêque de Sozopolis, vicaire apostolique de Siam, à MM. les directeurs du séminaire des Missions étrangères", *Annales de la Propagation de la Foi*, II, n° XI, 1827, p.316-319
- "Havre de Ko-si-chang", *Bulletin de la Société de Géographie*, I^{er} série, VII, 1827, p.187-188
- 1828 "Journal d'une ambassade à Siam par John Crawford, membre de la société linnéenne et de celle de géologie", *Bulletin de la Société de Géographie*, I^{er} série, X, p.57-69
- "Mémoire de Choisy", dans la *Collection des mémoires de relatifs et Monmerqué*, LXIII, Paris, 1828, (Journal manuscrit du P.Bouvet)
- "Mémoire de l'abbé de Choisy", Ap. *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, LXIII, Paris: Foucault, 1828
- "Lettres de M.Bruguière, missionnaire apostolique, à M. Langlois", *Annales de la Propagation de la Foi*, 3, n° XV, 1828, p.234-271
- "Mission de Siam", *Annales de la Propagation de la Foi*, 3, n° XV, p.233
- 1829 *Moniteur* du 29 octobre 1829 (L'article sur les frères siamois de Geoffroy Saint-Hilaire)
- 1830 "Lettre de M.Langlois supérieur des missions étrangères à la mission centrale, Etat et situation des missions françaises en Chine, en Cochinchine, à Siam et sur la côte de Malabar", *Bulletin de la Société de Géographie*, XIII, 1830, p.295-301
- 1831 "Lettre de M.Bruguière, missionnaire apostolique à Siam, à MM. Les Directeurs du Séminaire des Missions étrangères", *Annales de la Propagation de la Foi*, V, p.38-44 (écrite à Bangkok, le 19 mai 1829)
- "Lettre de Mgr.Bruguière, évêque du Capse à M.Bousquet, vicaire général d'Aire", *Annales de la Propagation de la Foi*, V, 1831, p.37-44, 49-52, 63-144, 151-215 (écrite à Bangkok en 1829)
- "Mission de Siam. Mission des Malabares", *Annales de la Propagation de la Foi*, V, 1831, p.37
- 1832 "Lettre sur le royaume de Siam par M.Bruguière, évêque de Capse", *Nouvelles Annales*

- des Voyages*, 2^e série, LV, 1832, p. 223-242; LVI, 1832, p. 314-333 (écrite en 1831)
- 1834** "Lettre de M.Cuénot, missionnaire apostolique en Cochinchine, à MM. les Directeurs du séminaire des Missions étrangères", *Annales de la Propagation de la Foi*, 7, 1834, p.502-507 (écrite à Bangkok le 9 mai 1833)
- "Lettre de M.Courvézi, évêque de Bide, à Mgr. l'Evêque de Chartres", *Annales de la Propagation de la Foi*, 7, 1834, p.390-396 (écrite à Bangkok le 27 mai 1833)
- "Extrait de deux lettres adressées à la société de géographie par M.Pallegoix, missionnaire français à Siam", *Bulletin de la Société de Géographie*, 2^e série, II, 1834, p.41-53
- "Lettre de M.Pallegoix, datée de Bangkok 24 juin 1831", *Annales de la Propagation de la Foi*, XXXV, 6, 1834 (janvier), p.589-593
- 1835** "Lettre de Mgr. Taberd, évêque d'Isauropolis, à M.Durand, curé de Saint-Irénée, à Lyon", *Annales de la Propagation de la Foi*, 7, 1835, p.534-544 (écrite à Bangkok le 22 janvier 1834)
- *Constitutionnel* du 12 décembre 1835 (frères siamois)
- *Le Corsaire* du 12 décembre 1835 (frères siamois)
- *Paris Avertiser* du 12 décembre 1835 (frères siamois)
- 1836** *Charivari* du 20 février 1836 (frères siamois)
- *Argus* du 9 février 1836 (frères siamois)
- *Constitutionnel* du 15 janvier 1836 (frères siamois)
- *Constitutionnel* du 20 février 1836 (frères siamois)
- *Le Courrier français* du 15 janvier 1836 (frères siamois)
- *Gratis* du 26 février 1836 (frères siamois)
- *Journal de Paris* du 7 janvier 1836 (frères siamois)
- *Journal de Paris* du 26 février 1836 (frères siamois)
- *Paris Advertiser* du 27 janvier 1836 (frères siamois)
- *Paris Advertiser* du 17 février 1836 (frères siamois)
- *Le Temps* du 6 janvier 1836 (frères siamois)
- *Le Temps* du 15 janvier 1836 (frères siamois)
- *Le Temps* du 23 janvier 1836 (frères siamois)
- *Le Temps* du 13 février 1836 (frères siamois)
- *Le Temps* du 17 février 1836 (frères siamois)
- *Vert Vert* du 23 janvier 1836 (frères siamois)
- *Vert Vert* du 30 janvier 1836 (frères siamois)
- *Vert Vert* du 13 février 1836 (frères siamois)
- *Vert Vert* du 23 février 1836 (frères siamois)
- 1837** "Le comte de Forbin", *France maritime* (fondée et dirigée par Amédée Gréhan),

tome 3, Paris: Postel, 1837, p.56

- 1838** "Lettre de M.Pallegoix, missionnaire français, pro-vicaire de Siam", *Bulletin de la Société de Géographie*, 2^e série, 10, 1838, 100-118 p. (écrite à Bangkok le 1 novembre 1837)
- 1839** "Jean-Baptiste Pallegoix, "Relation d'un voyage à Chantaboun; suivi d'un aperçu sur la tribu des Tchong", *Bulletin de la Société de Géographie*, 2^e série, XII, 1839, p.169-181
- 1840** "Note sur un voyage à Pak-Phreek (Extrait d'une lettre de Clémenceau, missionnaire apostolique à Bangkok, à M.Langlois, écrite le 3 novembre 1838)", *Bulletin de la Société de Géographie*, 2^e série, 13, 1840, p.35-37
- 1844** "Extrait d'une lettre de M.Grandjean, missionnaire apostolique, à MM.Micard supérieur, Coly et Gérard, directeur du séminaire de St-Diez", *Annales de la Propagation de la Foi*, XCIV, 1844 (mai), p.275-278 (écrite à Bangkok le 20 janvier 1842)
- "Lettre de M.Albrand, de la Société des Missions étrangères, missionnaire apostolique dans le royaume de Siam, à M.Albrand, directeur du séminaire des Missions étrangères", *Annales de la Propagation de la Foi*, XCIV, 1844 (mai), 16, pp.271-274 (écrite à Bangkok le 22 décembre 1842)
- "Extrait d'une lettre de Mgr.Pallegoix, Evêque de Mallos, Vicaire apostolique de Siam, à M.Mallat, directeur de l'Hôtel-Dieu, à Beaune", *Annales de la Propagation de la Foi*, XCIV, 1844 (mai), 16, pp.266-270 (écrite à Bangkok le 21 décembre 1842)
- "Extrait d'une lettre de M.Clémenceau, missionnaire apostolique de la Congrégation des Missions étrangères, à ses parents", *Annales de la Propagation de la Foi*, XCIV, 1844 (mai), 16, p.279
- 1845** "Extrait d'une lettre de M.Pallegoix, datée de Bangkok le 21 juillet 1843", *Annales de la Propagation de la Foi*, XCIX, 17, 1845 (mars), p.117-119
- 1848** J.-B. Pallegoix, "Sur l'Origine des Siamois", *Bulletin de la Société de Géographie*, 3^e série, IX, 1848, pp.369-372
- J.-B. Pallegoix, "Note sur l'origine des Siamois," *Nouvelles Annales des Voyages*, 1848 (décembre), pp.391-393
- 1850** M.A. Dubois de Joncigny (aide du camp du roi d'Oude): *Japon, Indo-Chine, empire birman (ou Ava), Siam, Annam (ou Cochinchine), Péninsule malaise, etc.*, Ceylan. Paris: Firman didot frères, 1850
- 1851** M. de la Roquette, "Notice sur la nouvelle grammaire siamoise de évêque Pallegoix par le Révérend J.Taylor Jones; traduit de l'anglais par M. de la Roquette", *Bulletin de la Société de Géographie*, 4^e série, I, 1851, pp.654-660
- 1852** "Mission de Siam. Lettre de Mgr.Pallegoix, Evêque de Mallos et vicaire apostolique de Siam, à MM. les Membres de Conseils centraux de Lyon et de Paris", *Annales de la Propagation de la Foi*, 24, 1852, pp.481-483 (écrite à Bangkok le 1 août 1851)
- "Royaume de Siam. Population en 1850, d'après Mgr.Pallegoix, évêque de Mallos",

Bulletin de la Société de Géographie, 4^e série, 4, 1852, p.601

- 1853** Léon de Rosny, "Grammatica linguae thaï, auctore D.J.Bapt. Pallegoix, épiscopo Mallensi, vicario apostolico Siamensi. Ex typographia collegii Assumptionis B.M.V. in civitate regia Krung Thèph maha nakorn si Ajuthaja, vulgo Bangkok. Anno domini 1850, in-4°", *Journal Asiatique*, 5^e série, II, 1853, pp.374-376
- "Lettre de M.Pallegoix", *Annales de la Propagation de la Foi*, 1853 (novembre), p.5-28
- J.-B.Pallegoix: *Mémoire sur la mission de Siam*. Paris: Beaune, impr. de Blondeau Dejussieu, 1853 (3 août), p.64
- Forbin: *Voyage de comte de Forbin à Siam, suivi de quelques détails extraits des mémoires de l'abbé de Choisy*, 1685-1688. Paris: L.Hachette, 1853, in 16, pp.IV-177
- *Moniteur* du 10 au 14 août 1853 (L'expédition de Siam au XVII^e siècle par Etienne Gallois)
- Etienne Gallois: *L'expédition de Siam au XVII^e siècle*. Paris: Panckouk, 1853, pp.83
- 1854** L.V. de St.-M., "Annalyse critique et extraits récents: Description du royaume de Thaï ou Siam de Mgr.Pallegoix", *Nouvelles Annales des Voyages*, 5^e série, tome 40, 1854, pp.35-67
- "Bibliographie: Description du royaume Thaï ou Siam; comprenant la topographie, histoire naturelle, moeurs et coutumes, etc., avec cartes et gravures. Par Mgr.Pallegoix, évêque de Mallos, vicaire apostolique de Siam, Paris, 1854, 2 vol., in-18°, 10 fr.", *Nouvelles Annales des Voyages*, 5^e série, 39, 1854, pp.381
- "Mission de Siam: Mémoire sur la mission de Siam, adressée à Messieurs des Conseils centraux de Lyon et de Paris, par Mgr. Pallegoix, vicaire apostolique de Siam", *Annales de la Propagation de la Foi*, 26, 1854, pp.18-47 (écrit à Paris le 3 août 1853)
- "Lettre de M.Pallegoix", *Nouvelles Annales des Voyages*, 1854 (janvier), p.5-28
- J.B. Pallegoix: *Description sur le royaume Thaï ou Siam*, 1854, 2 vol., pp.488
- J.B. Pallegoix, "Le Royaume de Siam. Notions géographiques, historiques et statistiques", *Nouvelles Annales des Voyages*, 5^e série, 40, pp.35-69
- "Carte du royaume de Siam, dressée sous la direction de Monseigneur Pallegoix, évêque de Siam, d'après ses itinéraires et divers documents; par Charles, Géographe 1854 Paris", *Journal asiatique*, ext. n° 4, 5^e série, pp.305-308
- 1855** Léon de Rosny, "Quelques observations sur la langue siamoise et sur son écriture", *Journal asiatique*, 5^e série, 6, 1855, pp.451-464
- Léon de Rosny: *Quelques observations sur la langue siamoise et sur son écriture*. Paris: Imprimerie impériale, 1855, pp.16
- Léon de Rosny, "Extrait de rapport fait à la société asiatique sur une nouvelle carte du royaume de Siam, dressée sous la direction de Mgr.Pallegoix", *Journal asiatique*, 5^e série, 5, 1855, pp.305-308
- Léon de Rosny: *Extrait du rapport fait à la société asiatique sur une nouvelle carte*

du royaume de Siam, dressée sous la direction de Mgr.Pallegoix. Paris: Imprimerie impériale, 1855, p.4

----- "Mission de Siam. Lettre de M.Ducat, de la Société des Missions Etrangères à MM. les Membres des conseils centraux à l'Oeuvre", *Annales de la Propagation de la Foi*, 27, 1855, pp.251-255

1856 *Moniteur* du 15 août 1856 (traité)

1857 C.Lavollée, "Le Royaume de Siam et une ambassade anglaise à Bangkok", *Revue de deux mondes*, 6, 1857 (15 novembre), pp.336-366

1858 *La Presse* du 25 mai 1858

----- *Moniteur* du 11 janvier 1858 (texte du traité)

----- *Moniteur* du 16 décembre 1858 (La réception faite à Bangkok par le roi Mongkut de Siam à M. de Castelnau)

----- *Moniteur de l'armée* du 1 juin 1858 (Amazone, femme-soldat)

1859 "Chronique orientale janvier 1859", *Revue orientale et américaine*, 1, 1859, pp.289

----- "Chronique orientale décembre 1858", *Revue orientale et américaine*, 1, 1859, pp.202-229

----- "Chronique orientale novembre 1858", *Revue orientale et américaine*, 1, 1859, p.125

----- "Voyage du Ferdinand Denis", *Revue orientale et américaine*, 1, 1859, p.172

----- "Note sur le royaume de Siam d'après les communications de MM. A.Heurtier et F. de Castelnau", *Nouvelles Annales des Voyages*, 1859, 111, pp.225-232

1860 Léon de Rosny, "Etude sur le royaume de Siam", *Nouvelles Annales des Voyages*, IV, 1860, pp.208-229

1861 Charles de Labarthe, "Observation sur le royaume de Siam", *Revue orientale et américaine*, 5, 1861, pp.229-240

----- *Moniteur* du 12 juillet 1861 (Lettre du roi)

----- *Moniteur* du 28 juillet 1861 (Ambassadeurs siamois)

----- *Moniteur* du 11 juillet 1861 (Ambassadeurs siamois)

----- *Moniteur* du 17 juillet 1861 (Ambassadeurs siamois)

----- *Moniteur* du 19 juillet 1861 (Ambassadeurs siamois)

----- *Moniteur* du 21 juillet 1861 (Ambassadeurs siamois)

----- *Moniteur* du 27 juillet 1861 (Ambassadeurs siamois)

----- *Moniteur* du 28 juillet 1861 (Ambassadeurs siamois)

----- *Moniteur* du 30 juillet 1861 (Ambassadeurs siamois)

----- *Moniteur* du 31 juillet 1861 (Ambassadeurs siamois)

----- *Moniteur* du 4 août 1861 (Ambassadeurs siamois)

----- *Moniteur* du 5 août 1861 (Ambassadeurs siamois)

----- *Moniteur* du 13 août 1861 (Ambassadeurs siamois)

- *Moniteur* du 21 août 1861 (Ambassadeurs siamois)
- *Moniteur* du 22 août 1861 (Ambassadeurs siamois)
- *Moniteur* du 30 août 1861 (Ambassadeurs siamois)
- *Moniteur* du 1^{er} septembre 1861 (Ambassadeurs siamois)
- 1862** "Mort du voyageur naturaliste Henri Mouhot", *Nouvelles Annales des Voyages*, 6^e série, 2, 1862, pp.370-371
- Etienne-Gallois: *L'Ambassade Siam au XVII^e siècle. Le Royaume Thaï, ou de Siam aujourd'hui*. Paris: E. Panokoucke, 1862, in-16°, VI-195p. (Extrait du *Moniteur* des 27, 28, 31 juillet; 4, 21, 29, 30 août et 1^{er} septembre 1861)
- J.Umery, "Notice sur la Chronologie Siamoise", *Revue orientale et américaine*, VII, 1862, pp.306-318
- 1863** M. Vivien de Saint-Martin, "Revue géographique du deuxième semestre 1863", *Le Tour du Monde*, Paris: Hachette, 1863, p.424
- Henri Mouhot, "Voyage dans les Royaumes de Siam, de Cambodge, de Laos et autres parties centrales de l'Indo-Chine (1858-1861)", *Le Tour du Monde "Asie"*, 8, 1863, pp.219-337
- , " Voyages dans les Royaumes de Siam, de Cambodge, de Laos et autres parties centrales de l'Indo-Chine(1858-1861)", *Le Tour du Monde "Nouveau Journal des Voyages"*, deuxième semestre, 1863, pp. 219-352
- 1864** Ch. de Labarthe, *L'Ambassade de Siam au XVII^e siècle.-Le royaume Thaï ou Siam aujourd'hui*, par Etienne Gallois, bibliothécaire du Sénat. Paris; in-12°, de VI-195p.", *Revue orientale et américaine*, 9, 1864, pp.VII-VIII
- 1865-1866** Alph. Castaing, "L'Extrême-Orient. Etudes asiatiques de géographie et d'histoire par Léon de Rosny. Paris: Challengagne, 1864, in-8° ", *Revue orientale et américaine*, 2^e série, 10, 1865-1866, pp.56-59
- 1866** Ed. du Hailly, "Souvenir d'une campagne dans l'Extrême-Orient. I: De France à Singapour", *Revue de deux mondes*, 15 septembre 1866, pp.383-410
- , "Souvenir d'une campagne dans l'Extrême-Orient. II. Une visite à Siam", *Revue de deux mondes*, 15 septembre 1866, pp.383-410
- 1867** Amédée Gréhan: *Notice sur le Royaume de Siam*. Paris: Simon Raçon et Compagne, 1867, pp.43
- 1868** -----: *Le Royaume de Siam*. Paris, 2^e édition, 1868, pp.90
- Alexandre-Henri Mouhot: *Voyage dans le royaume de Siam, de Cambodge, de Laos et autres parties centrales de l'Indo-Chine*. Paris: Hachette, 1868, in-16°, VIII-335p., carte.
- , 2^e édition + pl., cartes, portrait. (Relation extrait du journal et de la correspondance de l'auteur par Ferdinand de Lanoye).

Documents du ministère des Affaires Etrangères

Siam. Mission de M. de Montigny à Siam et en Cochinchine. 1855-1857. Tome 1.

Correspondance commerciale. Bangkok. 1857-1865. Tome 1.

Correspondance politique (de l'origine à 1871). Siam. Tomes 1-4.

Correspondance consulaire et commerciale. Bangkok. Tomes 1-2.

Mémoires et Documents. Siam. 1853-1895.

Analyse du traité de R. de Genouilly à de Moustier, annexe à la lettre de la Marine du 12 juillet 1867. Siam. Tome IV.

Lettre de Ministre des Affaires Etrangères au Ministre de la Marine et des Colonies, le 22 septembre 1853, annexe à la lettre de la Marine du 11 août 1855, "Siam", tome 1.

Lettre du Ministre des Affaires Etrangères au Ministre de la Marine, le 3 août 1852, "Siam", tome 1.

Table des matières

<i>Avant propos</i>	II
<i>Introduction</i> : Délimitation du sujet	1
 CHAPITRE I : Les sources d' information sur la Thaïlande	7
Les éléments de l' information. - Pérennité de certains éléments de l' in- -formation	7
Les témoignages des Thaïlandais sur eux-mêmes à travers leur littérature	12
Documentation française à l' époque	14
Les ouvrages des voyageurs (1820-1848)	15
Qui écrivait sur le Siam	16
Valeur du témoignage des récits de voyage.....	20
Les fantaisies de l' imagination	25
Les compilations	26
 CHAPITRE II : La diffusion des informations sur la Thaïlande	29
La presse et les revues. Les sources de leur information et la présenta- -tion des nouvelles	29
La presse. Les sources de leur information	30
La présentation des nouvelles	31
Les revues	32
Caractère et lacunes de l' information française	33
Place et caractère des illustrations	35
Les illustrations présentées par Mgr. Pallegoix (1854)	38
Les illustrations présentées par J. Umery (1862)	46
Les illustrations présentées par Henri Mouhot (1863)	47
Les illustrations présentées par Amédée Gréhan (1868)	114
 CHAPITRE III : La vision française de la Thaïlande	124
Préambule : les thèmes	124
La diversité de vues	126
Le renouvellement de l' opinion	127
I. Une vision élémentaire du pays	128
Le cadre: une géographie sentimentale.....	128
La population	129
II. Une image primitiviste. Tradition exotique	132
III. Une vision de futur	140
Deux conceptions du bonheur : la mode de vie thaïe et la tran- -quillité.....	140
Deux conceptions du devenir : fixité et mouvement	141

IV. Une vision politique	145
Le despotisme (1820-1825).....	145
Le gouvernement de la cruauté	145
Le gouvernement libéral	146
V. Une vision de la religion	149
La religion	149
Les bonzes siamois	151
L' éléphant blanc	152
La liberté des cultes	152
VI. Une vision de la société	154
VII. Relations franco-thaïes	158
Les deux amis	158
Leur refroidissement. L' irréductible de l' opposition de deux formes de pensée	160
<i>Conclusion</i>	163
<i>Bibliographie</i>	165
<i>Table de matières</i>	173

Le Siam dans l' Opinion Française de 1815-1868

สมัยครั้งแรกของต้นคริสต์ศตวรรษที่ 19 เป็นสมัยที่มีการพัฒนาทางด้านเทคนิค ในส่วนที่เกี่ยวกับการเดินเรือคือ เรือกลไฟเข้ามาแทนที่เรือใบ ในส่วนที่เกี่ยวกับเส้นทางคมนาคม คือ การเจาะคลองสุเอซและเปิดใช้ ต้นคริสต์ศตวรรษที่ 19 พวกมิชชันนารีและพวกพ่อค้าเดินทางมาเอเชียตะวันออกเป็นจำนวนมาก เนื่องจากประเทศสยามและประเทศฝรั่งเศสเริ่มเปิดสัมพันธไมตรีกันอีกครั้งระหว่างสมัย Restauration และ ค.ศ.1868 – ปลายสมัยรัชกาลที่ 4 พระบาทสมเด็จพระจอมเกล้าเจ้าอยู่หัว หรือที่ชาวตะวันตกรู้จักในพระนามว่า King Mongkut ทรงมีนโยบายเปิดประเทศให้แก่คนตะวันตก – เป็นสมัยที่มีผู้ศึกษาเกี่ยวกับความสัมพันธ์ของทั้งสองประเทศนี้น้อยมาก หนังสือเล่มนี้เป็นที่รวมเอกสารฝรั่งเศสที่กระจัดกระจาย และผู้เขียนนำมาศึกษาวิเคราะห์เพื่อทราบความคิดเห็นของคนฝรั่งเศสที่มีต่อประเทศไทยในสมัยรัชกาลที่ 4

ดร. สุนันทา ฟาเบรอ จบปริญญาตรีทางประวัติศาสตร์ ปริญญาโททาง content analysis, public opinion and press ปริญญาเอกทางอารยธรรมตะวันออก อยู่ในวงการวิชาการประเทศฝรั่งเศสเป็น เวลา 25 ปี มีงานเขียนทางประวัติศาสตร์มากมายทั้งภาษาไทยและต่างประเทศ

Le Siam dans l' Opinion Française de 1815-1868

Les deux premiers tiers du XIX^e siècle virent le développement de nombreux progrès techniques en ce qui concerne la navigation, qui vit la voile céder le pas à la vapeur, et ce qui concerne les voies de communication, avec entre autres l'ouverture du canal de Suez. Le debut du XIX^e siècle vit aussi un regain des activités missionnaires et commerciales en direction de l'Asie Orientale. Comme les relations entre la France et le Siam ont repris et se sont multipliées entre la Restauration et 1868-fin du règne de Rama IV, plus connu sous son nom de Mongkut, qui ouvrit largement les portes du pays aux occidentaux – et que cette période des relations franco-thaïes a été très peu étudiée, j'ai choisi de lui consacrer ce travail.